TC Énergie

RAPPORT SUR LA DURABILITÉ

JUILLET 2025



TABLE DES MATIÈRES

(V) - Page en vedette

03 INTRODUCTION

04 Message du président et chef de la direction et du président du conseil d'administration
06 Foire aux questions avec la cheffe de la durabilité
08 À propos de TC Énergie
10 Notre entreprise
11 Notre portefeuille
12 À propos de ce rapport

13 STRATÉGIE

14 Notre stratégie de développement durable
14 Sujets liés au développement durable
15 Notre rendement en matière de développement durable

18 ENVIRONNEMENT



19 Stratégie en matière de changement climatique et transition énergétique
20 Énoncé de principes
21 Émissions de gaz à effet de serre
23 Mesures d'atténuation du changement climatique
24 Réduction des émissions de GHG liées à l'exploitation – Portée 1
25 (V) Méthane - stratégie, avancement et plans
29 Réduction des émissions de GHG liées à l'exploitation – Portée 2
29 Quantification des émissions de GHG indirectes – Portée 3
30 Objectifs climatiques
32 Infrastructures et investissements liés à l'énergie sobre en carbone
32 Énergie nucléaire
32 Station de transfert d'énergie par pompage
33 Développement de projets pilotes et investissements de capital-risque
34 Promotion d'une décarbonisation à plus grande échelle
34 Promotion de la décarbonisation mondiale grâce au gaz naturel liquéfié (LNG)
34 Soutien à la conversion du charbon au gaz en Amérique du Nord
35 Gestion opérationnelle
35 Intégrité et résilience des actifs
36 Intégrité du pipeline et de l'installation
38 Préparation aux situations d'urgence et intervention
39 Gestion environnementale
39 Notre approche
40 Habitat, biodiversité et terres
42 Qualité de l'air
42 Eau
42 Déchets
43 Contribution aux collectivités axées sur l'environnement
44 (V) Le point sur le pipeline Southeast Gateway

45 SOCIÉTÉ



46 Sécurité des employés et des entrepreneurs
46 Notre approche
47 Leadership en matière de sécurité
48 Transformation du réseau de gestion
48 Ressourcement et structure organisationnelle
49 Compétences de première ligne et formation
50 Gestion du risque et sécurité des processus
50 Procédures d'exploitation
51 Sécurité des entrepreneurs
51 Gestion des incidents
51 Assurance et mesures connexes
52 Employés et culture
54 **Inclusion et égalité des chances**
55 Apprentissage et perfectionnement
56 Bien-être
58 Relations externes
58 Relations avec les collectivités
58 Investissements communautaires prioritaires
59 (V) Bâtir solide dans nos régions
60 (V) Programme de bourses d'études
61 Contribution des employés
62 Relations avec les propriétaires fonciers
63 Engagement envers les communautés autochtones
63 Notre approche
65 Poursuivre notre apprentissage
66 Créer des possibilités
69 Droits de la personne

70 GOUVERNANCE



71 Gouvernance de l'entreprise
71 Qualification des membres du conseil d'administration
71 Diversité au sein du conseil d'administration
71 Compensation
72 Gouvernance de durabilité
72 Surveillance par le Conseil d'administration
73 Supervision de la direction
75 Gestion des risques d'entreprise
75 Supervision
75 Gestion
76 Mesure de l'impact social
77 Innovation
77 Investissement dans les technologies
78 Établissement de partenariats fructueux
79 Chaîne d'approvisionnement responsable
79 Sélection et gestion des fournisseurs
80 Promotion de la diversité des fournisseurs
80 Lutte contre les risques d'esclavage moderne
81 Éthique professionnelle et conformité
81 Programme d'éthique et de conformité
82 Engagement politique et lobbyisme
82 **Engagement en matière de politique publique**
82 Contributions politiques
83 Associations commerciales
85 Sécurité de l'entreprise
85 Cybersécurité
86 Confidentialité et sécurité de l'information
86 Intelligence artificielle (AI)

88 ANNEXE

89 Données de performance
119 Indices de contenu
119 Harmonisation avec la *Global Reporting Initiative*
129 Harmonisation avec le *Sustainability Accounting Standards Board*
132 Harmonisation avec le Groupe de travail sur la publication d'informations financières relatives à la nature
135 Divulgation d'informations sur le climat
159 Harmonisation avec les TCFD et IFRS S2 – Divulgations liées aux changements climatiques
163 Harmonisation avec les objectifs de développement durable de l'Organisation des Nations Unies
165 Renseignements prévisionnels



INTRODUCTION

FIERS DE PERMETTRE AU MONDE ENTIER D'AVOIR ACCÈS À L'ÉNERGIE DONT IL A BESOIN

DANS CETTE SECTION

04 Message du président et chef de la direction et du président du conseil d'administration
06 Foire aux questions avec la cheffe de la durabilité (CSO)
08 À propos de TC Énergie
10 Notre entreprise
11 Notre portefeuille
12 À propos de ce rapport

Ce document comprend des articles sur l'environnement ou le climat. Leur élaboration repose sur des méthodologies, des recommandations, des normes ou des plans internationalement reconnus pour la production de rapports sur le développement durable. Nous continuons à suivre l'évolution des normes de divulgation obligatoire d'informations sur le climat dans les territoires de compétences où nous exerçons nos activités, et nous adapterons nos divulgations et déclarations publiques au besoin pour satisfaire aux nouvelles exigences obligatoires. Là où des mesures spéciales sont utilisées, nous avons divulgué l'information conformément à nos normes internes conçues, dans la mesure du possible, en adéquation avec les méthodologies, les cadres, les normes ou les recommandations internationalement reconnus.

MESSAGE DU PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION ET DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Notre rapport annuel sur la durabilité offre un aperçu complet de nos initiatives en matière de développement durable et dresse le bilan des progrès que nous avons accomplis pour atteindre nos objectifs, réaffirmant ainsi notre engagement continu envers la transparence et la responsabilité vis-à-vis de nos actionnaires, des parties prenantes et des titulaires de droits.

S'APPUYER SUR UNE LONGUE HISTOIRE EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

À TC Énergie, le développement durable n'est pas seulement un volet de ce que nous faisons, il fait partie intégrante de notre façon de travailler, tous les jours.

Notre approche englobe un large éventail de pratiques stratégiques, environnementales, sociales et de gouvernance, qui vont de la priorité accordée à la sécurité et au bien-être de notre personnel au maintien de relations solides avec les communautés autochtones, les titulaires de droits et les parties prenantes. Forte d'une longue tradition en matière d'intégrité, notre équipe d'experts chevronnés travaille chaque jour à créer une valeur concrète et durable pour les collectivités que nous desservons, tant au niveau national que dans le reste du monde. Dans un monde de plus en plus dynamique et imprévisible, nous nous engageons à faire preuve de transparence et d'adaptabilité.

FOURNIR UNE ÉNERGIE SÛRE, FIABLE ET ABORDABLE POUR RÉPONDRE À LA DEMANDE CROISSANTE

Nous reconnaissons que notre rôle d'entreprise d'infrastructures énergétiques s'accompagne d'une responsabilité envers nos actionnaires, nos parties prenantes et l'environnement. L'année dernière a souligné notre engagement continu en faveur d'un approvisionnement en énergie sûr, durable et responsable, tout en relevant les défis sociétaux et environnementaux déterminants qui façonnent notre monde.



François L. Poirier
Président et chef de la direction

John E. Lowe
Président du conseil d'administration

La demande mondiale en énergie augmente sous les effets de l'électrification rapide à l'échelle mondiale, de l'augmentation des exportations de gaz naturel liquéfié (LNG), de la conversion du charbon au gaz et des progrès technologiques, comme l'intelligence artificielle (AI), et nécessite des mesures décisives. Outre ces facteurs, la population mondiale devrait augmenter de près de 30 % d'ici 2050, ce qui se traduira par un besoin accru en énergie. Cette augmentation met en évidence la nécessité de prévoir un système énergétique qui prenne en compte l'augmentation des émissions mondiales de gaz à effet de serre (GHG) tout en favorisant la croissance économique et la sécurité énergétique, **et TC Énergie a un rôle essentiel à jouer en la matière**.

En 2024, nous avons franchi des étapes décisives pour répondre à la demande croissante en énergie et promouvoir des solutions énergétiques durables. Ces étapes ont englobé la mise en service du pipeline Coastal GasLink dans le but de faire face à l'augmentation des exportations canadiennes de gaz naturel liquéfié, l'achèvement du gazoduc Southeast Gateway au Mexique, qui garantira un accès fiable à l'énergie dans le sud-est du pays tout en stimulant un développement économique substantiel, et la mise en service de projets d'investissement pour environ 1,9 milliard de dollars américains en 2024, notamment les projets Gillis Access, Virginia Electrification et GTN Xpress. Ces projets visent à améliorer la fiabilité de l'approvisionnement en gaz naturel aux États-Unis et à soutenir la demande croissante en matière d'exportation de gaz naturel liquéfié. Nous avons également réalisé des progrès importants dans le cadre du programme de remplacement des composants majeurs (MCR) de la centrale Bruce Power, un investissement qui marque notre engagement indéfectible à fournir une énergie nucléaire sûre, fiable, abordable et sans émissions. Cette initiative permet de répondre à la demande croissante en électricité de l'Ontario et concorde avec nos objectifs plus larges en matière de décarbonisation. Dans le cadre de notre programme de capital garanti, nous avons alloué 4,9 milliards de dollars à la production d'énergie nucléaire sans émission, un investissement stratégique qui représente entre 6 et 7 % de l'investissement annuel nord-américain dans l'énergie nucléaire au cours des six prochaines années. Ces efforts soulignent notre position de chef de file en ce qui concerne la promotion de solutions sobres en carbone et l'instauration de la durabilité énergétique à long terme.

La croissance continue de nos activités confirme notre conviction que la collaboration transfrontalière nous permet de répondre aux besoins énergétiques de nos collectivités tout en soutenant

nos alliés internationaux. Voilà une occasion extraordinaire de renforcer l'écosystème énergétique de l'Amérique du Nord grâce aux efforts conjoints du Canada, des États-Unis et du Mexique, sachant que les progrès réalisés par chaque pays contribuent également à ceux du continent. Au cours de la dernière année, nous avons constaté une accélération des efforts déployés par le Canada pour mettre en place une économie des ressources résiliente, qui favorise la prospérité nationale et contribue de manière significative à la sécurité énergétique de l'Amérique du Nord. Cette vision d'un système énergétique nord-américain interconnecté renforce notre capacité collective à relever de nouveaux défis, à faire progresser la décarbonisation et à saisir les nouvelles occasions qui se présentent dans le paysage énergétique mondial.

UN AVENIR PLUS SOBRE EN CARBONE ET NOTRE RESPONSABILITÉ

Le passage à une économie plus sobre en carbone est primordial pour garantir un avenir durable. Pour réaliser des progrès significatifs dans le domaine de la réduction des émissions de carbone, il faut intervenir en concertation et bien comprendre, collectivement, le fait qu'un secteur de l'énergie florissant et le déploiement d'efforts de réduction des émissions ne sont pas incompatibles. Cette idée constitue la base de notre stratégie en matière de climat.

Nous mettons en œuvre une stratégie pragmatique et rigoureuse sur le plan financier, axée sur la réduction des émissions dans l'ensemble de nos actifs et sur l'investissement dans des technologies à faible émission de carbone, afin de parvenir à un équilibre efficace entre sécurité énergétique, prix et développement durable.

Nous avons fixé un objectif d'intensité des émissions de méthane qui souligne notre engagement en faveur de la réduction des émissions de GHG dans le cadre de nos activités. En planifiant une réduction de 40 à 55 % de notre intensité d'émissions de méthane d'ici 2035 par rapport à notre base de référence de 2019, nous avons fait progresser l'application des meilleures pratiques opérationnelles et réalisé des investissements ciblés pour améliorer le rendement partout où nous exerçons nos activités.

Même si la voie à suivre pour atteindre l'objectif de zéro émission nette (ou de carboneutralité) dans nos activités exige que l'on fasse des progrès considérables dans les politiques énergétiques mondiales et les technologies émergentes, notre engagement à promouvoir un système énergétique plus sobre en carbone reste inébranlable.

Nous continuons à affiner nos mesures du méthane et à renforcer la transparence en ce qui a trait à la divulgation de nos émissions. Ces avancées nous permettent de hiérarchiser nos efforts de réduction, de soutenir nos objectifs de réduction des émissions de GHG et de contribuer de manière significative aux solutions climatiques mondiales. Grâce à ces initiatives, nous réaffirmons notre engagement à être un gérant responsable de l'environnement tout en contribuant à répondre de manière durable aux besoins énergétiques mondiaux actuels.

SÉCURITÉ À CHAQUE ÉTAPE

Nos valeurs soulignent les principes qui guident nos comportements, nos décisions et nos actions jour après jour. Au cœur de ces valeurs se trouve un engagement sans faille envers la sécurité, notre priorité absolue. La sécurité à chaque étape, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, 365 jours par an, n'est pas seulement un slogan ou un objectif, c'est l'épine dorsale de tout ce que nous faisons. Elle renforce notre culture, façonne nos activités et préserve la confiance que nos parties prenantes nous accordent.

En 2024, nous avons réalisé des progrès mesurables en ce qui concerne le rendement en matière de sécurité, marquant ainsi une étape importante dans notre démarche d'amélioration continue. Cette année, nous avons atteint notre plus bas niveau en cinq ans en matière de taux de blessures graves ou mortelles attribuables à des sources de hautes énergies (HSIF), ce qui est le signe de progrès concrets en ce qui concerne la protection de notre personnel et de nos activités. Ces réalisations reposent sur les Principes de performance humaine et organisationnelle, qui mettent l'accent sur la compréhension des capacités et des limites humaines tout en mettant au point des systèmes qui permettent d'anticiper et d'atténuer les risques. En appliquant ces principes à tous les niveaux de notre travail, nous avons renforcé la conviction que pour obtenir de bons résultats, il faut commencer par protéger notre personnel et les collectivités que nous desservons.

Ces exploits soulignent notre engagement indéfectible en faveur de la sécurité, fondement d'une réussite durable.

DES PROGRÈS ANCRÉS DANS LA COLLABORATION

Pour l'avenir, nous sommes animés par un engagement commun à continuer de mettre au point un système énergétique accessible, résilient et inclusif, qui permettra à chacun de progresser. Cette vision repose sur nos partenariats avec les communautés autochtones. TC Énergie s'efforce d'obtenir et de conserver le soutien des populations autochtones à ses projets et ses activités grâce à une communication précoce, franche et continue, ainsi que par l'atténuation des effets négatifs et la création de partenariats mutuellement avantageux. Notre philosophie est simple : ceux qui sont les plus touchés devraient être les plus avantagés.

Partout où nous sommes présents, nos équipes chargées des relations avec les Autochtones au Canada, aux États-Unis et au Mexique se voient confier une mission commune : favoriser des relations solides et respectueuses avec les groupes autochtones et tribaux, tout en adaptant leurs efforts au contexte réglementaire, culturel et social local. Fidèles à notre détermination à collaborer avec les peuples autochtones et à apprendre d'eux, nous sommes honorés d'avoir accueilli Dawn Madahbee Leach au sein de notre conseil d'administration cette année. Dawn Madahbee Leach est une Anishinabe-Kwe membre de la Première Nation d'Aundeck Omni Kaning. Elle apporte à TC Énergie une grande expérience dans le domaine des relations avec les Autochtones et des stratégies commerciales.

CONFIANCE DANS NOTRE VOIE À SUIVRE

Nos valeurs – sécurité à chaque étape, responsabilité personnelle, esprit d'équipe et apprentissage actif – guident nos actions quotidiennes à mesure que nous transportons, produisons et stockons l'énergie vitale dont dépendent l'Amérique du Nord et le monde entier. Grâce à la gouvernance rigoureuse de notre conseil d'administration et de notre équipe de direction, nous sommes en mesure de préserver notre responsabilité envers nos diverses parties prenantes et les titulaires de droits. Cet engagement indéfectible nous incite à poursuivre des stratégies tournées vers l'avenir qui redéfinissent l'accessibilité et l'équité énergétiques à l'échelle mondiale.

Ensemble, nous façonnons un avenir durable et résilient pour les générations futures.

Cordialement,

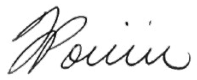

François L. Poirier

Président et chef de la direction



John E. Lowe

Président du conseil d'administration

Juillet 2025

FOIRE AUX QUESTIONS AVEC LA CSO

Vous venez d'être nommée cheffe de la durabilité. Qu'avez-vous constaté jusqu'à présent?

Bien que j'occupe depuis peu le poste officiel de cheffe de la durabilité, j'ai plus d'une décennie d'expérience dans le domaine du développement durable et de la transition énergétique. Avant de me joindre à TC Énergie, j'ai joué un rôle majeur dans la promotion de politiques environnementales, l'élaboration de stratégies environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) et la démonstration de l'importance des infrastructures énergétiques pour parvenir à une économie à zéro émission nette.



Sharon Tomkins
Vice-Présidente, Cheffe de la durabilité (CSO)

Accéder à ce poste est un grand privilège qui me permet de m'appuyer sur la solide culture de développement durable de TC Énergie, une culture encadrée par nos valeurs. Notre approche repose sur la transparence, la responsabilité et l'engagement dynamique auprès de nos parties prenantes et des titulaires de droits.

Je suis fière de respecter les engagements en matière de développement durable que nous avons pris l'année dernière : faire le point sur nos objectifs de réduction des émissions de GHG, réaliser une analyse des scénarios climatiques, réévaluer notre participation au programme Oil & Gas Methane Partnership 2.0 (OGMP 2.0) et fournir une feuille de route d'assurance raisonnable. Je suis également ravie de voir les moyens concrets que nous mettons en œuvre pour donner la priorité à nos collaborateurs, par le biais de l'inclusion, du bien-être et du perfectionnement professionnel. Ces piliers constituent le fondement nécessaire pour stimuler l'engagement de nos employés, condition essentielle à la réalisation de nos objectifs en matière de développement durable.

Nos efforts sont motivés par une ambition claire qui consiste à améliorer continuellement notre façon de communiquer, d'interagir et de respecter nos engagements. Grâce à une présentation simplifiée des rapports, à l'engagement stratégique des parties prenantes et à la revitalisation de notre stratégie de développement durable, mes premiers constats indiquent que nous sommes bien placés pour mener à terme notre mission avec détermination et efficacité.

TC Énergie a récemment mis à jour sa stratégie en matière de climat. Pouvez-vous expliquer ce qui change et pourquoi?

Pour continuer de faire évoluer les initiatives internationales visant à réduire les émissions de carbone, nous devons trouver un juste équilibre entre la réduction des émissions, la sécurité énergétique et l'abordabilité de l'énergie. Nous devons également mettre en œuvre des stratégies de réduction des émissions qui sont financièrement rigoureuses et économiquement saines.

Notre stratégie climatique actualisée privilégie une démarche pragmatique qui vise à trouver un équilibre entre la satisfaction de la demande croissante en énergie et la lutte contre l'augmentation des émissions à l'échelle de la planète. Nos efforts s'appuient sur cinq principes que nous mettrons en application pour contribuer à réduire nos émissions, investir dans les technologies sobres en carbone et soutenir les efforts mondiaux de décarbonisation à plus grande échelle.

Nous nous sommes inspirés de ces principes pour fixer un objectif intermédiaire consistant à réduire, d'ici 2035, l'intensité des émissions de méthane de 40 à 55 % par rapport aux niveaux de 2019. Pour atteindre cet objectif, nous privilégions des mesures réalistes permettant de réduire au minimum les émissions liées à nos activités à court terme, le but étant de réaliser une avancée concrète sans compromettre la fiabilité énergétique et le rendement financier.

Ces mises à jour soulignent notre engagement à faire preuve d'adaptabilité, de transparence et de vision pour l'avenir tout en conciliant nos actions à court terme avec nos engagements à long terme en matière de développement durable.

Ce changement d'approche nous permettra-t-il toujours d'atteindre nos objectifs de carboneutralité?

À mesure que nous nous rapprochons de 2050, si les objectifs mondiaux de réduction des émissions de GHG ne sont pas atteints, la société devra reconnaître l'ampleur de la tâche qui consiste à atteindre la carboneutralité. Si l'on veut faire évoluer l'effort mondial visant à réduire les émissions de carbone, nous ne pouvons plus nous en tenir à un calendrier irréaliste.

La portée et l'ampleur de la transition vers une économie à zéro émission nette et le rythme auquel elle peut se produire de manière réaliste sont trop importants. Les avancées technologiques et les rythmes d'adoption prévus, qui devaient servir de facteurs déterminants pour la transition, ne se sont pas concrétisés à l'échelle nécessaire. Le niveau de déploiement des technologies de capture du carbone, des solutions de stockage des énergies renouvelables et de la production d'hydrogène vert, toutes prometteuses, demeure insuffisant pour honorer les calendriers de transition initialement envisagés.

Compte tenu de ces réalités, le but qui consiste à respecter un engagement sans faille envers l'objectif strict de 2050 sans tenir compte de ces défis manque de transparence et de crédibilité. Nous restons cependant déterminés à réaliser nos activités de manière à atteindre la carboneutralité à mesure que les capacités technologiques et les conditions du marché évoluent.

Compte tenu de l'évolution de la situation mondiale, comment TC Énergie aborde-t-elle la question de la diversité, de l'équité et de l'inclusion (DEI) au sein de ses ressources humaines?

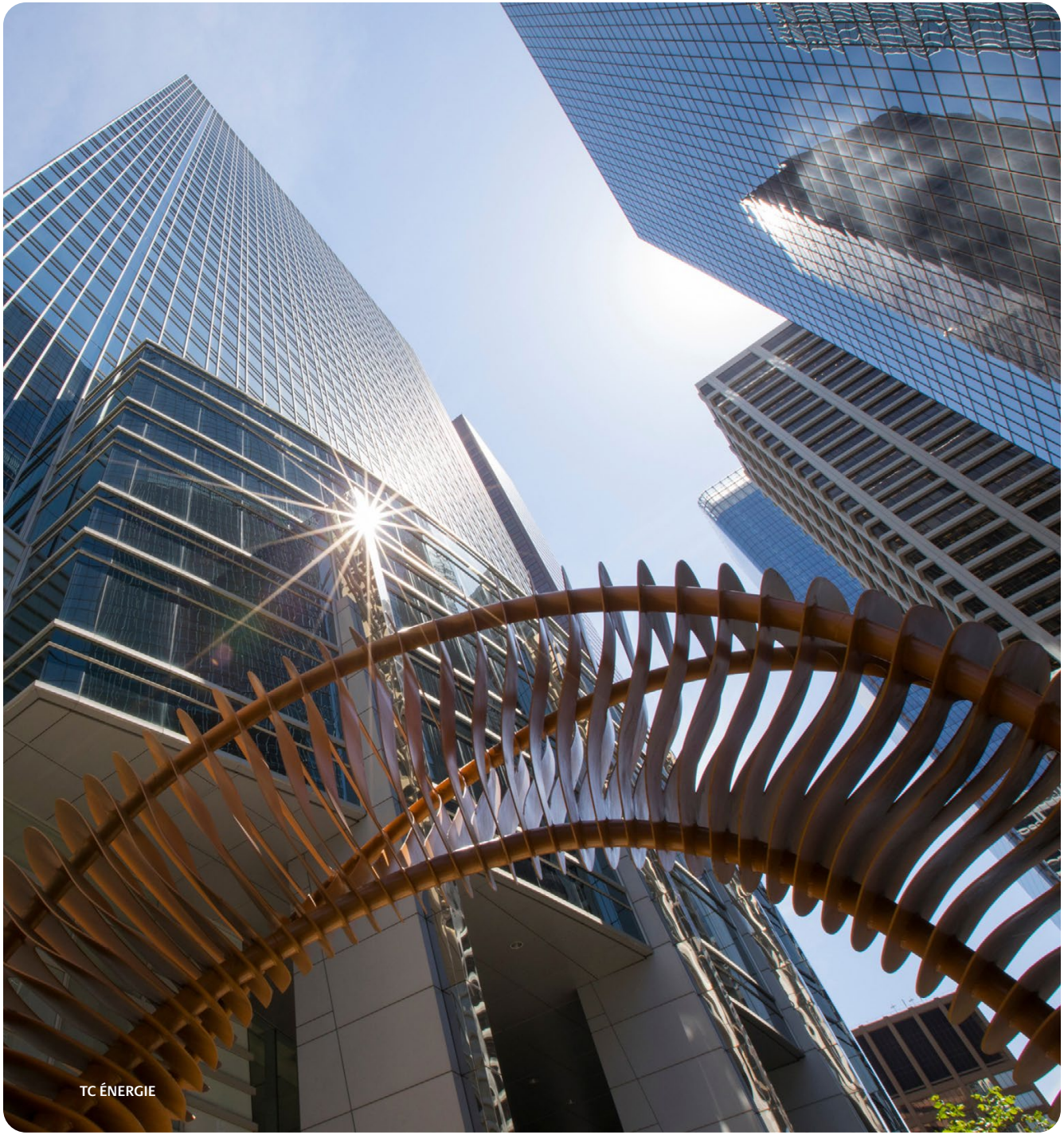

Nous sommes fiers de continuer à mettre l'accent sur l'inclusion et l'appartenance dans notre lieu de travail. Nous sommes guidés par notre objectif, notre mission, notre vision et nos valeurs, et nous nous engageons à promouvoir une culture de l'inclusion où chacun est respecté et a la possibilité d'apporter sa contribution. Nous y parvenons grâce à une série d'initiatives visant à promouvoir le bien-être général, à favoriser l'inclusion et à offrir des possibilités de développement personnel et professionnel.

Nous nous engageons à atteindre les objectifs ambitieux en matière de ressources humaines et de culture d'entreprise qui sont énoncés dans ce rapport. Nous pensons que l'inclusion stimule l'innovation et qu'elle est essentielle à la réussite de TC Énergie. En harmonisant ces initiatives avec nos valeurs fondamentales, nous renforçons notre engagement à constituer une équipe engagée et très performante composée d'experts en résolution de problèmes en matière d'énergie prêts à montrer la voie vers l'avenir.

Avez-vous d'autres réflexions à partager?

Pour ce qui est de l'avenir, nous restons fidèles à notre engagement en faveur du développement durable, de l'innovation et d'une collaboration constructive. Les défis auxquels nous sommes confrontés sont complexes et constituent une occasion de provoquer un véritable changement dans l'ensemble de nos activités et dans les collectivités que nous desservons. Nos objectifs en matière de développement durable sont au cœur de nos activités, et je suis convaincue qu'une action collective et une orientation stratégique nous permettront d'obtenir des résultats significatifs et durables. Je vous invite à consulter le présent rapport pour prendre connaissance des derniers progrès réalisés à ce jour et des nouvelles ambitions que nous nous sommes fixées pour poursuivre ensemble cette aventure hors pair.

Cordialement,



Sharon Tomkins

Vice-Présidente, Cheffe de la durabilité (CSO)

Juillet 2025

À PROPOS DE TC ÉNERGIE

À TC Énergie, nous sommes fiers de permettre au monde entier d'avoir accès à l'énergie dont il a besoin.

Nous sommes un chef de file dans le domaine des infrastructures énergétiques nord-américaines, forts d'un riche héritage acquis durant plus de sept décennies. Nos activités s'étendent sur trois territoires – le Canada, les États-Unis et le Mexique – ce qui nous place dans une position stratégique pour transporter, produire et stocker de manière sûre et efficace l'énergie essentielle dont dépendent l'Amérique du Nord et le monde entier.

Nous avons renouvelé notre vision stratégique afin de nous concentrer sur deux piliers complémentaires essentiels de notre activité : le gaz naturel et la production d'électricité. Nous pouvons ainsi relever le triple défi énergétique mondial – sécurité énergétique, accessibilité financière et développement durable – tout en garantissant une croissance constante et à faible risque pour nos actionnaires.

Les actions ordinaires de TC Énergie se négocient à la bourse de Toronto (TSX) et à celle de New York (NYSE) sous le symbole TRP. Pour en savoir plus, visitez notre site à l'adresse TCEnergy.com.



Reconnaissance du territoire

TC Énergie reconnaît les terres ancestrales autochtones où l'entreprise exerce ses activités en Amérique du Nord. Elle confirme sa volonté de comprendre comment le passé a façonné les histoires, les cultures et les riches traditions des peuples autochtones qui agissent sur le présent, afin d'en tirer des leçons pour que nous prospérions ensemble vers le futur. Nous sommes déterminés à travailler avec les gardiens d'origine de ces terres pour favoriser une prospérité et des intérêts communs.

Réactualiser notre objectif, notre mission, notre vision et nos valeurs

Grâce à une collaboration constructive avec les employés et la direction, nous avons réactualisé notre objectif, notre mission, notre vision et nos valeurs, qui constituent les pièces maîtresses de notre identité et de notre culture.

Ces éléments représentent, collectivement, les comportements clés qui garantiront notre réussite et façonneront notre culture à l'avenir.

Ensemble, ils nous guident et renforcent l'équipe que nous formons, pour répondre à la demande mondiale croissante pour une énergie plus sûre, plus abordable et plus durable.

BUT

Nous sommes fiers de permettre au monde entier d'avoir accès à l'énergie dont il a besoin.

MISSION

Transporter, générer et stocker efficacement et de manière sûre l'énergie dont dépendent l'Amérique du Nord et le reste du monde.

VISION

Être un chef de file réputé de l'infrastructure énergétique nord-américaine, résolu à atteindre l'excellence au chapitre de la sécurité, des résultats et des relations avec les parties prenantes.

VALEURS

LA SÉCURITÉ À CHAQUE ÉTAPE
Je fais passer la sécurité avant tout pour me protéger et pour protéger mes coéquipiers, le public et l'environnement.

RESPONSABILITÉ PERSONNELLE
J'agis avec intégrité et j'assume la responsabilité de mes engagements et de mes résultats.

TRAVAIL D'ÉQUIPE
Je fais partie d'un tout et nous accomplissons plus tous ensemble grâce aux talents de chacun.

APPRENTISSAGE ACTIF
Je suis ouvert aux occasions d'apprendre dans toutes les facettes de mon travail et je les aborde avec curiosité et créativité.



Le développement durable dans le cadre de nos activités

Grâce à une équipe composée de plus de 6 500 experts en résolution de problèmes liés à l'énergie, TC Énergie continue de répondre à la demande croissante en solutions énergétiques fiables, sûres et abordables, en mettant l'accent sur l'excellence au chapitre de la sécurité et des activités et en s'engageant en faveur de la santé, du développement durable et de l'environnement.

Nos huit engagements, indicateurs et objectifs en matière de développement durable sont encadrés par les Objectifs de développement durable des Nations Unies (ODD des Nations Unies). Les ODD des Nations Unies sont des objectifs mondiaux et des cibles connexes visant à stimuler le rendement des entreprises dans des domaines tels que la réduction des émissions de GHG, l'égalité entre les sexes, la préservation de la biodiversité et l'amélioration de la sécurité. Tout au long de ce rapport, nous démontrons notre contribution à ces initiatives.

WE SUPPORT UN GLOBAL COMPACT

TC Énergie participe également au Pacte mondial des Nations Unies (UNGC), une initiative bénévole visant à intégrer les principes de développement durable dans la culture d'entreprise et les activités quotidiennes, et à collaborer à des projets qui font progresser les objectifs de développement plus larges des Nations Unies. Le présent rapport décrit les mesures que nous avons prises en 2024 pour mettre en œuvre les lignes directrices et les principes de l'UNGC et nous sert de Rapport d'avancement (CoP).

Nos valeurs, que sont la sécurité à chaque étape, la responsabilité personnelle, l'esprit d'équipe et l'apprentissage actif, nous guident pour œuvrer chaque jour à améliorer la vie et les moyens de subsistance des populations en Amérique du Nord et dans le monde entier. En collaborant étroitement avec nos voisins, nos clients, les titulaires de droits autochtones et les gouvernements du Canada, des États-Unis et du Mexique, nous tissons des liens solides et créons des occasions pour le compte de collectivités prospères et résilientes. Notre stratégie, qui est axée sur la mise en place d'un système énergétique inclusif et l'investissement dans des solutions énergétiques durables, nous permet de répondre à la demande croissante tout en œuvrant pour un avenir énergétique sûr et responsable au profit de tous.

NOS ACTIVITÉS

GAZODUCS

Compte tenu des activités que nous menons dans trois zones géographiques d'Amérique du Nord, nous sommes un chef de file dans le transport et le stockage du gaz naturel. Notre réseau d'infrastructures stratégiques relie les bassins de gaz naturel les plus concurrentiels et les moins coûteux aux marchés à forte valeur ajoutée du Canada, des États-Unis et du Mexique. Nous transportons en toute sécurité environ 30 % du gaz naturel nécessaire pour répondre à la demande énergétique quotidienne sur l'ensemble du continent.

Notre infrastructure est reliée aux centres d'approvisionnement et de demande, y compris aux terminaux d'exportation de gaz naturel liquéfié dans toute l'Amérique du Nord, lesquels facilitent la distribution mondiale de gaz naturel produit de manière responsable.

REPRÉSENTE **93 %** DE NOS REVENUS DE 2024

SOLUTIONS ÉLECTRIQUES ET ÉNERGÉTIQUES

Nos actifs dans le secteur du gaz naturel sont complétés par notre participation stratégique et nos investissements à faible risque dans le secteur de la production d'électricité. Notre portefeuille d'actifs détenus et exploités génère environ 4 650 mégawatts (MW) de capacité de production d'électricité, dont plus de 75 % proviennent de sources d'énergie nucléaire et renouvelable à faibles émissions de carbone.

Grâce à notre participation de 48,3 % dans Bruce Power, le nucléaire est au cœur de notre activité « Solutions électriques et énergétiques » et constitue un élément essentiel et complémentaire de notre stratégie visant à fournir une énergie fiable, abordable et durable.

REPRÉSENTE **7 %** DE NOS REVENUS DE 2024



NOTRE PORTEFEUILLE

La carte des actifs de TC Énergie met en évidence la proposition de valeur unique de notre entreprise. Nous avons une base d'actifs exceptionnelle qui s'étend au Canada, aux États-Unis et au Mexique.

Notre vaste infrastructure assure les liens énergétiques en Amérique du Nord.

DIVERSIFICATION GÉOGRAPHIQUE INÉGALÉE

Nous sommes la seule entreprise d'infrastructures de gaz naturel qui exploite des actifs essentiels dans trois pays d'Amérique du Nord : le Canada, les États-Unis et le Mexique. Cette présence inégalée à l'échelle du continent nous permet de fournir du gaz naturel provenant des bassins les plus concurrentiels et les moins coûteux à des marchés au-delà de nos frontières et de notre continent.

ATTENTION SANS FAILLE AU SECTEUR DU GAZ NATUREL

Nous sommes bien ancrés en tant que principale entreprise de transport et de stockage d'énergie spécialiste du gaz naturel en Amérique du Nord. Nous sommes en bonne position pour renforcer nos affaires dans le secteur du gaz naturel et suivre le rythme des avancées technologiques.

POSITION COMPLÉMENTAIRE DANS LE DOMAINE DE L'ÉNERGIE

Nous occupons une position stratégique dans le domaine de la production d'électricité grâce à notre implication dans le secteur de l'énergie nucléaire, une forme d'énergie stable, fiable et sans émission. Cet atout, associé à notre expertise dans la production d'électricité à partir du gaz et le stockage de gaz naturel, nous permet d'assurer un approvisionnement énergétique fiable et de contribuer à la stabilité du réseau.

93 700 KM

(58 200 MILLES) DE RÉSEAU STRATÉGIQUE DE GAZODUCS

650 GPI³

DE CAPACITÉ DE STOCKAGE DE GAZ NATUREL

4 650 MW

DE CAPACITÉ DE PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ, DONT PLUS DE 75 % PROVIENNENT DE SOURCES D'ÉNERGIE NUCLÉAIRE ET RENOUVELABLE À FAIBLES ÉMISSIONS DE CARBONE

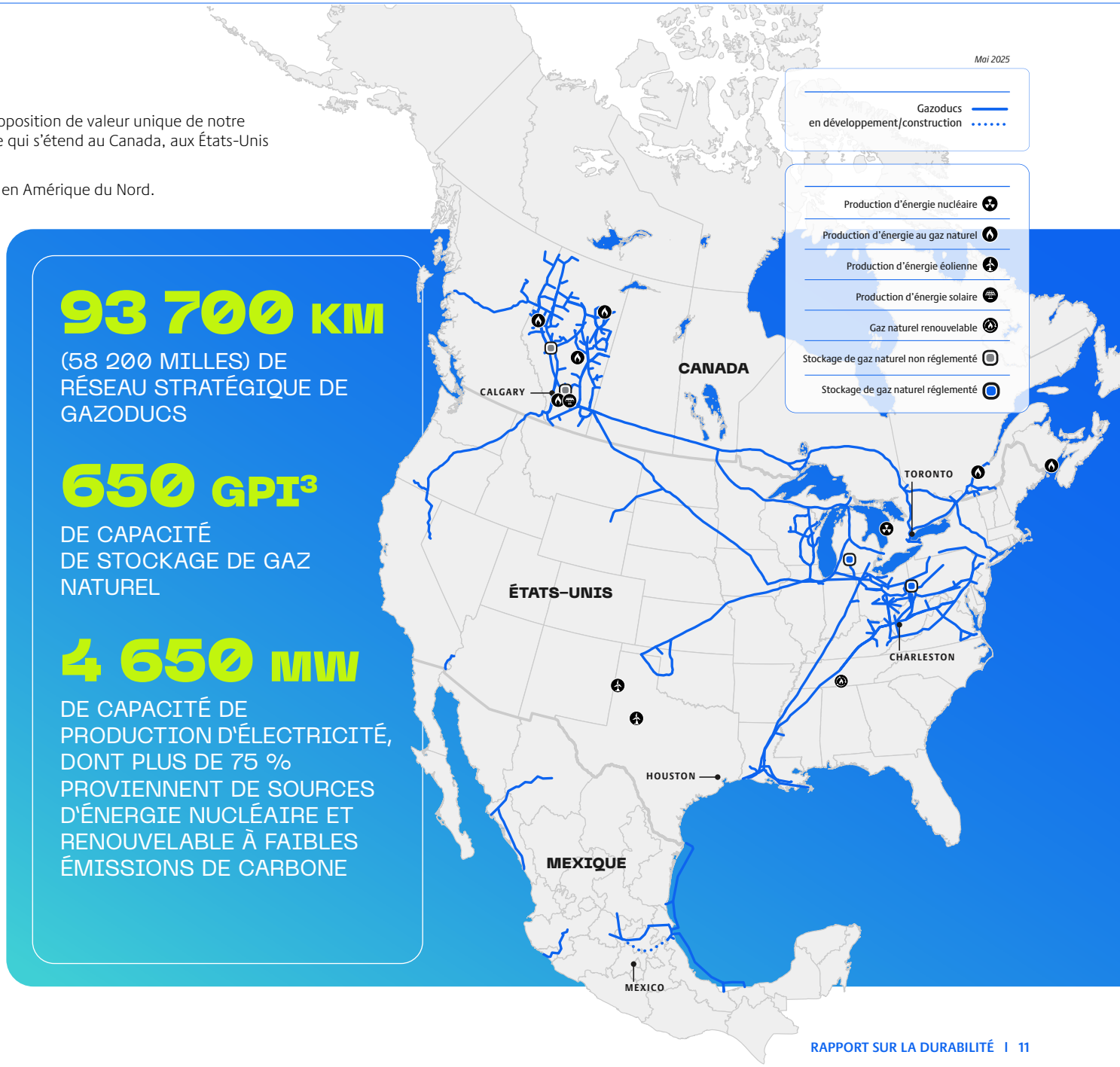

À PROPOS DE CE RAPPORT

Portée et limites du rapport - Dans ce rapport annuel sur la durabilité, nous donnons un aperçu de nos activités et de notre rendement en matière d'environnement, de responsabilité sociale et de gouvernance pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2024, ou sur l'état en date du 31 décembre 2024, selon le cas, à moins d'indication contraire. La portée de ce rapport tient compte de tous les actifs que nous exploitons, à moins d'indication contraire. Il contient également des détails sur certains événements importants qui se sont produits au début de 2025. Dans certains cas, l'exclusion ou l'ajout de données sont notés dans le rapport.

Cadres, normes et recommandations du rapport - Nous avons élaboré le contenu de ce rapport en suivant des normes, des recommandations et des cadres de développement durable reconnus internationalement. Il s'agit notamment de ceux du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (TCFD), qui fait maintenant partie du Conseil des normes internationales sur la durabilité (ISSB) de l'International Financial Reporting Standards (IFRS) Foundation, ainsi que ceux du Sustainability Accounting Standards Board (SASB), des objectifs de développement durable de l'Organisation des Nations Unies (ODD NU) et des normes de la Global Reporting Initiative (GRI). Le rapport de cette année a été élaboré conformément aux normes d'accessibilité des Règles pour l'accessibilité des contenus Web (WCAG) 2,0.

Nous continuons à suivre l'évolution des normes de divulgation obligatoire d'informations sur le climat dans les territoires de compétences où nous exerçons nos activités, et nous adapterons nos divulgations et déclarations publiques selon les besoins. Là où des mesures spéciales étaient requises, nous avons divulgué l'information conformément à nos normes internes. Reportez-vous aux tableaux d'harmonisation à l'annexe.

Examen effectué par la direction - L'information contenue dans le présent rapport a fait l'objet d'un examen minutieux par des experts en la matière et des membres de la haute direction, dont notre équipe de haute direction, sous la supervision de notre conseil d'administration.

Assurance - Nous avons obtenu une assurance limitée de la part d'un tiers indépendant pour certains indicateurs relatifs à l'environnement en 2024, qui sont identifiés par le symbole ^ tout au long du document. Lisez le rapport d'assurance limitée du tiers indépendant sur notre page Web ESG. Nous avons également collaboré avec un cabinet d'assurance indépendant dans le but d'élaborer un document intitulé « Roadmap to Reasonable Assurance » (Feuille de route d'assurance raisonnable) visant à faire évoluer les rapports sur les émissions de GHG de l'entreprise vers des niveaux d'assurance raisonnable, en décrivant nos capacités actuelles, les principales occasions et la voie à suivre.

POUR EN SAVOIR PLUS :

+ Roadmap to Reasonable Assurance on GHG Emissions [feuille de route d'assurance raisonnable sur les émissions de GHG] (en anglais)

Renseignements prévisionnels - Ce rapport contient des renseignements prévisionnels ou des énoncés prévisionnels. Pour plus de détails, lisez l'énoncé sur les renseignements prévisionnels. Les données financières dans ce rapport sont exprimées en dollars canadiens, à moins d'indication contraire. Pour plus de détails sur notre performance financière, consultez notre rapport annuel de 2024. Les notes en bas de page proposent des définitions et des méthodes, le cas échéant, et lorsque cela est approprié.

TC ÉNERGIE ACCUEILLE VOLONTIERS TOUS LES COMMENTAIRES SUR CE RAPPORT.

Veuillez envoyer vos questions ou commentaires à communications@tcenergy.com.

Publications et liens connexes

Les rapports et divulgations de TC Énergie témoignent de notre adhésion indéfectible à la transparence.

+ Notice annuelle 2024
+ Rapport annuel 2024
+ Circulaire de sollicitation de procurations par la direction – 2025
+ Plan d'action pour la réconciliation et Mise à jour du plan d'action pour la réconciliation – 2022
+ Report on Reliability of Methane Emissions Disclosure [rapport sur la fiabilité des divulgations sur les émissions de méthane] (en anglais)
+ Report on Climate-related Lobbyisme [rapport sur le lobbyisme climatique] (en anglais)
+ Annual CDP Corporate Questionnaire response [réponses au questionnaire annuel d'entreprise du CDP] (en anglais)
+ 2024 Forced Labour and Child Labour Report [rapport sur le travail forcé et le travail des enfants de 2023] (en anglais)
+ Page Web ESG

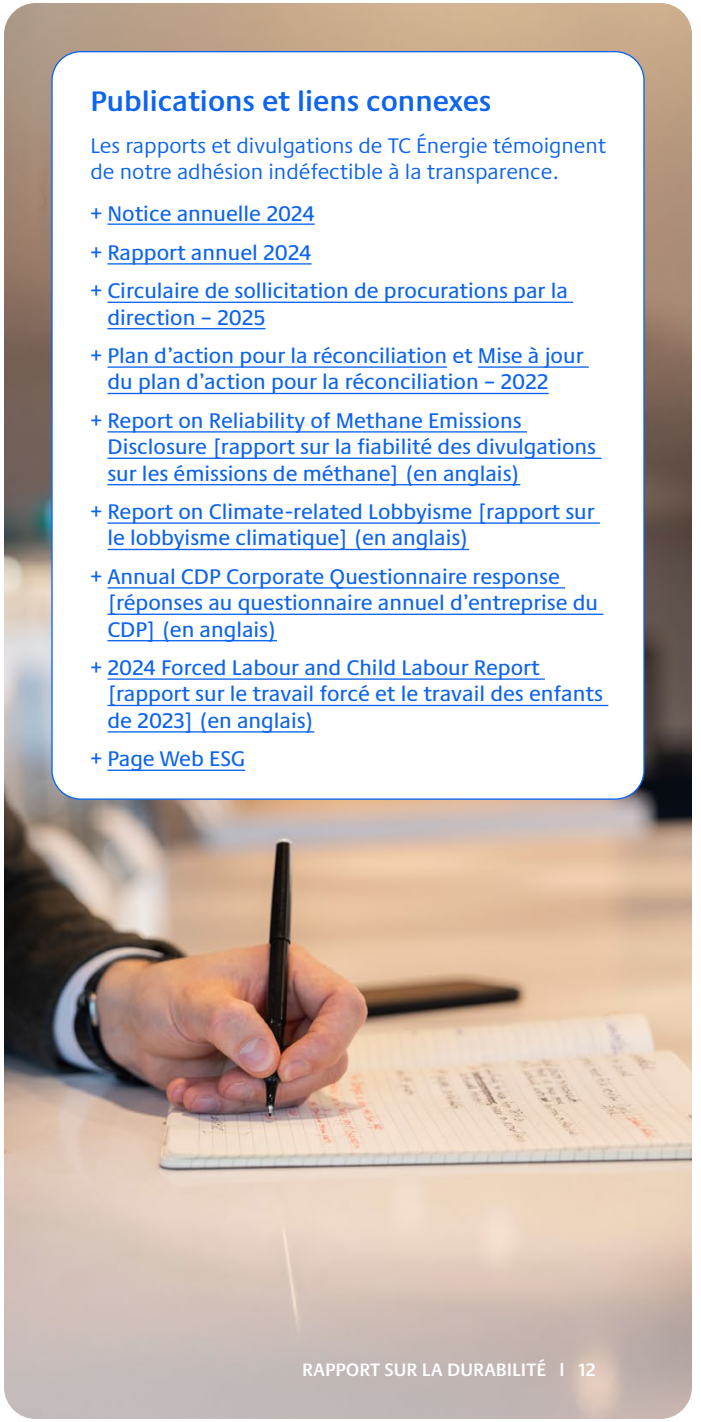

STRATÉGIE

Notre approche au développement durable fait partie intégrante de nos priorités stratégiques. Une forte gouvernance, une culture de la responsabilité personnelle et de l'apprentissage actif pour l'amélioration continue nous permettent de nous adapter, d'évoluer et de créer de la valeur pour nos ayants droit et parties prenantes.

DANS CETTE SECTION

14 Notre stratégie de développement durable
15 Notre rendement en matière de développement durable

NOTRE STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Sujets liés au développement durable

Pour mieux nous conformer aux priorités en constante évolution des titulaires de droits et des parties prenantes, nous continuons à actualiser et à peaufiner notre stratégie de développement durable. Cet effort peut comporter la présentation ou l'amélioration de définitions, d'indicateurs, d'objectifs, d'engagements en matière de durabilité, de politiques et d'initiatives. Ces mises à jour sont dictées par les priorités locales et s'appuient sur l'évaluation du rendement actuel et de tendances émergentes pour chaque sujet. Nous avons pour objectif de réaliser une évaluation complète de l'importance relative[1] de la durabilité une fois aux deux ou trois ans, que complètent des mises à jour internes annuelles. Cette initiative nous permet d'améliorer notre approche et de recenser les sujets liés au développement durable qui comptent le plus[2] pour nos ayants droit, nos parties prenantes et notre entreprise.

En 2024, avec l'aide d'un tiers indépendant, nous avons mené une double évaluation de l'importance relative, qui a permis d'évaluer les répercussions, les risques et les occasions (IRO) potentiels concernant les sujets pertinents en matière de développement durable. Cette approche a permis d'analyser comment ces sujets pourraient éventuellement avoir des répercussions à la fois sur notre rendement financier et sur notre incidence plus large sur les personnes et l'environnement.

Notre évaluation de l'importance relative a permis d'analyser les effets potentiels par rapport à des critères tels que l'échelle, la portée, l'ampleur et la probabilité. Nous avons également évalué les risques et occasions potentiels pour déterminer leur incidence financière[3] éventuelle sur TC Énergie, en nous inspirant des seuils financiers définis par notre système interne de gestion des risques d'entreprise.

Bien que tous les sujets répertoriés dans le cadre de ce processus soient importants, ceux qui ont été jugés comme ayant une importance relative ou stratégiquement pertinente sont abordés dans le présent rapport sur la durabilité.

NOS ENGAGEMENTS EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE CONSTITUENT LA PIERRE ANGULAIRE DE NOTRE STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE.



Engagements en matière de développement durable

Les huit engagements de TC Énergie dans le domaine du développement durable, engagements fondés sur nos sujets importants en la matière, constituent la pierre angulaire de notre stratégie de développement durable.

Nous révisons et actualisons régulièrement nos engagements en ce qui concerne le développement durable sur la base d'évaluations de l'importance relative, des commentaires de nos ayants droit et parties prenantes, de facteurs externes et d'autres considérations clés.

Pour assumer la responsabilité à cet égard, nous intégrons le rendement en matière de développement durable à notre carte de pointage de l'entreprise et à la rémunération des cadres supérieurs. Reportez-vous à la page 71 pour en savoir plus sur la rémunération liée au développement durable.

Les pages suivantes fournissent des indications sur nos engagements, sur les objectifs associés et sur les progrès réalisés en 2024 pour les atteindre.

[1] Les références et l'utilisation des termes « importance relative », « important » et autres termes similaires dans le présent document sont dans le contexte de sujets économiques, environnementaux, sociaux et de gouvernance. Pour les sujets liés aux facteurs ESG, l'importance relative est fondée sur les définitions des cadres, des normes et des directives en matière de durabilité auxquels il est fait référence, et ne correspond pas au concept d'importance relative en vertu des lois canadiennes et américaines sur les valeurs mobilières.
[2] Les évaluations de l'importance relative en matière de durabilité correspondent à un instantané des sujets d'importance actuels.
[3] Une évaluation supplémentaire s'avère nécessaire pour déterminer leur importance relative financière conformément aux directives énoncées par l'ISSB.

NOTRE RENDEMENT EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Nous respectons nos engagements en développement durable en établissant des cibles à surveiller pour mesurer nos résultats.

	ENGAGEMENT	CIBLE	RÉSULTATS 2024	PAGE
ENVIRONNEMENT	**Rendre la transition énergétique possible** Contribuer aux efforts mondiaux de lutte contre les changements climatiques et gérer judicieusement les risques et les occasions que présente le passage à une économie plus sobre en carbone.	Réduire de 40 à 55 % l'intensité des émissions de méthane par rapport au niveau de référence de 2019, d'ici 2035[4].	**Nouvelle**	**30**
		Se positionner pour réduire à zéro les émissions provenant de nos activités sur une base nette[5].	**En cours**	**30**
	Laisser l'environnement tel que nous l'avons trouvé Sauvegarder les habitats et la biodiversité, et réduire au minimum les conséquences de notre utilisation des terres, notamment par la restauration de l'environnement dans le même état, ou en meilleur état, que celui où nous l'avons trouvé.	Restaurer ou compenser tous les terrains ayant subi des perturbations à la suite de la construction et de l'exploitation de nos actifs nord-américains[6].	**98 %**	**41**
		Investir 10 millions de dollars d'ici la fin de 2025 dans des activités qui restaurent la biodiversité et réduisent les effets des changements climatiques.	**8,7 M$**	**43**
	S'engager à exercer des activités sûres, fiables et durables Gérer systématiquement le risque pour continuer d'améliorer l'intégrité et la sécurité de nos actifs et de nos activités.	Aucun (zéro) incident annuel important lié à la sécurité des processus[7]	**0**	**38**
SOCIÉTÉ	**Amélioration continue de la sécurité** Ne jamais cesser d'améliorer nos systèmes pour protéger notre effectif, et de démontrer que la sécurité est notre priorité absolue.	Taux combiné (employés et entrepreneurs) de blessures graves ou mortelles attribuables à des sources de haute énergie[8] : ne pas dépasser 25 par 100 millions d'heures en 2024[9]	**11,6**	**46**
		Taux combiné (employés et entrepreneurs) de blessures graves ou mortelles attribuables à des sources de haute énergie[8] : ne pas dépasser 11 par 100 millions d'heures en 2025[9]	**Nouvelle**	**46**

[4] Notre objectif concerne les émissions de méthane de portée 1 associées à nos actifs de transport et de stockage de gaz naturel, exprimées en tonnes de CH_4 par milliard de pi³. Aux fins de planification, l'état de progression d'une cible est mesuré dans le cadre de la limite de divulgation de contrôle opérationnel par rapport à l'intensité de référence de 10,07 tonnes de CH_4/milliard de pi³ établie en 2019, qui a été recalculée pour tenir compte des changements structurels et méthodologiques constatés pour les périodes de déclaration de 2020 à 2023. Vous trouverez de plus amples renseignements sur les changements structurels et méthodologiques dans la section Annexe : Données de performance.

[5] Nos cibles portent sur les émissions de GHG de portée 1 et de portée 2 quantifiées en vertu de notre limite opérationnelle.

[6] Les activités de remise en état s'inscrivent dans des efforts pluriannuels assortis de cibles en fin de travaux plutôt que de cibles annuelles. Vous trouverez de plus amples renseignements dans la section Annexe : Données de performance.

[7] Selon la définition de TC Énergie, les incidents importants liés à la sécurité des processus sont des déversements imprévus ou incontrôlés de matières dangereuses qui entraînent des conséquences majeures. Ils constituent un sous-ensemble des incidents liés à la sécurité des processus de niveau 1. Au moment d'évaluer la gravité de l'incident, nous prenons en compte les conséquences liées à l'environnement, à la réputation, aux règlements et à l'aspect financier pour notre entreprise. Les conséquences sur la santé et la sécurité sont exclues afin d'éviter un double emploi avec le taux de blessures graves ou mortelles attribuables à des sources de haute énergie (HSIF). Bien que les incidents importants liés à la sécurité des processus puissent avoir un impact environnemental, ce ne sont pas tous les incidents de ce genre qui en ont. Il ne s'agit que d'un facteur dont on tient compte au moment de classer un incident comme étant « important ».

[8] Une « haute énergie » se définit comme un élément de travail qui sous-tend plus de 500 pi-lb d'énergie physique. Une « blessure grave » se définit comme un incident mettant la vie en danger ou bouleversant la vie.

[9] Cible fondée sur le taux annuel de blessures graves et de décès attribuables à des sources de haute énergie par 100 millions d'heures, en date du 31 décembre, adapté de la méthodologie de calcul des taux de blessures graves et de décès de la Construction Safety Research Alliance (CSRA). À l'interne, nous utilisons un taux mobile sur 12 mois pour repérer les changements touchant le rythme ou la direction des tendances.

	ENGAGEMENT	CIBLE	RÉSULTATS 2024	PAGE
SOCIÉTÉ	**Promouvoir un milieu de travail stimulant**[10] Mettre en œuvre, dans le milieu de travail, des stratégies en matière de ressources humaines et de culture, qui tiennent compte de nos valeurs et mettent l'accent sur le bien-être, l'inclusion, l'appartenance et la collaboration respectueuse.	Un conseil d'administration composé de 30 % de femmes.	40 %[11]	71
		Au moins un membre du conseil d'administration d'origine raciale et/ou ethnique diverse[12]	20 %[11]	71
		Augmenter la représentation globale des femmes[13] au sein de notre effectif de 2 pour cent par an entre 2024 et 2026	-1 %	52
		17 % des postes de direction au sein de notre effectif au Canada et aux États-Unis sont occupés par des membres de minorités visibles	17 %	52
		D'ici la fin de 2025, élaborer un cadre permettant d'évaluer la proposition de valeur aux employés (PVE)[14] de TC Énergie, qui évalue l'efficacité de nos stratégies actuelles en matière de ressources humaines et de culture pour attirer et retenir les talents, ainsi que leur adéquation avec l'objectif, la mission, la vision et les valeurs de l'entreprise.	Nouvelle	53
		D'ici la fin de 2026, établir une base de référence et des indicateurs de rendement clés (KPI) pour suivre l'efficacité de notre plan de bien-être des employés actualisé et complet, et définir des objectifs pour mesurer l'implication des employés[15].	Nouvelle	56
	Favoriser les relations mutuellement avantageuses Promouvoir le bien-être dans nos collectivités et maintenir des relations externes mutuellement avantageuses.	Favoriser une participation de 60 % des employés à notre programme à impact social.	73 %	61
		Maintenir au moins 65 % de participation des employés et 100 % de participation de l'équipe de haute direction (ELT) à notre programme à impact social chaque année jusqu'en 2026.	Nouvelle	61
		Augmenter à 30 millions de dollars (annuellement) les investissements à impact social d'ici la fin de 2025.	30 M$	58
	Resserrer des relations durables et mutuellement avantageuses avec les groupes autochtones. Être le partenaire de choix des groupes autochtones.	Définir et appuyer les initiatives de réconciliation menées par les collectivités dans le cadre de partenariats avec des groupes autochtones.	En cours	68
		Rendre opérationnel un groupe consultatif pilote autochtone de gens d'affaires pour faire part de commentaires sur les pratiques exemplaires et les obstacles relatifs au travail avec TC Énergie à nos unités commerciales, à notre service Chaîne d'approvisionnement et à notre groupe Relations avec les Autochtones, d'ici la fin du quatrième trimestre 2024.	Atteinte	66

[10] Les anciens engagements en matière de développement durable – *Porter l'intérêt sur la santé mentale* et *Favoriser l'inclusion et la diversité* - ont été regroupés sous un seul engagement : *Promouvoir un milieu de travail stimulant*. Ce changement est le reflet d'une évolution délibérée, qui consiste à passer de cibles de diversité à une vue d'ensemble des programmes et initiatives de RH qui favorisent le bien-être général des employés, et à s'aligner sur notre objectif, notre mission, notre vision et nos valeurs actualisés.

[11] Consultez notre Politique de diversité du conseil et la Circulaire de sollicitation de procurations par la direction – 2025 pour en savoir plus sur le sujet, y compris sur la composition du conseil d'administration à l'issue de notre assemblée annuelle de 2025.

[12] Par diversité raciale ou ethnique, on entend les peuples autochtones (Autochtones, Inuits et Métis) et membres des minorités visibles (autres que les personnes des peuples autochtones et qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche).

[13] Comprend des femmes et des personnes s'identifiant comme telles à tous les niveaux, dans tous les établissements (Canada, États-Unis et Mexique), à la fois dans les établissements d'entreprise et sur le terrain. Calculé en tant que part de femmes dans l'effectif total.

[14] La proposition de valeur aux employés (PVE) est ce qui différencie TC Énergie en tant qu'employeur de choix. Cette proposition donne aux employés des renseignements sur les raisons pour lesquelles ils devraient rejoindre TC Énergie et y rester, et elle aborde des points tels que la mission et les valeurs de l'entreprise, la rémunération globale, le développement de carrière, le bien-être et l'environnement de travail.

[15] L'engagement des employés fait référence au niveau de participation aux programmes de bien-être et à l'utilisation des offres en matière de santé et de bien-être mises à la disposition des employés de TC Énergie.

	ENGAGEMENT	CIBLE	RÉSULTATS 2024	PAGE
GOUVERNANCE	**Intégrer la durabilité et y contribuer davantage** Faire progresser le développement durable et l'innovation dans l'ensemble de l'entreprise et de la chaîne de valeur, y compris la planification stratégique et la prise de décisions.	Augmentation du pourcentage des dépenses d'approvisionnement modifiables auprès de fournisseurs diversifiés[16] de 5 % sur 12 mois au Canada et aux États-Unis, jusqu'en 2027	-37 %	80
		Obtenir des occasions de revenus et d'optimisation du capital et de l'exploitation de 10 à 15 millions de dollars en améliorant continuellement nos processus et nos systèmes en 2024.	11 M$	77
		80 millions de dollars par année de création de valeur en recherche et développement (R et D) en ingénierie[17]	26 M$	77
		Créer une valeur cumulative[17] de 150 à 200 millions de dollars entre 2025 et 2027	Nouvelle	77
		Intégrer des inducteurs de valeur et des mesures de développement durable dans notre cadre de planification intégrée d'investissements dans les actifs (IAIP)[18], et définir les contributions au portefeuille, d'ici la fin de 2024.	Atteinte	78
		Intégrer la réduction des émissions dans le cadre IAIP[18], en conciliant excellence opérationnelle et gérance de l'environnement, dans l'optique d'une mise en œuvre d'ici 2027.	Nouvelle	78
		Optimiser le pourcentage des dépenses consacrées aux projets d'entretien qui intègrent des mesures de valeur de développement durable fondées sur les risques du cadre IAIP[18] d'ici 2028.	Nouvelle	78
		Adopter des critères de mesure d'impact social volontaires et établir une base de référence de mesures et de cibles en 2024.	Partiellement atteinte	76
		Lancer des mesures et des cibles d'évaluation de l'impact social en 2025.	En cours	76

[16] Les dépenses d'approvisionnement modifiables sont définies comme des dépenses d'achat liées à un bon de commande et des dépenses liées à un ordre de livraison des fournisseurs de niveau 1.
[17] La « création de valeur » comprend la valeur de réalisation dans le cadre d'initiatives de R et D en ingénierie qui sont mises en œuvre dans les programmes de TC Énergie. La R et D en ingénierie permet de garantir la précision, la fiabilité et l'efficacité des outils et des processus de prise de décisions, pour des décisions plus éclairées et judicieuses sur le plan de la sécurité et de l'économie favorisant la durabilité.
[18] Le cadre IAIP est le cadre de la planification intégrée d'investissements dans les actifs à l'échelle de l'entreprise, dont tire parti la planification des programmes pour les actifs existants.



ENVIRONNEMENT

Nous sommes résolus à protéger l'environnement et à respecter les habitats diversifiés où nous travaillons. Qu'il s'agisse d'élargir notre empreinte ou de maintenir nos actifs actuels, notre approche à la terre et à ses écosystèmes est fondée sur nos valeurs fondamentales. Nous travaillons en étroite collaboration avec des ayants droit et des parties prenantes pour réduire au minimum les perturbations et préserver et maintenir l'environnement pour les collectivités et la faune sauvage.

DANS CETTE SECTION

19 Stratégie en matière de changement climatique et transition énergétique
21 Émissions de gaz à effet de serre
25 (En vedette) Méthane - stratégie, avancement et plans
32 Infrastructures et investissements liés à l'énergie sobre en carbone
34 Promotion d'une décarbonisation à plus grande échelle
35 Gestion opérationnelle
39 Gestion environnementale
44 (En vedette) Le point sur le pipeline Southeast Gateway

ODD pertinents

STRATÉGIE EN MATIÈRE DE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

TC Énergie contribue aux efforts mondiaux de lutte contre les changements climatiques et gère les risques et les occasions que présente une économie plus sobre en carbone.

Cet engagement fait partie intégrante de la mission de TC Énergie, laquelle consiste à transporter, produire et stocker de manière sûre et efficace l'énergie essentielle dont dépendent l'Amérique du Nord et le monde entier; nous l'honorons grâce à la promotion à grande échelle des efforts de décarbonisation en Amérique du Nord et dans le monde, à nos investissements dans des solutions énergétiques sobres en carbone et à nos initiatives visant à réduire les émissions liées à nos activités. Notre stratégie en matière de climat met en œuvre une approche holistique axée sur des mesures d'atténuation et d'adaptation, qui traite systématiquement les risques et les occasions propres à chaque aspect. Cette stratégie nous permet d'apporter une contribution marquante aux efforts mondiaux de réduction des émissions tout en préservant la sécurité énergétique, l'accessibilité financière et la fiabilité, et en offrant une croissance constante et à faible risque pour nos actionnaires.

Nos activités de base – le gaz naturel et la production d'électricité – nous placent à la croisée des molécules de gaz et des électrons, ce qui nous permet de fournir un approvisionnement en énergie fiable, de contribuer à la stabilité du réseau et de répondre à la fois aux signaux d'expansion et de transition énergétique, ouvrant ainsi la voie à des possibilités significatives à l'échelle nationale et mondiale.

POUR EN SAVOIR PLUS :

+ Energy Unbound: Our vision for North American energy [énergie illimitée : notre vision de l'énergie en Amérique du Nord] (en anglais)
+ Climate-related risks and opportunities [risques liés aux changements climatiques et occasions] (en anglais)

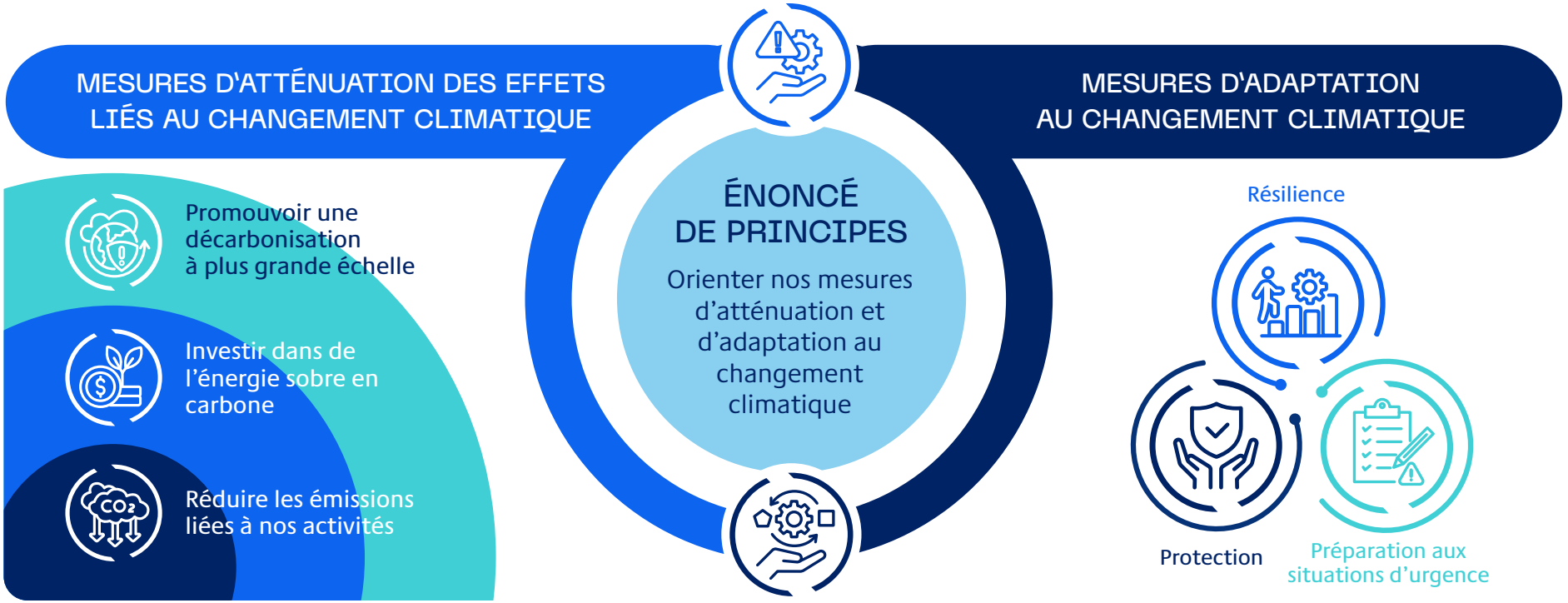

Énoncé de principes

Notre stratégie en matière de climat repose sur un ensemble de principes qui représentent nos valeurs fondamentales. Ces principes constituent le fondement de notre stratégie en matière de climat et de notre approche aux initiatives d'atténuation et d'adaptation, lesquelles sont mises au point dans le but d'offrir une croissance solide, à faible risque et avec des résultats reproductibles dans un contexte climatique en mutation. Il nous faudra probablement adapter et rajuster nos plans spécifiques à mesure qu'évoluera le contexte externe, mais ces principes resteront constants et continueront de servir de cadre directeur.



1. **ÉQUILIBRÉ DES MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES**
   Les mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques sont nécessaires et doivent impérativement être en équilibre avec la sécurité énergétique, la fiabilité, l'accessibilité financière et la croissance économique.
2. **POLITIQUES CLIMATIQUES PROPICES AUX INVESTISSEMENTS**
   Le capital utilisé pour la décarbonisation nécessite des cadres réglementaires qui garantissent certitude et stabilité et qui sont complétés par des politiques souples axées sur les résultats.
3. **RÉSULTATS AXÉS SUR LE MARCHÉ, EFFICACES SUR LE PLAN ÉCONOMIQUE**
   Les solutions axées sur le marché peuvent considérablement améliorer l'efficacité économique des initiatives de décarbonisation à plus grande échelle et permettre d'obtenir des résultats témoignant d'une utilisation efficiente du capital.
4. **VALEUR POUR LES CLIENTS ET LES ACTIONNAIRES**
   Les investissements réalisés dans le domaine de la lutte contre les changements climatiques sont axés sur des solutions avisées et créatrices de valeur qui permettent de réduire les émissions et d'offrir une croissance reproductible à faible risque.
5. **RÉSILIENCE STRATÉGIQUE ET ADAPTATION**
   Une stratégie agile permet à la fois d'assurer la résilience de l'entreprise et l'adaptation aux conséquences climatiques, facteurs indispensables au développement durable et à la sécurité à long terme.

ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

Nos activités génèrent des émissions directes de GHG de portée 1, principalement en raison de l'utilisation de compresseurs à combustion qui nous permettent de transporter le gaz naturel de manière sûre, sécurisée et fiable dans tout notre réseau. Les émissions indirectes de portée 2 de TC Énergie qui proviennent de l'énergie achetée ou importée, y compris l'électricité, la vapeur et la chaleur, sont principalement liées à la production d'électricité et de chaleur dans le cadre de nos activités. Une analyse indépendante menée en 2023 et consacrée à nos émissions indirectes de portée 3 nous a permis de recenser dix catégories pertinentes pour nos activités commerciales de base. Bien qu'elles soient liées à des biens et des services que nous ne détenons pas ou ne contrôlons pas, ces émissions font partie de notre chaîne de valeur. Actuellement, nous déclarons cinq des dix catégories. Une vue d'ensemble de notre profil d'émissions de GHG pour 2024 figure à la page 22.

Nous continuons d'investir dans la modernisation des infrastructures et des processus susceptibles de réduire l'intensité des émissions de GHG découlant de nos activités. De plus, nous collaborons avec nos fournisseurs, nos clients et nos pairs du secteur pour déterminer s'il est possible d'améliorer la qualité des données sur les GHG et de réduire les émissions globales.

Nous reconnaissons qu'il est essentiel de disposer de données précises et vérifiables sur les émissions pour être le chef de file réputé de l'infrastructure énergétique nord-américaine, et nous nous engageons à améliorer constamment la quantification des émissions et la précision des déclarations, conditions qui constituent la pierre angulaire de notre stratégie climatique. Notre Roadmap to Reasonable Assurance on GHG Emissions [feuille de route d'assurance raisonnable sur les émissions de GHG] (en anglais) fait état des progrès que nous avons réalisés à ce jour en ce qui concerne la maturité de nos données sur les GHG et les améliorations particulières nécessaires pour obtenir un avis d'assurance raisonnable sans réserve de la part d'un tiers concernant ces données.

POINTS FORTS SUR LE PLAN TECHNIQUE

COMPTABILISATION DES ÉMISSIONS DE GHG

Les normes et les méthodologies internes de TC Énergie concernant la quantification et la déclaration annuelles des émissions de GHG de portée 1 et de portée 2 et de certaines émissions de GHG de portée 3 sont conformes à la norme de comptabilisation et de déclaration des entreprises du Protocole des GHG ainsi qu'aux documents d'orientation connexes.

Les émissions de GHG de portée 1 comprennent les émissions découlant de la combustion, les émissions fugitives, les émissions de ventilation et les émissions liées au brûlage à la torche ou à l'incinération. Ces émissions sont calculées en utilisant des méthodes de quantification conformes aux exigences de déclaration réglementaire en vigueur dans les territoires où nous menons nos activités, ou en appliquant des méthodes de quantification d'entreprise normalisées inspirées de méthodes réglementaires acceptables. Les calculs s'appuient sur la consommation de combustible mesurée, la qualité du gaz naturel, l'activité opérationnelle, les données relatives aux fuites et à la mise à l'air libre, ou sur des facteurs d'émission par défaut et des estimations techniques lorsqu'aucune mesure directe n'est disponible.

Les émissions de portée 2 sont calculées à l'aide de la méthode fondée sur l'emplacement et de méthodes normalisées de déclaration d'entreprise. Les émissions indirectes provenant des actifs d'exploitation, y compris des actifs exploités par des tiers, sont quantifiées à l'aide des données de consommation d'énergie facturées ou mesurées et des facteurs d'émission publiés par les organismes de réglementation compétents de chaque région dans laquelle nos actifs sont situés.

Les émissions de portée 3 pour les catégories 3, 5, 6, 7 et 8 sont calculées au moyen de méthodes d'entreprise normalisées identiques à celles utilisées pour les émissions de portée 2. Les émissions sont déterminées en multipliant les données d'activité mesurées, facturées ou relevées par les facteurs d'émission régionaux fournis par des organismes de réglementation tels que la United States Environmental Protection Agency (EPA) [Agence pour la protection de l'environnement des États-Unis] et Environnement et Changement climatique Canada (ECCC).



PROFIL DES ÉMISSIONS DE GHG DE TC ÉNERGIE

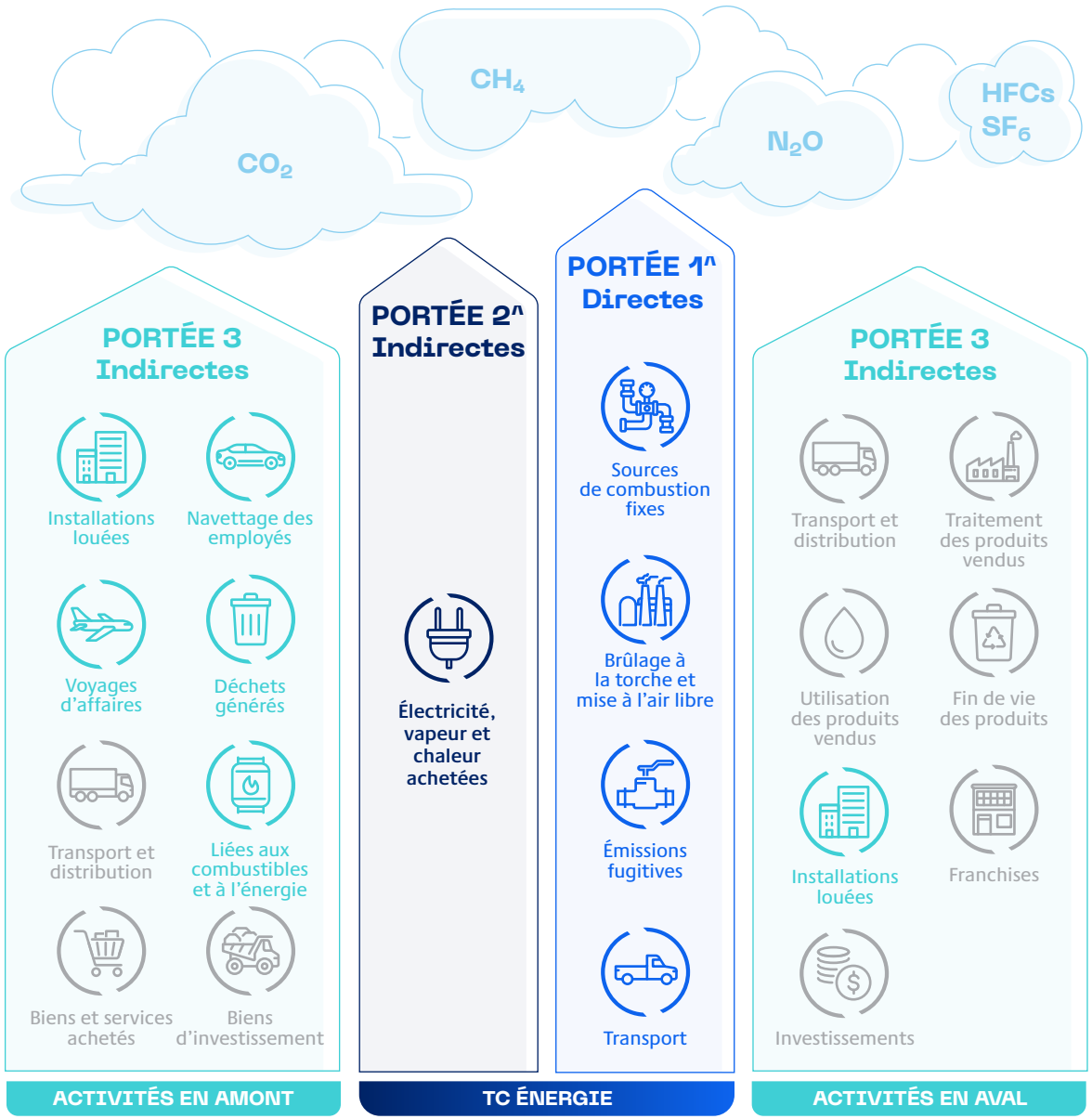

non déclarées

PORTÉE 1[19]

milliers de tonnes d'équivalent CO_2

22 351^

PORTÉE 2[19]

milliers de tonnes d'équivalent CO_2

426^

PORTÉE 3[19]

milliers de tonnes d'équivalent CO_2

4 178

Nous déclarons nos émissions de GHG de portée 1 et de portée 2 en utilisant à la fois une méthode d'action participative et une méthode de contrôle opérationnel, tandis que les émissions de GHG de portée 3 sont déclarées d'après une méthode de contrôle opérationnel. La limite de divulgation de la méthode d'action participative reflète le mieux les émissions de GHG de l'entreprise en fonction du pourcentage de propriété parmi nos actifs exploités et non exploités, et s'apparente étroitement à nos résultats financiers. Les données de la méthode de contrôle opérationnel représentent les émissions de GHG des actifs que nous exploitons et, par conséquent, varient en fonction des pratiques d'exploitation de TC Énergie. Pour obtenir la répartition des émissions de GHG déclarées, consultez les Données de performance.

Pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2024, TC Énergie a obtenu une assurance limitée de la part d'un tiers indépendant concernant les émissions de GHG de portée 1, les émissions de GHG de portée 2 et l'intensité des émissions de GHG de l'entreprise (portées 1 et 2) relevant de la limite de contrôle opérationnel.

[19] Vous trouverez plus de détails sur ces indicateurs à l'annexe : Données de performance.

Mesures d'atténuation du changement climatique

Chaque tonne d'équivalent en dioxyde de carbone évitée, réduite ou éliminée de l'atmosphère contribue à relever le défi immense et complexe du changement climatique. Les efforts d'atténuation déployés par TC Énergie pour réduire les émissions de carbone s'articulent autour de trois axes distincts :

ENCOURAGER UNE DÉCARBONISATION À PLUS GRANDE ÉCHELLE

NOTRE IMPACT SUR LE SYSTÈME ÉNERGÉTIQUE DANS SON ENSEMBLE

- Utiliser les infrastructures de transport de gaz naturel pour soutenir la croissance des énergies plus sobres en carbone (p. ex., soutenir les énergies renouvelables, répondre à la demande croissante en énergie au moyen de combustibles à faibles émissions)
- Favoriser le remplacement des combustibles à forte émission, comme le charbon, le diesel et le mazout, en tirant parti des produits de base que nous transportons pour appuyer la conversion du charbon au gaz dans l'ensemble de notre réseau d'exploitation et l'adoption du gaz naturel liquéfié à l'échelle mondiale

INVESTIR DANS DE L'ÉNERGIE SOBRE EN CARBONE

UNE DÉCARBONISATION AMÉLIORÉE GRÂCE À NOS INVESTISSEMENTS

- Tirer parti de notre unité Solutions électriques et énergétiques pour développer le secteur nucléaire et investir dans des solutions énergétiques sûres, fiables et à faibles émissions, dans le respect des tendances mondiales en matière d'électrification
- Accélérer le développement et l'adoption de solutions innovantes sobres en carbone au moyen d'un portefeuille stratégique de capital-risque
- Faire évoluer des solutions énergétiques comme les stations de transfert d'énergie par pompage et les infrastructures de carbone (p. ex. Alberta Carbon Grid [le réseau de pipelines de carbone de l'Alberta]) pour réduire l'intensité des émissions du système énergétique dans son ensemble
- Compléter les réductions d'émissions de GHG en dehors de notre empreinte opérationnelle par des compensations des émissions de carbone durables et vérifiées

RÉDUIRE LES ÉMISSIONS LIÉES À L'EXPLOITATION

SOLUTIONS PERMETTANT DE RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE PORTÉE 1 ET DE PORTÉE 2

- Mettre en œuvre une cible axée sur le méthane : réduire l'intensité des émissions du méthane de 40 à 55 % par rapport à notre niveau de référence de 2019 d'ici 2035
- Donner la priorité à des mesures pragmatiques à court terme, comme la gestion de la mise à l'air libre, afin de réduire les émissions de GHG tout en assurant l'équilibre entre fiabilité énergétique et solidité des performances financières
- Mettre l'accent sur les réductions d'émissions économiques qui optimisent la proposition de valeur de nos actifs et répondent aux besoins des clients (par exemple, les efforts de modernisation qui améliorent l'efficacité et la fiabilité des systèmes)

Réduction des émissions de GHG liées à l'exploitation – Portée 1

Les sources d'émissions de GHG de portée 1 de TC Énergie englobent la combustion, la ventilation, le brûlage à la torche et les émissions fugitives provenant des pipelines et des installations connexes, ainsi que le transport. Nos efforts visant à réduire les émissions de portée 1 consistent notamment à apporter une attention particulière à la réduction des émissions de méthane. Découvrez nos mesures d'atténuation des émissions de méthane en consultant les pages 25 à 28.

POINTS FORTS SUR LE PLAN TECHNIQUE

ASPECTS RELATIFS À L'ÉLECTRIFICATION DES COMPRESSEURS

Lorsque nous prenons des décisions d'investissement portant sur les unités de compression, nous évaluons différentes options telles que les entraînements électriques, les unités à entraînement au gaz ou hybride, en fonction de leur fiabilité, de leur coût et de leur utilité à long terme.

Les facteurs sur lesquels nous nous appuyons pour procéder à un remplacement par un entraînement hybride ou par un entraînement électrique comprennent la stabilité du réseau, la proximité des sources d'alimentation, les tarifs d'électricité et les infrastructures existantes. Chaque décision est adaptée aux besoins opérationnels particuliers de l'unité et tient compte de considérations externes telles que les réglementations et les politiques, y compris celles liées à la tarification du carbone, aux ententes avec les clients et aux cadres commerciaux pour le recouvrement des coûts.

RÉDUCTION DES ÉMISSIONS PROVENANT DE LA COMBUSTION

La combustion constitue la principale source des émissions de GHG de portée 1 de TC Énergie. En 2024, nous avons intensifié nos efforts de réduction des émissions de GHG en équipant certaines unités de compression d'entraînements hybrides ou électriques de manière à les moderniser et en intégrant des sources d'énergie renouvelables.

Parmi les initiatives entreprises figuraient les suivantes :

- Modernisation des unités de compression des réseaux de pipelines Columbia Gas et ANR en les dotant d'une puissance d'entraînement hybride; certaines unités sont déjà en fonctionnement et un déploiement supplémentaire est prévu d'ici fin de 2025.
- Mise à l'essai de générateurs thermoélectriques solaires (STEG) à la station de comptage d'Iosegun dans le but d'exploiter l'énergie solaire thermique et de la convertir en électricité.

La technologie d'entraînement hybride consiste à associer des moteurs à gaz naturel à un moteur électrique pour alimenter des stations de compression. Dans des conditions normales, le moteur électrique fonctionne sans générer d'émission directe. En conditions d'urgence, comme dans le cas d'une panne de courant, le système bascule automatiquement vers le moteur à gaz naturel, ce qui élimine les temps d'arrêt ou les pannes inutiles. Cette approche permet de préserver la fiabilité du système tout en donnant la priorité à la réduction des émissions lorsque cela est possible.

Dimensionner les turbines de manière appropriée – Notre station de compression de Mount Olive, qui est aménagée sur notre réseau de pipelines Columbia Gas, a toujours été l'un de nos sites les plus polluants aux États-Unis. En 2023, nous avons procédé à un examen du fonctionnement du système et avons confirmé que l'exploitation de l'installation avec deux des trois turbines installées n'avait pas d'incidence commerciale significative. Après 18 mois de mise en œuvre, les données ont montré que cette nouvelle approche opérationnelle avait permis d'obtenir des débits volumétriques similaires moyennant une consommation de carburant réduite d'environ 25 % et une réduction de plus de 30 000 tonnes d'émissions de GHG.

Tirer parti de la science des données – Nous avons établi un partenariat avec Nova Research dans le but d'élaborer un algorithme capable d'analyser rapidement des milliers de scénarios d'exploitation et de recenser ainsi les possibilités d'optimiser la capacité et de réduire la consommation de combustible, ainsi que les émissions de GHG associées, sur notre réseau NGTL. À la suite du succès des premiers projets pilotes, nous prévoyons d'étendre son utilisation en 2025.



VEDETTE

MÉTHANE – STRATÉGIE, AVANCEMENT ET PLANS

TC Énergie continue d'orienter ses efforts sur la réduction des émissions de méthane provenant de ses activités, après avoir déjà obtenu une réduction de plus de 585 000 tonnes d'équivalent CO_2 par rapport à son niveau de référence de 2019. Le méthane, principal ingrédient du gaz naturel, présente un potentiel de réchauffement climatique environ 28 fois supérieur à celui du dioxyde de carbone. Les émissions de méthane sont habituellement associées à la ventilation, à une combustion incomplète, aux émissions fugitives, aux fuites touchant les équipements, ainsi qu'aux conditions de perturbation ou d'urgence. Le méthane représente actuellement environ 19 % de nos émissions totales de GHG de portée 1 liées à nos activités.

En 2024, nous avons entrepris des efforts visant à harmoniser les processus de gestion des travaux de détection et réparation des fuites (LDAR) dans l'ensemble de nos activités au Canada et aux États-Unis, avec l'intention d'appliquer cette démarche à nos activités au Mexique en 2025. En harmonisant les pratiques exemplaires de nos différents territoires dans le cadre d'une approche LDAR unifiée, nous sommes en mesure d'appuyer les efforts de réduction des émissions de méthane partout où nous exerçons nos activités, tout en améliorant la fiabilité des données.

Nos activités de réduction des émissions de méthane s'articulent autour de quatre axes principaux :

- **Mesures et quantification** : améliorer la précision des données sur les émissions, lorsque cela est possible ou prudent de le faire, grâce à de nouvelles technologies et à des données opérationnelles améliorées;
- **Prévention** : éviter les émissions de ventilation et les émissions fugitives en appliquant des pratiques de travail actualisées ou en mettant en œuvre de nouvelles technologies;
- **Émissions et détection de fuites** : surveiller nos actifs afin de détecter les fuites ou les équipements défectueux;
- **Réparation** : arrêter les fuites et y remédier.

AFFINER LES MESURES DU MÉTHANE

TC Énergie améliore la qualité et la transparence des informations qu'elle divulgue sur ses émissions de méthane par différents moyens, y compris les technologies de pointe permettant de gérer les données sur les émissions de méthane, ce qui permet à TC Énergie de valider de manière plus fiable les émissions de méthane mesurées et calculées et de combler les lacunes touchant les données antérieures.

En 2024, nous avons mis en place la plateforme de numérisation de la mise à l'évent au Canada, une solution exclusive développée en interne et conçue pour quantifier les mises à l'évent de gaz naturel dans tout le Canada. En intégrant les données provenant de toutes les sources de ventilation connues dans plus de 2 400 installations, la plateforme améliorera la précision de la détection des activités de ventilation et du calcul des volumes des stations et des équipements. Nous réfléchissons à la manière dont nous pouvons appliquer cette solution à nos activités aux États-Unis et au Mexique.

Voici quelques-unes des technologies supplémentaires que nous avons mises en œuvre ou que nous mettons actuellement à l'essai :

- **Imagerie optique du gaz (OGI)** : caméras OGI pour détecter et mesurer les émissions fugitives
- **Détection de fuites par ultrasons** : outils qui s'appuient sur les signatures acoustiques pour détecter les fuites internes et les fuites dans l'atmosphère
- **Détection de fuites par surveillance aérienne** : drones et capteurs embarqués sur des avions pour repérer les émissions de méthane
- **Surveillance continue du méthane** : projet pilote portant sur plusieurs technologies de pointe en matière de détection du méthane dans notre station de compression de Turner Valley, en Alberta, le but étant d'évaluer l'efficacité de ces outils dans différents scénarios



Réévaluation de l'adhésion au programme Oil & Gas Methane Partnership (OGMP) 2.0

Au cours de l'année écoulée, TC Énergie a réévalué sa participation à l'OGMP 2.0 en procédant à une analyse complète des lacunes réglementaires et techniques.

Bien que nous soutenions les lignes directrices du programme OGMP, qui défendent l'exactitude et la transparence des données sur les émissions de méthane, nous avons décidé de ne pas adhérer à OGMP 2.0 pour le moment.

D'après notre analyse, le manque d'harmonisation réglementaire et l'incertitude constituent des défis de taille pour atteindre et maintenir une norme d'excellence OGMP 2.0 dans les trois zones géographiques où nous exerçons nos activités. Nous restons déterminés à gérer les émissions de méthane, comme en témoigne l'objectif que nous avons récemment annoncé en ce qui concerne l'intensité des émissions de méthane.

POUR EN SAVOIR PLUS :

+ OGMP 2.0 Reassessment Report [rapport d'évaluation de l'adhésion au programme OGMP 2.0] (en anglais)
+ Report on Reliability of Methane Emissions Disclosure [rapport de fiabilité des divulgations sur les émissions de méthane] (en anglais)

RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE VENTILATION

Les émissions de ventilation peuvent se produire pendant les activités normales et les travaux de maintenance, ou dans des conditions de perturbations ou d'urgence, et représentent environ 9 % de nos émissions de GHG de portée 1. Étant donné que le gaz naturel ventilé est principalement composé de méthane, la réduction ou la prévention de la ventilation du gaz naturel a une incidence considérable sur la réduction de nos émissions globales de GHG, le maintien de la conformité aux normes opérationnelles et la diminution des coûts de mise en conformité.

TC Énergie surveille activement le développement de technologies et de pratiques nouvelles visant à réduire ou à éliminer les émissions de ventilation. Notre approche en matière d'atténuation des émissions de ventilation comprend actuellement l'isolement des conduites, la compression de transfert, la récupération et la réinjection de gaz, la conversion ou la mise à niveau des dispositifs pneumatiques et la destruction du méthane, lorsque cela est possible sur le plan opérationnel.

Isolement des conduites : Dans certains cas, nous utilisons un équipement spécial pour créer un point d'isolement dans le pipeline, ce qui réduit efficacement la longueur de la conduite devant être dépressurisée par ventilation, en plus de permettre aux travailleurs d'y accéder en toute sécurité à des fins d'entretien. En 2024, TC Énergie a élargi l'emploi de l'outil d'inspection interne, ce qui a permis d'éviter près de 83 000 tonnes d'équivalent CO_2.

Compression de transfert par soutirage : Cette compression s'applique principalement aux grands pipelines et aux installations à haute pression, et le processus consiste à transférer du gaz d'une section de pipeline à une autre en laissant la section cible dépressurisée. Cette opération est généralement exécutée dans le but de garantir un accès sécurisé dans le cadre des raccordements d'élargissement, de l'entretien, de la mise hors service ou du colmatage de fuites. Même si les technologies actuelles nous permettent d'accéder à la majeure partie du gaz contenu dans le pipeline et de transférer ce dernier, une petite quantité de gaz résiduel doit toujours être évacuée ou incinérée pour des raisons de sécurité. En 2024, nous avons mis à l'essai une nouvelle technologie conçue pour récupérer et transférer une plus grande partie de ce gaz résiduel, ce qui permet de conserver davantage de produit et de réduire encore davantage les émissions comparativement aux pratiques conventionnelles.



Une nouvelle technologie pourrait éliminer le besoin de ventilation lors des purges sous pression

En 2024, nous avons mis à l'essai une nouvelle technologie de compression par soutirage visant à réduire au minimum ou à éliminer la ventilation lors des purges sous pression, processus consistant à évacuer le gaz naturel du pipeline pour permettre l'accès des travailleurs.

Solutions idéales pour les pipelines à basse pression et de petits diamètres ou comme moyen de transfert secondaire pour les conduites plus grandes, nos deux systèmes de récupération des émissions sont conçus pour réduire la pression dans les pipelines à près de zéro, éliminant ainsi pratiquement tout gaz naturel résiduel dans la section ciblée.

En 2024, ces systèmes ont permis d'éliminer environ 4 400 tonnes d'équivalent CO_2 grâce à leurs projets pilotes associés respectifs. Ces systèmes sont désormais intégrés à notre programme de réduction progressive, et nous élargissons nos capacités en incorporant de nouveaux outils à nos pratiques d'atténuation standard et en établissant des partenariats avec d'autres fournisseurs de services.

L'accès et le transfert du gaz naturel résiduel, généralement difficile à capter, représentent une avancée marquante en ce qui a trait à la réduction des émissions liées à la ventilation.



Récupération du gaz à des fins de réinjection ou de réutilisation : Les systèmes de réinjection à joint à gaz sec (DGS) capturent le méthane provenant des joints des compresseurs et réinjectent le gaz dans le réseau de gazoducs plutôt que de le rejeter dans l'atmosphère. Un projet pilote de systèmes DGS mené dans nos stations de compression de Vetchland et Goodfish, en Alberta, et dans notre station de compression de Spruce, au Manitoba, a permis d'éviter le rejet d'environ 1 500 tonnes d'équivalent CO_2 en 2024. En 2024 également, nous avons mis à l'épreuve l'utilisation d'un moteur Stirling de Qnergy dans notre station de comptage Saturn no 3, sur le pipeline NGTL, dans le but de convertir les émissions de méthane en énergie utile pour en faire une source d'alimentation temporaire. Cette approche innovante a permis de réduire considérablement les émissions de GHG et la pollution sonore par rapport aux générateurs électriques traditionnels fonctionnant au diesel.

Programme de dispositifs pneumatiques : Conformément aux réglementations canadiennes et américaines visant à réduire les émissions de ventilation provenant des dispositifs pneumatiques, nous remplaçons certains régulateurs pneumatiques à « haut débit de purge » ou à émissions relativement élevées, qui rejettent en continu du gaz naturel pendant leur fonctionnement courant, par des dispositifs à « faible débit de purge » ou « sans débit de purge ». Entre 2023 et 2024, nous avons remplacé avec succès, dans l'ensemble de nos actifs canadiens, 88 dispositifs pneumatiques à fortes émissions par des dispositifs de rechange à faibles émissions. Par ailleurs, toutes les nouvelles installations de compression construites aux États-Unis sont équipées de dispositifs à zéro débit de purge afin de réduire davantage les émissions provenant des dispositifs pneumatiques. Nous testons et expérimentons également de nouveaux dispositifs électriques et pneumatiques, ainsi que des dispositifs pneumatiques au gaz à faibles émissions de méthane associés à une technologie de destruction du méthane, le but étant de remplacer l'alimentation gaz-pneumatique dans les vannes de régulation de plus grande taille.

Destruction du méthane : Lorsque la technologie de compression ou de récupération par soutirage n'est pas exploitable pour le transfert ou la réutilisation du gaz naturel, et que la conversion des émissions de ventilation en énergie utile n'est pas envisagée, il est possible de mettre en œuvre des technologies de destruction du méthane telles que les incinérateurs ou les chambres de combustion. Ces systèmes transforment le méthane en dioxyde de carbone, qui a un potentiel de réchauffement climatique considérablement plus faible.

- **Incinérateurs mobiles** : Outre la compression par soutirage, nous utilisons de plus en plus souvent des incinérateurs pour détruire, plutôt que de rejeter dans l'atmosphère, le gaz naturel résiduel provenant des activités d'entretien des pipelines, telles que les purges sous pression. En 2024, nous avons évité le rejet de plus de 8 730 tonnes d'équivalent CO_2 d'émissions de purge sous pression grâce à des applications novatrices dans le domaine de l'incinération, en plus des pratiques exemplaires de TC Énergie en matière de réduction des émissions du méthane.
- **Chambres de combustion fermées (EVC)** : Ces chambres capturent et brûlent le gaz naturel des évents de joint à gaz sec des compresseurs et des dispositifs pneumatiques au gaz naturel, et convertissent le méthane en vapeur d'eau et en dioxyde de carbone. Utilisées depuis 2023 sur Coastal GasLink (CGL), nous cherchons à étendre leur utilisation à l'ensemble de nos actifs canadiens et mexicains où les réglementations respectives considèrent la destruction du méthane comme une solution efficace pour réduire les émissions de GHG provenant de sources d'émission de méthane à basse pression et à faible volume.



En 2024, TC Énergie a réduit de 12 % ses émissions de méthane par rapport à son niveau de référence de 2019. Cette avancée est en partie attribuable à notre stratégie Opérations gazières – Canada, qui a permis la mise en œuvre de l'utilisation d'incinérateurs et de compresseurs appartenant à des tiers à des endroits clés à l'échelle nationale dans le but de réduire les volumes de purge sous pression. Par voie de conséquence, les émissions provenant de la purge sous pression des pipelines canadiens ont été réduites de 9 %, soit l'équivalent d'environ 13 100 tonnes d'équivalent CO_2, et cette initiative a permis d'économiser 1,1 million de dollars en coûts de conformité réglementaire.

Travailler ensemble pour réduire les émissions de méthane

Interstate Natural Gas Association of America – TC Énergie est membre de l'Interstate Natural Gas Association of America (INGAA), un regroupement de 27 entreprises pipelinières de transport de gaz naturel au Canada et aux États-Unis qui collaborent, en tant qu'industrie, sur les positions de principe et la promotion de politiques, lois et règlements fédéraux favorables au développement et à l'exploitation d'infrastructures sûres et fiables de transport et de stockage de gaz naturel, à l'heure actuelle et dans le cadre d'un secteur énergétique évolutif. Le rapport de 2024 sur le climat de l'INGAA témoigne du travail incessant du secteur du gaz naturel pour réduire et éliminer les émissions de GHG des activités de transport et de stockage.

Our Nation's Energy Future Coalition, Inc. (ONE Future) – TC Énergie est membre de ONE Future, un regroupement d'entreprises du secteur de l'énergie des États-Unis qui travaille à réduire les émissions de méthane en déterminant des politiques et des solutions techniques pour la gestion des émissions provenant de la production, du traitement, du transport et de la distribution. Nous nous engageons à atteindre l'objectif d'intensité des émissions de méthane pour 2025 de ONE Future dans le segment de la transmission et du stockage (T&S), objectif qui consiste à réduire ces émissions de 0,301 % dans nos installations de transmission et de stockage de gaz naturel aux États-Unis d'ici 2025. Actuellement, les gazoducs aux États-Unis de TC Énergie fonctionnent avec une intensité d'émissions de méthane plus de trois fois inférieure à l'objectif du secteur, ce qui démontre nos progrès continus en matière de réduction des émissions.

POUR EN SAVOIR PLUS :

+ Consultez l'INGAA's 2024 Climate Report [rapport de 2024 d'INGAA sur le climat] (en anglais)
+ ONE Future's 2024 Annual Report on Methane Intensities [rapport annuel 2024 sur l'intensité des émissions de méthane] (en anglais)

RÉDUCTION DES ÉMISSIONS FUGITIVES

Les émissions fugitives sont des rejets involontaires de méthane provenant des pipelines et des installations connexes, telles que les stations de compression, les stations de comptage et les emplacements de vannes. Les émissions fugitives représentent environ 9 % de nos émissions totales de portée 1. Pour réduire au minimum leurs répercussions, nous axons nos efforts sur le repérage des fuites et la réduction au minimum du délai entre la détection et le colmatage.

Détection et réparation de fuites dans nos installations de pipelines

TC Énergie a adapté des programmes LDAR à chacune de nos installations de gazoducs hors sol, comme les stations de compression et de comptage et les emplacements de vannes, qui satisfont aux exigences réglementaires ou les dépassent. Nous évaluons et déployons de nouvelles pratiques et technologies pour améliorer l'efficacité et l'efficience de nos programmes LDAR dans tous les territoires.

Dans nos installations au Canada, notre programme LDAR a permis de réduire de plus de 153 000 tonnes d'équivalent CO_2 en émissions fugitives déclarées par rapport à notre année de référence 2019, grâce à l'utilisation de techniques de mesure directe améliorées et à des réparations d'équipements au moment opportun. En 2024, TC Énergie a mis en place un autre programme LDAR (Alt-LDAR) consistant à mener des activités trimestrielles de détection des fuites dans les stations de compression et des contrôles annuels dans les stations de comptage et les emplacements de vannes à l'aide de caméras OGI et d'autres appareils de la méthode 21, conformément à la réglementation en vigueur. Cette approche facilite le repérage et le colmatage plus rapides des fuites importantes. Depuis le lancement du programme LDAR de référence en 2020, le temps moyen de colmatage des fuites s'est amélioré de 72 %.

Dans nos installations aux États-Unis, nous avons terminé des observations de fuites annuelles dans environ 70 % de nos stations de compression à l'aide de caméras OGI et de dispositifs de mesure de débit. Environ 20 % de nos stations de compression font aussi l'objet d'une surveillance trimestrielle des émissions fugitives de méthane à l'aide de caméras OGI, et de réparations des fuites de composants d'équipement. Un sous-groupe de nos stations de compression dans quatre États (New York, Californie, Maryland et Pennsylvanie) est aussi assujetti aux programmes LDAR. La surveillance[20] y est exercée une, deux ou quatre fois par année (en fonction de la réglementation de chaque État).

Dans nos installations au Mexique, nous procédons à des activités de détection des fuites dans nos stations de compression et de comptage tous les six mois à l'aide de caméras OGI, conformément aux exigences réglementaires du pays.

Détection et colmatage des fuites de nos pipelines

Le programme de gestion de l'intégrité des pipelines (IMP) de TC Énergie utilise des relevés de survol aérien de détection des fuites à une fréquence déterminée pour repérer les fuites de méthane émanant de nos pipelines. Aux États-Unis et au Canada, nous surveillons nos pipelines par aéronef à voilure tournante tous les six mois à l'aide de la technologie de détection du méthane, à la recherche de fuites potentielles qui nécessiteraient un examen plus poussé.

Le colmatage des fuites est prioritaire pour contrôler les émissions et gérer la sécurité de l'environnement et des risques environnementaux. Lorsque nous colmatons des fuites, nous mettons en œuvre divers processus de réduction du méthane, notamment la réduction de la capacité, la compression par transfert et l'incinération, afin de réduire davantage les émissions associées aux réparations des pipelines.

Délai entre la détection et la réparation

nombre moyen de jours, sur nos pipelines au Canada

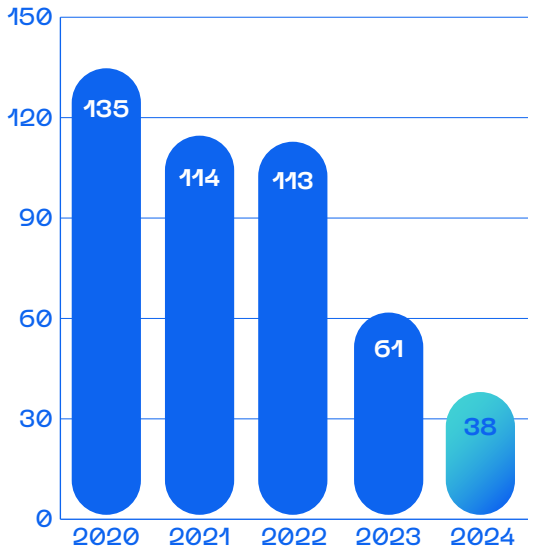

Nous continuons à réduire le délai entre le repérage d'une fuite et la fin des opérations de colmatage.

[20] En utilisant des instruments conformes à la méthode 21 de l'EPA des É.-U. (instruments portables spécialisés dans la détection des VOC [composés organiques volatils] utilisés pour détecter les fuites dans les équipements industriels comme les vannes, les pompes et les connecteurs) ou des caméras OGI.

Réduction des émissions de GHG liées à l'exploitation – Portée 2

Nous surveillons les émissions indirectes de GHG de portée 2 provenant de l'électricité et de la vapeur achetées dans l'ensemble de nos secteurs d'activité, en les calculant à l'aide de facteurs d'émission normalisés appliqués aux données de consommation électrique mesurées.

Dans le cadre des efforts que nous déployons pour améliorer en continu l'exhaustivité et la fiabilité de notre inventaire des émissions de GHG, nous avons adopté une technologie d'intelligence artificielle qui extrait les données détaillées de consommation de milliers de factures de services publics dans l'ensemble de nos secteurs d'activité. Cette avancée a renforcé notre capacité à créer un profil complet des émissions de portée 2 basé sur des mesures.

Nous recherchons, de manière ciblée, des occasions de réduire les émissions de portée 2 en intégrant des accords d'achat d'énergie (PPA) dans nos décisions commerciales, lorsque cela est possible. Nous prenons également en compte les émissions de portée 2 lorsque nous évaluons des compresseurs destinés à l'élargissement du réseau, en appliquant un modèle d'évaluation normalisé permettant d'évaluer l'incidence de la compression électrique sur les structures des droits des clients. Bien que nous n'utilisions pas actuellement de certificats verts (REC) dans notre inventaire, de tels documents restent une option capable de nous aider à réduire l'intensité globale de nos émissions.

Quantification des émissions de GHG indirectes – Portée 3

Les émissions de portée 3 de TC Énergie se produisent en amont et en aval de notre chaîne de valeur. Nous déclarons actuellement cinq des dix catégories pertinentes de portée 3 et évaluons les cinq autres à l'aide des principes de rapport et méthodes de quantification actuelles.

La quantification des émissions de portée 3 est intrinsèquement complexe, car elle repose en grande partie sur les données fournies par nos partenaires dans notre chaîne de valeur et échappe à nos processus internes de contrôle et d'assurance. Pour appuyer l'élaboration de directives claires pour notre secteur, nous avons contribué aux principes de quantification et de rapport propres au pétrole et au gaz de l'International Petroleum Industry Environmental Conservation Association (Ipieca) et avons ajouté nos commentaires à la réponse d'Ipieca au sondage du Protocole des GHG de portée 3. Nous prévoyons que la détermination et la quantification de nos émissions indirectes de GHG seront itératives à mesure que les pratiques de déclaration dans toute notre chaîne d'approvisionnement s'amélioreront au fil du temps.



TC Énergie cherche constamment à promouvoir des solutions énergétiques sobres en carbone par le biais de son Virginia Electrification Project. En 2024, nous avons converti à la technologie d'entraînement hybride deux stations de compression situées en Virginie : Goochland et Boswell's Tavern. En général, ces stations de compression sont entraînées par moteur électrique. En situation d'urgence, comme dans le cas d'une panne de courant, la technologie d'entraînement hybride peut basculer sur un moteur fonctionnant au gaz naturel; il s'agit d'une solution temporaire permettant de continuer à fournir de l'énergie aux résidences, aux hôpitaux, aux écoles et à ceux qui en ont besoin.

LA PLUS GRANDE PARTIE DU PRODUIT QUE NOUS TRANSPORTONS ET COMMERCIALISONS NE NOUS APPARTIENT PAS, ET NOUS NE VENDONS PAS DE PRODUITS AUX CONSOMMATEURS. C'EST POURQUOI LA CATÉGORIE 11 DES ÉMISSIONS DE PORTÉE 3 N'EST PAS PERTINENTE POUR NOS ACTIVITÉS COMMERCIALES DE BASE.

Catégorie 11 de portée 3

Nous savons que la divulgation des émissions de catégorie 11 de portée 3 aide les parties prenantes à comprendre notre exposition aux risques liés à la transition climatique. Nous avons évalué ces risques, ainsi que d'autres, dans le cadre de différents scénarios sobres en carbone énoncés dans la section sur l'analyse des scénarios climatiques du présent rapport.

Objectifs climatiques

PROGRÈS RÉALISÉS PAR RAPPORT À NOTRE OBJECTIF INTERMÉDIAIRE

Comme cela a été indiqué dans le rapport de l'année dernière, notre courbe d'émissions nous a empêchés d'atteindre l'objectif intermédiaire que nous nous étions fixé en 2021. La demande croissante pour nos infrastructures et la nature difficilement réductible de nos activités ont compliqué la réalisation de cet objectif. Nous avons donc procédé à une réévaluation complète de notre objectif intermédiaire. À la suite de ce travail, TC Énergie s'est fixé pour objectif de réduire l'intensité des émissions de méthane de 40 à 55 % d'ici 2035. La fourchette supérieure de notre objectif dépend de la prudence financière liée à la réduction des émissions de méthane, du soutien des clients et du recouvrement des coûts.

Nos émissions opérationnelles ne représentent qu'une partie des efforts globaux que nous déployons pour réduire les émissions de carbone. Nos efforts s'articulent autour de trois axes distincts : réduire les émissions liées à nos activités, investir dans l'énergie sobre en carbone et promouvoir une décarbonisation à plus grande échelle.

EN COURS

NOTRE CIBLE : Nous positionner pour réduire les émissions provenant de nos activités à zéro afin d'atteindre la carboneutralité[21].

ÉTAT : Nous sommes résolus à atteindre notre objectif à long terme, qui consiste à nous positionner pour réduire à zéro (sur une base nette) les émissions provenant de nos activités.

[21] Nos cibles portent sur les émissions de GHG de portée 1 et de portée 2 quantifiées en vertu de notre limite opérationnelle.

[22] Notre objectif concerne les émissions de méthane de portée 1 associées à nos actifs de transport et de stockage de gaz naturel, exprimées en tonnes de CH_4 par Gpi³. Aux fins de planification, l'état de progression d'une cible est mesuré dans le cadre de la limite de divulgation de contrôle opérationnel par rapport à l'intensité de référence de 10,07 tonnes de CH_4/Gpi³ établie en 2019, qui a été recalculée pour tenir compte des changements structurels et méthodologiques constatés pour les périodes de déclaration 2020 à 2023.



NOUVELLE CIBLE

NOUVELLE CIBLE : Réduire de 40 à 55 % l'intensité des émissions de méthane par rapport au niveau de référence de 2019 d'ici 2035[22].

intensité des émissions de méthane en 2019 : 10,07 tonnes CH_4/Gpi³

Notre objectif en ce qui concerne le méthane

Nous démontrons notre engagement continu à l'égard des mesures d'atténuation du changement climatique en fixant, comme étape clé de la mise en œuvre de notre plan climatique en plusieurs étapes, un objectif de réduction de l'intensité des émissions de méthane.

Le fait de fixer un tel objectif nous permet de rechercher systématiquement les solutions de réduction d'émissions les plus rentables et les plus efficaces, en évoluant stratégiquement sur la courbe des coûts de réduction marginaux. En donnant la priorité à la gestion des émissions de méthane, nous optimisons l'équilibre entre la protection et l'amélioration de la valeur des actifs grâce à une gestion proactive des risques climatiques, le maintien de tarifs compétitifs pour nos clients et la garantie d'un rendement élevé pour nos actionnaires.

Notre objectif pour 2050

En 2021, nous avons fixé des objectifs ambitieux en matière de réduction des émissions de GHG et nous nous sommes engagés à atteindre la carboneutralité dans nos activités d'ici 2050, à un moment où l'optimisme du marché culminait pour ce qui est des solutions sobres en carbone. La réalité s'est avérée plus complexe : les technologies clés telles que la capture du carbone et les carburants à faible teneur en carbone n'ont pas connu le développement escompté. En revanche, le gaz naturel s'est imposé comme un élément de plus en plus essentiel pour garantir un approvisionnement énergétique fiable, abordable et sûr.

Cette situation en constante évolution ne nous a pas découragés ni empêchés de continuer à chercher des moyens de réduire les émissions de GHG. Nous continuons à investir stratégiquement dans des solutions énergétiques sobres en carbone, à évaluer les technologies émergentes, telles que la pyrolyse du méthane, et à rechercher des solutions innovantes pour nos clients.

Nous savons combien il est important de poursuivre notre objectif de carboneutralité dans nos activités, afin de stabiliser l'augmentation de la température mondiale et de limiter les effets du changement climatique. Cela dit, nous devons également reconnaître que, en tant que société, nous ne cernons pas, collectivement, la portée et l'ampleur de la transition vers une économie à zéro émission nette ainsi que le rythme auquel elle peut concrètement se produire. Plusieurs avancées technologiques et rythmes d'adoption prévus qui devaient constituer des jalons importants ne se sont pas encore concrétisés à l'ampleur requise. Par exemple, le niveau de déploiement des technologies de capture de carbone, des solutions de stockage des énergies renouvelables et de la production d'hydrogène à faible teneur en carbone demeure insuffisant pour honorer les calendriers de transition initialement envisagés. Dans le même temps, la demande énergétique en Amérique du Nord continue d'augmenter à un rythme jamais vu depuis des décennies, ce qui signifie que toutes les formes d'énergie seront nécessaires pour faire prospérer notre économie moderne dynamique.

Compte tenu de ces réalités, nous pensons que le but qui consiste **à respecter un engagement sans faille envers l'objectif strict de 2050 sans tenir compte de ces défis manquerait de transparence et de crédibilité**. Nous demeurons néanmoins résolus à atteindre notre objectif à long terme, qui consiste à nous positionner pour atteindre la carboneutralité dans nos activités, et nous continuerons à adapter nos stratégies à mesure qu'évolueront les capacités technologiques et les conditions du marché. Nous chercherons à décarboner à un rythme conforme aux tendances énergétiques nord-américaines et mondiales, et nous nous efforcerons d'adopter des solutions énergétiques sobres en carbone commercialement viables dès qu'elles seront disponibles pour les secteurs dont la réduction des émissions est difficile à gérer, comme le nôtre.



INFRASTRUCTURES ET INVESTISSEMENTS LIÉS À L'ÉNERGIE SOBRE EN CARBONE

Nous continuons à investir et à mettre au point un large éventail de solutions énergétiques sobres en carbone dans notre portefeuille. Ces projets s'étendent partout où nous sommes présents en Amérique du Nord, à divers stades de développement.

Énergie nucléaire

Dans le cadre de nos Solutions électriques et énergétiques, Bruce Power[23] joue un rôle essentiel pour répondre à la demande croissante en électricité de l'Ontario et atteindre les objectifs de décarbonisation. Cette centrale produit actuellement environ 30 % des besoins en électricité de la province. Sachant que la demande en électricité devrait augmenter considérablement au cours des prochaines décennies, Bruce Power investit pour optimiser la production du site actuel. La prolongation de la vie utile des réacteurs à Bruce Power garantira une électricité à long terme, sans émission et à prix stable pour les entreprises et les familles en Ontario. En 2024, notre investissement dans la centrale Bruce Power[23] représentait environ 60 % de l'investissement annuel moyen du Canada dans l'énergie nucléaire au cours des cinq dernières années. Le programme de capital garanti de TC Énergie, dont le montant s'élève à 4,9 milliards de dollars pour Bruce Power, représente 6 à 7 % des investissements estimés en Amérique du Nord dans le domaine de l'énergie nucléaire entre 2024 et 2029[24]. Ces investissements comprennent :

- **Programme de prolongation de vie utile MRC** : En 2024, le programme de prolongation de vie utile à Bruce Power a progressé avec le MCR de l'unité 3, et le MCR de l'unité 4 a débuté le 31 janvier 2025. En avril 2025, l'Independent Electricity System Operator (IESO) a autorisé Bruce Power à aller de l'avant avec son projet MCR pour l'unité 5. Le projet devrait débuter en 2026; il s'agit du quatrième arrêt MCR dans le cadre du programme complet de prolongation de vie utile à Bruce Power.
- **Projet 2030** : Le projet 2030 à Bruce Power, en conjonction avec le programme de prolongation de vie utile MCR, vise à atteindre une puissance maximale sur site de 7 000 MW d'ici 2033 afin de soutenir les objectifs en matière de changement climatique et de répondre aux besoins futurs en énergie propre. Le projet met l'accent sur l'optimisation des actifs, l'innovation et l'utilisation de nouvelles technologies, ainsi que sur l'intégration éventuelle avec des installations de stockage et d'autres formes de sources d'énergie, en vue d'augmenter la puissance de la centrale. Son exécution comporte trois phases, la mise en œuvre des étapes 1, 2 et 3a ayant déjà été approuvée.

Avec l'achèvement du MCR et la mise à jour du Projet 2030 dans les années 2030, la production supplémentaire des unités existantes équivaudra approximativement à l'ajout d'un réacteur à grande échelle au site. Ces programmes de prolongation de vie utile permettent à Bruce Power de continuer à fournir aux écoles, aux entreprises et aux hôpitaux de l'Ontario l'énergie sans émission dont ils ont besoin, tout en fournissant des isotopes utilisés dans la lutte contre le cancer à la communauté médicale locale et internationale.

> ÉTANT DONNÉ QUE LA DEMANDE EN ÉLECTRICITÉ EN ONTARIO DEVRAIT AUGMENTER DE 75 % D'ICI 2050[25], BRUCE POWER CONTINUERA DE JOUER UN RÔLE ESSENTIEL.

POUR EN SAVOIR PLUS :

+ Bruce Power 2024 Annual Review [revue annuelle 2024 de Bruce Power] (en anglais)

Station de transfert d'énergie par pompage

Station de transfert d'énergie par pompage en Ontario : Avec la bande de la nation des Ojibways Saugeen (SON), notre partenaire éventuel, nous continuons de faire progresser les travaux d'avant-projet de l'Ontario Pumped Storage Project (OPSP) [projet de station de transfert d'énergie par pompage en Ontario]. Ce projet met en œuvre la plus grande installation de stockage d'énergie au Canada, conçue pour fournir 1 000 mégawatts d'énergie propre et flexible au réseau électrique de l'Ontario à l'aide d'un processus appelé « stockage par pompage ». En avril 2024, le Canadian Centre for Economic Analysis (CANCEA) a publié un rapport énonçant en détail les avantages économiques et sociaux du projet envisagé. Le rapport précise que le projet pourrait injecter plus de 6,8 milliards de dollars dans l'économie canadienne sur 50 ans, créer 41 200 emplois dans plusieurs secteurs tels que la fabrication et la construction[26], et générer 450 millions de dollars en valeur sociale. En janvier 2025, le gouvernement de l'Ontario a annoncé un investissement pouvant atteindre 285 millions de dollars, qui permettra au projet OPSP de faire progresser des travaux de développement essentiels.

Le projet OPSP reste assujetti à une décision d'investissement définitive du conseil d'administration de TC Énergie, de la SON et du gouvernement de l'Ontario.

POUR EN SAVOIR PLUS :

+ Proposed Ontario Pumped Storage Project [projet proposé de station de transfert d'énergie par pompage en Ontario] (en anglais)
+ Rapport : CANCEA Made-in-Ontario Pumped Hydro Storage: Economic and Social Value Benefits [CANCEA - station de transfert d'énergie par pompage conçue en Ontario : avantages économiques et sociaux] (en anglais)
+ Communiqué de presse : L'Ontario entame des travaux préparatoires de construction pour un projet d'accumulation par pompage à Meaford

[23] La participation de TC Énergie dans Bruce Power s'élève à 48,3 %.
[24] Analyse adaptée à partir des publications IEA World Energy Investments 2025 [rapport sur les investissements mondiaux dans l'énergie 2025 de l'IEA] (en anglais) et IEA 2024 World Energy Outlook [perspectives énergétiques mondiales 2024 de l'IEA] (en anglais)
[25] Communiqué de presse du 16 octobre 2024 de la Société indépendante d'exploitation du réseau d'électricité (IESO) (en anglais)
[26] Figure 4 Total person-years by industry. [figure 4 - nombre total d'années-personnes par secteur d'activité] (en anglais)



Développement de projets pilotes et investissements de capital-risque

Nous développons nos capacités internes et mettons au point des technologies connexes à notre activité principale du secteur du gaz naturel, en prenant la tête d'initiatives qui stimulent la décarbonisation de nos actifs actuels. Ces initiatives sont les suivantes :

- Soutenir les efforts de réduction des émissions dans l'ensemble du secteur des gazoducs
- Favoriser une approche proactive du marché et des technologies afin de mieux cerner le rythme de la transition
- Développer des capacités internes afin de garantir la réussite du déploiement des nouvelles technologies
- Envisager de petits investissements stratégiques dans le but de générer des rendements exceptionnels

Portefeuille actuel de projets pilotes

Projet pilote de capture et de séquestration du CO_2 dans une station de compression

Étude sur la pyrolyse du méthane pour le mélange d'hydrogène produit comme du combustible

Capture de carbone : Nous continuons d'évaluer et de faire évoluer des projets de capture, d'utilisation et de stockage du carbone pour le transport et la séquestration des émissions de CO_2.

POUR EN SAVOIR PLUS :

+ Alberta Carbon Grid [le réseau de pipelines de carbone de l'Alberta] (en anglais)

Pyrolyse du méthane : Nous explorons des méthodes de production d'hydrogène qui constituent une solution de substitution à la production traditionnelle d'hydrogène.

En 2024, Alberta Innovates a offert à TC Énergie une subvention dans le cadre de son Centre d'excellence sur l'hydrogène afin d'étudier la production d'hydrogène par pyrolyse du méthane. La pyrolyse du méthane consiste à décomposer le méthane en hydrogène et en carbone solide, l'hydrogène produit pouvant être utilisé comme substitut de combustible, ce qui permet de réduire les émissions de CO_2 par rapport aux procédés conventionnels.



ENCOURAGER UNE DÉCARBONISATION À PLUS GRANDE ÉCHELLE

Promouvoir la décarbonisation mondiale grâce au gaz naturel liquéfié (LNG)

L'Amérique du Nord est le premier fournisseur mondial de gaz naturel liquéfié fiable et s'avère un initiateur essentiel de la décarbonisation mondiale du fait de ses ressources abondantes, de sa situation géographique favorable, de sa solide gouvernance des ressources et de son vaste réseau d'infrastructures énergétiques. Les États-Unis demeurent le principal acteur dans les exportations nord-américaines de gaz naturel liquéfié à un moment où le Canada met en service ses premiers projets de gaz naturel liquéfié.

Les infrastructures de TC Énergie contribuent au leadership de l'Amérique du Nord dans le secteur du gaz naturel liquéfié et ont bénéficié d'un investissement de près de 1,5 milliard de dollars américains au cours des sept dernières années.

Aux É.-U., nous transportons environ 25 % du gaz naturel destiné à l'exportation sous forme de gaz naturel liquéfié, nos livraisons aux terminaux de gaz naturel liquéfié ayant atteint en moyenne 3,2 milliards de pi^3 par jour en 2024, soit une augmentation de près de 370 % depuis 2018. Notre réseau dispose de raccordements directs et indirects avec les quatre installations de gaz naturel liquéfié en activité en Louisiane, une région qui devrait représenter plus de la moitié des exportations américaines de gaz naturel liquéfié d'ici 2035. **Au Mexique,** notre pipeline Sur de Texas est devenu la première conduite d'approvisionnement en amont du pays pour les exportations de gaz naturel liquéfié en 2024. **Au Canada,** le partenariat de TC Énergie dans le pipeline Coastal GasLink, le premier grand gazoduc reliant la côte ouest du pays depuis plus de 70 ans, vise à soutenir deux installations d'exportation de gaz naturel liquéfié qui devraient toutes deux figurer parmi les moins polluantes au monde pour ce qui est de l'intensité des émissions[27].

Nous continuons d'investir dans les infrastructures qui constituent l'épine dorsale de la chaîne d'approvisionnement en gaz naturel liquéfié de demain. De 2022 à 2024, nous avons lancé cinq grands projets liés au gaz naturel liquéfié aux États-Unis, en reliant des installations de gaz naturel liquéfié représentant une capacité de 4,1 milliards de pi^3 par jour à un site d'approvisionnement en gaz naturel au moyen de notre infrastructure. Grâce à des projets comme Grand Chenier XPress, Louisiana XPress, Alberta XPress, North Baja XPress et Gillis Access, nous montrons notre capacité à mener à bien des projets à grande échelle de manière fiable dans le but de soutenir l'essor du gaz naturel liquéfié et la décarbonisation mondiale. En l'absence d'exportations américaines de gaz naturel liquéfié, le charbon serait probablement la solution de rechange économiquement viable pour répondre à près de 50 % de la demande en électricité en Asie[28], en particulier en Inde, en Corée du Sud et au Japon. Dans ces trois pays[29], le charbon représente plus de 50 % du portefeuille énergétique combiné pour la production d'électricité.

Au cours de l'année à venir, nous prévoyons quantifier l'incidence de nos activités en favorisant le remplacement des combustibles à forte émission par des livraisons aux installations d'exportation de gaz naturel liquéfié en Amérique du Nord. Grâce à l'emploi de méthodes reconnues à l'échelle internationale, notre approche permettra d'évaluer les tendances historiques et prospectives en matière de transition énergétique et de comprendre les sources d'énergie remplacées, y compris le remplacement potentiel des formes d'énergie plus polluantes, le cas échéant. Ce travail nous permettra d'évaluer notre incidence tout en cernant les domaines dans lesquels nous pourrions stimuler davantage la réduction des émissions de GHG dans notre chaîne d'approvisionnement.

Soutien à la conversion du charbon au gaz en Amérique du Nord

Outre les exportations, le gaz naturel joue un rôle essentiel dans la transformation du secteur énergétique nord-américain. La demande en gaz naturel est en hausse, et elle est soutenue par le besoin en énergie de base acheminable et à haute capacité capable de compléter les énergies renouvelables intermittentes. En 2024, la demande américaine en gaz naturel pour la production d'électricité a atteint un niveau record de 37 milliards de pi^3 par jour, soit une hausse de 19 % par rapport à 2019[30].

La conversion du charbon au gaz est une évolution importante sur le marché américain de l'énergie, où près de 175 GW de capacité de production d'énergie au charbon sont encore en service[31]. Entre 2006 et 2023, environ 60 % des réductions des émissions de CO_2 du secteur énergétique américain ont été réalisées grâce à la conversion du charbon au gaz[32]. Nous sommes convaincus que nos actifs sont stratégiquement positionnés pour soutenir cette évolution continue. Sur l'ensemble de notre réseau américain, nous entretenons des raccordements directs avec plus de 100 centrales électriques, et nous sommes situés à moins de 15 milles de 41 autres centrales à charbon en activité, dont beaucoup devraient être mises hors service dans les années à venir. Notre projet ANR Heartland illustre parfaitement la manière dont nous faisons évoluer le bouquet énergétique de l'Amérique du Nord vers des sources à intensité d'émissions plus faibles. En fournissant des infrastructures intermédiaires essentielles pour répondre à la demande croissante en électricité, en particulier dans le corridor central américain – une région appelée à jouer un rôle de premier plan dans la conversion du charbon au gaz –, nous appuyons la transition de la production d'électricité à partir du charbon vers une production à partir de gaz naturel dont la combustion est plus propre et qui est acheminable.

Au cours de l'année à venir, nous prévoyons d'utiliser des méthodes reconnues à l'échelle internationale pour quantifier les réductions d'émissions potentielles résultant de ces conversions du charbon au gaz afin de mieux comprendre notre contribution à la décarbonisation du réseau électrique en Amérique du Nord.

[27] Evaluate Energy, LNG Briefing Note: Fall 2023; *Cedar LNG Project:* (en anglais) *Greenhouse Gas Technical Review*, Environnement et Changement climatique Canada, 2 septembre 2022; figure 9 *tirée de « Canadian LNG Competitiveness »* [compétitivité du LNG canadien], Oxford Institute for Energy Studies, décembre 2019 (en anglais).

[28] Pièces 41 et 48 de la publication *Lifecycle GHG Emissions of US LNG Exports*, Natural Allies for a Clean Energy Future, juillet 2024; figures 10 et 11 du document *Major New US Industry at a Crossroads: A US LNG Impact Study – Phase 1*, S&P Global, décembre 2024 (en anglais)

[29] *Electricity – India, Agence internationale de l'énergie (en anglais); Electricity – Korea, Agence internationale de l'énergie (en anglais); Electricity – Japan, Agence internationale de l'énergie (en anglais)*.

[30] US Energy Information Administration – Natural Gas Consumption by End Use [consommation de gaz naturel selon l'utilisation finale] (en anglais)

[31] *Net Summer Capacity of Utility Scale Units Using Primarily Fossil Fuels and by State* [capacité estivale nette d'unités à grande échelle utilisant principalement des combustibles fossiles, par État] (en anglais)

[32] Figure A-7 tirée du document *U.S. Energy-Related Carbon Dioxide Emissions, 2023—Report Appendix and Methodology*, Energy Information Agency – EIA, 2024; *Today in Energy - Electric power sector CO2 emissions drop as generation mix shifts from coal to natural gas*; Energy Information Agency – EIA, 2021. [chute des émissions de CO_2 du secteur électrique à la suite de la transition du panier énergétique du charbon au gaz naturel] (en anglais)

GESTION OPÉRATIONNELLE

Le fonctionnement sûr et fiable de nos actifs et de notre équipement demeure essentiel pour atteindre nos objectifs d'affaires et de sécurité. Nous y veillons de manière proactive en maintenant l'intégrité de nos actifs tout au long de leur cycle de vie, en surveillant constamment l'état de nos pipelines et de nos installations et en faisant le nécessaire pour que nos actifs ne soient pas endommagés par des sources et des conditions extérieures.

POUR EN SAVOIR PLUS :

+ Fiche d'information : asset integrity (Canada) [intégrité des actifs (Canada)] (en anglais)
+ Fiche d'information : asset integrity (U.S.) [intégrité des actifs (États-Unis)] (en anglais)

Intégrité et résilience des actifs

Les programmes d'intégrité des actifs de TC Énergie sont conçus pour réduire notre impact environnemental, améliorer l'efficacité et contribuer à garantir la sécurité des travailleurs et des collectivités tout au long de la vie utile de nos actifs.

2,0 G$ investis dans des programmes d'intégrité en 2024

1



+ Inspections aériennes du tracé de pipeline
+ Détection de fuites

>1 000 inspections aériennes par année

2



+ Revêtement anticorrosion
+ Protection cathodique

> 150 000 points d'essais désignés surveillés annuellement Points d'essais situés à des intervalles réguliers le long de notre pipeline

3

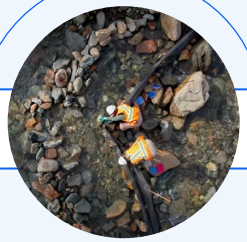

Surveillance des risques géotechniques, des franchissements de cours d'eau et d'autres dangers naturels

> 1 200 risques naturels inspectés par année[33]

4

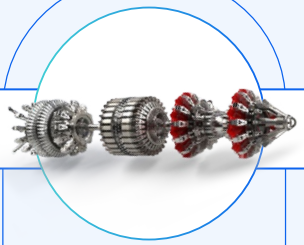

+ Inspections internes (ILI)
+ Essais non destructifs
+ Fouilles d'intégrité

>350 inspections internes de canalisations par année[33]

5



+ Entretien des stations de compression
+ Étalonnage des appareils de mesure et de l'instrumentation
+ Inspection et entretien des vannes

>100 000 vannes inspectées par année[33]

6

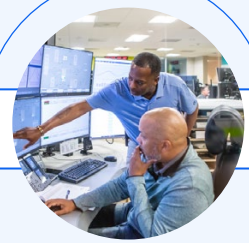

Surveillance de notre réseau de pipelines 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, à partir de nos centres de contrôle principaux situés au Texas et en Virginie-Occidentale (États-Unis), en Alberta (Canada) et à Mexico (Mexique)

Remarque : La source de l'image pour l'outil ILI est « ROSEN group ».

[33] Le nombre et la durée des inspections à TC Énergie varient d'une année à l'autre en fonction de facteurs comme l'âge des pipelines, les modifications de la réglementation, les ajustements opérationnels, les avancées technologiques, l'historique des incidents et les conditions environnementales.

Intégrité du pipeline et de l'installation

Pour protéger notre personnel, nos collectivités et l'environnement, nous mettons l'accent sur le maintien de l'intégrité de nos pipelines et de nos installations. Nous surveillons en permanence nos actifs afin de détecter tout danger externe ou interne susceptible d'avoir des répercussions sur le pipeline, et nous effectuons des tâches d'entretien régulier sur notre réseau de pipelines. Les principales activités entreprises sont les suivantes :

1 INSPECTION AÉRIENNE

Nos pipelines traversent des pentes et franchissent des rivières et des ruisseaux. Nous survolons les tracés des pipelines à la recherche d'activités non autorisées et de risques géotechniques comme les perturbations du sol causées par l'érosion éolienne ou hydrique et les mouvements de pentes abruptes. Lors des inspections aériennes, nous utilisons également des équipements de détection des fuites sensibles pour détecter d'éventuelles fuites de gaz naturel.

2 PROTECTION CONTRE LA CORROSION

La surface externe de nos pipelines est revêtue d'un produit anticorrosion. Pendant l'exploitation, un courant électrique à très basse tension appelé « protection cathodique » est appliqué à la conduite afin de la protéger contre la corrosion dans les zones où le revêtement pourrait avoir été endommagé. Nous surveillons le bon fonctionnement du système de protection cathodique.

3 SURVEILLANCE DES RISQUES GÉOTECHNIQUES, DES FRANCHISSEMENTS DE COURS D'EAU ET D'AUTRES DANGERS NATURELS

Nous surveillons les pentes prononcées et les cours d'eau situés le long du tracé de nos pipelines à intervalles réguliers afin d'aider à assurer la sécurité de nos pipelines et de réduire leur incidence sur l'environnement.



Pour améliorer la sécurité et l'intégrité de notre réseau de pipelines, TC Énergie utilise des avions équipés de capteurs avancés capables de détecter les fuites et les menaces de perturbations externes. Cependant, ces vols à basse altitude présentent des risques pour la sécurité. En 2024, nous avons commencé à installer un système de caméras évolué qui améliore le repérage et la quantification des émissions de méthane en plus de permettre aux pilotes d'effectuer leurs inspections aériennes à une altitude de sécurité plus élevée. Nous disposons actuellement d'un système en service; un autre le sera bientôt sur notre base aérienne de Charleston, en Virginie-Occidentale.

4 INSPECTION INTERNE

L'inspection interne consiste à envoyer un dispositif d'inspection interne dans la canalisation pour recueillir des données permettant de cerner les dangers potentiels comme les petites fissures, les défauts de soudure ou la corrosion. Selon ce que révèle l'analyse des données provenant des rapports d'inspection interne et d'autres rapports d'inspection et de surveillance, des tronçons de pipeline sont excavés afin d'examiner leur état. Il est possible de procéder à des évaluations techniques détaillées (essais non destructifs) pour déterminer si une réparation ou un remplacement est nécessaire.

5 INSPECTIONS ET ENTRETIEN

Notre programme de gestion de l'intégrité des pipelines définit la manière dont nous surveillons, inspectons et réparons nos installations de pipelines. Grâce à des analyses de données avancées, nous extrayons des informations à partir de nombreuses sources de données sur les pipelines dans toute l'entreprise. Ces informations sont utilisées pour planifier l'entretien des pipelines dans le but d'optimiser l'efficacité et de réduire au minimum les perturbations pour les collectivités locales. Les activités d'inspection et d'entretien sont notamment les suivantes :

- **Entretien des vannes de canalisation principale** : Il y a des vannes de canalisation principale situées à environ chaque 25 kilomètres (16 milles) le long du pipeline. Elles nous permettent d'isoler un tronçon de pipeline en vue d'effectuer des opérations d'entretien courantes, ainsi que dans le cas peu probable d'une fuite accidentelle du pipeline. L'entretien courant des vannes varie en fonction de leur fonction et de leur état.
- **Entretien des compresseurs et des stations de comptage** : Sous réserve qu'elles soient réalisées conformément aux réglementations et normes en vigueur, les inspections garantissent la sécurité et la fiabilité de nos turbines, compresseurs, instruments, systèmes de contrôle et équipements associés.

6 SURVEILLANCE NUMÉRIQUE

Notre réseau de pipelines est surveillé 24 heures sur 24 par des employés hautement qualifiés depuis quatre centres de contrôle principaux situés à Houston (Texas), Charleston (Virginie-Occidentale), Calgary (Alberta) et Mexico (Mexique). En collaboration avec notre équipe Sécurité de l'entreprise, ces employés surveillent les pipelines pour déceler les événements éventuels suivants :

- modifications importantes de la pression pouvant indiquer une fuite importante nécessitant une enquête;
- intrusions dans un établissement fermé à clé, avec mise en alerte des autorités locales;
- rendement des équipements, avec arrêt automatique des équipements qui dépassent les seuils.



En 2024, nous avons investi dans le développement, l'expérimentation et la mise en œuvre de technologies améliorées d'inspection interne de canalisation. L'amélioration de la précision et de la fiabilité des résultats des inspections internes nous permet de déployer nos ressources d'entretien plus efficacement là où elles sont le plus nécessaires et au moment le plus approprié.

La photo ci-dessus montre un dispositif d'inspection interne utilisé sur une section de notre pipeline à Mazatlán, au Mexique, où nous avons collaboré avec un fournisseur d'outils d'inspection interne pour développer un outil optimisé pour des conditions d'inspection à faible débit. Cet outil nous a permis d'examiner l'intérieur du pipeline sans interrompre la circulation du gaz.



Préparation aux situations d'urgence et interventions

Dans l'optique d'un objectif de zéro incident important lié à la sécurité des processus dans des centaines d'installations réparties dans trois pays, se tenir prêt signifie travailler en équipe de façon coordonnée et avoir un plan d'intervention efficace.

TC Énergie utilise le système de commandement d'intervention (ICS) pour coordonner de manière efficace et efficiente les interventions d'urgence. En tant qu'approche normalisée, l'ICS exige que le personnel qui intervient en cas d'urgence connaisse bien le processus d'intervention ainsi que son rôle pendant une crise. Afin de bien préparer nos employés et nos entrepreneurs à assumer leurs rôles, nous élaborons et mettons en pratique des plans d'intervention d'urgence, organisons régulièrement des exercices d'intervention d'urgence et collaborons avec les premiers intervenants à l'échelle locale pour coordonner notre intervention.

ZÉRO

NOTRE CIBLE : Aucun (zéro) incident important[34] lié à la sécurité des processus chaque année

ÉTAT : Nous avons atteint notre cible de zéro incident grave de sécurité des processus tout en réduisant les événements de niveau 1 liés à la sécurité des processus de près de 30 %. De 17 incidents en 2023, nous sommes passés à 12 incidents en 2024. Nos enquêtes sur ces événements ont mis en évidence des possibilités d'améliorer l'identification des dangers et la sensibilisation aux risques, objectifs que nous traitons en apportant des améliorations prévues à nos processus de gestion des risques et au déploiement continu d'outils de contrôle du travail dans le but de renforcer les compétences de première ligne dans l'ensemble de nos secteurs d'activité.

Nous menons des enquêtes portant sur tous les événements liés à la sécurité des processus de niveau 1. En 2024, nous avons achevé une formation initiale sur les nouveaux processus critiques de gestion des risques, et nous continuons d'améliorer d'autres processus de sécurité, comme la gestion du changement et les examens de sécurité préalables au démarrage, entre autres, du début de 2025 jusqu'au milieu de l'année 2026.

PLANS D'INTERVENTION D'URGENCE (ERP)

Tous les actifs opérationnels de TC Énergie disposent d'un ERP décrivant les mesures à prendre en cas d'incident. Étant régis par les exigences réglementaires et prescrites par la loi, les ERP accordent la priorité à la sécurité du public, des propriétaires fonciers, des premiers intervenants et des employés, réduisent le risque de destruction des biens, contribuent à réduire au minimum les effets sur l'environnement et limitent les interruptions de service.

FORMATION ET COLLABORATION

La pratique est essentielle pour intervenir rapidement et efficacement en situation d'urgence. En 2024, nous avons mené 192 exercices d'urgence dans l'ensemble de notre réseau afin de mettre en pratique les compétences et les moyens de communication nécessaires pour intervenir en cas d'incident touchant nos actifs ou survenant à proximité de ceux-ci. Bon nombre de ces exercices comportaient la participation d'intervenants d'urgence à l'échelle locale, le but étant d'améliorer notre capacité d'intervention collective.

POUR EN SAVOIR PLUS :

+ Fiche d'information : emergency preparedness and response [préparation aux urgences et intervention] (en anglais)

[34] Selon la définition de TC Énergie, les incidents importants liés à la sécurité des processus sont des événements de sécurité des processus de niveau 1 qui entraînent des conséquences réelles majeures, critiques ou catastrophiques en vertu de la matrice de risque opérationnel (ORM). L'application d'un filtre de gravité permet de se concentrer sur les incidents de sécurité des processus de niveau 1 les plus graves en évaluant les conséquences réelles selon la matrice ORM. Les événements entraînant des blessures ne sont pas pris en compte afin d'éviter tout double emploi avec l'indicateur HSIF.

GESTION ENVIRONNEMENTALE

Nous reconnaissons qu'une terre a une signification culturelle et écologique qui se greffe à sa valeur économique. TC Énergie est déterminée à gérer de manière responsable les ressources communes, notamment en prévenant ou en atténuant notre impact sur l'habitat, la biodiversité, l'eau, les sols et l'air, en gérant nos déchets de manière responsable, en restaurant les terres touchées par nos activités et en investissant dans des initiatives communautaires qui protègent et améliorent l'environnement.

Notre approche

Notre approche en matière de gestion environnementale est guidée par nos principes environnementaux axés sur la gestion responsable, la protection et le rendement. Ces principes régissent nos comportements et précisent les contours des actions à mener tout au long de la durée de vie de nos actifs. Ils appuient la stratégie environnementale globale et reflètent l'engagement durable de TC Énergie en faveur de pratiques environnementales responsables.

Gestion responsable : Nous sommes d'avis que la réussite est le résultat d'efforts conjoints visant à prévenir ou à atténuer notre impact environnemental lié au développement et à l'exploitation des infrastructures énergétiques. TC Énergie adopte une approche collaborative fondée sur des données probantes, à l'écoute des titulaires de droits autochtones, des propriétaires fonciers et des parties prenantes, et travaille avec les communautés et les experts locaux pour évaluer les effets propres aux sites.

Protection : L'équipe spéciale de professionnels de l'environnement de TC Énergie élabore des procédures d'exploitation sur mesure, des formations pour les employés et des cycles d'inspection et d'audit adaptés aux besoins du site, ce qui comprend la gestion des interactions potentielles avec des habitats ou des espèces fragiles, ainsi que les étapes sensibles du cycle de vie. Nos programmes aident à réduire au minimum les effets nocifs sur les écosystèmes des ruisseaux, les systèmes écologiques humides, les habitats fauniques, les ressources culturelles et l'environnement humain.

Rendement : La mise en œuvre de mesures et cibles précises qui dictent nos engagements est essentielle à notre gestion des résultats. Nous alignons notre travail sur des normes et des cadres mondiaux dictés par le marché pour rédiger nos rapports sur la biodiversité et les effets sur l'environnement.

Depuis la participation initiale de nos parties prenantes et ayants droit à la planification et la conception des projets, tout au long des activités de construction et d'exploitation, jusqu'au jour où nous délaissons et régénérons la terre, nous sommes résolus à protéger l'environnement

POUR EN SAVOIR PLUS :

+ Environment Principles [principes environnementaux] (en anglais)

Appuyer l'amélioration du TNFD

Le Groupe de travail sur la publication d'informations financières relatives à la nature (TNFD) est une initiative internationale qui a conduit à l'élaboration d'un cadre permettant aux entreprises de gérer les risques et les impacts qu'ils engendrent pour la nature.

En tant que membre du Forum du TNFD, nous continuons à parfaire nos connaissances sur les travaux du TNFD afin de façonner notre approche en matière de renseignements sur la nature. À cette fin, nous avons préparé un tableau présentant les corrélations préliminaires entre notre rapport sur la durabilité et les recommandations du TNFD. Ce travail représente l'une de nos premières étapes vers l'harmonisation avec le TNFD.

POUR EN SAVOIR PLUS :

+ TNFD alignment [harmonisation avec le TNFD]



En 2024, dans le cadre de notre projet Virginia Reliability Project, nous avons procédé à des travaux de surveillance afin de réduire au minimum l'incidence des activités du projet sur le crotale des bambous, une espèce menacée d'extinction à l'échelle de l'État. Les travaux en question ont permis de déplacer avec succès un total de 171 animaux appartenant à 26 espèces, dont 13 crotales des bambous.

Habitat, biodiversité et terres

Nous nous engageons à gérer de manière responsable les écosystèmes situés à proximité de nos sites d'exploitation. Pour y parvenir, nous nous employons à atténuer les répercussions de nos activités à toutes les étapes du cycle de vie d'un actif.

RECENSER LES RÉPERCUSSIONS DE NOS ACTIVITÉS

Avant de commencer à travailler sur une installation ou un pipeline proposé, nous évaluons en quoi notre construction et nos opérations pourraient perturber la faune et son habitat, la végétation, les poissons et leur habitat, ainsi que les zones humides. Lorsque nous trouvons un habitat vulnérable ou une zone de grande valeur pour la biodiversité, nous en faisons notre priorité et l'évitons dans la mesure du possible. C'est la première étape de notre hiérarchie de l'atténuation des pertes de biodiversité. Si nous ne sommes pas en mesure de contourner une zone prioritaire, nous élaborons un plan visant à réduire au minimum les perturbations.

RÉDUIRE AU MINIMUM LES RÉPERCUSSIONS

Nous élaborons des plans de protection et de remise en état pour chaque projet, en collaboration avec les ayants droit et les parties prenantes, afin de concevoir et de mettre en application des méthodes qui permettent de réduire au minimum les répercussions sur les habitats et d'améliorer l'efficacité des initiatives de remise en état. Nous sommes attentifs à l'environnement naturel, notamment aux plantes, à la faune et aux cours d'eau, et reconnaissons l'importance que revêtent bon nombre de ces éléments naturels, y compris ceux qui sont sacrés pour les peuples autochtones.

Nos plans de projet, y compris les méthodes de construction et les mesures d'atténuation, sont élaborés en fonction de consultations, d'évaluations, d'exigences réglementaires, des meilleures pratiques du secteur, de la constructibilité et de la viabilité économique. Lorsque nous déterminons la méthode de construction d'un pipeline autour d'un cours d'eau, nous prenons en compte les emplacements des croisements et de possibles installations sans tranchée. Nous surveillons les interactions avec la faune pendant la construction et l'exploitation, et pouvons retarder ou modifier les plans de travail pendant les périodes migratoires ou de nidification des animaux sauvages. En réduisant au minimum notre impact sur les habitats pendant la phase de construction, nous pouvons remettre plus rapidement ces derniers dans leur état d'origine.

REMISE EN ÉTAT ET MESURES DE COMPENSATION

Une fois la construction du projet terminée, nous stabilisons la zone perturbée, y compris le sol, avant la revégétalisation à l'aide de mélanges de semences approuvés par des organismes de gestion des terres ou des propriétaires fonciers. Comme la croissance naturelle prend du temps, nous retournons régulièrement sur les lieux pour en vérifier l'état. Si la remise en état – c'est-à-dire le rétablissement du potentiel équivalent des terres perturbées – n'est pas possible, nous envisageons une mesure compensatoire pour compenser les valeurs perdues, ce qui peut comporter l'amélioration ou la remise en état de l'habitat faunique.

Par exemple, aux États-Unis, si nos activités entraînent la perturbation inévitable d'une zone humide qui ne peut être entièrement remise en état, nous envisageons des mesures compensatoires, comme l'achat de crédits auprès d'une banque spécialisée dans l'atténuation des répercussions sur les zones humides. Ces crédits soutiennent la remise en état de zones humides similaires, sur les plans de la taille et de la valeur écologique, ce qui nous permet de nous assurer que nous contribuons à la protection de l'environnement. Les activités de remise en état s'inscrivent dans des efforts pluriannuels assortis de cibles en fin de travaux plutôt que d'objectifs annuels. Vous trouverez de plus amples renseignements dans la section Annexe : Données de performance.

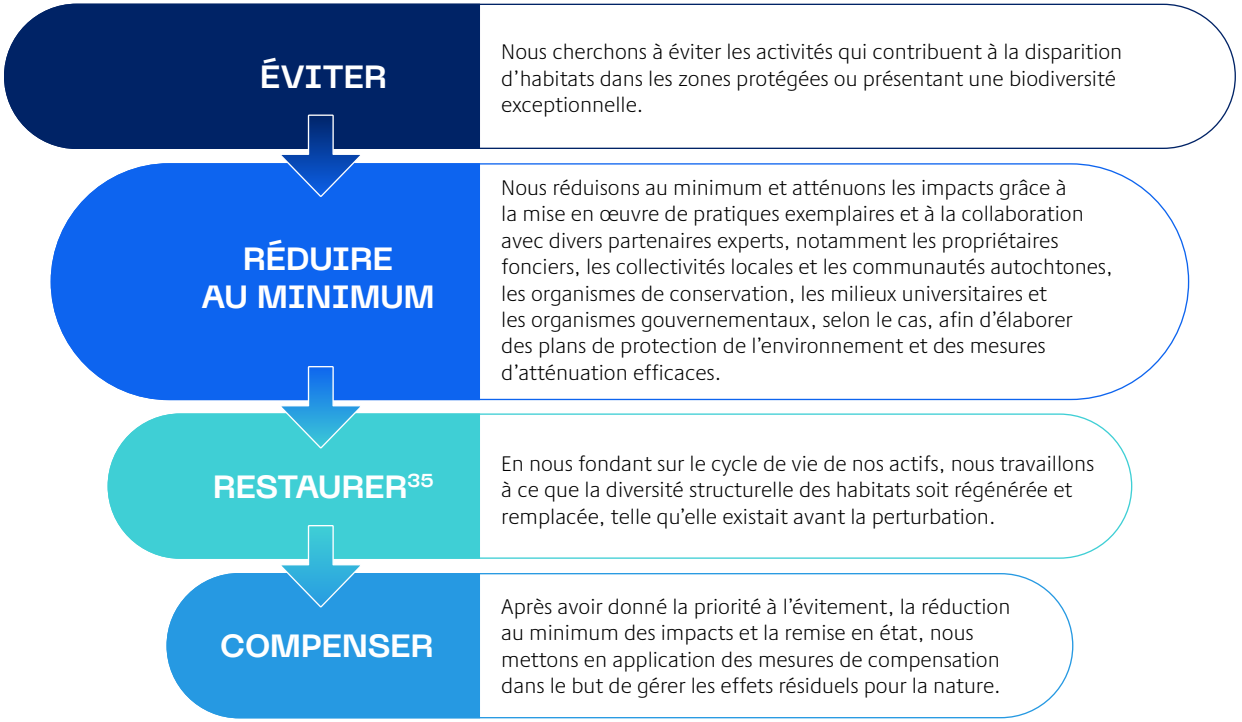

[35] Dans la hiérarchie des mesures d'atténuation, la « remise en état » se définit comme le processus consistant à redonner à des terres perturbées un potentiel équivalent, c'est-à-dire la capacité de ces terres à endurer divers usages similaires à ceux qui existaient avant leur perturbation. Cette étape comprend la garantie de conditions de sol stables, non dangereuses et non érodables, ainsi que l'ensemencement ou la remise en état de la végétation, selon le cas et conformément aux exigences réglementaires applicables et aux conditions associées aux permis.

ACTIVITÉS DE REMISE EN ÉTAT DES TERRES ET DE COMPENSATION EN 2024

TC Énergie remet les terres en état depuis plus de 70 ans, rétablissant des milliers d'acres à leur état naturel une fois la construction d'un pipeline et des installations terminée.

CANADA : En 2024, nous avons mené à bien la remise en état de près de 1 700 hectares de terres perturbées. Cette initiative comprend les activités de nettoyage et de remise en état sur environ 140 kilomètres (87 milles) de l'emprise de Coastal GasLink en Colombie-Britannique. Près de 1 500 employés et entrepreneurs ont travaillé à la remise en état du sol et de la couche arable, à la remise en état de l'habitat, au démantèlement des hébergements des travailleurs, des routes temporaires et des points d'accès, ainsi qu'à la surveillance environnementale. Toutes les activités finales de nettoyage et de remise en état le long de l'emprise ont été achevées, et les activités de surveillance post-construction se poursuivent.

En Alberta et en Colombie-Britannique, nous avons compensé les répercussions sur l'habitat en plantant près de 155 000 semis sur environ 50 hectares afin de soutenir la remise en état de l'habitat du caribou, de dissuader les personnes d'accéder à cet habitat et de réduire la ligne de visibilité pour les prédateurs. Nous avons planté plus de 2 000 végétaux sur 38 hectares afin de protéger les rives et d'offrir un habitat de repos à la petite chauve-souris brune en Alberta. Nous avons également pris soin de soutenir la conservation et la protection d'habitats riverains et aquatiques importants pour les espèces aquatiques, notamment l'ombre arctique, la truite fardée versant de l'ouest et l'omble à tête plate en Alberta, en plantant plus de 15 000 jeunes plants sur environ 60 hectares d'habitat.

É.-U. : En 2024, nous avons mené à bien la remise en état de plus de 7 700 hectares de terres perturbées. En 2024 également, nous avons reçu un certificat d'inclusion nous permettant de participer au programme Candidate Conservation Agreement with Assurances (CCAA) pour la préservation du papillon monarque sur des terrains destinés à l'énergie et aux transports. Il s'agit d'un programme volontaire qui exige des participants qu'ils s'engagent à mettre en œuvre des mesures de conservation particulières visant à créer ou à améliorer l'habitat du papillon monarque et à contribuer à la conservation de l'espèce. Sur les 330 acres de terres appartenant à l'entreprise inscrits au CCAA, nous avons planté 42 acres en Louisiane et dans l'Ohio afin de créer et de remettre en état l'habitat des pollinisateurs.

En plus des travaux de remise en état du site et de plantation d'arbres réalisés dans les zones humides et sur les rives, nous avons versé plus de 590 000 dollars américains à des organismes de conservation à titre de compensation pour atténuer l'incidence de nos projets de construction dans les zones humides et les cours d'eau.

MEXIQUE : Pour préparer les chantiers de notre pipeline Southeast Gateway Pipeline (SGP), nous avons mené des opérations de balayage dans le but de dissuader, de secourir et de déplacer la faune de la zone avant et pendant les travaux de construction. Au total, 1 756 animaux, représentant 105 espèces et cinq groupes faunistiques, ont été déplacés. Nous avons également déplacé 392 organismes à Veracruz Norte, 427 à Coatzacoalcos et 937 à Dos Bocas, tous appartenant à 105 espèces.



NOTRE CIBLE : Restaurer ou compenser tous les terrains ayant subi des perturbations à la suite de la construction et de l'exploitation de nos actifs nord-américains[36].

ÉTAT : en 2024, nous avons remis en état 98 % des terres perturbées. Les deux derniers pour cent n'ont pas été terminés à cause des travaux de réparation additionnels requis sur certains chantiers, en raison du manque d'accès, de la topologie complexe et des conditions météorologiques. Certains projets pour lesquels nous avons terminé les réparations dans la saison de croissance précédente justifient une surveillance additionnelle au-delà de la période de cinq ans pour vérifier la réussite des mesures d'atténuation. Ces terrains seront restaurés quand les conditions le permettront. Entretemps, nous continuerons notre suivi actif avec les propriétaires fonciers, jusqu'à l'achèvement des travaux.



Au moment de planter des semis de pins flexibles, une espèce en voie de disparition, près de Lundbreck, en Alberta, nous avons dispersé des débris ligneux grossiers et des roches, là où ils étaient disponibles, afin de créer des pare-vent et des conditions propices à la régénération.



Un crapaud fouisseur mexicain, l'une des nombreuses espèces déplacées dans le cadre de la préparation de notre chantier pour le projet SGP.

POUR EN SAVOIR PLUS :

+ Safeguarding Biodiversity | Our approach [sauvegarde de la biodiversité : notre approche] (en anglais)
+ Fiche d'information : reducing our environmental footprint [réduction de notre empreinte environnementale] (en anglais)

[36] Les activités de restauration s'inscrivent dans des efforts pluriannuels assortis de cibles en fin de travaux plutôt que d'objectifs annuels. Vous trouverez de plus amples renseignements dans la section Annexe : Données de performance.

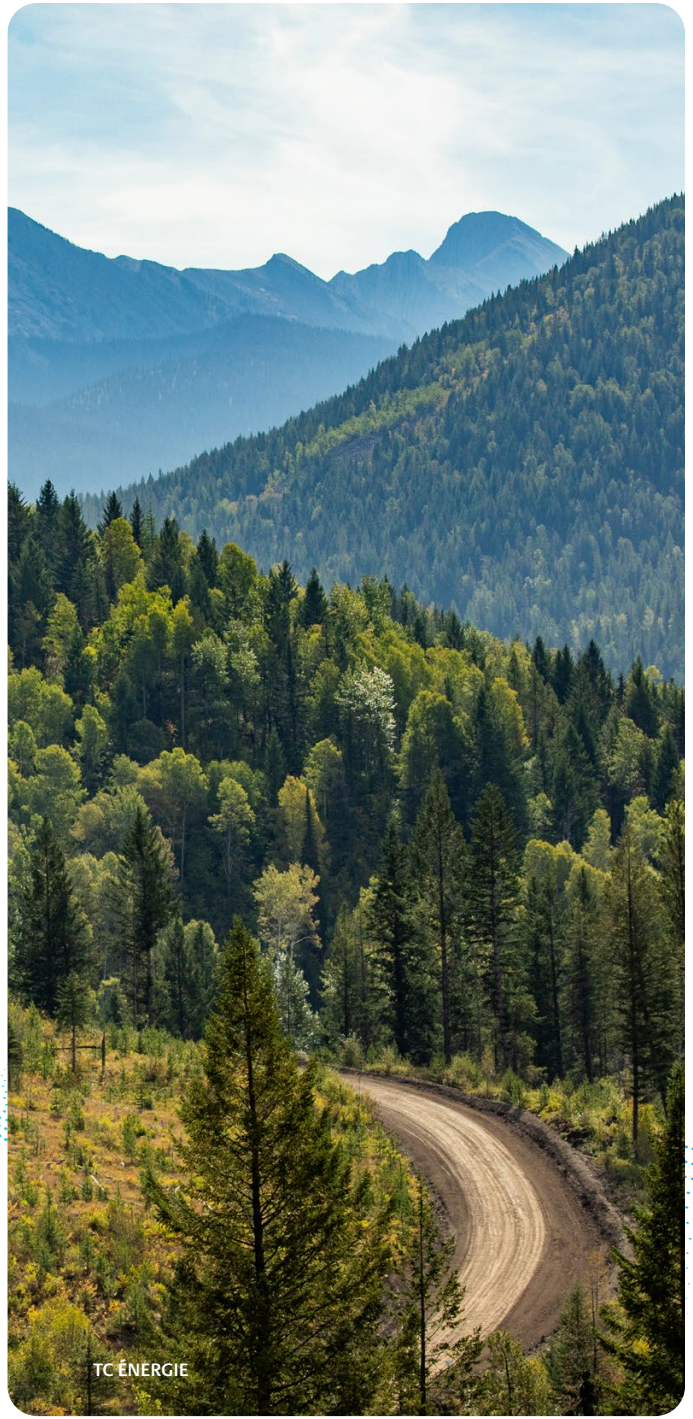

Qualité de l'air

Nous surveillons et gérons nos émissions atmosphériques conformément aux lois et règlements sur l'environnement en vigueur à l'échelle locale sur chaque territoire, et coopérons pleinement avec les autorités et agences réglementaires compétentes. Nos méthodes de prévention, de minimisation et d'atténuation des émissions atmosphériques comprennent la mise en œuvre de pratiques exemplaires et de contrôles opérationnels, la maximisation de l'efficience et de la surveillance des activités, et la conformité aux lois et les règlements applicables.

Eau

Nous nous engageons à utiliser l'eau de manière responsable. Nos actifs de cogénération d'énergie sont responsables de la majeure partie de notre consommation d'eau, les essais hydrostatiques des pipelines occupant le second rang en la matière. Nos actifs de cogénération transforment l'eau en vapeur pour produire de l'électricité. La vapeur résiduelle est vendue, recyclée ou traitée avant d'être relâchée. Nous utilisons également l'eau pour les essais hydrostatiques d'intégrité des pipelines pendant leur mise en service ou leur maintenance. Nous puisons l'eau utilisée pour les essais dans des sources naturelles ou municipales avoisinantes, conformément aux obligations réglementaires et aux permis applicables. Avant d'être évacuée, l'eau est filtrée et échantillonnée pour vérifier qu'elle satisfait aux exigences et aux normes de qualité d'eau en vigueur. La majeure partie de l'eau utilisée pour mettre à l'essai les pipelines est redirigée dans le sol à proximité du bassin d'origine, une petite partie étant envoyée pour être traitée ou éliminée.

POUR EN SAVOIR PLUS :

+ Fiche d'information : hydrostatic testing [essai hydrostatique] (en anglais)

Déchets

Les projets et les activités de TC Énergie produisent de petites quantités de déchets composés d'hydrocarbures recyclables de nos activités de stockage, de liquides huileux récupérés du gaz naturel de nos pipelines de gaz, d'huiles de graissage et de lubrifiants à base de glycol usagés de nos turbines, pompes et moteurs. Les déchets impossibles à recycler ou à récupérer sont traités dans des installations d'élimination des déchets accréditées et sûres, conformément aux lois et règlements applicables. Le nettoyage, le traitement, l'entreposage et l'élimination des substances dangereuses sont effectués conformément aux lois et règlements fédéraux, étatiques et provinciaux sur l'environnement applicables.

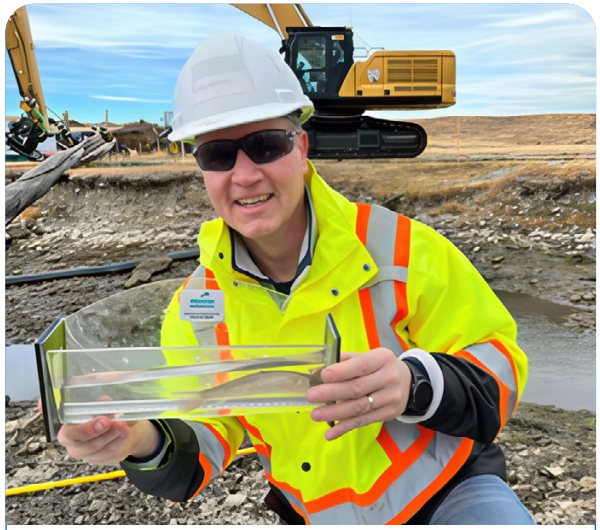

L'un de nos experts en aquaculture lors d'une opération de sauvetage de poissons à Pekisko Creek.

Contribution aux collectivités axées sur l'environnement

TC Énergie reconnaît l'importance de protéger et d'améliorer l'environnement, spécialement dans des projets qui visent à conserver, maintenir et stimuler le potentiel des terres, à encourager la biodiversité, à préserver les habitats importants et à protéger les espèces en péril. Nous nous engageons à appuyer les partenariats axés sur l'environnement dans le cadre de notre programme à impact social « Bâtir solide ». Les organisations bénéficiant de subventions dans le cadre de ce programme sont tenues de rendre compte des résultats obtenus afin de nous aider à évaluer l'impact social positif.

FAITS MARQUANTS POUR L'ANNÉE 2024

Programme de collaboration pour l'intendance du cours supérieur de la rivière St. Mary : Ce programme financé par TC Énergie permettra d'améliorer la santé des cours d'eau et des zones riveraines dans plusieurs réseaux de ruisseaux à priorité élevée situés dans les contreforts du sud de l'Alberta. Freshwater Conservation Canada (anciennement Truite Illimitée Canada), les titulaires de droits autochtones et l'industrie collaboreront jusqu'en 2026 pour réadapter les cours d'eau, améliorer la qualité de l'eau et remettre en état les habitats de reproduction et d'élevage des poissons menacés, notamment l'omble à tête plate et le chabot des montagnes Rocheuses.

Programme de bourse pour la formation sur le leadership en matière de développement durable : TC Énergie et la Children's Environmental Literacy Foundation (CELF) ont annoncé un partenariat de trois ans visant à soutenir 25 boursiers en leadership à New York, dans le New Jersey, dans le Connecticut, au Texas et en Louisiane. Les boursiers développeront des thèmes et des projets liés au développement durable et à la science citoyenne qui se conforment aux normes locales en matière de programmes éducatifs, recenseront les lacunes touchant les programmes et développeront des ressources pédagogiques pour y remédier. On estime qu'environ 30 000 enseignants et élèves bénéficieront de ce programme.

POUR EN SAVOIR PLUS :

+ Upper St. Mary Collaborative Stewardship Program [programme de gestion collaborative Upper St. Mary] (en anglais)
+ Children's Environmental Literacy Foundation

Investissements communautaires axés sur l'environnement

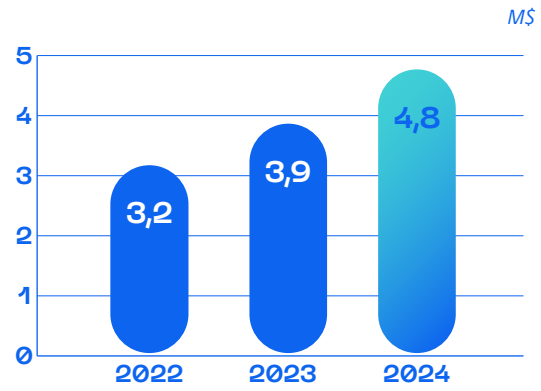

8,7 M$

NOTRE CIBLE : Investir 10 millions de dollars d'ici la fin de 2025 dans des activités qui restaurent la biodiversité et réduisent les effets des changements climatiques.

ÉTAT : En 2024, nous avons versé près de 4,8 millions de dollars dans des causes environnementales en Amérique du Nord, ce qui nous place en bonne position pour réaliser notre objectif de 10 millions de dollars.



EN VEDETTE

LE POINT SUR LE PIPELINE SOUTHEAST GATEWAY

Le projet de patrimoine national de TC Énergie Puerta al Sureste (ou pipeline Southeast Gateway [SGP]) pose les assises du développement social et économique dans le sud-est du Mexique.

En janvier 2025, environ 18 mois après le lancement du projet, l'équipe de projet du SGP a franchi une étape importante, celle de la soudure appelée « Golden Weld » à l'atterrage de Coatzacoalcos dans le sud de Veracruz au Mexique. Cette dernière soudure représente l'achèvement de l'installation de la canalisation sur la route d'acheminement de plus de 700 kilomètres (435 milles), qui file de Tuxpan dans le nord de Veracruz jusqu'à Coatzacoalcos, puis jusqu'à Paraiso à Tabasco. Elle marque l'achèvement des travaux mécaniques de ce projet de pipelines sous-marins de grande envergure, l'une des entreprises les plus techniquement complexes de notre histoire, avec 95 % de la route se situant en mer.



Points saillants du projet

L'envergure de cette réalisation est remarquable. L'unité commerciale entière au Mexique, ainsi que des fonctions de l'entreprise au Canada, aux États-Unis et au Mexique se sont dévouées pour veiller à la sécurité des travailleurs, prévenir ou atténuer les impacts sur la biodiversité et remettre en bon état les terres des chantiers terminés.

- **Quelque 4 200 emplois directs** créés au plus fort de la construction, dont 1 500 emplois locaux;
- **Total de 30 millions de dollars américains en aide au secteur de la pêche**, profitant à plus de 12 500 pêcheurs et aux membres de leur famille, dont des dons de moteurs hors-bord, de bateaux, d'engins de pêche et de véhicules utilitaires;
- **Total de 13 millions de dollars américains injectés dans des projets communautaires** tels que la construction de classes, de toitures et de terrains multisports bénéficiant à plus de 380 000 membres de la communauté;
- **Total de 15 millions d'heures travaillées** sans blessures graves ou mortelles attribuables à des sources de haute énergie;
- **Total de 1 756 animaux sauvages de 113 espèces** surveillés, relocalisés dans un nouvel habitat ou transférés vers des plages pour poursuivre leur migration.

Qu'est-ce que cela signifie pour TC Énergie et ses partenaires?

Nous avons terminé le projet SGP au cours du deuxième trimestre de 2025, ce qui témoigne du dévouement, de la résilience et de la détermination de milliers de personnes à TC Énergie, ainsi que chez notre partenaire, la Comisión Federal de Electricidad (CFE), et chez nos entrepreneurs qui ont travaillé à l'unisson pour relier le Mexique à l'énergie dont il a besoin. Nous sommes extrêmement fiers de ce projet de calibre mondial qui procurera une capacité de réception d'énergie sûre, fiable et abordable à une région du Mexique qui, par le passé, n'avait pas accès au gaz naturel pour générer de l'électricité. SGP prépare le terrain pour des occasions transformatrices de développement social et économique.

> JE SUIS FIER DE DIRE QUE NOUS AVONS RÉUSSI, DANS LE RESPECT DE LA SÉCURITÉ ET DES ÉCHÉANCIERS, À UN COÛT NETTEMENT INFÉRIEUR AU BUDGET, ET CONFORMÉMENT À NOS VALEURS.
>
> Greg Romero
> Vice-président principal, Gazoducs au Mexique



SOCIÉTÉ

C'est un privilège pour nous de travailler en étroite collaboration avec de nombreuses collectivités diversifiées et uniques partout en Amérique du Nord. Ce privilège s'accompagne de la responsabilité de faire de notre mieux pour ces collectivités et les personnes qui y vivent. Notre responsabilité commence dans notre propre milieu de travail, où les employés sont habilités à donner la priorité au bien-être, à la santé et à la sécurité.

Notre travail nous rattache aussi à la vie et aux moyens d'existence d'ayants droit et de parties prenantes qui possèdent des connaissances et une vision qui nous sont chères. Outre nos activités de base, nous faisons des investissements visant à forger des collectivités résilientes, à soutenir des entreprises locales diversifiées, à attirer et retenir des personnes talentueuses et à créer de la valeur aux côtés de populations et de groupes autochtones.

DANS CETTE SECTION

46 Sécurité des employés et des entrepreneurs
52 Collectivités et culture
58 Relations externes
59 (En vedette) Bâtir solide dans nos régions
60 (En vedette) Programme de bourses d'études
63 Engagement envers les communautés autochtones
69 Droits de la personne

ODD pertinents



SÉCURITÉ DE L'EMPLOYÉ ET DE L'ENTREPRENEUR

Notre engagement envers la sécurité de notre personnel fait partie intégrante de toutes nos activités. Quelles que soient nos priorités au quotidien, rentrer à la maison sain et sauf auprès de nos familles et de nos amis est notre valeur absolue.

Notre approche

En 2024, nous avons souligné la deuxième année de notre plan de sécurité triennal, pour redonner une fraîcheur stratégique à l'approche de TC Énergie en sécurité. Au fur et à mesure que nous avançons dans notre mise en œuvre, nous enrichissons notre discipline opérationnelle en y intégrant les pratiques exemplaires de l'industrie en gestion et communication, et continuons à développer une culture de sécurité à chaque étape.

Nous avons divisé nos activités en neuf catégories que nous présentons plus en détail dans les pages suivantes.

- Leadership en matière de sécurité
- Transformation du réseau de gestion
- Ressourcement et structure organisationnelle
- Compétences de première ligne et formation
- Gestion du risque et sécurité des processus
- Procédures d'exploitation
- Gestion de la sécurité des entrepreneurs
- Gestion des incidents
- Assurance et mesures connexes

Taux combiné (employés et entrepreneurs) de blessures graves ou mortelles attribuables à des sources de haute énergie[37].

par 100 millions d'heures travaillées

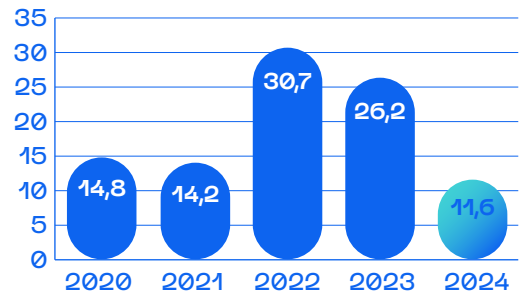

11,6 PAR 100 MILLIONS D'HEURES

NOTRE CIBLE : Taux combiné (employés et entrepreneurs) de blessures graves ou mortelles attribuables à des sources de haute énergie (HSIF)[37] : ne pas dépasser 25 par 100 millions d'heures en 2024[38]

État : Nous avons dépassé notre objectif de 56 %. Le taux HSIF de 2024 était de 11,6 par 100 millions d'heures. Cette réalisation importante traduit la volonté inébranlable de notre équipe d'améliorer le rendement personnel et en sécurité des processus.

NOUVELLE CIBLE

NOUVELLE CIBLE : Taux combiné (employés et entrepreneurs) de blessures graves ou mortelles attribuables à des sources de haute énergie[37] : ne pas dépasser 11 par 100 millions d'heures en 2025[38]

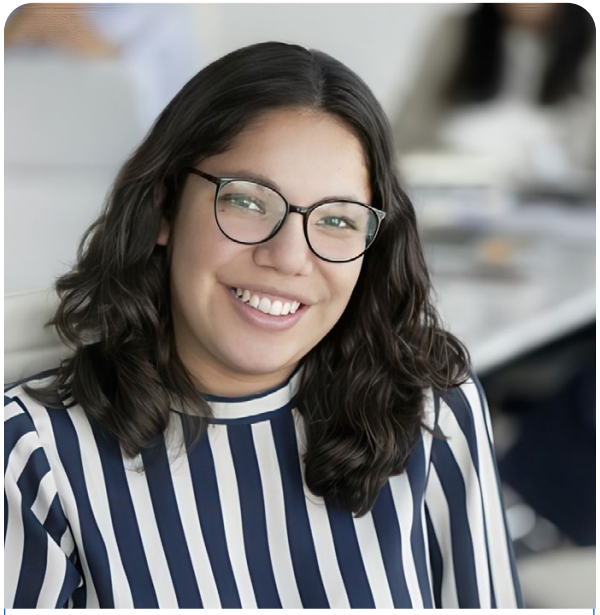

La gagnante de notre concours de slogan en sécurité est : Neltzin Espinoza des Relations externes – Relations avec le gouvernement du Mexique.

« **La sécurité à chaque étape. L'énergie dans chaque action** » est le nouveau slogan en sécurité de TC Énergie. Les employés l'ont choisi parmi les 240 slogans soumis. La sécurité à chaque étape nous rappelle de prendre du recul et d'exercer notre pouvoir d'arrêter les travaux ou d'autres outils de sécurité pour nous prononcer sur un danger que nous observons.

Les employés utilisent le slogan pour se tenir tous responsables et pour se rappeler que nous avons besoin d'apprendre les uns des autres.

En adoptant la sécurité à chaque étape, nous développons une culture de sécurité qui affirme l'importance que nous attachons à ce que chacun rentre à la maison sain et sauf chaque jour.

[37] Une « haute énergie » se définit comme un élément de travail qui sous-tend plus de 500 pi-lb d'énergie physique. Une « blessure grave » se définit comme un incident mettant la vie en danger ou bouleversant la vie.
[38] Cible fondée sur le taux annuel de blessures graves et de décès attribuables à des sources de haute énergie par 100 millions d'heures, en date du 31 décembre, adapté de la méthodologie de calcul des taux de blessures graves et de décès de la Construction Safety Research Alliance (CSRA). À l'interne, nous utilisons un taux mobile sur 12 mois pour repérer les changements touchant le rythme ou la direction des tendances.

Leadership en matière de sécurité

Le Comité de la santé, de la sécurité, de la durabilité et de l'environnement (HSSE) de notre Conseil d'administration assure la surveillance de la sécurité à TC Énergie. Il lui incombe, entre autres, d'étudier et de surveiller nos progrès par rapport à nos plans et nos objectifs stratégiques, et de produire un rapport sur notre gestion du risque et notre rendement en sécurité. Le rendement en sécurité est un critère important de notre prime de rémunération incitative à court terme pour nos employés, y compris pour les membres de la haute direction.

Notre culture et nos habitudes de sécurité, ainsi que nos comportements en sécurité sont façonnés par les pratiques de leadership et la volonté sincère d'atteindre l'excellence en matière de sécurité. Nous encourageons le leadership en sécurité par le biais des réunions mensuelles Enseignements tirés des incidents (LFI) des dirigeants. En 2024, près de 600 dirigeants du Canada, des É.-U. et du Mexique se sont réunis pour discuter des résultats d'incidents de sécurité graves et partager des mesures de contrôle et des solutions en amont efficientes et proactives, portant entre autres sur la prévention des blessures, la protection des travailleurs et la culture de sécurité.

Zéro incident pour Solutions électriques et énergétiques

Notre unité Solutions électriques et énergétiques applique la sécurité à chaque étape : aucun arrêt de travail, aucune aide médicale et aucun incident de véhicule à moteur à déclaration obligatoire en 2024. Avec plus de 1 350 signalements en santé, en sécurité et en environnement, les employés et entrepreneurs ont fait preuve de leur engagement envers leur sécurité mutuelle en déterminant les dangers et en y mettant fin, et en reconnaissant les comportements positifs. Leur investissement personnel a contribué aux résultats exceptionnels de TC Énergie en sécurité en 2024.



Transformation du réseau de gestion

En 2023, nous avons lancé un projet de mise à jour du réseau de gestion opérationnelle de TC Énergie (TOMS). Notre objectif est de rendre le TOMS plus simple à utiliser pour les employés de première ligne qui prennent des décisions sur la sécurité, l'efficience et la productivité dans leurs activités et opérations quotidiennes.

Le TOMS actualisé a réduit le nombre de critères individuels de 1 400 à 94 avec l'intégration de 14 éléments interconnectés. Ces éléments servent de structure organisationnelle pour notre réseau de gestion et ses composants. Les normes sur ces éléments décrivent les spécifications fondamentales de gestion de la santé et la sécurité de nos employés et de nos entrepreneurs, de l'environnement et de l'intégrité opérationnelle de nos actifs (HSE&OI).

En plus d'améliorer l'uniformité de l'application de TOMS dans l'entreprise, nous cherchons à améliorer sans cesse notre habileté à déterminer, évaluer et atténuer les risques pour l'HSE&OI à TC Énergie, en unissant les efforts de tous nos secteurs d'activité pour nous protéger les uns les autres et les collectivités dans lesquelles nous travaillons.

Ressourcement et structure organisationnelle

Nous continuons d'affecter et de mobiliser des ressources essentielles là où le besoin le justifie et adaptons nos structures organisationnelles pour appuyer l'exécution sûre de notre stratégie. Par exemple, en 2024, nous avons intégré les services de Sécurité et de services techniques, ce qui a amélioré l'harmonisation et le partage des pratiques de sécurité exemplaires dans trois pays. Nous avons aussi modifié nos réunions LFI (renseignements tirés des incidents) mensuelles. Par le passé, chaque unité commerciale tenait sa réunion et parlait principalement de ses événements de sécurité. Maintenant, environ 600 dirigeants de l'entreprise y participent et examinent les HSIF ou les blessures graves ou mortelles potentielles (PSIF) qui ont eu lieu dans l'entreprise. Ils encouragent les discussions sur les dangers des sources de haute énergie et les mesures de contrôle directes dans l'optique du rendement humain et organisationnel (HOP) afin de partager des leçons apprises et éviter la récurrence des incidents.

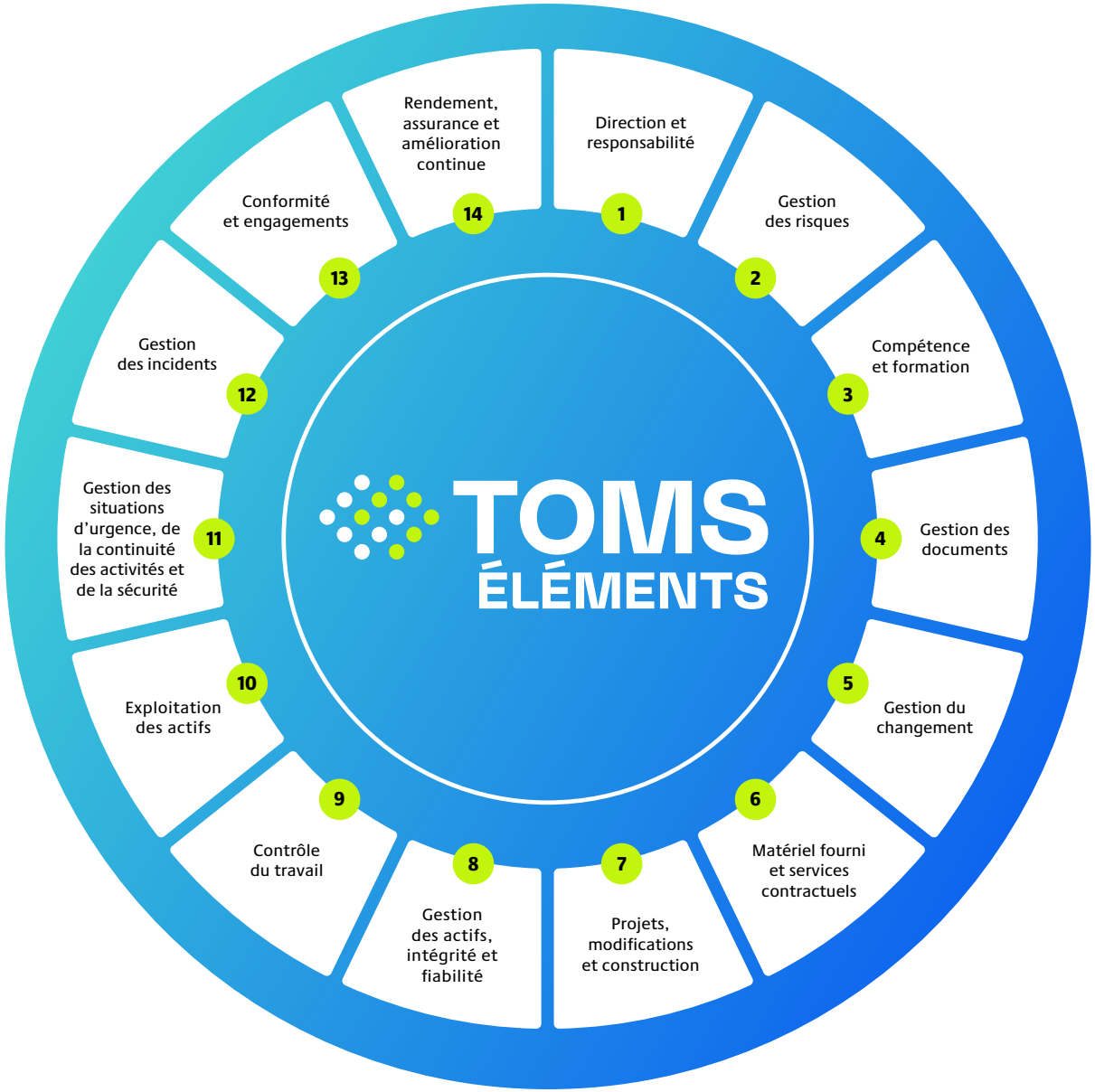

Compétences de première ligne et formation

Nous comprenons que dans les secteurs industriels à haut risque, les problèmes découlent de questions systémiques et non d'erreurs individuelles. Pour promouvoir une solide culture de sécurité, nous concentrons nos efforts sur le développement d'une mentalité de perfectionnement des connaissances et des aptitudes ainsi que sur une formation et un soutien efficaces.

MENTALITÉ DE PERFECTIONNEMENT DES CONNAISSANCES ET DES APTITUDES

Pour favoriser une culture où chacun démontre un intérêt à perfectionner ses connaissances et ses aptitudes, nous intégrons les principes HOP dans nos formations, nos programmes et nos activités informelles en sécurité. Les cinq principes HOP sont : les humains font des erreurs; les reproches ne règlent rien; le contexte influe sur le comportement; l'apprentissage est essentiel; une réponse est importante.

En favorisant une culture d'apprentissage, les principes HOP jouent un rôle essentiel dans le renforcement de la sécurité psychologique, habilitant les employés à s'exprimer sans craindre une quelconque culpabilisation. Cette approche promeut un environnement où les employés et les entrepreneurs se sentent à l'aise de signaler des problèmes et sont motivés à collaborer à l'amélioration continue.

En 2024, pour renforcer la confiance et les compétences de la première ligne dans les principes HOP, TC Énergie a donné une formation sur les fondements de HOP à plus de 400 employés, a ajouté 40 nouveaux accompagnateurs HOP à son réseau et effectué environ 400 présentations HOP devant différentes équipes de projets et d'exploitation. En intégrant les principes HOP dans notre travail quotidien, nous pouvons travailler ensemble pour aider à prévenir la récurrence des incidents et des incidents avec blessures graves et mortelles (SIF).

PRINCIPES DE PERFORMANCE HUMAINE ET ORGANISATIONNELLE

1. **Les gens font des erreurs.**
   Des erreurs se produisent, et lorsque c'est le cas, nous essayons d'en comprendre la raison; nous ne recherchons pas un responsable.
2. **Les reproches ne règlent rien.**
   La culpabilisation bloque l'amélioration, entrave l'apprentissage et engendre une culture de la peur et des conditions dangereuses.
3. **Le contexte influe sur le comportement.**
   Les circonstances, les émotions et les expériences ont des répercussions sur nos actions, nos comportements et nos décisions.
4. **L'apprentissage et l'amélioration sont essentiels.**
   L'adoption d'une mentalité de perfectionnement des connaissances et des aptitudes pour comprendre comment nos employés interagissent avec les systèmes dans leur travail quotidien permet d'élaborer conjointement des solutions.
5. **Notre réaction est importante.**
   Une réaction négative à une mauvaise nouvelle peut entraver une occasion d'apprentissage précieuse.

FORMATION ET SOUTIEN

Nous renforçons notre position envers la sécurité et influençons les comportements par des formations officielles et des activités de soutien informelles.

Formation – TC Énergie impose une formation d'accueil et un cours de recyclage sur les méthodes de reconnaissance et de contrôle du risque et du danger, ainsi que des séances spéciales données au besoin. Par exemple, en 2024, nous avons formé plus de 150 dirigeants et employés de première ligne sur le nouveau modèle de classification de sécurité et d'apprentissage de la sécurité Ce modèle nous aide à nous intéresser surtout au contexte et aux circonstances des incidents. Les résultats de ces examens sont partagés pour encourager l'amélioration soutenue de la culture de sécurité dans notre organisation.

Semaine de la sécurité – Notre semaine de la sécurité annuelle donne aux employés l'occasion de participer virtuellement ou sur place à des séances de renforcement d'une mentalité, d'une conscience et d'une culture de perfectionnement des connaissances et des aptitudes en sécurité. En 2024, plus de 5 300 employés en Amérique du Nord ont participé à des séances au cours desquelles des travailleurs de première ligne ont parlé de leurs défis de sécurité, de leurs succès et de la manière dont la sécurité nous lie tous ensemble.

Programme de reconnaissance en sécurité – Pour encourager la sécurité en amont dans les chantiers et les bureaux, le programme de reconnaissance en sécurité de TC Énergie est un moyen de reconnaître un collègue qui a agi différemment afin d'assurer immédiatement la sécurité sur les lieux ou de prévenir des problèmes de sécurité plus tard. Les employés et les entrepreneurs peuvent nommer un collègue en ligne pour souligner les mesures de sécurité qui ont été prises. Tous les trimestres, l'équipe de sécurité de TC Énergie examine toutes les nominations et sélectionne les employés exceptionnels qui auront droit à une reconnaissance de l'entreprise. TC Énergie publie leurs récits de leadership exemplaire en sécurité sur son intranet et leur remet des cartes-cadeaux et d'autres prix en guise d'appréciation de leur intégration de la sécurité à chaque étape de leur travail quotidien.



Effectif portant des dispositifs de protection Blackline

TC Énergie a distribué près de 2 000 dispositifs portables connectés Blackline qui aident à protéger les travailleurs isolés dans les chantiers au Canada et aux États-Unis. En plus d'être portables et de capter des gaz, ces petits dispositifs avec GPS intégré assurent une détection en temps réel et envoient automatiquement à notre équipe des opérations de sécurité des données importantes s'il se produit un incident déclenchant un SOS d'urgence, une chute, une absence de mouvement ou un incident de véhicule.

L'utilisation des dispositifs Blackline présente de nombreux avantages pour TC Énergie et notre personnel de première ligne. Un seul dispositif capte les gaz et assure la sécurité, améliore les délais et la fiabilité des interventions d'urgence grâce à une connectivité cellulaire ou par satellite, et diffuse des données essentielles de localisation d'un travailleur et sur la nature de l'incident, aidant les répondants à se préparer en conséquence. Nous testons actuellement l'utilisation de ces dispositifs au Mexique.

TC ÉNERGIE

Gestion du risque et sécurité des processus

Nos processus de gestion du risque et nos procédures d'exploitation contribuent à vitaliser notre réseau de gestion. Nous canalisons nos efforts sur les dangers et les risques les plus menaçants pour nos employés et nos entrepreneurs, y compris la conduite de véhicule, l'isolation énergétique, le soulèvement et le travail en hauteur, ainsi que le travail en espace clos. TC Énergie a écrit des normes et des procédures d'exploitation pour chaque activité à haut risque, qui décrivent comment les employés et les entrepreneurs doivent procéder pour effectuer ces tâches en toute sécurité. Les employés reçoivent une formation d'accueil et de recyclage sur chacune de ces normes en adéquation avec leur rôle.

Procédures d'exploitation

Nous révisons régulièrement nos procédures d'exploitation pour les épurer ou les adapter aux pratiques exemplaires de l'industrie et aux avancées technologiques. Voici certains de nos faits marquants en 2024 :

- **Évaluation des risques et dangers au travail (JRHA)** – Nous avons fait l'essai de cet outil mis à jour d'évaluation du risque dans le cadre d'un projet pilote mené dans tous les pays. Cet outil JRHA actualisé et plus complet doit être rempli juste avant d'entreprendre un travail, et s'ajoute aux évaluations des risques qui sont effectuées au cours de l'étape de planification.
- **Reconnaissance du danger de haute énergie** – Nous donnons une formation de deux heures aux travailleurs de première ligne (p. ex., techniciens, opérateurs) dans toutes les régions. La formation porte sur : la détermination des dangers liés aux sources de haute énergie dans le lieu de travail; la tenue de réunions de sécurité préalables aux travaux et d'observations de sécurité; la gestion du changement et de l'arrêt des travaux sur les chantiers. Les dirigeants dont le lieu de travail quotidien est un chantier reçoivent aussi cette formation en ligne, ainsi que de l'information sur la façon de déterminer un incident avec blessures graves et mortelles (SIF) en vertu du modèle de classification de sécurité et d'apprentissage de la sécurité (SCL).

Sécurité des entrepreneurs

La sélection d'entrepreneurs responsables est essentielle à la sécurité de l'exploitation et à l'achèvement des grands projets.

Nous évaluons le rendement en sécurité, la qualité, les compétences techniques et la conduite des affaires des entrepreneurs à l'aide de services de tiers, tels que l'ISNetworld et d'autres mécanismes d'évaluation internes.

En 2024, nous avons commencé à faire l'essai de notre processus intégré de gestion de la sécurité des entrepreneurs (ICMP) nouvellement mis au point pour simplifier et renforcer nos processus de préqualification et de qualification, d'accueil des entrepreneurs et de surveillance du rendement en matière de sécurité. L'ICMP comprend les éléments suivants :

- la définition des rôles et des responsabilités en sécurité du personnel de TC Énergie, des entrepreneurs et sous-traitants principaux et généraux en gestion de la sécurité des entrepreneurs;
- la planification des besoins et des exigences en sécurité pour tous les niveaux de projets ou de programmes exécutés par des services contractuels;
- l'élaboration d'une stratégie pour gérer en toute sécurité nos services contractuels et améliorer leur rendement en sécurité.

En 2024, nous avons aussi entrepris un projet pour améliorer notre programme de gestion et d'inspection des travaux de construction (CM&I). Ce travail comprend le regroupement des cours de formation et à l'accueil en une seule plateforme pour effectuer un suivi et un apprentissage en temps réel et organiser des réunions trimestrielles sur les tendances en sécurité dans le but de dégager les tendances des projets en cours, de partager les leçons apprises et de promouvoir des pratiques sûres. Nous diffusons aussi des nouvelles sur la sécurité tous les trimestres au personnel des chantiers, et vérifions régulièrement les compétences du personnel exécutant des tâches à risque élevé.

Gestion des incidents

Un événement de sécurité très grave qui se produit ou qui aurait pu se produire dans d'autres circonstances est documenté. Les ayants droit et les parties prenantes en sont informés et une enquête officielle est lancée pour en déterminer les causes profondes et attribuer des mesures pour réduire les possibilités de récurrence. Les leçons apprises lors de tels événements sont résumées et partagées avec les groupes intéressés. Elles déclenchent aussi une révision de nos normes et processus de sécurité internes qui sont alors affinés au besoin pour prévenir d'autres événements de sécurité.

Assurance et mesures connexes

À TC Énergie, nous croyons que ce qui est mesurable se gère. Nous utilisons notre réseau de gestion des événements liés à la sécurité pour déterminer les risques, faire le suivi des incidents de sécurité et mesurer notre rendement en sécurité. Nous surveillons plus étroitement les indicateurs de sécurité de l'entreprise sur les incidents à risque élevé, y compris la fréquence de blessures graves (SIF), les incidents de sécurité des processus à conséquences élevées, et les blessures graves ou mortelles attribuables à des sources de haute énergie (HSIF).

En tant qu'organisation en processus d'apprentissage, nous priorisons le partage de notre rendement en sécurité par l'intermédiaire d'une carte et d'un tableau de pointage mensuels sur le rendement en sécurité. Nous communiquons invariablement nos indicateurs de sécurité et nos mises à jour au cours des cycles de rapports réguliers, ainsi que des mises à jour mensuelles à l'équipe de haute direction (ELT) et trimestrielles dans le rapport du Conseil d'administration et du président.

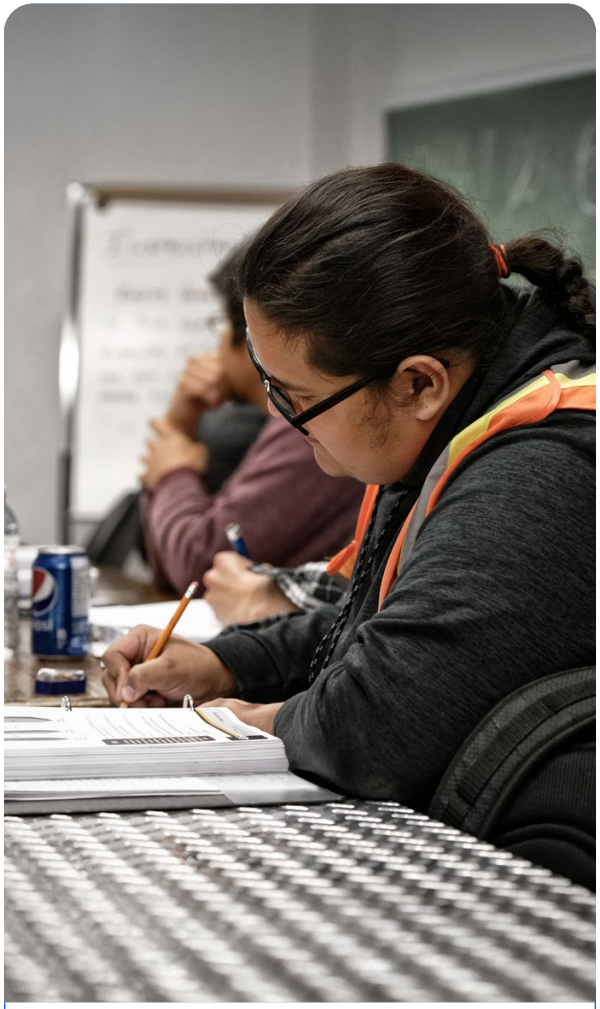

Forum sur la sécurité des entrepreneurs

Nous invitons les entrepreneurs à se joindre à notre forum annuel sur la sécurité des entrepreneurs pour faire part, entre autres, de leçons tirées en matière de sécurité. En 2024, nous avons tenu quatre forums au Canada et trois aux É.-U. Plus de 450 entrepreneurs y ont pris part.

EMPLOYÉS ET CULTURE

Nous croyons que les employés s'investissent le plus dans leur travail lorsqu'ils se sentent intégrés, valorisés et soutenus. Les employés qui aiment leur travail stimulent le rendement, l'innovation et la résilience de l'entreprise.

En tenant compte des valeurs de TC Énergie envers la sécurité à chaque étape, de la responsabilisation personnelle, du travail d'équipe et de l'apprentissage par l'action, nous établissons des objectifs et donnons aux dirigeants et aux employés de l'information et de la formation dans des domaines d'intérêt. Nous offrons des programmes officiels et soutenons des initiatives informelles en accord avec le sentiment d'appartenance et le bien-être des employés. Nous révisons régulièrement nos politiques, nos pratiques et nos programmes d'emploi pour nous aider à nous assurer qu'ils sont conformes, concurrentiels, pertinents et communiqués en termes clairs.

Grâce à *The Pulse*, notre sondage sur l'engagement des employés, nous invitons les employés à exprimer sous le couvert de l'anonymat leurs idées, leurs points de vue et leurs commentaires sur nos programmes. Ces contributions nous aident à convertir ce que les employés nous confient en mesures et en améliorations justifiées.

Pour bâtir une équipe mobilisée et hautement performante de solutionnistes en énergie, nous privilégions trois principes importants :

- un lieu de travail favorisant l'inclusivité et l'égalité des chances;
- la promotion du bien-être;
- l'offre d'occasions de perfectionnement personnel et professionnel.

–1 %

NOTRE CIBLE : Augmenter annuellement de deux pour cent le nombre de femmes[39] dans notre effectif entre 2024 et 2026.

ÉTAT : Nous n'avons pas atteint notre cible pour 2024. La représentation totale des femmes dans notre effectif a baissé de 29 % en 2023 à 28 % en 2024. Cette décroissance est principalement attribuable à la restructuration organisationnelle par scission de nos activités de pipelines de liquides.

17 %

NOTRE CIBLE : Membres des minorités visibles occupant 17 % de nos postes de direction au Canada et aux États-Unis.

ÉTAT : Nous continuons à atteindre notre cible de 17 % d'occupation des postes de direction dans l'ensemble de notre effectif canadien et étasunien par des membres des minorités visibles.



TC Énergie a reçu le prix Diversity in Business du *Houston Business Journal* en reconnaissance de notre engagement à favoriser une culture inclusive qui apprécie les contributions de tous.

[39] Comprend des femmes et des personnes s'identifiant comme telles à tous les niveaux, dans tous les établissements (Canada, États-Unis et Mexique), à la fois dans les bureaux et sur les chantiers. Calculé en tant que part de femmes dans l'effectif total.

En 2025, TC Énergie passera des cibles de diversité à une perspective d'ensemble des personnes et des stratégies culturelles. En mettant l'accent sur le bien-être général de l'ensemble de nos employés, nous reconnaissons que l'inclusivité réelle englobe le mieux-être holistique de notre effectif. Cette évolution comprend l'adoption d'un plan de bien-être complet et d'initiatives stratégiques de proposition de valeur des employés (EVP) qui concorderont avec notre vocation, notre mission, notre vision et nos valeurs.

NOUS SOUHAITONS CULTIVER UN ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL OÙ CHAQUE PERSONNE SE SENTIRA VALORISÉE, SOUTENUE ET CAPABLE DE S'ÉPANOUIR.

NOUVELLE CIBLE

NOUVELLE CIBLE : D'ici la fin de 2025, développer un cadre à TC Énergie pour l'examen de la proposition de valeur des employés (EVP)[40], qui évaluera l'efficacité de nos stratégies de culture et de notre effectif actuels pour recruter du talent et le maintenir en poste et pour harmoniser le tout avec la vocation, la mission, la vision et les valeurs de notre entreprise.



[40] La proposition de valeur d'un employé est l'un des aspects caractéristiques qui permettent à TC Énergie de se distinguer en tant qu'employeur de choix. Elle est une déclaration qui décrit les avantages de se joindre TC Énergie ou d'y rester, et englobe des éléments tels que la vocation et les valeurs de l'entreprise, les rémunérations globales, la progression professionnelle, le bien-être, et l'environnement de travail.

Inclusion et égalité des chances

TC Énergie est résolue à encourager une culture d'inclusion où tous sont respectés et valorisés et ont la chance de contribuer à la la pleine mesure de leur potentiel.

Dirigé par notre vice-présidente directrice, Services d'entreprise et cheffe de l'inclusion, notre conseil de direction de l'inclusion (ILC) assure un soutien manifeste des dirigeants pour les initiatives de renforcement de l'inclusion. Allant au-delà des fonctions et les unités commerciales et faisant appel à la participation des dirigeants des trois pays où nos exerçons nos activités, l'ILC constitue un groupe de rétroaction pour que les nouvelles formations, politiques et communications encouragent l'inclusion et le sentiment d'appartenance à TC Énergie. Notre vaste réseau de champions bénévoles de l'inclusion, qui personnifient la voix du changement dans leur secteur d'activité, soutient l'ILC.

Notre Plan d'action sur la diversité, l'équité et l'inclusion et les politiques contre le harcèlement au travail au Canada, aux É.-U. et au Mexique soulignent nos attentes envers les processus et comportements respectueux de signalement et de résolution d'allégations de harcèlement au travail. Nous donnons de la formation sur les comportements inclusifs et offrons régulièrement des occasions d'accès à l'éducation et au perfectionnement. Tous les dirigeants sont tenus de suivre la formation sur la sécurité psychologique.

POUR EN SAVOIR PLUS :

+ Diversity, Equity and Inclusion Action Plan [Plan d'action en matière de diversité, d'équité et d'inclusion] (en anglais)
+ Politiques contre le harcèlement au travail : Canada, États-Unis, Mexique
+ Plan d'accessibilité de TC Énergie
+ Politique relative à l'égalité d'accès à l'emploi et à la non-discrimination
+ Politique relative aux mesures raisonnables d'adaptation en milieu de travail

Effectif de base au Canada

37 % DE FEMMES

4 % D'AUTOCHTONES

2 % DE PERSONNES HANDICAPÉES

25 % DE MINORITÉS VISIBLES

Effectif de base aux É.-U.

19 % DE FEMMES

16 % DE MINORITÉS

1 % DE PERSONNES HANDICAPÉES

11 % D'ANCIENS COMBATTANTS

Effectif de base au Mexique

29 % DE FEMMES

ACCESSIBILITÉ

TC Énergie encourage la pleine et libre participation de nos employés, demandeurs et clients. Notre plan d'accessibilité décrit les mesures que nous avons prises et les activités que nous avons prévues pour cerner, prévenir et retirer les obstacles qui pourraient décourager les personnes handicapées. Nous publions annuellement des mises à jour de nos progrès sur notre site Web. Vous pouvez lire notre rapport d'avancement sur l'accessibilité 2024 ici.

Notre Politique relative à l'égalité d'accès à l'emploi et à la non-discrimination et notre Politique relative aux mesures raisonnables d'adaptation en milieu de travail présentent les mesures que nous prenons pour abattre les barrières physiques, technologiques et de communication pour nos employés et demandeurs. TC Énergie est également déterminée à créer un environnement sécuritaire sur le plan psychologique, dans lequel les personnes se sentent en confiance pour présenter leurs besoins en mesures raisonnables d'adaptation sans crainte de représailles.

Données démographiques sur l'effectif

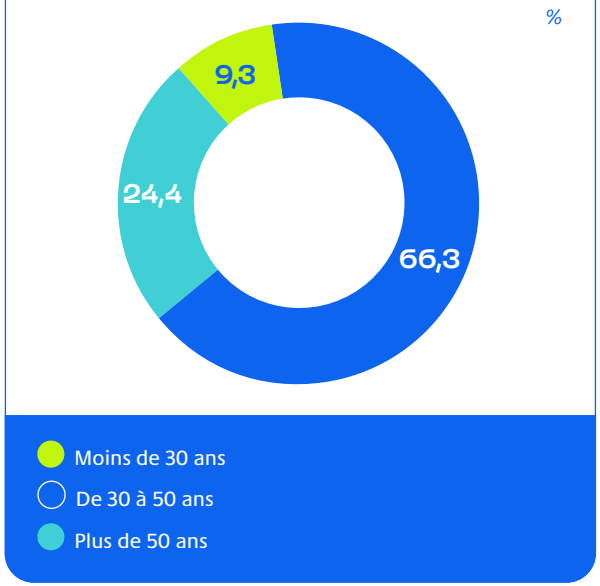



Équité salariale

COMPARER DES POMMES ET DES ORANGES

Les employés dans des emplois différents qui apportent une valeur égale aux activités d'un employeur devraient recevoir un salaire égal. C'est ce que la loi exige depuis septembre 2024.

Salaire égal

COMPARER DES POMMES À DES POMMES

Les employés dans des emplois similaires devraient toucher une rémunération similaire (surveillance par les Ressources humaines).

L'équité salariale signifie un potentiel de rémunération égal pour un travail de valeur égale. Les emplois qui apportent une valeur égale à l'entreprise et qui demandent des aptitudes, des responsabilités, des efforts et des conditions de travail similaires devraient avoir un potentiel de rémunération similaire.

Équité salariale et salaire égal sont deux concepts différents.

Un salaire égal assure que les employés qui font le même travail ont une rémunération similaire, et l'équité salariale assure que les employés dans des emplois différents, mais de valeur égale ont le même potentiel de rémunération.

ÉQUITÉ SALARIALE

En tant que signataire des principes d'autonomisation des femmes (***Women's Empowerment Principles***) des Nations Unies, établis par le Pacte mondial des Nations Unies et ONU Femmes, nous sommes déterminés à faire progresser l'égalité des sexes sur notre lieu de travail.

Notre plan d'équité salariale qui soutient le potentiel de rémunération égal pour un travail de valeur égale met en évidence notre adhésion à la justice et à la transparence dans nos pratiques de rémunération. Il incombe au comité d'équité salariale (composé d'employés et de représentants de l'employeur bénévoles, de consultants indépendants externes en équité en emploi et de certains membres de l'équipe de rémunération des Ressources humaines) de juger de l'équité de nos pratiques de rémunération. Ce comité relève du comité du conseil des Ressources humaines de TC Énergie.

En 2024, nous avons terminé une révision complète de nos programmes, politiques et structures de rémunération canadiens, conformément à la ***Loi sur l'équité salariale***. Ce travail consistait en un examen de la parité dans les catégories de postes de l'entreprise et des écarts salariaux entre les hommes et les femmes exécutant du travail de valeur égale. Nous avons conclu que nous sommes conformes à la ***Loi sur l'équité salariale***. Les points médians des fourchettes salariales ont été rehaussés et nous ne notons actuellement aucun écart dans nos plages d'équité salariale.

Apprentissage et perfectionnement

À TC Énergie, nous reconnaissons que la croissance personnelle et le développement de carrière de notre effectif sont fondamentaux à notre succès. Nous nous employons à offrir des programmes complets et des possibilités de perfectionnement pour donner la chance à chaque employé de s'épanouir, de progresser dans sa carrière et de réaliser la pleine mesure de son potentiel dans l'entreprise.

Nos programmes offrent de l'expérience pratique, un mentorat par les pairs et les dirigeants, ainsi qu'une formation officielle pour s'adapter aux percées et aux changements technologiques dans l'environnement de réglementation. Notre personnel est ainsi plus à même de fournir de l'énergie de haute qualité de manière sûre et rentable. En plus d'offrir des avantages directs, ces programmes de formation permettent également de cultiver une mentalité de perfectionnement des connaissances et des aptitudes plus résiliente et plus souple chez nos employés, aboutissant à l'amélioration de leur bien-être général et de leur santé mentale.

En 2024, chaque employé équivalent temps plein a bénéficié de 33 heures (en moyenne) de formation et de perfectionnement sous diverses formes, dont des programmes de formation en ligne autonome, des séances interactives en direct de renforcement des compétences et des programmes de base pour venir en aide aux dirigeants en devenir. Les programmes de formation portent sur la santé, la sécurité, l'environnement, la connaissance des Autochtones, l'inclusion, le leadership, la conformité, la cybersécurité, la santé mentale et la sécurité psychologique. Nous finançons aussi des établissements d'enseignement supérieur qui créent des programmes d'éducation à l'intention des femmes, des minorités visibles et des peuples autochtones.

POUR EN SAVOIR PLUS :

+ Pacte mondial des Nations Unies (UNGC)
+ Women's Empowerment Principles ou WEP [principes d'autonomisation des femmes] (en anglais)
+ Outil d'analyse des écarts de genre des WEP

Bien-être

C'est lorsque tout le personnel se sent en sécurité et capable d'exprimer le meilleur de lui-même que l'innovation peut jaillir. Nous accordons la priorité et pourvoyons au bien-être physique, financier, émotif et social de nos employés.

PROGRAMME D'AVANTAGES SOCIAUX

Nous offrons à nos employés des régimes de travail flexible et hybride, ainsi que des congés parentaux et de maternité. Les employés de notre siège social à Calgary peuvent utiliser notre centre de bien-être à double usage avec des espaces multiconfessionnels désignés. Tous les employés peuvent profiter du programme d'aide aux employés et à leur famille (EFAP) de TC Énergie, connu sous le nom de programme d'aide aux employés au Mexique. Ces programmes offrent de l'aide et des ressources dans plusieurs domaines, dont : gestion des relations à la maison et au travail; santé mentale; changements du mode de vie et nutritionnels; dépendances; soins des enfants et des personnes âgées; conseils légaux et financiers.

SENSIBILISATION À LA SANTÉ MENTALE ET AU BIEN-ÊTRE

La santé mentale est un aspect important du bien-être. Pour favoriser un effectif participatif et productif, nous accordons la priorité à la santé mentale comme suit :

Sécurité psychologique – c'est savoir que l'on peut s'exprimer, faire part de ses idées, indiquer des problèmes ou annoncer de mauvaises nouvelles sans craindre l'humiliation ou les représailles. Nous soutenons la sécurité psychologique par l'adoption des principes de performance humaine et organisationnelle en sécurité et d'initiatives telles que nos Champions de la santé mentale (voir ci-dessous). Ce faisant, nous encourageons les employés à s'exprimer. Cela favorise la détection en amont des problèmes, diminue les erreurs et améliore le rendement général. Cela aide aussi à réduire au minimum les incidents et les blessures, et à encourager la confiance, le respect et la collaboration au sein des équipes.

Champions de la santé mentale – Partout dans l'entreprise, ces employés bénévoles soutiennent la santé mentale et la sécurité psychologique, dirigent leurs collègues vers des ressources quand le besoin s'en fait sentir et offrent des conseils aux dirigeants sur l'intégration de moments de bien-être dans les activités quotidiennes. Tous les champions reçoivent une formation en santé et en bien-être mental.



Favoriser le changement par des échos – Nous écoutons les employés et accueillons leurs commentaires par l'intermédiaire de notre sondage *The Pulse*. Les observations et les commentaires francs des employés recueillis par *The Pulse* aident les dirigeants à prendre des mesures sérieuses. *The Pulse* évalue et fait le suivi de quatre facteurs de motivation principaux, dont celui de la santé et du bien-être. Nous avons observé une amélioration soutenue des mesures en santé et en bien-être depuis que nous avons lancé *The Pulse*. Notre résultat en santé et bien-être se situe actuellement au milieu de l'échelle de référence du secteur de l'énergie et des services publics.

Contrôle de notre succès – Nous observons les taux d'absence et d'invalidité de courte durée des employés; pour nous, ce sont des indicateurs de bien-être. Les motifs d'absences au travail sont complexes. Nous suivons de près les taux d'invalidité de courte durée, car pour nous ce sont des indicateurs indirects partiels de bien-être. Par exemple, les taux d'absences occasionnelles ont augmenté depuis les deux dernières années, tandis que les taux d'invalidité de courte durée ont diminué durant la même période. Nous croyons que ces tendances reflètent l'augmentation de nos communications avec les employés sur nos programmes en santé mentale et en bien-être, et de l'utilisation des employés des outils et des ressources pour prendre soin d'eux à court terme, réduisant leur besoin de prendre un congé prolongé.

NOUVELLE CIBLE

NOUVELLE CIBLE : D'ici la fin de 2026, établir une base de référence et des indicateurs de rendement (KPI) pour observer l'efficience de notre plan de bien-être complet et mesurer la participation des employés[41].

Absentéisme des employés

Nombre moyen de jours d'absence par employé, par an



Taux d'absence pour invalidité de courte durée

Taux d'absences occasionnelles

[41] La participation des employés correspond au pourcentage de participation aux programmes de bien-être et d'utilisation des offres faites aux employés de TC Énergie en santé et bien-être.



En 2024, TC Énergie a participé pour la première fois au défilé de la fierté de Calgary, témoignant de notre volonté d'encourager une culture d'inclusion et d'appartenance tant au travail que dans nos collectivités.

SENTIMENT D'APPARTENANCE

Outre les événements d'éducation et de réseautage dans l'entreprise, tels que notre forum des employés et notre reconnaissance de dates et d'observations notables, nous affirmons notre adhésion à une culture d'inclusion et d'appartenance au travail et dans la collectivité par des dons de contrepartie, la rémunération des heures de bénévolat et le soutien de réseaux d'inclusion des employés.

Réseaux d'inclusion des employés (EIN) – Les EIN de TC Énergie sont des forums animés par des employés bénévoles qui réunissent les personnes partageant des identités et des intérêts communs et qui servent à communiquer, éduquer, partager des expériences et créer une communauté. Les employés et tous les entrepreneurs sont invités à se joindre et les alliances inclusives sont encouragées. À l'heure actuelle, la direction parraine sept EIN dont les membres se situent au Canada, aux É.-U. et au Mexique.

Champions de l'inclusion – Ces employés bénévoles défendent un environnement de travail inclusif et respectueux en agissant en tant qu'agents de changement et en aidant à diffuser notre culture d'inclusion. Situés partout où nous exerçons nos activités, les champions de l'inclusion aident à trouver et à organiser des initiatives et des événements et à y participer, recommandent la formation sur l'inclusion, dirigent des employés vers des ressources et partagent les commentaires qu'ils reçoivent avec le conseil de direction sur la diversité et l'inclusion.

RÉSEAUX D'INCLUSION DES EMPLOYÉS

TC Pride
Employés 2SLGBTQIA+ et alliés

Ujima
Communauté noire et alliés

Women@TC
Femmes et alliés

TC Vets
Communauté des anciens combattants et alliés

Debwewin
Employés autochtones et alliés

Brainwave
Communauté neurodiverse et alliés

UNIDOS
Communauté hispanique et latino-américaine et alliés

RELATIONS EXTERNES

Nos opérations et nos activités de construction se déroulent dans toute l'Amérique du Nord et nous sommes conscients de la nécessité de nous engager localement et de répondre à l'évolution des besoins et des attentes des ayants droit et des parties prenantes. Il est primordial d'entretenir des relations solides avec les propriétaires fonciers, les groupes autochtones et les collectivités locales pour établir des collaborations et des partenariats positifs, fondés sur la confiance et durables.

Relations avec les collectivités

Nos équipes de relations avec les collectivités facilitent l'échange d'informations avec les collectivités locales au sujet de nos projets et de nos activités. Nous adoptons une méthode progressiste de mobilisation, car nous reconnaissons le rôle important qu'elle joue dans la promotion de relations constructives et des investissements, le soutien de la conformité, l'amélioration de la sécurité et le développement de la conscience publique. Cette méthode nous permet aussi de trouver en amont des occasions mutuellement avantageuses, telles que le développement de la capacité de formation et l'approvisionnement local de biens et de services.

Les conseillers locaux de relations avec les collectivités appuient les projets d'immobilisations et nos agents de liaison communautaire régionaux soutiennent nos équipes d'exploitation. Chaque praticien a une compréhension profonde des divers environnements sociaux, économiques et politiques qu'il représente. Apprenez comment nous collaborons avec les propriétaires fonciers à la page 62. Pour de l'information sur la participation autochtone, lisez les pages 63 à 68.

Investissements communautaires prioritaires

Le programme à impact social de TC Énergie, Bâtir solide, investit dans des organismes vitaux pour nos communautés locales et importants pour notre entreprise. Que ce soit en octroyant des subventions aux organismes, en attribuant des bourses ou en offrant un soutien en nature, notre objectif est d'établir des relations mutuellement avantageuses qui permettent de relever nos plus grands défis sociaux et de bâtir des communautés épanouies. Nous nous y prenons de deux façons : des investissements axés sur les résultats, et un soutien à nos employés qui désirent redonner aux causes qui leur tiennent le plus à cœur. Voyez les activités de dons des employés à la page 61.

Le programme Bâtir solide remet des dons aux organismes à but non but lucratif, à des organismes de bienfaisance enregistrés, à des associations, à des municipalités, à des groupes autochtones et aux fondations dans quatre domaines d'intervention :

- **Sécurité** – Donner aux premiers intervenants les ressources dont ils ont besoin pour veiller à la sécurité des collectivités;
- **Éducation** – Offrir des programmes de formation et d'éducation pour que le secteur de l'énergie de demain soit porté par un effectif compétent et solide.
- **Environnement** – Protéger les terres écologiquement vulnérables, les espèces en péril et les habitats fauniques importants.
- **Résilience des collectivités** – Améliorer l'accès à des aliments nutritifs, porter secours en cas de catastrophe naturelle, animer des événements rassembleurs, contribuer au bien-être psychologique et soutenir les projets d'énergie renouvelable.



30 M$

NOTRE CIBLE : Augmenter nos investissements à impact social à 30 millions de dollars (annuellement) d'ici la fin de 2025.

ÉTAT : En 2024, nous avons investi plus de 30 millions de dollars dans les collectivités en Amérique du Nord. C'était la deuxième année où nous réalisions une cible de rendement positif à la suite de notre investissement de 33 millions de dollars en 2023.

POUR EN SAVOIR PLUS :

+ Bâtir solide

EN VEDETTE

BÂTIR SOLIDE DANS NOS RÉGIONS

Lorsque nous redonnons aux collectivités au sein desquelles nous travaillons, nous bâtissons un avenir meilleur ensemble. En investissant dans des collectivités locales et dans nos activités, nous créons une valeur et une prospérité partagées. Voici quelques exemples :

CANADA – TC Énergie s'est associée à Women Building Futures et à des pairs de l'industrie pour aider à amener le tout premier programme de formation Journey to Trades à Régina en Saskatchewan. Ce programme d'introduction de douze semaines sur les métiers de la construction apporte aux étudiantes, les aptitudes, les connaissances et la confiance dont elles ont besoin pour commencer une carrière en construction. Grâce aux partenariats que nous établissons, cette formation est gratuite.

É.-U. – Nous nous sommes associés à Responder Strong pour offrir deux ateliers de formation des formateurs sur la santé mentale, un en Virginie et un en Pennsylvanie. Les partenariats que nous entretenons soutiennent les premiers intervenants et les nombreuses collectivités qu'ils servent.

MEXIQUE – TC Énergie a effectué des dépistages des troubles visuels et offert gratuitement des verres de correction aux bénéficiaires dans six collectivités de l'état de Sinaloa qui est traversé par notre gazoduc El Oro – Mazatlán. Privilégiant les troubles de myopie et d'astigmatisme chez les écoliers et étudiants d'écoles primaires et secondaires, ainsi que chez les adultes plus âgés, nous avons distribué près de 500 paires de lunettes aux membres des collectivités. La capacité de voir clairement va au-delà de la santé visuelle; elle aide à l'éducation et augmente le taux d'achèvement des études chez les jeunes, et améliore la qualité de vie chez les personnes âgées.



Bénéficiaire de lunettes à Sinaloa, à proximité de notre gazoduc El Oro – Mazatlán.



EN VEDETTE

PROGRAMME DE BOURSES D'ÉTUDES

Le programme de bourses d'études de TC Énergie sert à renforcer l'autonomie de la prochaine génération de dirigeants communautaires en leur ouvrant la possibilité de s'éduquer dans des disciplines liées à l'énergie, telles que l'apprentissage de métiers, de professions et des STIM (sciences, technologies, ingénierie et mathématiques).

En 2024, nous avons reçu plus de 5 720 candidatures d'étudiants du Canada, des États-Unis et du Mexique, et nous avons attribué plus de 880 bourses d'études représentant un montant total de plus de 2,8 millions de dollars.

Bourse d'études STIM TC Énergie (Canada et É.-U.) : Remise à des étudiants inscrits dans une discipline en lien avec le secteur de l'énergie (sciences, ingénierie, technologie ou mathématiques).

Bourse d'études Héritage autochtone TC Énergie (Canada, É.-U., Mexique) : Remise à des étudiants autochtones inscrits à temps plein à un programme d'étude postsecondaire dans un établissement d'enseignement reconnu.

Bourse d'études Métiers TC Énergie (Canada et É.-U.) : Remise à des étudiants apprenant des métiers liés au secteur de l'énergie.

Bourse d'études pour les femmes TC Énergie (Mexique) : Remise à des entrepreneures qui suivent une formation professionnelle de haut niveau, un programme d'études menant à un diplôme professionnel ou un programme de certification d'aptitude au travail.

Bourse d'études techniques TC Énergie (Mexique) : Remise à des étudiants inscrits dans des écoles techniques offrant des programmes de formation liée à l'employabilité répondant aux besoins économiques et sociaux de leurs collectivités.

RÉSULTATS DU PROGRAMME DE BOURSES D'ÉTUDES

PLUS DE 5 720
CANDIDATURES REÇUES EN 2024

ENVIRON **2,8 M$** ET **880** BOURSES D'ÉTUDES ATTRIBUÉS

Bourses d'études accordées en fonction du sexe

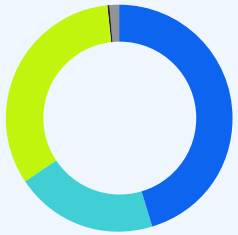

	N°
Féminin	399
Masculin	179
Inconnu	288
Non-binaire	2
Autre	12

« Inconnu » représente les bénéficiaires de bourses d'études qui ne souhaitaient pas participer au questionnaire démographique.

55 % DES BOURSES D'ÉTUDES ACCORDÉES À DES MEMBRES DE POPULATIONS AUTOCHTONES

POUR EN SAVOIR PLUS :

+ Bourses d'études du programme à impact social
+ Communiqué de presse : TC Energía scholarship recipients [boursiers de TC Énergie] (en espagnol)

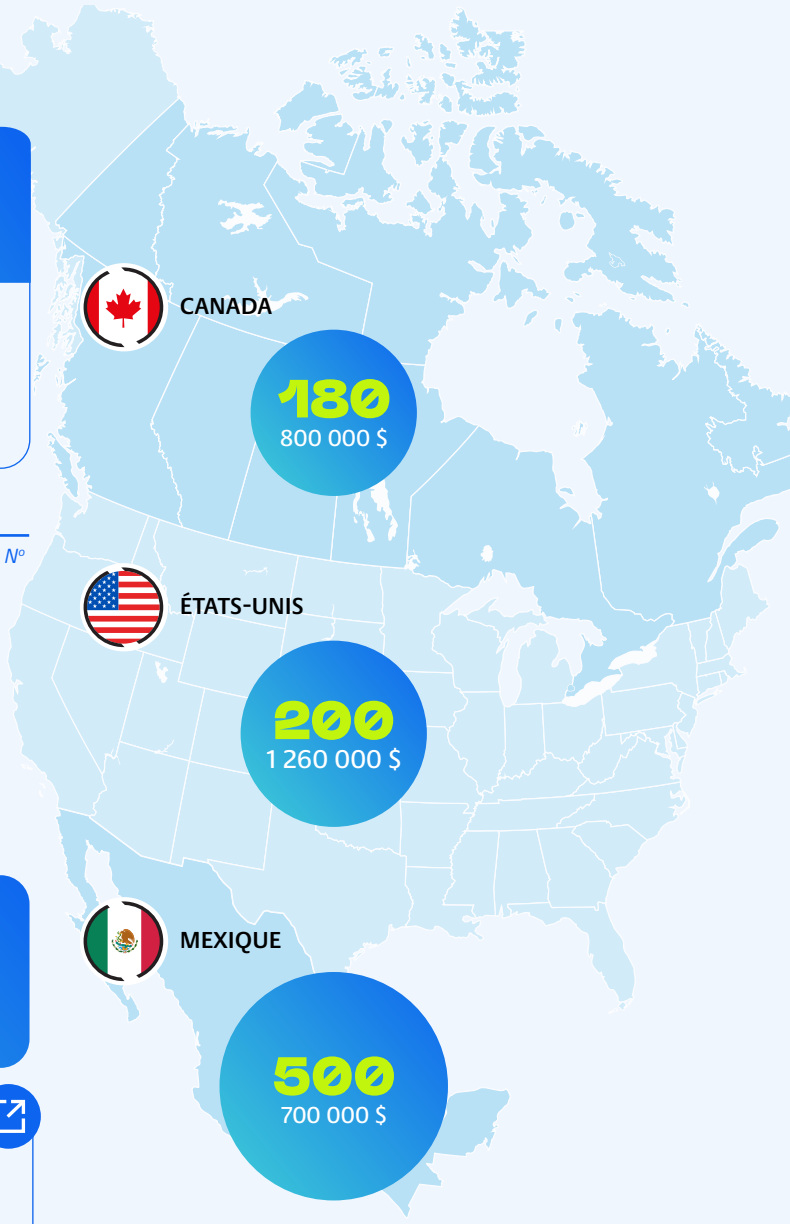

Nombre total et valeur des bourses accordées en 2024

Contribution des employés

Le programme Bâtir solide aide et encourage nos employés à redonner de manière correspondant à leurs valeurs personnelles. Par des levées de fonds, des dons et du bénévolat, les employés de TC Énergie contribuent à bâtir un monde meilleur.

En 2024, grâce aux programmes Bâtir solide, les employés au Canada, aux É.-U. et au Mexique ont versé 4,1 millions de dollars à des causes louables et ont accumulé plus de 45 000 heures de bénévolat. Ces chiffres représentent une augmentation sur douze mois de 28 % en dons d'employés et de 19 % en heures de bénévolat.

73 %

NOTRE CIBLE : Maintenir une participation de 60 % de l'effectif à notre programme à impact social.

ÉTAT : En 2024, nous avons dépassé cet objectif avec une participation de 73 % de notre effectif à notre programme de contribution et de bénévolat. La forte participation des employés nous a encouragés à augmenter dorénavant notre objectif à 65 %.

NOUVELLE CIBLE

NOUVELLE CIBLE : Conserver une participation des employés d'au moins 65 %, et une participation de 100 % de l'équipe de haute direction (ELT) à notre programme à impact social, et ce, chaque année, jusqu'en 2026.

POUR EN SAVOIR PLUS :

+ Bâtir solide – Dons des employés



En septembre 2024, les employés de TC Énergie se sont mobilisés autour des collectivités pour aider les personnes confrontées à l'insécurité alimentaire par l'intermédiaire de notre campagne Nourrir nos voisins en cours dans l'ensemble de l'entreprise. En quelque 10 jours seulement, près de 1 400 employés de TC Énergie du Canada, des É.-U. et du Mexique ont réuni 31 495 livres d'aliments, effectué 6 298 heures de bénévolat et amassé plus de 900 000 $ remis à 47 organismes d'aide alimentaire.

Dons des employés sur douze mois

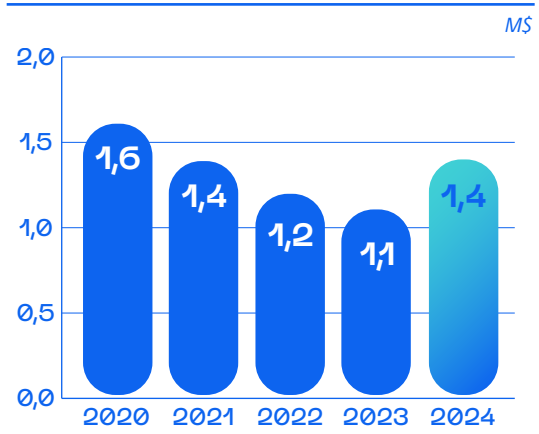

LES EMPLOYÉS DE TC ÉNERGIE ONT CONTRIBUÉ

4,1 M$

ET PLUS DE 45 000 HEURES DE BÉNÉVOLAT EN 2024



Ces 4,1 millions de dollars représentent le total des contributions de l'entreprise accumulées par l'intermédiaire de notre programme de contribution des employés, c'est-à-dire les dons en contrepartie de l'entreprise, l'argent recueilli dans des campagnes organisées par les employés, les crédits pour dons remis par TC Énergie et les contributions directes par Empower pour différentes causes.



TC ÉNERGIE

Relations avec les propriétaires fonciers

En tant qu'entreprise d'infrastructures énergétiques ayant des activités dans trois pays, nous sommes fiers des relations que nous avons bâties avec quelque 100 000 propriétaires fonciers de notre réseau pipelinier et d'actifs. Sans leur confiance et leur coopération, notre entreprise ne peut pas exercer ses activités.

NOTRE APPROCHE

L'établissement et la gestion de relations avec les propriétaires fonciers en Amérique du Nord sont essentiels à notre succès. Nos principes directeurs nous aident à entretenir des interactions positives et cohérentes avec eux.

Principes directeurs

Respect et confiance – Nous reconnaissons l'importance et la valeur de bâtir et de maintenir des relations avec les propriétaires fonciers qui sont fondées sur le respect et la confiance. Nous cherchons à comprendre, à documenter et à apaiser les appréhensions des propriétaires fonciers par des moyens collaboratifs et mutuellement avantageux.

Honnêteté – Nous faisons appel à la participation des propriétaires en amont, et souvent. Nous les écoutons, leur fournissons de l'information exacte et répondons promptement à leurs questions, avec cohérence. Nos pratiques commerciales sont honnêtes et transparentes, ce qui contribue à de solides relations.

Équité – Notre objectif est de développer des relations mutuellement avantageuses, équitables et raisonnables afin d'obtenir un équilibre entre les appréhensions et les points de vue des propriétaires fonciers et les besoins de l'entreprise.

Responsabilisation – Nous honorons nos engagements et nous assumons la responsabilité de nos actes. Nous pratiquons nos activités commerciales dans le respect de nos politiques d'entreprises et des lois et règlements applicables.

Professionnalisme – Nous nous comportons de manière professionnelle et courtoise, nous demeurons ouverts et francs et nous prenons au sérieux les inquiétudes des propriétaires fonciers.

Protection responsable des renseignements particuliers – Nous sommes conscients que les registres fonciers constituent des actifs importants à gérer avec prudence. Nous suivons des pratiques exemplaires de gestion de dossiers et de protection des renseignements particuliers.



Notre unité de solutions électriques et énergétiques souhaite s'associer avec des fermiers locaux pour mettre à l'essai l'utilisation de moutons pour gérer la végétation sur les lieux de notre projet d'énergie solaire et de stockage de Saddlebrook à proximité d'Aldersyde à Atlanta, afin de réduire l'utilisation d'engins de tonte et d'herbicides et enrichir le sol par une fertilisation naturelle.

POUR EN SAVOIR PLUS :

+ Land program guiding principles [principes directeurs de notre programme sur les terres] (en anglais)
+ Working with landowners [collaboration avec les propriétaires fonciers] (en anglais)

ENGAGEMENT ENVERS LES COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES

TC Énergie cherche à obtenir et à maintenir le soutien des populations autochtones dans nos projets et nos activités. Nous nous y prenons en établissant d'avance des communications franches et continues pour atténuer les répercussions et développer des partenariats mutuellement avantageux. Nous croyons que ce sont les personnes les plus touchées qui devraient avoir le plus à gagner.

Notre approche

Les équipes des relations avec les Autochtones de TC Énergie au Canada, aux É.-U. et au Mexique partagent la même mission unifiée : établir des relations et des partenariats forts et respectueux avec les peuples et groupes autochtones locaux. L'objectif de chaque équipe est le même. Toutefois, chacune travaille dans des cadres distinctifs, adaptés aux contextes réglementaires et aux priorités participatives de sa région. Les équipes s'appuient sur notre politique en matière de relations avec les Autochtones aux fins d'uniformité, tout en tenant compte des besoins locaux et de la conformité.

La politique en matière de relations avec les Autochtones décrit ce que TC Énergie attend de son personnel et guide sa participation avec les groupes autochtones d'une manière qui soutient l'esprit et l'intention de la déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (UNDRIP), y compris le consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause (FPIC).

Au Canada, il incombe à la Couronne de consulter les communautés autochtones pour des projets ayant des retombées sur les traités et droits des Autochtones. Lorsqu'elle délègue des aspects de son devoir de consulter à des entreprises, nous nous impliquons tôt et souvent dans les nouveaux projets. Nous finançons le développement des compétences pour favoriser la participation dans le processus réglementaire, ainsi que les études sur le savoir traditionnel et sur l'utilisation du sol. De plus, nous avons créé des programmes de surveillance des travaux de construction et de l'après-construction pour augmenter la participation autochtone et enrichir les connaissances dans la planification et la réalisation de notre travail. Pour entretenir des partenariats solides, nous collaborons et co-rédigeons des accords relationnels qui définissent notre approche de collaboration avec un groupe autochtone et de partage des bénéfices de nos projets.

Aux É.-U. et au Mexique, où la consultation des populations autochtones est gérée par les gouvernements fédéraux, nous travaillons avec des organismes gouvernementaux pour nous conformer aux processus existants de consultation avec les Autochtones, tant sur le plan structurel qu'en pratique, et pour entretenir des relations avec les collectivités grâce à différentes initiatives de responsabilité sociale.

MOBILISATION ET MESURES DE PARTICIPATION D'ADMINISTRATIONS COMPÉTENTES

Pour bâtir des relations et des partenariats solides et respectueux, il nous faut comprendre les collectivités où nous exerçons nos activités et les personnes qui y vivent. Pour y arriver, l'équipe canadienne des relations avec les autochtones de TC Énergie a mis en œuvre des changements à notre modèle d'exploitation. Nous employons désormais dans notre réseau au Canada une équipe de mobilisation plus grande qui travaille sur le terrain pour établir et entretenir des relations avec les peuples autochtones par nos projets et nos activités d'exploitation. Ainsi, douze des responsables de la mobilisation sont autochtones et nous comptons maintenant dans les équipes deux fois plus de membres autochtones dans notre nouveau modèle d'exploitation qu'il y a deux ans. D'ailleurs, ce nouveau modèle de relations avec les Autochtones, dont le personnel sur le terrain est le levier, a renforcé les relations avec les communautés autochtones dans tous nos actifs. Des modèles de terrain semblables sont en place aux É.-U. et au Mexique.



Le 7 novembre 2024, nous avons annoncé la nomination de Dawn Madahbee Leach au conseil d'administration de TC Énergie. Madame Madahbee Leach est une Anishinabe-Kwe (ou femme Anishinabe) membre de la Première Nation d'Aundeck Omni Kaning. Elle possède une vaste expérience dans le domaine des relations avec les Autochtones et en stratégie commerciale.

Au Mexique, le long du projet pipelinier de Tuxpan-Tula, nous avons amorcé deux processus de consultation menés par le gouvernement fédéral, et plus particulièrement par le ministère de l'Énergie (SENER). Ce projet a abouti au détournement du tronçon central pour répondre aux demandes des groupes autochtones locaux. Tous les peuples autochtones consultés ont accepté le projet révisé qui est maintenant en attente d'une décision d'investissement définitive (FID). Nous avons toujours la ferme volonté de renforcer nos relations jusqu'à ce que le projet soit définitivement approuvé à la suite de la FID. Nous continuons de bâtir des relations avec les collectivités et nous nous préparons à honorer nos engagements d'investissement social lorsque nous aurons obtenu l'approbation du ministère de l'Énergie.

TC ÉNERGIE EST FIÈRE D'ENTRETENIR DE VÉRITABLES RELATIONS DURABLES ET DE CONFIANCE.

POUR EN SAVOIR PLUS :

+ Politique en matière de relations avec les Autochtones
+ Stratégie en matière de relations avec les Autochtones
+ Principes directeurs sur les relations avec les Autochtones
+ Plan d'action pour la réconciliation et mise à jour de 2022



Éducation évolutive

TC Énergie travaille avec les groupes autochtones depuis plus de 40 ans. Notre démarche a mis en évidence la valeur de nouer des relations et d'engager un dialogue constructif.

ENCADREMENT DU CONSEIL DES RELATIONS AVEC LES AUTOCHTONES

Le conseil d'administration de TC Énergie reconnaît le rôle essentiel des relations et des partenariats avec les Autochtones dans ses activités. Le conseil reçoit régulièrement des rapports verbaux ou écrits de la direction sur différentes questions d'importance sur l'exploitation, ainsi que sur le développement et la construction de projets dans tous nos réseaux et dans toutes les régions où nous exerçons nos activités. Ces rapports ont compris des avis et des nouvelles sur des questions sur les droits des Autochtones et les relations que nous entretenons avec eux, ainsi que des présentations sur la façon dont TC Énergie tisse des liens avec les communautés autochtones. En outre, le comité HSSE revoit les informations du Plan d'action pour la réconciliation de TC Énergie avant de publier ce dernier.

LE RÔLE DU CONSEIL CONSULTATIF AUTOCHTONE

Le Plan d'action pour la réconciliation de TC Énergie, publié en 2021 et mis à jour en 2022, avait pour objectif d'établir un conseil consultatif autochtone (IAC) au Canada, qui donnerait à notre équipe de haute direction des points de vue et des conseils stratégiques et enrichirait notre stratégie d'entreprise, le développement de nos projets et nos pratiques d'exploitation. Ayant de l'expertise et de l'expérience dans des domaines tels que la gouvernance autochtone, le développement d'entreprises et de partenariats, et la participation autochtone, les membres du conseil défendent les intérêts et les perspectives des Autochtones du Canada.

Depuis la réunion d'inauguration de l'IAC avec l'ELT en mai 2022, ce conseil a prodigué des conseils qui ont permis de faire progresser significativement notre approche et nos relations avec les peuples autochtones au Canada.

Plus particulièrement, nous avons :

- modifié la méthode d'embauche et de sous-traitance de l'organisation en faveur d'entreprises et de main-d'œuvre locales et autochtones grâce à l'initiative d'embauches et d'achats locaux que nous intégrons dans nos projets d'envergure;
- lancé un forum consultatif autochtone de gens d'affaires qui soumet des commentaires sur les pratiques exemplaires et les secteurs que TC Énergie peut améliorer du côté de la collaboration;
- élargi et adapté l'utilisation d'accords relationnels corédigés pour clarifier la manière dont TC Énergie travaille avec les communautés au profit d'objectifs mutuellement avantageux;
- développé un espace culturel autochtone au siège social de l'entreprise dans le but d'installer chez les membres autochtones de notre effectif un sentiment d'appartenance. La pièce Anitopisi (mot de la Nation des Pieds-Noirs signifiant « toile d'araignée ») a été aménagée et meublée pour les rassemblements, où nous pouvons célébrer la culture autochtone, tisser des liens, partager des enseignements, participer à des cérémonies et nouer des relations.

FORMATION DE SENSIBILISATION AUX PEUPLES AUTOCHTONES

Animés par notre conviction d'entretenir des relations respectueuses et d'approfondir notre compréhension culturelle et historique, TC Énergie exige que les employés et les entrepreneurs de l'entreprise, au Canada et aux É.-U., suivent une formation sur la sensibilisation aux peuples autochtones. Depuis 2021, 99 % des employés et entrepreneurs au Canada et 98,5 % de ceux aux É.-U. l'ont suivie. En outre, 1 370 employés basés au Canada ont participé à des séances d'un module de formation élargi. Conformément au Plan d'action pour la réconciliation de TC Énergie, le conseil d'administration a aussi terminé avec succès la formation de sensibilisation aux peuples autochtones.



En 2024, deux nouveaux membres ont joint notre Conseil consultatif autochtone. La cheffe Crystal Smith, Cheffe du Conseil de la Nation Haisla, et le chef Roy Whitney de la Nation Tsuut'ina, apportent leurs compétences en développement économique, préservation culturelle et autonomisation des communautés durables.

Nous tenons à remercier les membres sortants du conseil Raylene Whitford, présidente du conseil de 2022 à 2024, et Krystal Abotossaway pour leurs contributions au conseil et à notre démarche de réconciliation. La cheffe Smith et le chef Whitney se joignent à nos membres actuels du conseil, le chef Robert Louie, Karen Restoule (maintenant présidente), Bill Namagoose et Lee Ahenakew. Nous leur sommes reconnaissants de leur leadership et de leur intérêt à participer à une collaboration et à un dialogue sérieux dans le cadre de notre travail pour la réconciliation et un avenir commun prospère.

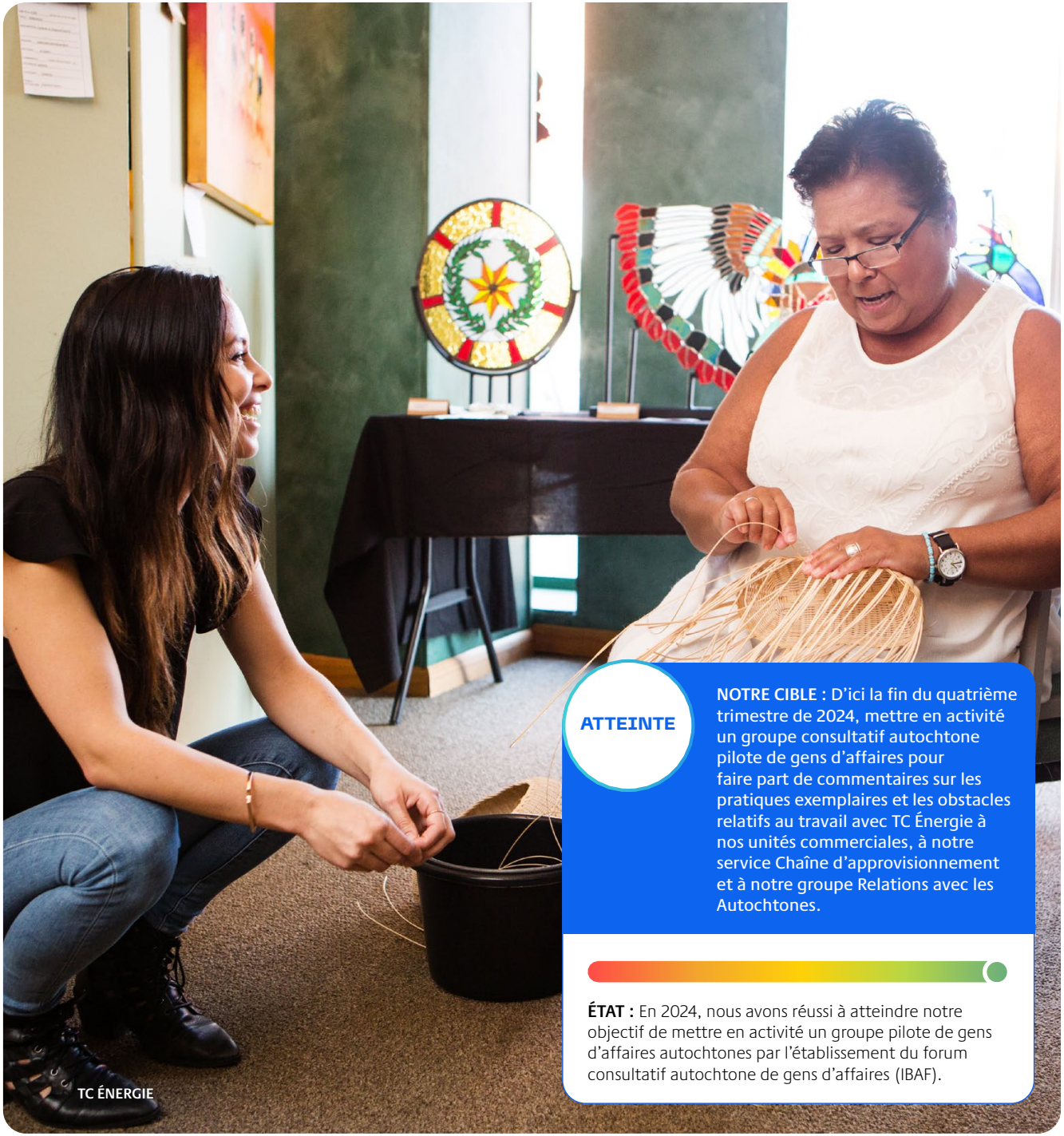

TC ÉNERGIE

ATTEINTE

NOTRE CIBLE : D'ici la fin du quatrième trimestre de 2024, mettre en activité un groupe consultatif autochtone pilote de gens d'affaires pour faire part de commentaires sur les pratiques exemplaires et les obstacles relatifs au travail avec TC Énergie à nos unités commerciales, à notre service Chaîne d'approvisionnement et à notre groupe Relations avec les Autochtones.

ÉTAT : En 2024, nous avons réussi à atteindre notre objectif de mettre en activité un groupe pilote de gens d'affaires autochtones par l'établissement du forum consultatif autochtone de gens d'affaires (IBAF).

Création d'occasions

Offrir des possibilités économiques aux communautés autochtones est une pierre angulaire de l'engagement de TC Énergie à nouer des relations respectueuses à long terme et à soutenir la réconciliation économique. Ainsi, les communautés les plus directement touchées par les projets et les activités de TC Énergie bénéficient des initiatives de développement. Pour y arriver, TC Énergie utilise des moyens variés qui comprennent des offres d'emploi et de sous-traitance grâce au programme d'embauches et d'achats locaux, le financement des compétences, les accords relationnels sur des projets, une participation équitable potentielle dans les nouveaux développements, des programmes d'éducation et de formation, des investissements communautaires et des bourses d'études.

Programme d'embauches et d'achats locaux (HBL) – Le programme HBL constitue pour TC Énergie une approche stratégique pour accorder la priorité à l'embauche, à la signature de contrats et à l'offre de possibilités aux communautés autochtones et locales touchées par nos projets et nos activités. Le programme HBL sert de cadre transparent et structuré qui assure la participation communautaire par un engagement contractuel à caractère obligatoire à embaucher localement et sous-traiter des entreprises locales. Ce programme consolide nos relations communautaires, soutient les économies locales et atténue les risques des projets. En harmonisant l'exécution d'un projet avec les avantages pour les communautés, le programme HBL inspire la confiance et confirme l'engagement de TC Énergie envers le développement durable et inclusif.

Forum consultatif autochtone de gens d'affaires – Établi en 2024 pour conseiller TC Énergie sur les pratiques d'embauche et de sous-traitance d'Autochtones. Les participants provenant des communautés autochtones à proximité de nos systèmes pipeliniers canadiens NGTL et Foothills se sont réunis en novembre pour exprimer leur avis et conseiller TC Énergie sur la façon de renforcer la collaboration et la participation autochtone (par l'embauche et les occasions d'affaires) et d'accroître l'apport de nos chaînes d'approvisionnement. Nous intégrons dans nos plans d'action ce que nous apprenons dans ces séances et nous travaillerons avec le groupe pour déterminer d'autres occasions de communication par l'intermédiaire du forum. Le groupe prévoit se réunir au moins une fois par année.



PARTENARIATS

TC Énergie s'investit dans l'établissement et le maintien d'une aide autochtone dans nos projets et nos activités grâce à une participation en amont, transparente et continue. Nous œuvrons pour atténuer les répercussions potentielles et encourager des partenariats mutuellement avantageux qui renforcent la confiance et la collaboration. S'il y a lieu, nous officialisons cette aide par des accords avec les groupes autochtones qui reconnaissent leur contrôle, leur relation à la terre et leur capacité juridique distincte.

Accords relationnels

Ces accords définissent notre méthode convenue de communication, de collaboration et de signalement de problèmes par la planification potentielle, l'approbation réglementaire et le processus de développement, et assurent des avantages économiques aux communautés. TC Énergie compte 20 accords dans le cadre du projet Coastal GasLink et plus de 40 avec les communautés autochtones dans les réseaux pipeliniers NGTL et Foothills.

Égalité des chances

Grâce à l'équité, les peuples autochtones peuvent améliorer la prospérité à long terme de leurs communautés en générant des recettes importantes, et intégrer l'harmonisation et les intérêts partagés à long terme avec TC Énergie. En 2023, TC Énergie a publié son Cadre d'équité pour les Autochtones du Canada, qui décrit nos valeurs et nos principes envers l'égalité des chances.

Le Cadre d'équité témoigne de notre détermination à explorer des occasions intéressantes de participation au capital à l'échelle de notre réseau au Canada afin de parvenir à une meilleure harmonisation et à un meilleur partage des bénéfices dans le cadre d'un partenariat.

POUR EN SAVOIR PLUS :

+ Canadian Indigenous Equity Framework [cadre d'équité pour les Autochtones du Canada] (en anglais)

Élargissement de l'égalité des chances dans le pipeline Coastal GasLink

En mars 2022, nous avons annoncé la signature de conventions d'option pour la vente jusqu'à 10 % de notre participation actuelle de 35 % dans le partenariat lié au pipeline Coastal GasLink (Coastal GasLink LP) aux communautés autochtones situées dans le corridor du projet.

Coastal GasLink a réalisé sa mise en service commerciale en octobre 2024. En ce moment, les communautés soupèsent activement leur intention d'exercer cette option.

POUR EN SAVOIR PLUS :

+ CGL Phase 2 (en anglais)
+ CGL Equity option agreement [entente de la participation au capital à CGL] (en anglais)

Partenariat en coparticipation dans un projet de station de transfert d'énergie par pompage en Ontario

En tant que partenaires éventuels dans le projet, la Nation des Ojibways Saugeen retirera des bénéfices directs par leur accord d'équité énergétique et ses membres auront la priorité d'embauche, de formation et de sous-traitance.

En 2024, nous avons continué à obtenir des commentaires des membres des communautés des nations autochtones pour faire concorder le projet avec les valeurs communautaires. Réagissant aux incertitudes des communautés, TC Énergie a continué d'affiner la conception du projet pour protéger la baie Georgienne en introduisant des mesures pour aider à sauvegarder l'environnement aquatique. En 2025, le projet entreprendra une évaluation des règlements provinciaux pour assurer notre conformité aux normes de sécurité et environnementales. Sous réserve de la réception des autorisations réglementaires et de l'approbation de l'entreprise, la construction commencerait dans la deuxième moitié de cette décennie et la station serait en service au début des années 2030.

ÉDUCATION ET FORMATION

Nous cherchons à créer un bassin de grands talents autochtones. Pour y arriver, TC Énergie a remis 329 bourses d'études Héritage autochtone au Canada, aux É.-U. et au Mexique en 2024 pour favoriser l'essor de l'éducation chez les peuples autochtones.

INVESTISSEMENT COMMUNAUTAIRE

Dans le cadre de notre démarche à tisser des relations mutuellement avantageuses à long terme, nous travaillons directement avec les communautés autochtones pour comprendre leurs priorités et financer les initiatives qu'elles ciblent dans les domaines de la sécurité, de l'éducation et de la formation, de l'environnement et de la communauté. En 2024, TC Énergie a investi plus de 5 millions de dollars dans des initiatives gérées par les communautés autochtones en Amérique du Nord.

Voici quelques exemples des activités de 2024 :

- **Renforcement de l'assurance et des compétences en affaires des jeunes** – CGL a parrainé le camp pour jeunes entrepreneurs Youth Entrepreneur Dream Camp Bear's Lair, auquel ont participé 54 jeunes de la Colombie-Britannique. Organisé par Kitselas Five Tier in Terrace et par la Première Nation Lheidli T'enneh à Prince George, ce camp de formation interactive de trois jours a offert à des jeunes de 12 à 18 ans des chances de travailler avec des instructeurs et des mentors, de relever des défis d'équipes, de gagner en assurance et de perfectionner des compétences en affaires.
- **Plantation de brise-vent** – TC Énergie parraine le programme Shelterbelt de la Nation Siksika et de Project Forest. Ce programme sur cinq ans finance la plantation de brise-vent, soit de longues rangées d'arbres ou d'arbustes sur les terres de la Nation Siksika dans le sud de l'Alberta.
- Les brise-vent peuvent aider à atténuer les effets des changements climatiques, dérober les communautés aux regards des automobilistes et améliorer l'accès aux plantes et aux herbes médicinales traditionnelles. Le programme emploie des membres de deux communautés pour arroser les semis. En 2023, plus de 130 000 arbres et arbustes ont été plantés, échelonnés sur 93 kilomètres de rangées (bout-à-bout) dans des zones communautaires et agricoles. Au cours des quatre prochaines années, le programme prévoit planter 800 000 semis sur les terres de la Nation.
- **Faire un bon usage local des recettes du programme de recyclage** – Les programmes de recyclage de Coastal GasLink réduisent le déversement de déchets dans les enfouissements régionaux. Les dons aux organisations communautaires amassés par la vente de canettes et de bouteilles recyclables dans les installations de l'effectif se sont élevés à plus de 77 500 $. Depuis juin 2021, ce programme de recyclage a permis d'amasser plus de 644 500 $ pour des œuvres de bienfaisance et des organismes à but non lucratif des collectivités du nord de la C.-B.

EN COURS

NOTRE CIBLE : Définir et appuyer les initiatives de réconciliation menées par les collectivités dans le cadre de partenariats avec des groupes autochtones.

ÉTAT : TC Énergie a versé 5,47 millions de dollars dans des projets ciblés par les communautés autochtones en 2024.



DROITS DE LA PERSONNE

TC Énergie ne tolère aucune violation des droits de la personne. Nous pensons que la défense des droits fondamentaux de la personne est une responsabilité élémentaire, mais primordiale, en ce qui a trait à la manière dont nous exerçons nos activités.

Nous ne tolérerons aucune activité qui sollicite ou encourage la violation des droits de la personne, comme le travail forcé, la main-d'œuvre enfantine, les sévices physiques et la violence psychologique. Lorsqu'elle adopte des pratiques exemplaires, TC Énergie tient compte de la Charte internationale des droits de l'homme, qui comprend la Déclaration universelle des droits de l'homme, et des conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail (ILO).

En tant que membre participant actif du Pacte mondial des Nations Unies, TC Énergie soutient les dix principes du Pacte mondial sur les droits de la personne, le travail, l'environnement, et la lutte contre la corruption. Nous prenons des mesures pour lutter contre toutes les formes de discrimination; nous nous opposons fermement au travail forcé et à la main-d'œuvre enfantine; nous offrons des conditions de travail de qualité et un salaire décent à tous nos employés, et nous exigeons la même chose de la part de nos entrepreneurs.

POUR EN SAVOIR PLUS :

+ Page Web de notre code d'éthique professionnelle (COBE)
+ Politique sur le code d'éthique professionnelle (COBE) de l'entrepreneur
+ Les dix principes du Pacte mondial des Nations Unies
+ Embedding the United Nations Global Compact principles into TC Energy's strategy [intégration des principes du Pacte mondial des Nations Unies dans la stratégie de TC Énergie] (en anglais)



Respect des droits de la personne de TC Énergie

Politiques et normes d'embauche – Nous traitons des sujets liés à la diversité, à l'égalité des chances, à la santé et la sécurité, aux conditions de travail, à la discrimination et au harcèlement.

Formation – Nous renforçons notre position d'imposer la formation annuelle sur le code d'éthique professionnelle (COBE) et la certification du personnel. Nous ne serons pas complices d'activités sollicitant ou encourageant la violation des droits de la personne et n'y participerons pas.

Normes et vérifications des entrepreneurs – Nous utilisons un modèle fondé sur le risque pour gérer les risques pour les droits de la personne dans notre chaîne d'approvisionnement, en mettant en œuvre divers processus de sélection et de contrôle des entrepreneurs et de notre chaîne d'approvisionnement mondiale. Nous remettons également aux entrepreneurs le Manuel du code d'éthique professionnelle (COBE) de l'entrepreneur afin de clarifier les attentes et de les sensibiliser aux questions relatives aux droits de la personne.

Engagement communautaire – Nous procédons à des évaluations des effets environnementaux et socio-économiques, au besoin, et soutenons les programmes et initiatives communautaires qui créent des incidences sociales positives.

Programmes de relations avec les Autochtones – Nous visons à nouer et à maintenir des relations positives grâce à des communications précoces, continues et honnêtes, pour atténuer les effets négatifs et établir des partenariats mutuellement avantageux.

Négociations et conventions collectives – Nous insistons sur des conditions de travail équitables et respectueuses, et reconnaissons et respectons les droits de nos employés et de nos entrepreneurs à adhérer à des associations pour des besoins des négociations collectives conformément aux lois, aux règles, aux règlements et aux coutumes.



GOUVERNANCE

Notre adhésion aux normes éthiques et de gouvernance d'entreprise les plus strictes nous guide. Notre structure et notre cadre politique, et les responsabilités et les mesures de contrôle claires qu'ils énoncent, facilitent l'intégration du développement durable et de l'innovation dans nos activités. Nous pensons que l'intégration du développement durable dans notre style de gouvernance n'est pas seulement un impératif éthique; elle réduit également notre profil de risque et contribue à nos résultats nets.

DANS CETTE SECTION

71 Gouvernance de l'entreprise
72 Gouvernance de la durabilité
75 Gestion des risques d'entreprise
76 Mesure de l'impact social
77 Innovation
79 Chaîne d'approvisionnement responsable
81 Éthique professionnelle et conformité
82 Engagement politique et lobbyisme
85 Sécurité de l'entreprise

ODD pertinents

GOUVERNANCE DE L'ENTREPRISE

Nous croyons qu'une gouvernance efficace nous aide à conserver la confiance des ayants droit et parties prenantes et à prendre de meilleures décisions en accord avec la création de valeur à long terme. Le conseil d'administration de TC Énergie exerce une surveillance sur notre stratégie et nos pratiques de développement durable, et il a la responsabilité principale de rendre compte au comité de la direction. Le conseil d'administration a officiellement adopté et publié un ensemble de lignes directrices de gouvernance de l'entreprise, des chartes pour le conseil d'administration et pour chacun de ses comités, et des attributions pour le président du conseil d'administration et pour le président et chef de la direction (CEO). Ces lignes directrices et chartes décrivent la structure et la composition essentielles du conseil d'administration et de ses comités et détaillent leurs responsabilités respectives.

Qualification des membres du conseil d'administration

Les membres du conseil d'administration de TC Énergie possèdent un large éventail de compétences, d'expériences, d'idées et de points de vue qui permettent d'orienter nos opérations commerciales et notre stratégie à long terme. Les candidats sont nommés au sein du conseil d'administration en fonction du mérite et de leur capacité à s'acquitter des obligations fiduciaires d'un administrateur d'une entreprise publique. Nous tenons compte des aptitudes, de l'expérience dans l'industrie, des connaissances et des facteurs de diversité (dont le genre, les origines ethniques et le lieu de résidence géographique) d'un membre éventuel du conseil d'administration. En 2024, le conseil d'administration de TC Énergie a participé à des séances éducatives sur des sujets tels que les méthodes de mesure des émissions de GHG, la politique et la diplomatie énergétiques des É.-U., la cybersécurité, les tendances dans le secteur de l'énergie, la stratégie de cybersécurité et l'intégrité économique en Amérique du Nord.

Diversité au sein du conseil d'administration

Nous désirons conserver au moins 30 % de femmes et au moins un membre d'origine raciale et/ou ethnique diverse[42] parmi les membres de notre conseil d'administration. Le comité de gouvernance peut faire appel à un tiers indépendant pour trouver et évaluer les candidats qui répondent aux critères de compétences et de diversité du conseil. Vous pouvez lire plus sur le sujet dans notre circulaire de sollicitation de procurations par la direction – 2025 et notre politique de diversité du conseil.

Rémunération

Notre régime de rémunération respecte l'équilibre entre le rendement financier à court terme et le développement durable à long terme que nous souhaitons atteindre. Reflétant notre principe de rémunération au rendement, le rendement en fonction de la carte de pointage interne de l'entreprise influe sur les sommes à affecter aux employés et aux cadres supérieurs dans le cadre de notre programme d'incitatifs à court terme. Nos objectifs de développement durable sont ancrés dans notre carte de pointage de l'entreprise. Une pondération de 50 % est attribuée aux objectifs de sécurité et d'excellence opérationnelle. En 2024, nous avons inclus la réduction de l'intensité des émissions de méthane dans nos mesures de rendement (pondération de 10 %) dans les unités d'actions liées au rendement à long terme à période d'acquisition de trois ans pour les hauts dirigeants et les cadres supérieurs de l'organisation. Cet alignement des incitatifs destinés aux hauts dirigeants et aux cadres supérieurs sur notre stratégie de développement durable souligne notre volonté de faire progresser et d'améliorer nos priorités stratégiques, ainsi que de faire croître et de soutenir la transition énergétique.

40 %

NOTRE CIBLE : Trente pour cent de femmes au sein de notre conseil d'administration.

ÉTAT : En date du 31 décembre 2024, les femmes occupaient six de quinze postes de direction, soit 40 %.

TROIS

NOTRE CIBLE : Au moins un membre du conseil s'identifiant comme étant d'origine raciale et/ou ethnique diverse[42]

ÉTAT : En date du 31 décembre 2024, le conseil comptait trois membres sur quinze (ou 20 %) d'origine raciale et/ou ethnique diverse (deux de minorité visible[43] et une Authochtone[44]).

POUR EN SAVOIR PLUS :

+ Corporate Governance Guidelines [lignes directrices de gouvernance d'entreprise] (en anglais)
+ Terms of Reference for the Chair of the Board of Directors [attributions du président du conseil d'administration] (en anglais)
+ Politique de diversité au sein du conseil d'administration
+ Circulaire de sollicitation de procurations par la direction – 2025

[42] Diversité raciale et/ou ethnique : peuples autochtones (Autochtones, Inuits et Métis) et membres des minorités visibles (personnes, autres que des Autochtones, qui ne sont pas des personnes blanches ou qui n'ont pas la peau blanche).
[43] Minorités visibles : personnes, autres que les Autochtones, qui ne sont pas des personnes blanches ou qui n'ont pas la peau blanche.
[44] Peuples autochtones : personnes qui font partie des Premières Nations, les Inuits et les Métis.

GOUVERNANCE DE LA DURABILITÉ

La gouvernance de la durabilité est essentielle au maintien de notre réputation en tant qu'entreprise responsable et nous aide à gérer le risque d'une manière qui contribue directement et indirectement à notre résultat net

Encadrement du conseil d'administration

L'un des principaux objectifs du conseil d'administration de TC Énergie est d'encadrer les questions de développement durable de TC Énergie, entre autres les risques et possibilités liés aux changements climatiques, les instabilités politiques et réglementaires, les décisions sur les projets d'immobilisations, et la réputation auprès des communautés autochtones ainsi que les relations avec ces dernières.

Les principales responsabilités de notre conseil d'administration sont de favoriser le succès et la durabilité à long terme de TC Énergie, de superviser nos affaires et notre gestion, et d'agir honnêtement, en toute bonne foi, et dans l'intérêt fondamental de TC Énergie. Les principaux objectifs du conseil d'administration sont de promouvoir nos intérêts primordiaux, de maximiser la valeur actionnariale à long terme et d'améliorer les gains aux actionnaires. Le conseil d'administration délègue certains devoirs à ses quatre comités permanents et en confie d'autres à la direction pour la gestion des affaires quotidiennes de l'entreprise.

Les quatre comités permanents du conseil d'administration sont composés d'administrateurs indépendants et reçoivent régulièrement de l'information à jour de la direction. Vous trouverez plus de détails sur les mandats des comités à la page 74.

Comité de vérification – supervise l'intégrité de nos états financiers et notre conformité aux obligations juridiques et aux exigences réglementaires. En outre, il supervise et contrôle les processus de comptabilité et de production de rapports, ainsi que les processus, le rendement et l'indépendance de nos vérificateurs internes et externes.

Comité de gouvernance – supervise notre processus de planification stratégique et nos activités de gestion du risque, la composition, l'autonomie, les compétences et la diversité du conseil d'administration, l'embauche et la rémunération des directeurs, et les questions liées à la planification de notre réunion annuelle.

Comité de la santé, de la sécurité, de la durabilité et de l'environnement (HSSE) – supervise les risques liés aux opérations, à l'exécution des grands projets, à la santé, à la sécurité, à la durabilité et à l'environnement, y compris les risques liés aux changements climatiques. Il veille à la conformité, à la gestion du risque et au rendement de ces questions et supervise les projets d'investissement importants ou complexes, y compris le suivi des critères de rendement prescrits.

Comité des Ressources humaines – supervise les programmes de rémunération et le rendement du président et chef de la direction et de chaque vice-président exécutif par rapport à des objectifs préétablis, et est chargé d'aider le conseil d'administration à élaborer des politiques et des plans rigoureux en ressources humaines. De plus, il approuve et, le cas échéant, recommande au conseil d'administration les primes incitatives des cadres, ainsi que toute modification importante à apporter aux programmes de rémunération et aux régimes d'avantages sociaux des employés.

POUR EN SAVOIR PLUS :

+ Charter of the Board of Directors [charte du conseil d'administration] (en anglais)
+ Audit Committee Charter [charte du comité de vérification] (en anglais)
+ Governance Committee Charter [charte du comité de gouvernance] (en anglais)
+ Health, Safety, Sustainability and Environment Committee Charter [charte du comité de la santé, de la sécurité, de la durabilité et de l'environnement] (en anglais)
+ Human Resources Committee Charter [charte du comité des ressources humaines] (en anglais)





POUR EN SAVOIR PLUS :

+ Terms of Reference for the President and CEO [Attributions du président et chef de la direction] (en anglais)

TC ÉNERGIE

Supervision de la direction

Président et chef de la direction – Le président et chef de la direction occupe le poste du plus haut échelon des cadres supérieurs. Il est responsable des occasions et des risques associés au développement durable. Ce poste est chargé de la direction et de la vision globales de l'entreprise dans l'élaboration d'une direction, de valeurs et de plans d'affaires stratégiques, ainsi que de l'exploitation et de la croissance générale de nos affaires tout en gérant les risques, y compris les risques liés aux changements climatiques, pour créer une valeur durable à long terme pour nos actionnaires.

Le président et chef de la direction est secondé par notre équipe de haute direction. L'ELT comprend le chef des services financiers, le chef de l'inclusion et le chef de la gestion du risque. Notre chef de la durabilité (CSO) relève du chef des services financiers et reçoit du soutien supplémentaire du comité de gestion de la durabilité.

Chef des services financiers (CFO) – Le CFO est responsable des décisions financières et de l'harmonisation des stratégies commerciales et financières. Il entretient des liens avec notre bassin d'investisseurs, notamment avec les agences de notation, et collabore avec le CSO pour communiquer à nos ayants droit et parties prenantes de l'information transparente et fiable sur le développement durable.

Chef de l'inclusion (CIO) – Il incombe au CIO de favoriser une culture d'appartenance dans l'organisation en encourageant l'ouverture, la transparence et l'inclusion. Son rôle est d'insister sur l'importance de la sécurité psychologique, et s'assurer que les employés peuvent s'exprimer et remettre en question les idées librement. En outre, le CIO contribue aux initiatives communautaires pour favoriser des changements importants aux efforts sur la diversité et la confiance, tout en défendant les intérêts des groupes sous-représentés. Le CIO défend les initiatives et donne des conseils préconisant un lieu de travail plus inclusif.

Chef de la gestion du risque (CRO) – Le CRO contribue à l'évaluation annuelle des risques de l'entreprise de TC Énergie et administre le registre des risques de l'entreprise. Il s'assure que le modèle, le cadre et les processus de gouvernance du programme de gestion du risque d'entreprise (ERM) sont bien ancrés, documentés et maintenus d'une manière qui convient à notre culture et à notre modèle d'exploitation.

Tous les trimestres, le CRO présente un rapport au conseil de direction sur le risque d'entreprise (y compris les risques climatiques) et rencontre le comité de gouvernance au besoin.

Chef de la durabilité (CSO) – Le CSO relève du CFO. Il assure le leadership stratégique sur les questions de développement durable, y compris les changements climatiques, la conservation de l'énergie et la rétention des ressources et la gérance de l'environnement. Il coordonne les activités et rapporte notre rendement en ce qui concerne le développement durable. Tous les trimestres (ou plus souvent, selon les besoins), le CSO présente un rapport au comité HSSE du conseil d'administration. Il préside également le comité de gestion de la durabilité (SMC).

Comité de gestion de la durabilité (SMC) – composé des hauts dirigeants et des chefs des unités commerciales de l'entreprise, le comité assure une harmonisation interfonctionnelle avec les objectifs et obligations de développement durable, ainsi qu'une intégration du développement durable dans les initiatives de l'entreprise. Les membres se réunissent régulièrement pour évaluer des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance actuels et émergents, et appuient les nouvelles initiatives qui font progresser notre stratégie de durabilité. Le comité est régi par le comité HSSE du conseil d'administration.

Comité d'exploitation – supervisait les décisions de l'entreprise en soutien de la gouvernance du réseau de gestion, des améliorations du système stratégique et de la gestion des risques d'exploitation liés à la sécurité et à des facteurs spéciaux en environnement. En décembre 2024, l'autorité du comité a été déléguée au niveau de la vice-présidence et au comité consultatif de sécurité et sur le réseau TOMS (STAC). Ces derniers se réunissent tous les mois depuis mai 2024.

Comité consultatif de sécurité et sur le réseau TOMS (STAC) – supervise la gouvernance et la prise de décisions concernant le réseau de gestion opérationnelle de TC Énergie (TOMS), ainsi que les initiatives en sécurité. Ce comité est composé des hauts dirigeants de projet et d'exploitation. Il approuve des mises à jour de certains documents de gouvernance de l'entreprise (y compris des politiques et normes de l'entreprise) et fait un suivi des décisions au v.-p. principal, Sécurité et services techniques et à l'équipe de direction de l'exploitation. Le STAC révise les rapports trimestriels soumis au comité HSSE du conseil d'administration.

CONSEIL D'ADMINISTRATION ET COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration est toujours le principal responsable des questions de développement durable de TC Énergie, incluant les risques et possibilités connexes aux décisions importantes sur les projets d'immobilisations et d'autres questions qui ne sont pas précisément visées dans les mandats de comités, telles que la stratégie de participation autochtone et les risques et possibilités liés aux projets matériels, y compris l'égalité des chances des Autochtones. Le conseil supervise aussi la cohérence de la stratégie commerciale de l'entreprise, l'avancement de nos engagements et objectifs les plus importants en développement durable, et notre stratégie générale de communication sur le développement durable.

Le conseil délègue certains devoirs à ses quatre comités permanents. Composés d'administrateurs indépendants, les comités du conseil reçoivent régulièrement de l'information à jour de la direction.

COMITÉ DE VÉRIFICATION

Supervise :

- les exigences, la structure et les résultats du programme de conformité de l'entreprise, y compris les pratiques de corruption à l'étranger et les lois et politiques anticorruption;
- les risques liés à la communication de l'information financière, y compris les enjeux d'importance relative et du risque.

Surveille la communication de l'information financière, les développements juridiques et réglementaires touchant notre processus, nos mesures de contrôle et notre divulgation de rapports financiers, y compris la divulgation de renseignements financiers liés au climat.

Reçoit régulièrement des rapports de la direction sur les contrôles, les plans et les initiatives de conformité et de cybersécurité.

COMITÉ DE GOUVERNANCE

Supervise :

- le programme et les activités de gestion des risques d'entreprise;
- l'évaluation annuelle du conseil, des comités et du président;
- notre processus de planification stratégique, y compris les enjeux stratégiques à prendre en compte tout au long de l'année;

Surveille les mises à jour de la réglementation des valeurs mobilières et des réformes de gouvernance (mises à jour de la réglementation et des lois ayant une incidence sur nos politiques, nos procédures et nos pratiques de divulgation).

Révise la politique de diversité du conseil, les évaluations de gouvernance externes et nos politiques, activités et dépenses de lobbyisme.

Révise le Rapport sur le travail forcé et le travail des enfants et l'information sur les propositions et les tendances de vote de la direction et des parties prenantes sur le climat.

COMITÉ DE LA SANTÉ, DE LA SÉCURITÉ, DE LA DURABILITÉ ET DE L'ENVIRONNEMENT

Supervise :

- les activités de gestion du risque lié à la HSSE;
- la divulgation volontaire de TC Énergie sur les questions de développement durable en HSSE, y compris le Rapport sur la durabilité.

Examine et surveille le rendement et les activités de TC Énergie en HSSE, y compris le respect de la législation applicable et proposée, et la conformité aux normes et aux pratiques exemplaires du secteur.

Examine la progression des engagements de TC Énergie en développement durable et envers le plan d'action pour la réconciliation.

Surveille également le rendement des mesures et des initiatives de TC Énergie pour prévenir, atténuer et gérer les risques liés aux questions de HSSE, ainsi que tout incident critique concernant nos actifs, notre exploitation, notre personnel et la sécurité publique.

Suit l'élaboration des projets de loi du Canada, des É.-U. et du Mexique sur les émissions atmosphériques, les gaz à effet de serre, les projets sur les changements climatiques et les questions de conformité connexes.

COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

Approuve :

- les changements aux spécifications sur l'actionnariat;
- le groupe désigné de rémunération de pairs des cadres supérieurs, y compris les changements au groupe de pairs pour 2025;
- les mesures de rendement en vertu du régime d'unités d'actions liées au rendement, y compris les modifications aux mesures de rendement après la scission de nos activités de pipelines de liquides;
- les octrois de subventions incitatives à long terme et le paiement recommandé des octrois de 2021.

Revoit les risques connexes aux programmes de rémunération et les objectifs en vertu de la carte de pointage annuelle de l'entreprise.

Revoit les prestations en vertu de nos régimes de retraite au Canada et les exigences d'actionnariat pour les cadres supérieurs.

CHEF DE LA DIRECTION (CEO)

Responsable de la direction et de la vision globales de l'entreprise dans l'élaboration d'une direction, de valeurs et de plans d'affaires stratégiques, ainsi que de l'exploitation et de la croissance générale de nos affaires tout en gérant les risques, y compris les risques liés aux changements climatiques, pour créer une valeur durable à long terme pour nos actionnaires.

ÉQUIPE DE HAUTE DIRECTION (ELT)

Responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre stratégique de TC Énergie, incluant l'intégration des questions de développement durable dans les prises de décision et la planification financière, et l'avancement des priorités stratégiques, dont la croissance et la transition énergétique.

CHEF DES SERVICES FINANCIERS (CFO)

- Harmonise les stratégies financières et commerciales.
- Entretient des relations avec notre bassin d'investisseurs et agences de notation.
- Remet de l'information financière complète et exacte en temps voulu aux ayants droit et aux parties prenantes externes.

CHEF DE LA GESTION DU RISQUE (CRO)

- Organise notre évaluation annuelle des risques de l'entreprise.
- Gère le registre du risque d'entreprise.
- S'assure que le modèle, le cadre et les processus de gouvernance du programme de gestion du risque d'entreprise (ERM) sont documentés et maintenus conformément à notre culture et à notre modèle d'exploitation.

CHEF DE L'INCLUSION (CIO)

- Encourage l'ouverture, la transparence et l'inclusion pour promouvoir une culture d'appartenance.
- Insiste sur la sécurité psychologique.
- Défend les initiatives et donne des conseils pour créer un lieu de travail plus inclusif.

CHEF DU DÉVELOPPEMENT DURABLE (CSO)

- Assure un leadership stratégique sur les questions de développement durable.
- Coordonne les activités de développement durable et communique notre rendement.
- Supervise et prépare les spécifications de déclaration obligatoire dans les territoires de compétence où nous exerçons nos activités.

DIRECTION ET COMITÉS DE DIRECTION

Intègrent la gestion du risque et la stratégie de développement durable dans les responsabilités fonctionnelles et opérationnelles quotidiennes. Élaborent, supervisent et mettent en œuvre les initiatives, politiques et processus de l'entreprise, et mesurent le rendement et le succès des programmes.

EMPLOYÉS

Contribuent au succès de l'entreprise en adhérant aux politiques et en défendant les principes de l'entreprise de manière socialement responsable et éthique.



GESTION DU RISQUE D'ENTREPRISE

Nous exerçons une surveillance étroite de la gestion du risque d'entreprise pour éclairer les prises de décision et améliorer la continuité des affaires et la gouvernance d'entreprise.

Supervision

Notre conseil d'administration exerce un encadrement général de tous les risques d'entreprise. Il incombe au conseil d'administration de superviser le risque en général, et aux comités du conseil d'administration par d'offrir une surveillance de risques particuliers :

- Le comité de gouvernance de notre conseil pilote notre programme de gestion du risque d'entreprise (ERM) et assure une coordination globale de nos activités de gestion du risque.
- Le comité des ressources humaines supervise le recrutement des cadres, les capacités organisationnelles et le risque lié à la rémunération.
- Le comité de la santé, de la sécurité, de la durabilité et de l'environnement supervise les risques d'exploitation, de santé, de sécurité, de développement durable et environnementaux, y compris les risques climatiques.
- Le comité de vérification encadre le rôle de la direction dans la gestion du risque financier, notamment le risque de marché, d'assurance et de crédit de contrepartie, ainsi que la cybersécurité.

Direction

Le cadre de notre ERM comprend un processus exhaustif de détermination, d'analyse, d'évaluation et d'atténuation du risque, y compris ceux liés à la durabilité. Il aide aussi à assurer une surveillance et une remise de rapport régulières au conseil de direction, au CEO, au CRO et aux vice-présidents exécutifs.

L'équipe d'ERM, le CRO et le comité de gestion du risque (MRC) travaillent de concert pour établir et valider les nouveaux risques et ceux visant l'entreprise. Les risques déterminés par ce processus sont répartis en catégories dans le registre du risque d'entreprise : risque d'exploitation, réglementaire, de remboursement et de rendement de capital, financier, stratégique, d'exécution de projet, de talent et de sécurité d'entreprise.

Les risques sont mesurés au cours de l'évaluation annuelle des risques de l'entreprise qui fait appel à la participation et aux commentaires des chefs de secteur et des experts en la matière internes (SME) de différents services, niveaux de direction et lieux géographiques de l'entreprise.

Réseau de gestion opérationnelle

Le réseau de gestion exclusif de TC Énergie (TOMS) fait partie intégrante de la stratégie de réduction des risques de TC Énergie, en y incorporant les pratiques exemplaires et normes de l'industrie, telles que les normes de l'Organisation internationale de normalisation (ISO) et de l'organisme américain Occupational Safety and Health Administration (OHSA), et en faisant l'objet d'audits périodiques de la part de la Régie de l'énergie du Canada (CER).

Ce réseau qui s'étend à l'échelle de l'entreprise englobe la santé, la sécurité, l'environnement, la participation des ayants droit et des parties prenantes et l'intégrité opérationnelle tout au long du cycle de vie de nos actifs.

POUR EN SAVOIR PLUS :

+ Circulaire de sollicitation de procurations par la direction – 2025

Les risques (tant inhérents que résiduels) sont évalués sur une période d'un à trois ans en fonction des possibilités qu'ils se produisent et de leur impact potentiel s'ils se concrétisent. Les évaluations des risques sont inscrites sur une carte de densité et incluses dans les cartes de pointage détaillant les fluctuations évaluées des risques, les mesures d'atténuation en cours et prévues, et les principaux indicateurs de risque (KRI). L'évaluation globale, qui porte sur tous les risques d'entreprise déterminés, constitue le registre des risques de l'entreprise (registre de risque).

Le conseil d'administration de TC Énergie étudie annuellement le registre et reçoit des mises à jour sur les nouveaux risques et leur gestion et leur atténuation tous les trimestres, s'appuyant sur le goût du risque et la tolérance au risque de TC Énergie. En outre, le conseil reçoit un rapport annuel complet sur chaque catégorie de risques de l'entreprise. Dans ses fonctions de révision de documents sur les risques, le conseil doit assurer leur cohésion avec le cadre de gestion du risque et les objectifs stratégiques de l'organisation, comprendre les risques principaux et les stratégies pour les atténuer, parler avec la haute direction de ses observations et prodiguer ses conseils sur les pratiques de gestion du risque.

Il incombe à notre ELT de créer et de mettre en œuvre des plans et des mesures de gestion du risque. Leur rémunération tient compte de leur gestion efficiente du risque. Chaque risque d'entreprise déterminé est géré par un responsable de la gouvernance de l'ELT. Le président ou le vice-président principal d'une unité commerciale responsable supervise les risques liés à l'exécution. Les responsables des risques remettent annuellement des rapports exhaustifs sur le risque au conseil.

MESURE DE L'IMPACT SOCIAL

À TC Énergie, nous souhaitons améliorer les conditions de vie par l'intermédiaire de notre programme d'investissement communautaire. En 2024, nous avons entrepris de mettre en œuvre un cadre de mesure de l'impact social pour mieux comprendre et évaluer les effets de nos investissements et des contributions des employés.

En mesurant les effets au lieu de compter les dollars, nous dirigeons notre regard sur notre objectif qui nous tient le plus à cœur, soit améliorer la vie de personnes, plutôt que sur les fonds amassés. Par exemple, notre cadre nous permet de dénombrer les familles servies et de déterminer leur segment démographique et leur capacité d'utiliser les fonds reçus pour subvenir à d'autres besoins de base si un don alimentaire leur était remis, et non seulement de mesurer l'apport financier offert aux banques alimentaires locales.

Comme chaque domaine d'intervention a ses indicateurs de rendement (KPI), le nouveau cadre assure une transparence pour nos communautés partenaires, facilite leur compréhension de la stratégie d'investissement communautaire de TC Énergie et aide trouver ensemble ce qui fonctionne afin que nous puissions travailler de concert pour faire avancer les choses. En 2025, nos communautés partenaires ont commencé à produire des rapports consécutifs à l'octroi de la subvention afin d'évaluer les résultats réels du programme par rapport aux résultats souhaités

Notre utilisation différente de ce nouveau cadre permettra à TC Énergie :

- de reconnaître les besoins les plus courants dans les collectivités de nos régions;
- de mesurer les impacts sociaux à l'aide d'indicateurs communs dans tous les programmes;
- de publier des rapports publics et internes sur les retombées positives de nos investissements sur les collectivités;
- de fixer des objectifs d'impact social et d'évaluer le progrès au fil du temps;
- de diriger les investissements dans des programmes ayant d'importantes répercussions et dans ceux qui offrent des possibilités d'un grand impact.

Pendant que nous mettons en œuvre et au point notre cadre de mesure, il nous tarde de démontrer l'impact véritable de notre travail, de répondre précisément à nos ayants droit et parties prenantes et de soutenir une programmation qui maximisera notre impact positif dans les collectivités où nous vivons et travaillons.

PARTIELLEMENT ATTEINTE

NOTRE CIBLE : Adopter des critères de mesure d'impact social volontaires et établir une base de référence de mesures et de cibles en 2024. Lancer des mesures et des cibles d'impact social en 2025.

ÉTAT : Nous avons présenté le cadre et commencé à recueillir des données pour guider la mesure de notre impact. Nous continuons d'élaborer des bases qui serviront d'indicateur et d'objectifs de rendement clés.

EN COURS

NOTRE CIBLE : Lancer des mesures et des cibles d'impact social en 2025.





INNOVATION

À TC Énergie, le développement durable stimule l'innovation, ce qui nous aide à exploiter les nouvelles possibilités, surmonter les défis et créer de la valeur.

Investissement dans la technologie

En 2024, TC Énergie a investi 8,4 millions de dollars dans son programme interne et développement (R et D). Ce programme développe des technologies innovantes pour accroître l'efficience, améliorer la fiabilité et renforcer la sécurité de nos activités. En outre, nous surveillons constamment les technologies de pointe novatrices de tiers sur le marché et nous associons fréquemment pour développer, mettre à l'essai et valider des options très prometteuses. TC Énergie tient compte de trois domaines de priorité pour ses investissements en recherche et en développement : intégrité des actifs, compétitivité des coûts et soutien de la transition énergétique. Les investissements en 2024 comprenaient :

MAINTIEN DE L'INTÉGRITÉ DES ACTIFS

Inspection de pointe des soudures – TC Énergie continue de mettre en œuvre une technologie d'inspection ultrasonique des joints circulaires dans la construction des pipelines en Amérique du Nord. Cette technologie produit des images 3D des soudures qui renvoient des détails plus nets et en facilitent l'évaluation. Selon la complexité du projet, elle permet de réaliser des économies substantielles en réduisant la taille de l'équipement et des équipes pendant la construction.

Prévention des dommages – Nous avons mis à l'essai, dans le cadre d'un projet pilote, un nouveau capteur de pointe au Mexique, conçu pour protéger les pipelines contre les détériorations d'origine mécanique et les raccordements non autorisés. Cette technologie tire parti de notre système de protection cathodique pour détecter les contacts métal sur métal ou les chocs mécaniques sur les conduites, et préciser leur emplacement. Elle permet à nos équipes des opérations d'intervenir rapidement, de réduire au minimum les risques d'endommagement et de veiller à la sécurité publique.

Inspection des conduites – En 2024, nous avons continué d'investir dans le développement de la technologie ILI et nous sommes associés à des fournisseurs de partout dans le monde pour élaborer ou mettre en œuvre des technologies ILI améliorées dans des projets pilotes.

11 M$

NOTRE CIBLE : Obtenir des occasions de revenus et d'optimisation du capital et de l'exploitation de 10 à 15 millions de dollars en revenus et en améliorant continuellement nos processus et nos systèmes en 2024.

ÉTAT : Nous avons atteint notre objectif d'évitement des coûts à l'aide d'innovations numériques et technologiques, telles que des algorithmes de pointe, qui nous permettent de mieux prévoir et prévenir les pannes mécaniques. Nous créons une valeur à long terme pour nos parties prenantes en réduisant les interruptions imprévues, en mesurant le rendement de l'équipement en déclin de vie utile et en améliorant la fiabilité opérationnelle.

26 M$

NOTRE CIBLE : Création de valeur[45] en R et D et en ingénierie de l'ordre de 80 millions $

ÉTAT : En 2024, nos initiatives techniques en recherche et développement ont généré une valeur de 26 millions de dollars, inférieure à notre cible. Ce résultat est principalement attribuable à l'intégration de la pleine valeur des principales avancées technologiques qui font maintenant partie de nos activités standards.

NOUVELLE CIBLE

NOUVELLE CIBLE : Création de valeur cumulative[45] de 150 M$ à 200 M$ de 2025 à 2027.

[45] La « création de valeur » comprend la valeur de réalisation dans le cadre d'initiatives de recherche et développement (R et D) en ingénierie qui sont mises en œuvre dans les programmes de TC Énergie. La R et D en ingénierie permet de garantir la précision, la fiabilité et l'efficacité des outils et des processus de prise de décisions, pour des décisions plus éclairées et judicieuses sur le plan de la sécurité et de l'économie, qui favorisent le développement durable.

TIRER PARTI DE LA PUISSANCE DE L'INTÉGRATION DES DONNÉES

- Notre **programme de surveillance des actifs en temps réel (RAMP)** au Canada exploite les algorithmes avancés pour analyser des données d'actifs en temps réel et prévoir et prévenir les pannes mécaniques. Cette approche préventive réduit au minimum les interruptions, améliore le rendement de l'équipement et augmente la fiabilité opérationnelle, ce qui crée une valeur durable pour les parties prenantes.
- Notre outil à **canalisation autonome** utilise l'analyse des données et l'apprentissage automatique qui permettent à nos équipes commerciales de recueillir des données opérationnelles en temps réel. Elles peuvent ainsi planifier et exécuter des stratégies d'investissement quotidiennes et hebdomadaires, profiter de meilleures occasions de services de transport et d'entreposage et d'emprunt, et améliorer la qualité de leurs décisions.

POINTS FORTS SUR LE PLAN TECHNIQUE

INTÉGRER LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LES DÉCISIONS D'INVESTISSEMENTS DANS LES ACTIFS

TC Énergie a intégré des facteurs de durabilité dans notre processus d'évaluation de projets d'exploitation et de maintenance.

Notre cadre de la planification intégrée d'investissements dans les actifs (IAIP) intègre des facteurs environnementaux et de sécurité dans la planification de projets à venir, ce qui aide à réduire les risques de sécurité et pour l'environnement, améliore la fiabilité opérationnelle et protège nos actifs et nos parties prenantes.

Ayant établi les contributions à la durabilité de notre portefeuille d'exploitation et de maintenance, nous avons trouvé des occasions d'améliorer les efficiences d'exécution et d'accroître notre transparence sur la manière dont le cadre soutient les décisions pour livrer encore plus de valeur augmentée à nos clients et actionnaires.

S'associer pour produire un impact

Nous établissons des partenariats et collaborons pour faire progresser la technologie et parfaire nos connaissances en ingénierie, et ainsi améliorer en permanence la sécurité et la fiabilité des actifs. Voici quelques-uns de nos partenaires :

- **Programme sur l'intégrité intelligente des pipelines (iPIPE)** – issu d'une collaboration entre des exploitants de pétrole et de gaz naturel et le centre de recherche en environnement de l'Université du Dakota du Nord, ce programme a pour objectif de soutenir la validation de nouvelles percées technologiques propres à la détection et à la prévention des fuites.
- **Pipeline Research Council International (PRCI)** – consortium international d'exploitants, de fournisseurs et de conseillers qui stimule la recherche pour améliorer la sécurité, la fiabilité et la durabilité de l'industrie des oléoducs et des gazoducs.
- **PIPESAFE International Group (PSG)** – groupe international d'entreprises de transmission de gaz qui étudient les dangers et les risques du transport du gaz par pipeline.
- **Emerging Fuels Institute (EFI)** – organisation mondiale à la tête de la recherche stratégique, utile pour le secteur, pour faire progresser l'utilisation de l'infrastructure existante pour les sources d'énergie et les combustibles émergents.

[46] L'IAIP est notre cadre de planification intégrée d'investissements dans les actifs à l'échelle de l'entreprise, dont tire parti la planification des programmes pour les actifs existants.

ATTEINTE

NOTRE CIBLE : D'ici la fin de 2024, intégrer des inducteurs de valeur et des mesures de développement durable dans notre cadre de planification intégrée d'investissements dans les actifs (IAIP)[46], et définir les contributions au portefeuille.

ÉTAT : Nous avons réussi à atteindre notre objectif qui était d'établir les contributions à la durabilité du portefeuille dans notre planification intégrée d'investissements dans les actifs (IAIP).

NOUVELLE CIBLE

NOUVELLE CIBLE : Intégrer la réduction des émissions dans le cadre de l'IAIP[46] afin d'équilibrer l'excellence opérationnelle et la gérance de l'environnement, avec mise en œuvre d'ici 2027.

NOUVELLE CIBLE

NOUVELLE CIBLE : Optimiser le pourcentage des dépenses consacrées aux projets de maintenance qui intègrent des mesures de valeur de développement durable fondées sur les risques du cadre IAIP[18] d'ici 2028.





TC ÉNERGIE

CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT RESPONSABLE

En tant que grande société d'infrastructures, TC Énergie fait appel à un réseau de plus de 4 000 fournisseurs qualifiés. Il est important pour nous d'établir des relations de travail avec des fournisseurs qui partagent nos valeurs de pratique commerciale éthique et d'exploitation sûre et fiable.

Sélection et gestion des fournisseurs

Notre équipe Politiques et engagements environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), qui est intégrée à notre fonction Chaîne d'approvisionnement, tire parti de notre présence sur le marché pour encourager des pratiques responsables dans notre chaîne de valeur et garder un œil sur la conformité des fournisseurs aux politiques et normes de TC Énergie. Son travail s'appuie sur notre politique sur la chaîne d'approvisionnement, qui décrit nos attentes envers nos employés en approvisionnement en pratique commerciale éthique, en réalisation des objectifs de sécurité, en optimisation de la valeur et en conformité avec les spécifications provinciales et de TC Énergie.

Nous utilisons des plateformes numériques de gestion d'entrepreneurs tiers pour évaluer les risques, sélectionner les fournisseurs qui respectent nos spécifications minimales de pratiques de sécurité, de gestion de la qualité et de gérance de l'environnement et collaborer avec eux. Selon la portée du travail, nous examinons aussi les capacités techniques et les pratiques de travail et anticorruption des fournisseurs, ainsi que les possibilités de sous-traitance locale, diversifiée et autochtone.

Les entrepreneurs de TC Énergie acceptent de se soumettre aux conditions de notre politique COBE de l'entrepreneur au moment de leur embauche. Cette politique décrit les attentes sur les pratiques éthiques et en santé et sécurité, ainsi que sur l'égalité d'accès à l'emploi et les relations avec les ayants droit et les parties prenantes chez les entrepreneurs.

Les problèmes soulevés par un examen interne ou externe ou soumis par notre ligne d'assistance à l'éthique sont étudiés par la haute direction et soumis à la procédure de recours hiérarchique interne de TC Énergie. Les fournisseurs, les matières et matériaux, et les sites de fabrication jugés à haut risque peuvent faire l'objet d'une vérification interne supplémentaire et de mesures de contrôle des risques, entre autres à :

- des modalités contractuelles améliorées,
- une certification des fournisseurs,
- des inspections par des tiers dans le territoire de compétence local,
- la fin de la relation.

Beaucoup de fonctions de gestion et de l'entreprise participent à l'évaluation des fournisseurs actuels de nombreuses façons, dont le rendement des fournisseurs par rapport à leur contrat, la viabilité de leur entreprise, l'évaluation des tiers assujettis à des restrictions, la surveillance des risques et les risques de travail forcé.

POUR EN SAVOIR PLUS :

+ Politique sur le code d'éthique professionnelle (COBE) de l'entrepreneur
+ Faire des affaires avec nous

Promotion de la diversité des fournisseurs

Nous désirons augmenter les occasions de participation de fournisseurs de diverses collectivités locales et communautés autochtones aux projets et activités de TC Énergie. Nous croyons que le fait d'encourager la diversité des fournisseurs et de soutenir les entreprises locales peut augmenter l'accès à des fournisseurs concurrentiels, novateurs et qualifiés, et créer des avantages sociaux et économiques durables pour les collectivités qui nous accueillent.

Les équipes de nos services de chaîne d'approvisionnement et de grands projets, dont le travail consiste à élargir stratégiquement notre base de fournisseurs, sont assujetties à notre politique sur la diversité des fournisseurs et la participation locale. La politique décrit les activités principales internes et externes qui peuvent encourager la diversité des fournisseurs politique à TC Énergie.

Les principales activités internes comprennent la détermination d'occasions viables de sous-traitance et d'approvisionnement auprès de fournisseurs locaux, diversifiés et autochtones, ainsi que le développement de processus et d'outils pour faciliter leur participation. À l'externe, nous travaillons pour trouver des fournisseurs possibles et les aider à se qualifier pour des contrats en procédant à des investissements ciblés en éducation et en formation pour soutenir l'acceptation des appels d'offres.

POUR EN SAVOIR PLUS :

+ Politique sur la diversité des fournisseurs et la participation locale

Lutte contre les risques d'esclavagisme moderne

TC Énergie défend les droits de la personne dans toutes ses activités, y compris dans sa chaîne d'approvisionnement. Nous évaluons les fournisseurs au cours de leur inscription initiale et leur accueil à la recherche de ces risques et reprenons ces évaluations tous les trimestres à l'aide de notre réseau de gestion commerciale mondiale (GTMS). Le GTMS examine plus de 250 listes dans le monde à la recherche de risques de travail forcé, de travail des enfants et de sanctions.

La politique COBE de l'entrepreneur de TC Énergie décrit ce que nous attendons de nos fournisseurs et fait mieux connaître les droits de la personne. Nous donnons aussi des séances de formation en présentiel aux employés de la chaîne d'approvisionnement pour les aider à mieux discerner les risques d'esclavagisme moderne. Ces activités manifestent notre volonté de faire rayonner une culture qui, non seulement, respecte les droits de la personne, mais les défend dans tous nos secteurs d'exploitation et notre chaîne d'approvisionnement.

Pour en savoir plus sur la façon dont nous examinons et surveillons les fournisseurs par rapport à ces risques, ainsi que sur notre formation et notre sensibilisation internes, lisez notre rapport de 2024 sur le travail forcé et le travail des enfants (en anglais) publié en vertu de l'article 11 de la *Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement du Canada*.

POUR EN SAVOIR PLUS :

+ 2024 Forced Labour and Child Labour in Supply Chains Report [rapport de 2024 sur le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement] (en anglais)

–37 %

NOTRE CIBLE : Augmentation du pourcentage des dépenses d'approvisionnement modifiables auprès de fournisseurs diversifiés de 5 % sur 12 mois au Canada et aux États-Unis, jusqu'en 2027[47].

ÉTAT : Nous n'avons pas atteint notre objectif en 2024. Nos dépenses d'approvisionnement modifiables auprès de fournisseurs diversifiés, engagées chez des fournisseurs de niveau 1, ont diminué de 37 %, principalement en raison de l'achèvement de plusieurs de nos grands projets de construction, lesquels ont toujours donné de bonnes occasions de dépenser chez différents fournisseurs et dans différentes communautés autochtones.



Pour mettre en valeur nos nombreux fournisseurs diversifiés, nous avons présenté certains d'entre eux sur l'intranet de TC Énergie vers la fin du second semestre de 2024.

[47] Les dépenses d'approvisionnement modifiables sont définies comme des dépenses d'achat liées à un bon de commande et des dépenses liées à un ordre de livraison des fournisseurs de niveau 1.

ÉTHIQUE PROFESSIONNELLE ET CONFORMITÉ

Nous sommes résolus à mener nos activités avec intégrité, chaque jour. Pour respecter cet engagement, notre personnel doit agir de manière éthique, équitable, honnête et respectueuse.

Programme d'éthique et de conformité

Il est important que les parties prenantes, les ayants droit et le public soient convaincus de pouvoir compter sur l'intégrité de nos démarches, quelles que soient les circonstances. Pour passer de la parole aux actes, nous comptons sur nos employés pour incarner nos valeurs en toutes circonstances. Ce faisant, ils aident TC Énergie à demeurer une entreprise reconnue pour prendre les bonnes décisions et agir avec intégrité.

Par le biais de notre programme d'éthique et de conformité, nous :

- encourageons la conformité aux lois et règlements applicables dans tous les domaines de compétence où TC Énergie exerce ses activités, ainsi qu'à la politique COBE et à toutes les autres politiques de l'entreprise, au code de conduite des sociétés canadiennes de gazoduc, et aux *Standards of Conduct for Transmission Providers* de la Federal Energy Regulatory Commission des É.-U.;
- gérons les risques liés à l'éthique à l'aide de notre politique COBE qui définit nos attentes envers la pratique commerciale éthique. Cette politique s'applique aux employés, directeurs et dirigeants de TC Énergie, ainsi qu'à sa main-d'œuvre occasionnelle[48] et à ses filiales en propriété exclusive ou aux entités qu'elle exploite dans tous les pays où TC Énergie exerce ses activités. De plus, TC Énergie a une politique COBE de l'entrepreneur qui reprend les exigences de la politique COBE (lorsqu'elles s'appliquent);
- exécutons un plan annuel de communications et de formation exigeant des employés, des entrepreneurs et de la main-d'œuvre occasionnelle de lire, comprendre et respecter les spécifications et les principes décrits dans la politique COBE, de terminer la formation annuelle obligatoire sur la politique COBE et d'attester leur connaissance, leur compréhension et leur conformité. Les employés des entrepreneurs et la main-d'œuvre occasionnelle ont aussi accès à la ligne directrice de TC Énergie sur la prise de décision éthique ainsi qu'à d'autres ressources pouvant les aider à déterminer quand et comment signaler un problème. Parallèlement, la politique COBE de l'entrepreneur offre aux sous-traitants des conseils sur la façon de signaler des problèmes et d'accéder aux ressources nécessaires.

COMITÉ D'ÉTHIQUE ET DE CONFORMITÉ DE L'ENTREPRISE

Le comité d'éthique et de conformité de l'entreprise (EECC) de TC Énergie joue un rôle prépondérant dans le développement d'une culture d'éthique et de conformité ancrée dans toutes les activités de TC Énergie. Les hauts dirigeants de fonctions de l'entreprise et d'unités commerciales qui composent l'EECC sont responsables de l'orientation et de la supervision stratégiques de l'amélioration continue de notre programme d'éthique et de conformité. Les membres partagent leurs idées et leurs observations sur les questions de conformité, les nouvelles tendances et les politiques d'entreprise pouvant avoir des incidences sur les efforts que TC Énergie déploie en matière de conformité. Ils harmonisent les objectifs, facilitent le partage d'information et coordonnent une affectation des ressources et une exécution du programme uniformes, tout en veillant au rendement de la conformité à l'intérieur de leurs domaines de compétences respectifs.

PRÉOCCUPATIONS D'ORDRE ÉTHIQUE

TC Énergie exige que les employés et les entrepreneurs déclarent rapidement les non-conformités réelles ou potentielles à la politique COBE, à d'autres politiques de TC Énergie ou à des obligations légales afin de déclencher une enquête appropriée et trouver une solution. Voici des exemples de manquements apparents : conflits d'intérêts, harcèlement, dangers pour la santé, la sécurité ou l'environnement et dangers ou incidents potentiels. Les obligations de déclaration sont décrites dans la politique COBE, incluses dans les documents d'accueil des employés et des entrepreneurs, et les employés des entrepreneurs et la main-d'œuvre occasionnelle reconnaissent en avoir pris connaissance chaque année. Les sous-traitants aussi reçoivent des lignes directrices de déclaration dans la politique COBE de l'entrepreneur.

Le personnel dispose de plusieurs moyens pour signaler un problème ou une préoccupation d'ordre éthique en fonction de la nature de l'incident, dont la ligne d'aide en éthique de TC Énergie. La ligne d'aide en éthique est exploitée par un fournisseur de services tiers indépendant, et les signalements à la ligne d'aide sont confidentiels et anonymes. Tous les appels à la ligne d'aide en éthique sont gratuits et peuvent se dérouler en anglais, en français ou en espagnol tous les jours, 24 heures sur 24. Quel que soit le moyen employé pour faire un signalement, celui-ci est toujours confidentiel et pris au sérieux, et il fera l'objet d'une enquête et d'un traitement appropriés, y compris sous forme d'améliorations aux politiques et pratiques de l'entreprise. TC Énergie garantit qu'il n'y aura pas de mesures disciplinaires pour le signalement d'une source de préoccupation effectué de bonne foi. Les employés et entrepreneurs doivent signaler les situations où eux-mêmes ou une personne qu'ils connaissent font ou ont fait l'objet de représailles pour avoir fait un signalement.

POUR EN SAVOIR PLUS :

+ Our Governance [notre gouvernance] (en anglais)
+ Politique relative au code d'éthique professionnelle (COBE)
+ Canadian Gas Pipelines Code of Conduct [code de conduite des sociétés canadiennes de gazoduc] (en anglais)
+ Ligne d'aide en éthique de TC Énergie

[48] Les termes « main-d'œuvre occasionnelle », « sous-traitant » « entrepreneur » et autres termes semblables utilisés et mentionnés dans le présent article sont définis dans notre politique COBE.

ENGAGEMENT POLITIQUE ET LOBBYISME

La réalisation de notre vision d'être la principale entreprise d'infrastructures énergétiques de tête en Amérique du Nord dépend en partie de la valeur de notre réputation. La transparence et le traitement équitable des ayants droit et parties prenantes nous aident à gagner des appuis pour nos activités, gérer les risques émergents et protéger et améliorer notre marque.

Engagement en matière de politique publique

TC Énergie privilégie l'approche constructive dans nos relations avec ses ayants droit et ses parties prenantes, notamment les législateurs et les organismes de réglementation. Nous croyons qu'une collaboration plus étroite entre les gouvernements et les entreprises est essentielle à la stimulation des investissements et à l'essor de l'innovation qui peuvent aider à résoudre nos défis communs.

Nous suivons l'évolution des politiques publiques qui ont une incidence sur nos activités, et défendons nos intérêts sur des questions politiques clés. Lorsque nous définissons nos priorités en matière de défense d'intérêts, nous vérifions si elles touchent plusieurs secteurs d'activité et/ou territoires de compétence, si elles ont des répercussions importantes sur les finances, l'exploitation ou la réputation de l'entreprise, si elles présentent un intérêt particulier et si elles sont délicates sur le plan politique dans le contexte actuel des activités de TC Énergie.

Notre équipe de relations avec le gouvernement travaille pour entretenir des relations positives et constructives avec les fonctionnaires et représentants du gouvernement et les organismes de réglementation, et pour faire évoluer nos objectifs commerciaux en cernant les enjeux, les risques et les débouchés importants. Notre équipe de la politique publique et des perspectives est responsable de la coordination, de l'élaboration et de la défense des intérêts de TC Énergie concernant des questions clés de politique publique en Amérique du Nord.

TC Énergie tient des registres des lobbyistes salariés là où la loi l'exige. Nos activités de lobbyisme sont enregistrées dans divers territoires, provinces au Canada et États aux États-Unis. Plusieurs de ces endroits dévoilent publiquement des détails sur ces enregistrements. Vous pouvez trouver des liens aux registres des lobbyistes, s'il y a lieu, sur le feuillet d'information sur le lobbyisme de TC Énergie (en anglais). Nos lobbyistes-conseils dans tous les domaines de compétence sont tenus de se conformer à toutes les lois applicables et aux exigences de dépôt.

Contributions politiques

Il est interdit aux entreprises de verser des contributions politiques au Canada, sauf en Saskatchewan, où nous contribuons à des événements politiques[49].

Aux États-Unis, les filiales de TC Énergie effectuent des contributions politiques d'entreprise dans les limites autorisées par la loi. Nos employés des États-Unis peuvent également contribuer au comité d'action politique (PAC) de TransCanada USA Services Inc. (TC PAC)[50], un fonds distinct financé exclusivement par des contributions des employés des États-Unis[49]. La participation des employés au TC PAC est volontaire et leur permet de verser des contributions aux candidats à une fonction publique qui appuient le secteur énergétique et sont en accord avec nos objectifs de garantir un secteur énergétique responsable, sûr et abordable. L'adhésion au TC PAC est réservée aux citoyens américains et aux résidents autorisés permanents.

POUR EN SAVOIR PLUS :

+ Politique sur les activités et les contributions politiques

POUR EN SAVOIR PLUS :

+ Feuillet d'information : Oversight and policies on lobbyisme, political contributions and corporate memberships [supervision du lobbyisme, des contributions politiques et des cotisations de l'entreprise et politiques connexes] (en anglais)



[49] Vous trouverez plus de détails sur nos contributions politiques à la section Performance Data en annexe.
[50] TC PAC est officiellement enregistré sous le nom de TransCanada USA Services, Inc. Political Action Committee. TransCanada USA Services, Inc. est l'employeur de tout le personnel de Corporation TC Énergie aux États-Unis et une filiale de TC Énergie.



Associations commerciales

TC Énergie est membre d'associations commerciales centrées sur les problèmes du secteur de l'énergie et les intérêts de nos parties prenantes. Notre participation dans ces associations nous expose à différents points de vue et commentaires et nous permet de faire part de notre expérience et de contribuer à l'élaboration d'une législation et d'une réglementation homogènes. Certaines de ces associations participent à des activités de lobbyisme. Nous croyons que nos activités indirectes de lobbyisme par l'intermédiaire de ces associations correspondent généralement à nos positions sur le développement durable.

Les politiques d'association commerciale reflètent généralement un compromis entre les membres. Il peut arriver que les positions politiques et les activités de lobbyisme des associations sur certaines questions particulières ne correspondent pas tout à fait avec les positions de TC Énergie. Quand cela se produit, nous dialoguons avec l'association et travaillons pour atténuer les risques de divergence, jusqu'à reconsidérer la participation et le soutien de TC Énergie.

En conséquence de la scission de nos activités de pipelines de liquides, nous ne sommes plus membres de la Liquid Energy Pipeline Association (LEPA), mais nous continuons de participer à ses groupes de travail. En outre, nous n'avons pas renouvelé notre accord avec l'Ivey Business School de l'Université Western. Aucun autre changement n'a été apporté à notre adhésion à ces associations[51] ou à l'évaluation de l'harmonisation.

[51] Membres dont les cotisations annuelles se sont élevées à 50 000 $ ou plus et dont l'organisation est susceptible de prendre position sur les changements climatiques et/ou la défense de l'énergie.

ACTIVITÉS EN 2024

TC Énergie a continué d'appuyer une meilleure coordination de la politique énergétique, y compris la politique sur le climat, et ce, dans tous les territoires où nous exerçons nos activités. L'harmonisation des politiques de réglementation en Amérique du Nord et l'amélioration de la coopération transfrontalière sont essentielles à l'effort collectif de décarbonisation de nos économies, tout en maintenant notre détermination à fournir de l'énergie de manière régulière, rentable et fiable.

TERRITOIRE DE COMPÉTENCE	POLITIQUE	ÉTAT	NOTRE POSITION
	**Plafond d'émissions de pétrole et de gaz**	**Projets de règlement** | En attente des directives du nouveau gouvernement et de son cabinet.	Dans les faits, le plafond d'émissions entraînerait un plafond de production pour le secteur du pétrole et du gaz. Nous croyons qu'il est possible de réduire les émissions sans qu'il soit nécessaire d'imposer de la réglementation inutile et inefficace qui désavantagerait encore plus la sécurité énergétique et la prospérité économique du Canada.
	Réglementation sur l'électricité propre	**En vigueur** | Réglementation définitive publiée en décembre 2024; le gouvernement actuel pourrait la revoir ou la révoquer.	La réglementation définitive retirera la production d'électricité du système global à un moment où les Canadiens ont besoin d'un approvisionnement sûr en énergie, satisfaisant à la demande. Nous continuons à prôner la réduction efficiente des émissions dans l'industrie de l'énergie, mais il faut le faire sans compromettre l'alimentation électrique des Canadiens.
	Modifications à la réglementation sur le méthane	**Projets de modification** | En attente des directives du nouveau gouvernement et de son cabinet.	Nous continuons à travailler pour réduire nos émissions de méthane dans notre réseau. D'ailleurs, nous les avons réduites de 12 % depuis 2019. Les modifications actuelles entraîneront une réduction d'émissions négligeable pour le secteur intermédiaire. Nous continuons de travailler avec le gouvernement pour démontrer une méthode de premier ordre qui réduira davantage les émissions, et ce, à un bien meilleur coût pour le Canada que ce que proposent les modifications actuelles.
	**« Réglementation fédérale sur le méthane »**	**En vigueur** | La nouvelle administration reconsidère la politique et les modifications de la réglementation.	Nous sommes heureux qu'aux États-Unis, l'EPA reconsidère la réglementation *Methane Rule for Oil & Gas*, sur laquelle nous avions travaillé avec l'INGAA pour déposer une pétition demandant des corrections à certains aspects irréalisables. Nous croyons que l'agence est maintenant en position pour apporter ces modifications essentielles qui devraient décréter des normes plus claires et plus raisonnables de réduction du méthane.
	***Good neighbor rule* (États-Unis)**	**En vigueur** | Le litige est en suspens, ce qui permet à la nouvelle administration de poursuivre ses modifications ou la résiliation de la réglementation tandis que la mise en œuvre à l'échelle de la nation demeure en sursis.	Nous appuyons la volonté de la nouvelle administration de rendre la nouvelle réglementation environnementale réalisable, et son annonce récente de revoir beaucoup de règlements contraignants, y compris le *Good Neighbor Rule*. Nous avons hâte de travailler avec l'EPA aux É.-U. pour obtenir des règlements fédéraux pratiques et bien définis sur l'air.
	**STRATÉGIE D'ENGAGEMENT**		
	Au Mexique, nous établissons des liens stratégiques avec les représentants du gouvernement, maintenons nos affiliations clés avec des associations commerciales et participons à des forums grand public pour promouvoir l'élaboration de politiques et de processus réglementaires publics transparents et responsables qui avantageront toutes les parties prenantes. Nous favorisons l'accès au gaz naturel et appuyons le déplacement de carburants à de plus forts taux d'émissions. Par le rôle que nous jouons dans l'intégration de l'énergie en Amérique du Nord, nous soutenons les objectifs énergétiques plus larges du Mexique en fournissant des solutions durables qui offrent un équilibre entre la sécurité, le prix et le développement durable.		

TC Énergie reconnaît les environnements politiques et réglementaires qui évoluent rapidement. Nous comprenons qu'il se peut que nous assistions à des changements de ces contextes dans les 30 à 60 prochains jours. Nos positions de principe les reflètent depuis le 24 juin 2025.

SÉCURITÉ DE L'ENTREPRISE

En tant que chef de file du secteur des infrastructures énergétiques en Amérique du Nord, la protection de nos actifs physiques et numériques est l'une des plus grandes priorités de TC Énergie. Pour y parvenir, nous avons recours à des politiques et processus stricts de cybersécurité et de confidentialité des données et à une formation et à des communications rigoureuses, et défendons nos puissantes nouvelles technologies telles que l'intelligence artificielle (AI) avec des garde-fous techniques et procéduraux.

Cybersécurité

Notre programme de cybersécurité prévoit le maintien d'actifs numériques sûrs, sécurisés et résilients, les protégeant des cyberattaques qui représentent des risques importants pour TC Énergie et le secteur des infrastructures énergétiques dans son ensemble.

GOUVERNANCE

Notre comité de vérification du conseil surveille assidûment les risques de cybersécurité. Notre chef de la sécurité encadre les activités de gestion du risque et remet un rapport tous les trimestres au comité de vérification. Il incombe au chef de la sécurité d'évaluer nos vulnérabilités, de mettre à l'épreuve notre résilience et de modifier nos politiques et nos systèmes technologiques pour prévenir les violations. La haute direction et le conseil d'administration reçoivent aussi des rapports sur la cybersécurité dans le cadre de notre programme de gestion des risques d'entreprise.

Notre stratégie en cybersécurité adhère aux pratiques exemplaires de cybersécurité énoncées dans le cadre de cybersécurité du National Institute of Standards and Technology (NIST). En outre, elle respecte la *Loi sur la protection des cybersystèmes essentiels* du Canada et la *Security Directive for pipelines* de la Transportation Safety Administration (TSA) des É.-U., en plus des normes réglementaires et du secteur de la TSA, de la CER et de la North American Electric Reliability Corporation (NERC). Nous révisons régulièrement notre stratégie dans le but de valider la sûreté, la sécurité et la résilience durables de nos actifs numériques.

FORMATION ET MISES À L'ESSAI

Nos politiques d'utilisation acceptable et de cybersécurité visent à soutenir l'utilisation sûre, fiable et confidentielle des actifs numériques de TC Énergie. Ces politiques décrivent les normes et les régimes de déclaration obligatoires en cybersécurité pour protéger les actifs numériques de TC Énergie, dont une mise à jour récente interdisant la transmission et l'enregistrement d'information confidentielle de TC Énergie dans des programmes d'intelligence artificielle générative non approuvés.

Les employés et tous les entrepreneurs doivent suivre une formation annuelle de familiarisation à la cybersécurité. Cette formation comporte, entre autres, la manière de déceler et de signaler des incidents et des menaces de cybersécurité (p. ex., des courriels suspects). À l'aide d'exercices d'hameçonnage simulés et d'un processus de mesures disciplinaires correctives, TC Énergie s'efforce d'améliorer notre résilience collective contre ces menaces incessantes. La sécurité d'entreprise vise à tous nous conscientiser à l'aide de Moments sur la sécurité, de communications et de présentations périodiques à l'échelle de l'entreprise. Nous effectuons régulièrement nos exercices et nos simulations théoriques pour évaluer et accroître l'efficience et l'amélioration permanente de nos processus d'intervention.

Nous prévoyons et traitons les nouvelles menaces en collaborant avec les gouvernements, les organismes de réglementation et les experts du secteur et sommes assurés contre différents risques d'entreprise, y compris les événements de cybersécurité. Nous surveillons les menaces contre l'organisation sur nos réseaux et entretenons des plans et des processus d'intervention en cas d'incident pour réagir aux incidents de cybersécurité. Nous faisons affaire avec des tiers pour effectuer régulièrement des évaluations, des audits et des exercices de cybersécurité externes, y compris des tests d'intrusion et des exercices d'équipe « rouge » contre le piratage électronique

POUR EN SAVOIR PLUS :

+ Cybersecurity Framework [cadre de la cybersécurité] (en anglais)
+ *Loi sur la protection des cybersystèmes essentiels*
+ Security Directive [directive sur la sécurité] (en anglais)
+ Politique relative à la cybersécurité
+ Politique relative à l'utilisation acceptable

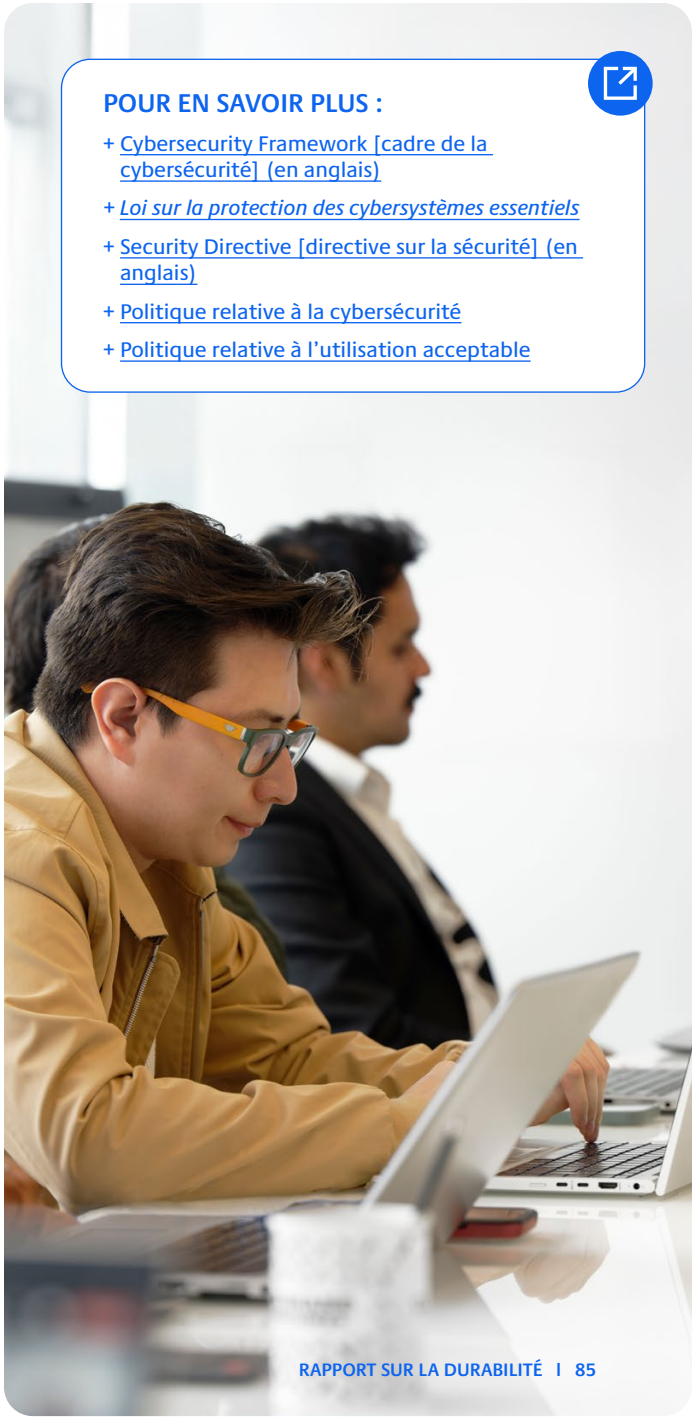

Confidentialité et sécurité de l'information

Nos pratiques de sécurité de l'information rigoureuses nous permettent de tenir notre promesse de respecter la confidentialité et de protéger l'information personnelle.

Notre chef de la protection de la vie privée (CPO) coordonne nos pratiques relatives à la protection de la vie privée et notre conformité aux dispositions législatives. Avec notre équipe de conseillers à la protection de la vie privée, le CPO travaille pour enrichir une culture de confidentialité et maintenir une méthode honnête et éthique de collecte, de classement et d'utilisation des renseignements personnels. Il s'agit notamment de définir des politiques et des normes pour ce qui concerne le traitement des renseignements personnels de nos clients, de nos employés, des propriétaires fonciers et d'autres parties prenantes. Les représentants bénévoles d'unités commerciales et de fonctions de l'entreprise qui composent notre comité de la protection de la vie privée à l'échelle de l'entreprise ont la protection des renseignements personnels à cœur. Ils se réunissent régulièrement pour parler des nouveaux problèmes de protection de la vie privée, de l'évolution du programme de protection de la vie privée et d'autres enjeux liés à la vie privée et à la protection des renseignements personnels, et pour suivre l'évolution de la *Loi sur la protection des renseignements personnels* et des besoins en formation.

La « protection des renseignements personnels dès la conception » est l'approche de TC Énergie à la sécurité des renseignements personnels. Elle intègre les répercussions sur la vie privée des parties prenantes dans de nouveaux systèmes et processus, dès leur phase de conception. Notre énoncé de confidentialité et notre politique de protection des renseignements personnels décrivent comment nous protégeons les données personnelles et respectons les lois sur la protection de la vie privée dans les régions où nous exerçons nos activités. Cette politique nous oriente également dans l'évaluation des risques d'atteinte à la protection de la vie privée lors de l'élaboration ou de la modification de nos systèmes, solutions, applications et sondages.

POUR EN SAVOIR PLUS :

+ Énoncé de confidentialité
+ Politique de protection des renseignements personnels

Intelligence artificielle (AI) générative

TC Énergie suit une approche volontaire, mais calculée, en ce qui concerne l'AI. Nous nous consacrons à exploiter le potentiel évolutif de l'AI et à en réduire le risque au minimum dans notre parcours à devenir une entreprise d'infrastructures énergétiques « intelligentes ».

OCCASIONS STRATÉGIQUES

Notre stratégie d'AI d'entreprise divise les occasions en trois catégories :

1. **Productivité de bureau intelligent** – Pour améliorer l'efficience, nous tirons profit de la technologie existante et encourageons l'utilisation d'outils à faible risque dans toute l'entreprise. Par exemple : traitement de documents, communications, développement de logiciels et programmation.
2. **Rationalisation des processus d'entreprise** – Pour réduire l'effort manuel, nous mettons en œuvre des solutions d'AI de tiers dans certaines fonctions de l'entreprise.
3. **Processus commerciaux transformés** – Nous commençons à parler avec des partenaires éventuels pour mettre en œuvre des solutions sûres et sécuritaires pour transformer certains processus commerciaux.



GOUVERNANCE ET GESTION DES RISQUES PROPRES À L'AI

En accroissant nos capacités en AI, nous affinons nos processus de gouvernance et de gestion du risque pour faire en sorte que les risques propres à l'AI soient gérés en conséquence.

Le comité de gouvernance de notre conseil recherche des directeurs compétents en gestion des risques de l'entreprise, ainsi qu'en AI. À l'heure actuelle, un membre du conseil, Scott Bonham, a de l'expérience en AI, acquise dans sa participation dans la technologie du secteur du capital-risque.

Nous établissons une structure et un cadre de gouvernance solides pour une utilisation éthique, transparente et responsable des technologies d'AI au sein de TC Énergie. Les solutions possibles d'AI font l'objet d'une évaluation des risques au cours de laquelle les équipes de la cybersécurité, de la conformité et de la confidentialité les examinent pour déterminer les risques qu'elles peuvent présenter en matière de sécurité, de confidentialité, de continuité des activités et d'intégration opérationnelle. Si une solution est adoptée, nous surveillerons ces risques à l'aide du processus de gouvernance établi de notre bureau de gestion de projet des services de l'information qui comprend des instruments tels que des registres de risques et de registres d'enjeux et de décisions.

Le conseil ou le comité responsable reçoit les signalements de risques liés à l'AI dans le cadre de notre programme ERM.

Nous parlons aussi avec les employés, communiquons les risques de l'IA et donnons une formation volontaire aux employés sur l'utilisation efficiente et appropriée de l'AI dans le milieu de travail.



APPENDIX

IN THIS SECTION

89 Performance data
119 Content indices
135 Climate-related disclosures
165 Forward-looking information



PERFORMANCE DATA

OUR GOAL IS TO ADDRESS THE INFORMATION NEEDS OF OUR RIGHTS HOLDERS, STAKEHOLDERS AND SHAREHOLDERS BY PROVIDING CLEAR AND USEFUL SUSTAINABILITY-RELATED DATA.

- Performance data represents the period of January 1 to December 31, 2024, or status as of December 31, 2024, whichever is applicable, unless otherwise noted.
- Performance data is included for the five years ending December 31, 2024, as available.
- Data reported in the performance data tables reflect all assets that we operate, unless otherwise noted. Operational control is defined as the authority to introduce and implement operating policies at the facility. Data reflects 100 per cent for facilities where TC Energy, or one of its subsidiaries, has operational control regardless of percentage of financial ownership.
- Full listings of the assets we operate are contained in the 2024 Annual Report; page 42 for our natural gas assets, and page 65 for our power and storage assets.
- Restatements have been made throughout the performance data tables as the result of structural changes (i.e. changes to operations or equity ownership of assets due to mergers/acquisitions, such as the spinoff of our Liquids Pipelines business), methodology changes (i.e. emission factor updates and regulatory changes in how we calculate, measure or categorize and aggregate emissions source data, such as Global Warming Potential (GWP) updates) and/or reporting inaccuracies (i.e. material errors or discrepancies found in historical activity data or processes including the calculation and aggregation of data metrics).
- Financial data is reported in Canadian dollars. Foreign currencies are converted based on the average exchange rates published in our 2024 Annual Report (1.37 Canadian to U.S. dollars, 20.87 Mexican pesos to U.S. dollars).
- Footnotes provide additional information on data boundaries, definitions and methodology where applicable.
- Totals may not add up due to rounding. In select instances, values have been reissued reflecting updated IS-based solution rounding rules and may differ slightly from values reported in previous years.
- GHG emissions are reported both on an equity share and operational control approach, defined in alignment with the World Resources Institute (WRI) and the World Business Council for Sustainable Development (WBCSD) GHG Protocol in order to illustrate the difference in GHG emission footprint between the two organizational boundaries of reporting. The equity share reporting boundary best reflects TC Energy's corporate GHG emission footprint in relation to the percentage of ownership held across our operated and non-operated assets and more closely aligns with our financial performance results. The operational control boundary data represents the GHG emission footprint from assets that are operated by TC Energy and therefore are influenced under TC Energy's operational practices.
- In 2024, all GHG emissions reported (2020 through 2024), have been recalculated and normalized to carbon dioxide equivalents (CO_2e) based on GWPs from the Intergovernmental Panel on Climate Change (IPCC) Fifth Assessment Report (AR5), based on the 100-year time horizon.

The indicators reported in our performance data tables reflect both external reporting frameworks and the interests of our rights holders, stakeholders and shareholders. Where we add indicators to align with new sustainability targets, for example, it may not be reasonable to calculate historical data points. Where historical data for a directly comparable scope is not available, this has been indicated as 'N/A'.

Report on Sustainability performance data tables

Governance characteristics

INDICATOR	UNIT	2020	2021	2022	2023	2024	RELATED FRAMEWORK INDICATOR ID
BOARD OF DIRECTORS							
Size of Board[1]	number	14	14	13	13	**15**	
Independent directors	per cent	86	93	92	92	**93**	GRI 2-9
Board diversity policy[1,2]	yes/no	yes + a target of 30% women	yes + a target of 30% women	yes + a target of 30% women	yes + a target of 30% women and at least one racially and/or ethnically diverse member	**yes + a target of 30% women and at least one racially and/or ethnically diverse member[3]**	
Women on Board[1]	per cent	29	33	38	38	**40**	GRI 2-9
Racially and/or ethnically diverse Board members[1]	per cent	N/A	N/A	N/A	N/A	**20**	GRI 2-9
Board interlocks[1]	number	1	0	0	0	**1**	
External Board service limits for independent directors	number	4 public company boards in total	4 public company boards in total	4 public company boards in total	4 public company boards in total	**4 public company boards in total**	
Average Director age[1]	years	62	63	62	63	**64**	
All committees independent[4]	yes/no	yes	yes	yes	yes	**yes**	
Annual Director elections	yes/no	yes	yes	yes	yes	**yes**	
Individual Director elections	yes/no	yes	yes	yes	yes	**yes**	
Majority voting policy	yes/no	yes	yes	yes	yes	**yes**	
Independent executive compensation consultant	yes/no	yes	yes	yes	yes	**yes**	
Clawback policy[5]	yes/no	yes	yes	yes	yes	**yes**	

[1] As of December 31, 2024. See 2025 Management Information Circular and TC Energy's website for subsequent updates.
[2] Target achieved with 40 per cent women on the Board (six of 15 members) and 20 per cent racially and/or ethnically diverse members (three of 15 members) as of December 31, 2024. See our Board Diversity Policy and 2025 Management Information Circular for additional information.
[3] Racially and/or ethnically diverse means Aboriginal peoples (persons who are Indigenous, Inuit or Métis) and members of visible minorities (means persons, other than Aboriginal peoples, who are non-Caucasian in race or non-white in colour).
[4] Audit, Governance and Human Rights committees are entirely independent and the Health, Safety, Sustainability & Environment committee must be a majority independent.
[5] We maintain both a clawback policy triggered by financial restatement and a policy triggered by misconduct.

Governance characteristics continued

INDICATOR	UNIT	2020	2021	2022	2023	2024	RELATED FRAMEWORK INDICATOR ID
Double-trigger vesting on change of control	yes/no	yes	yes	yes	yes	**yes**	
Separate Chair and CEO	yes/no	yes	yes	yes	yes	**yes**	
Director retirement age	years	73	73	73	73	**73**[6]	
Director share ownership requirements	x retainer	4	4	4	4	**4**	
Executive share ownership requirements[7]	x base salary	5x CEO 3x EVP 2x SVP 1x VP	5x CEO 3x EVP 2x SVP 1x VP	5x CEO 3x EVP 2x SVP 1x VP	6x CEO 3x EVP 2x SVP 1x VP	**6x CEO** **3x EVP** **2x SVP** **1x VP**	GRI 2-9
CEO share ownership post-retirement hold period	years	1	1	1	1	**1**	
In-camera sessions at every Board and committee meeting	yes/no	yes	yes	yes	yes	**yes**	
Annual say on pay	yes/no	yes	yes	yes	yes	**yes**	
Code of business ethics	yes/no	yes	yes	yes	yes	**yes**	
Board, committee and director evaluations annually	yes/no	yes	yes	yes	yes	**yes**	
Board orientation and education program	yes/no	yes	yes	yes	yes	**yes**	
Board consisting of immediate family members of majority shareholders, executives, and former executives	per cent	N/A	N/A	N/A	N/A	**0**	

[6] The earlier of a director turning 73 or attaining 15 years of service. Notwithstanding age limits, a director is eligible to serve a term of five years.
[7] As of January 1, 2024, outstanding unvested RSUs granted to executives started counting towards share ownership holdings.

Operational overview

INDICATOR	UNIT	2020	2021	2022	2023	2024	RELATED FRAMEWORK INDICATOR ID
OPERATIONAL OVERVIEW							
NATURAL GAS PIPELINES							**SASB EM-MD-000.A**
Natural gas transmission network	kilometres	93,421	93,294	93,731	93,579	**93,687**	
Natural gas pipeline throughput - equity share	billion cubic feet	14,844	15,587	16,601	16,397	**17,254**	
Natural gas pipeline throughput - operational control	billion cubic feet	17,125	17,964	18,980	18,860	**19,675**	
POWER							
Power facilities	number	7	7	7	10	**10**	
Power generation capacity	megawatt	4,197	4,258	4,339	4,642	**4,652**	
Net power generation - equity share	megawatt hour	24,017,811[1]	24,241,704[1]	24,259,790	25,407,755[2]	**27,224,633**	
Net power generation - operational control	megawatt hour	3,292,281	3,823,799	3,790,201	4,951,940[2]	**5,016,293**	
STORAGE							
Natural gas storage capacity	billion cubic feet	653	653	650	650	**650**	
Natural gas volume injected and withdrawn - equity share	billion cubic feet	115	133	133	110	**83**[3]	
Natural gas volume injected and withdrawn - operational control	billion cubic feet	115	133	133	110	**83**[3]	

[1] Power generation data for the 2020 and 2021 reporting periods have been recalculated, and restated, to correct the equity held in the Bruce power facility to align with TC Energy's per cent ownership, as outlined in the 2024 Annual Report.
[2] Power generation data for the 2023 reporting period has been restated to include the production from Texas wind farms acquired in 2023, as well as the partial year production from the Aldersyde solar facility. These updates address previously unavailable data at the time of prior reporting.
[3] The decrease in natural gas storage volumes in 2024 is attributed to reduced injection and withdrawal volumes, driven by lower demand.

GHG emissions: Scope 1

INDICATOR	UNIT	2020	2021	2022	2023	2024	RELATED FRAMEWORK INDICATOR ID
ABSOLUTE SCOPE 1 GHG EMISSIONS[1]							
EQUITY SHARE APPROACH							
Total Scope 1 GHG emissions	**thousand tonnes CO_2e**	**16,678**	**18,210**	**19,429**	**19,122**	**20,013**	**GRI 305-1 SASB EM-MD-110a.1 SASB IF-EU-110a.1**
BREAKDOWN BY OPERATING SEGMENT							
Scope 1 GHG emissions: natural gas pipelines	thousand tonnes CO_2e	14,804	16,002	17,332	16,868	**17,876**	
Scope 1 GHG emissions: Canadian natural gas pipelines	thousand tonnes CO_2e	6,507	7,336	8,659	8,173	**9,001[2]**	
Scope 1 GHG emissions: U.S. natural gas pipelines	thousand tonnes CO_2e	8,208	8,591	8,567	8,574	**8,737**	
Scope 1 GHG emissions: Mexico natural gas pipelines	thousand tonnes CO_2e	89	75	106	122	**137[3]**	
Scope 1 GHG emissions: power and storage	thousand tonnes CO_2e	1,837	2,174	2,062	2,214	**2,100**	
Scope 1 GHG emissions: power	thousand tonnes CO_2e	1,824	2,161	2,050	2,202	**2,091**	
Scope 1 GHG emissions: storage	thousand tonnes CO_2e	13	13	12	12	**9[4]**	
Scope 1 GHG emissions: corporate	thousand tonnes CO_2e	37	34	35	40	**37**	

[1] The quantification of GHG emissions follows the methodologies prescribed by various regulations in the different jurisdictions in which we operate. We report our emissions to British Columbia, Alberta, Saskatchewan, Manitoba, Ontario, Québec, Environment and Climate Change Canada (ECCC), the U.S. Environmental Protection Agency (EPA), California, Oregon, Maryland, Washington and Mexico's Ministry of Environment and Natural Resources. These methods can include, but are not limited to, direct measurement, use of emissions factors in conjunction with activity data and mass balance calculations. We report greenhouse gases emitted to the atmosphere before accounting for offsets, credits, or other similar attributes that have reduced or compensated for emissions. In alignment with the World Research Institute GHG Protocol, Corporate Accounting and Reporting Standard, GHG emissions reported by TC Energy include those emissions from sources considered below regulatory reporting thresholds or from sources not required to be reported under regulatory methodologies.

[2] In 2024, Scope 1 emissions from our Canadian natural gas pipelines increased due to higher utilization of gas-fired compressors as compared to 2023.

[3] Increased volumes and maintenance activities on the Mexico natural gas pipeline systems led to increased emissions relative to 2023.

[4] The decrease in GHG emissions is attributed to reduced injection and withdrawal volumes from Canadian natural gas storage facilities, driven by lower demand.

GHG emissions: Scope 1 continued

INDICATOR	UNIT	2020	2021	2022	2023	2024	RELATED FRAMEWORK INDICATOR ID
BREAKDOWN BY SOURCE[5]							
Scope 1 GHG emissions: stationary combustion	thousand tonnes CO_2e	12,585	14,154	15,729	15,441	**16,228**	
Scope 1 GHG emissions: venting	thousand tonnes CO_2e	1,644	1,679	1,411	1,420	**1,686[6]**	
Scope 1 GHG emissions: fugitive	thousand tonnes CO_2e	2,403	2,321	2,198	2,194	**2,041**	
Scope 1 GHG emissions: flaring	thousand tonnes CO_2e	14	27	61	35	**27[7]**	
Scope 1 GHG emissions: transportation[8]	thousand tonnes CO_2e	31	29	30	33	**31**	
ADDITIONAL							
Scope 1 (direct) methane emissions[9]	thousand tonnes CO_2e	4,263	4,429	3,859	3,831	**3,951**	
Scope 1 GHG emissions from methane emissions[10]	per cent	26	23	20	20	**20**	SASB EM-MD-110a.1
Portion of Scope 1 GHG emissions covered by reduction regulations[11]	per cent	52	54	57	56	**57**	SASB EM-MD-110a.1

[5] GHG emissions by source category may not add up to the reported total Scope 1 GHG emissions as certain negligible emission sources have not been broken out to individual GHG constituents.
[6] Beginning in 2024, sources of vented and fugitive GHG emissions were defined and standardized across all jurisdictions to establish consistent categorization of methane-related emissions for corporate reporting. As a result of this realignment, certain GHG emissions previously reported as fugitives (e.g. USNG compressor seal emissions) are now categorized as vented GHG emissions.
[7] Flaring reductions in 2024 were attributed to recently implemented enterprise-wide definition changes which reclassified certain flaring- related emissions (e.g. incidents) as stationary combustion emissions.
[8] GHG emissions from transportation-related activities include corporately owned and operated aircraft as well as vehicle and small equipment operations.
[9] Total direct methane emissions encompasses all methane sources, including immaterial sources not associated with natural gas handling activities, such as power generation and corporate services.
[10] Newly-introduced indicator.
[11] This indicator represents the portion of total Scope 1 GHG emissions covered by reduction regulations based on provincial, state or federal GHG policies. The methodology used to determine this indicator is based on the inclusion of Scope 1 GHG emissions from all sources associated with natural gas pipelines and power and storage assets that are regulated under GHG reduction-based regulations or Emission Trading Schemes (ETS) in Canada and the U.S. asset emissions covered under legislation such as the former BC Carbon Tax or the Canadian federal Fuel Charge, are not included in the emission reduction regulation coverage.

GHG emissions: Scope 1 continued

INDICATOR	UNIT	2020	2021	2022	2023	2024	RELATED FRAMEWORK INDICATOR ID
OPERATIONAL CONTROL APPROACH							
Total Scope 1 GHG emissions	**thousand tonnes CO_2e**	**18,835**	**20,555**	**21,748**	**21,520**	**22,351[12^]**	**GRI 305-1 SASB EM-MD-110a.1 SASB IF-EU-110a.1**
BREAKDOWN BY OPERATING SEGMENT							
Scope 1 GHG emissions: natural gas pipelines	thousand tonnes CO_2e	16,963	18,349	19,652	19,267	**20,090**	
Scope 1 GHG emissions: Canadian natural gas pipelines	thousand tonnes CO_2e	6,516	7,350	8,682	8,182	**9,014[2]**	
Scope 1 GHG emissions: U.S. natural gas pipelines	thousand tonnes CO_2e	10,348	10,913	10,850	10,944	**11,047**	
Scope 1 GHG emissions: Mexico natural gas pipelines	thousand tonnes CO_2e	99	86	121	141	**154**	
Scope 1 GHG emissions: power and storage	thousand tonnes CO_2e	1,834	2,170	2,059	2,211	**2,097**	
Scope 1 GHG emissions: power	thousand tonnes CO_2e	1,821	2,157	2,046	2,200	**2,087**	
Scope 1 GHG emissions: storage	thousand tonnes CO_2e	13	13	12	12	**9[4]**	
Scope 1 GHG emissions: corporate	thousand tonnes CO_2e	38	36	37	41	**39**	
BREAKDOWN BY SOURCE[5]							
Scope 1 GHG emissions: stationary combustion	thousand tonnes CO_2e	14,391	16,134	17,748	17,548	**18,274**	
Scope 1 GHG emissions: venting	thousand tonnes CO_2e	1,874	1,949	1,606	1,603	**1,914[6]**	
Scope 1 GHG emissions: fugitive	thousand tonnes CO_2e	2,522	2,415	2,293	2,290	**2,093**	
Scope 1 GHG emissions: flaring	thousand tonnes CO_2e	16	27	71	47	**39[7]**	
Scope 1 GHG emissions: transportation[8]	thousand tonnes CO_2e	31	29	30	33	**31**	

[2] In 2024, Scope 1 emissions from our Canadian natural gas pipelines increased due to higher utilization of gas-fired compressors as compared to 2023.
[4] The decrease in GHG emissions is attributed to reduced injection and withdrawal volumes from Canadian natural gas storage facilities, driven by lower demand.
[5] GHG emissions by source category may not add up to the reported total Scope 1 GHG emissions as certain negligible emission sources have not been broken out to individual GHG constituents.
[6] Beginning in 2024, sources of vented and fugitive GHG emissions were defined and standardized across all jurisdictions to establish consistent categorization of methane-related emissions for corporate reporting. As a result of this realignment, certain GHG emissions previously reported as fugitives (e.g. USNG compressor seal emissions) are now categorized as vented GHG emissions.
[7] Flaring reductions in 2024 were attributed to recently implemented enterprise-wide definition changes which reclassified certain flaring- related emissions (e.g. incidents) as stationary combustion emissions.
[8] GHG emissions from transportation-related activities include corporately owned and operated aircraft as well as vehicle and small equipment operations.
[12] TC Energy has obtained independent limited assurance of operational control boundary Scope 1 GHG emissions for the year ended December 31, 2024.

GHG emissions: Scope 1 continued

INDICATOR	UNIT	2020	2021	2022	2023	2024	RELATED FRAMEWORK INDICATOR ID
ADDITIONAL							
Scope 1 (direct) methane emissions[9]	thousand tonnes CO_2e	4,671	4,635	4,192	4,156	**4,277**	
Scope 1 GHG emissions from methane emissions[10]	per cent	25	23	19	19	**19**	SASB EM-MD-110a.1
Portion of Scope 1 GHG emissions covered by reduction regulations[11]	per cent	46	48	51	50	**51**	SASB EM-MD-110a.1

[9] Total direct methane emissions encompasses all methane sources, including immaterial sources not associated with natural gas handling activities, such as power [generation] and corporate services).
[10] Newly-introduced indicator.
[11] This indicator represents the portion of total Scope 1 GHG emissions covered by reduction regulations based on provincial, state or federal GHG policies. The methodology used to determine this indicator is based on the inclusion of Scope 1 GHG emissions from all sources associated with natural gas pipelines and power and storage assets that are regulated under GHG reduction-based regulations or Emission Trading Schemes (ETS) in Canada and the U.S. asset emissions covered under legislation such as the former BC Carbon Tax or the Canadian federal Fuel Charge, are not included in the emission reduction regulation coverage.

GHG emissions: Scope 2



INDICATOR	UNIT	2020	2021	2022	2023	2024	RELATED FRAMEWORK INDICATOR ID
ABSOLUTE SCOPE 2 GHG EMISSIONS							
EQUITY SHARE APPROACH							
Total Scope 2 GHG emissions	**thousand tonnes CO_2e**	**452**	**403**	**466**	**484**	**361[1]**	**GRI 305-2**
BREAKDOWN BY OPERATING SEGMENT							
Scope 2 GHG emissions: natural gas pipelines	thousand tonnes CO_2e	314[2]	254[2]	321	354	**239[1]**	
Scope 2 GHG emissions: Canadian natural gas pipelines	thousand tonnes CO_2e	92	79	143	199	**103[1]**	
Scope 2 GHG emissions: U.S. natural gas pipelines	thousand tonnes CO_2e	220	173	177	153	**134[1]**	
Scope 2 GHG emissions: Mexico natural gas pipelines	thousand tonnes CO_2e	2	2	2	2	**3[3]**	
Scope 2 GHG emissions: power and storage	thousand tonnes CO_2e	133	145	140	126	**118**	
Scope 2 GHG emissions: power	thousand tonnes CO_2e	88	104	93	82	**92[4]**	
Scope 2 GHG emissions: storage	thousand tonnes CO_2e	44	41	47	44	**26[5]**	
Scope 2 GHG emissions: corporate	thousand tonnes CO_2e	4	4	4	4	**4**	

[1] The decrease in Scope 2 GHG emissions is attributed to lower power consumption across many Canadian and U.S. natural gas system electric drive compressors, due to lower utilization relative to 2023. General decreases in location-based regional and subregional grid carbon intensities also contributed to the overall reduction relative to prior reporting periods.
[2] To establish completeness and year-over-year comparability, missing GHG emissions data for the 2020 and 2021 reporting periods were backfilled using conservative estimates based on 2022 data.
[3] Increased operational activities on the Mexico natural gas pipeline systems resulted in increased power consumption and associated Scope 2 GHG emissions, relative to 2023.
[4] Increased Scope 2 GHG emissions in 2024 are attributed to the Saddlebrook solar facility completing its first full year of operations, contributing to a marginal rise in emissions. Additionally, increased heat energy consumption at the Bear Creek Cogeneration facility supported greater electricity generation from the steam turbine unit.
[5] The decrease in Scope 2 GHG emissions is attributed to reduced electric compressor activity, resulting from reduced injection and withdrawal volumes driven by lower demand.

GHG emissions: Scope 2 continued

INDICATOR	UNIT	2020	2021	2022	2023	2024	RELATED FRAMEWORK INDICATOR ID
OPERATIONAL CONTROL APPROACH							
Total Scope 2 GHG emissions	**thousand tonnes CO_2e**	**580**	**500**	**560**	**548**	**426[1,6^]**	**GRI 305-2**
BREAKDOWN BY OPERATING SEGMENT							
Scope 2 GHG emissions: natural gas pipelines	thousand tonnes CO_2e	444[2]	351[2]	417	420	**308[1]**	
Scope 2 GHG emissions: Canadian natural gas pipelines	thousand tonnes CO_2e	92	79	143	199	**103[1]**	
Scope 2 GHG emissions: U.S. natural gas pipelines	thousand tonnes CO_2e	350	270	272	219	**202**	
Scope 2 GHG emissions: Mexico natural gas pipelines	thousand tonnes CO_2e	2	2	2	2	**3[3]**	
Scope 2 GHG emissions: power and storage	thousand tonnes CO_2e	128	142	136	120	**112**	
Scope 2 GHG emissions: power	thousand tonnes CO_2e	84	101	89	76	**86[4]**	
Scope 2 GHG emissions: storage	thousand tonnes CO_2e	44	41	47	44	**26[5]**	
Scope 2 GHG emissions: corporate	thousand tonnes CO_2e	8	7	7	7	**7**	

[1] The decrease in Scope 2 GHG emissions is attributed to lower power consumption across many Canadian and U.S. natural gas system electric drive compressors, due to lower utilization relative to 2023. General decreases in location-based regional and subregional grid carbon intensities also contributed to the overall reduction relative to prior reporting periods.
[2] To establish completeness and year-over-year comparability, missing GHG emissions data for the 2020 and 2021 reporting periods were backfilled using conservative estimates based on 2022 data.
[3] Increased operational activities on the Mexico natural gas pipeline systems resulted in increased power consumption and associated Scope 2 GHG emissions, relative to 2023.
[4] Increased Scope 2 GHG emissions in 2024 are attributed to the Saddlebrook solar facility completing its first full year of operations, contributing to a marginal rise in emissions. Additionally, increased heat energy consumption at the Bear Creek Cogeneration facility supported greater electricity generation from the steam turbine unit.
[5] The decrease in Scope 2 GHG emissions is attributed to reduced electric compressor activity, resulting from reduced injection and withdrawal volumes driven by lower demand.
[6] TC Energy has obtained independent limited assurance of Operational Control boundary Scope 2 GHG emissions for the year ended December 31, 2024.

GHG emissions: Scope 3

INDICATOR	UNIT	2020	2021	2022	2023	2024	RELATED FRAMEWORK INDICATOR ID
ABSOLUTE SCOPE 3 GHG EMISSIONS							
Total Scope 3 GHG emissions 1[1]	**thousand tonnes CO_2e**	**2,826**	**3,121**	**4,218**	**4,182**	**4,178**	**GRI 305-3**
BREAKDOWN BY SCOPE 3 CATEGORY							
Fuel- and energy-related activities (category 3)[2]	thousand tonnes CO_2e	2,785	3,096	4,187	4,149	**4,142**	
Waste generated in operations (category 5)[3]	thousand tonnes CO_2e	30	15	19	20	**20**	GRI 306-3
Business travel (category 6)[4]	thousand tonnes CO_2e	5	4	6	7	**8**	
Employee commuting (category 7)[5]	thousand tonnes CO_2e	N/A	N/A	N/A	N/A	**3**	
Upstream leased assets (category 8)[6]	thousand tonnes CO_2e	6	6	6	7	**6**	

[1] Scope 3 GHG emissions cover 15 categories of which, we currently report on five relevant categories. Scope 3 emission categories reported are based on the operational control reporting boundary.
[2] Emissions reported in Category 3 fuel- and energy-related activities include emissions related to the upstream activities attributed to fuel supplied for combustion during operational activities that are not included in our Scope 1 or Scope 2 GHG emissions. This category also includes emissions attributed to the generation of purchased electricity, as well as associated transmission and distribution losses, consumed by TC Energy's operational activities.
[3] Scope 3 GHG emissions associated with waste are estimated using the spend-based method derived from the GHG Protocol Scope 3 Guidance and calculated emission factors. Spend data used to calculate waste-related emissions, excludes capital projects.
[4] Category 6 emissions reflect indirect emissions associated with commercial travel - such as air, rail, and commuter vehicle transportation - that not included in our Scope 1 emissions.
[5] Beginning in 2024, TC Energy introduced Category 7 emission, informed by an internal survey of a targeted employee sample regarding routine commuting practices. This category excludes emissions related to remote work, contract employees, and travel related activities already reported as Scope 1 emissions or other travel-related categories.
[6] Category 8 emissions are attributed to the utility energy (i.e. fuel and electricity) consumed within TC Energy's leased building/office spaces in which utilities are administered and controlled by third party building services or building property owners. In leased building spaces where the utility energy remains under TC Energy's operational control, the associated emissions are allocated to the Scope 1 and Scope 2 GHG emission profiles.

GHG emissions: Scope 1 and 2 emissions intensities



INDICATOR	UNIT	2020	2021	2022	2023	2024	RELATED FRAMEWORK INDICATOR ID
ABSOLUTE SCOPE 1 AND 2 GHG EMISSIONS							
OPERATIONAL CONTROL APPROACH							
GHG emissions total	**Scope 1+2 thousand tonnes CO_2e**	**19,415**	**21,055**	**22,308**	**22,068**	**22,777**	
SCOPE 1 AND 2 GHG EMISSIONS INTENSITIES							**GRI 305-4**
EQUITY SHARE APPROACH[1]							
GHG emissions intensity: Canada natural gas pipelines[2]	Scope 1+2 tonnes CO_2e / throughput Bcf	863	913	1,014	988	**1,013**	
GHG emissions intensity: U.S. natural gas pipelines[2]	Scope 1+2 tonnes CO_2e / throughput Bcf	1,254	1,259	1,186	1,210	**1,182**	
GHG emissions intensity: Mexico natural gas pipelines[2]	Scope 1+2 tonnes CO_2e / throughput Bcf	193	152	196	173	**184**	
GHG emissions intensity: power[3]	Scope 1 + 2 tonnes CO_2e / net generation MWh	0.0796	0.0934	0.0883	0.0899	**0.0802[4]**	
GHG emissions intensity: storage[5]	Scope 1 +2 tonnes CO_2e / total volume injected + withdrawn Bcf	496	407	448	511	**425[6]**	

[1] Equity share GHG emission intensity calculations are based on Scope 1 and Scope 2 GHG emissions net to TC Energy, divided by the net production (generation or throughput) metrics. Net emissions and production metrics are based on the total gross values multiplied by TC Energy's per cent ownership of assets as of December 31, 2024, and as published in the 2024 Annual Report. All historical indicators have been recalculated to reflect the changes to Scope 1 and Scope 2 emissions, previously referenced.

[2] Calculated GHG emission intensities for natural gas business segments are based on a volume throughput denominator. Throughput volumes from the natural gas pipelines are predominately based on measured (allocated) delivery volumes for each pipeline system and nominated (scheduled) delivery volumes on select pipeline systems.

[3] Many of TC Energy's power generation assets generate both electricity and heat. The intensity calculations specific to the power business segment do not account for heat generated and therefore, represent only a conservative estimation of emissions intensity for power generation.

[4] The improvement to the 2024 Power and Energy Solutions business segment emissions intensity was driven by reduced GHG emissions from cogeneration facilities due to lower production, partially offset by increased electricity output from renewable and nuclear sources compared to 2023.

[5] Calculated GHG emission intensity for the Canadian natural gas storage segment is based on the total Scope 1 and Scope 2 GHG emissions divided by the total volume injected and withdrawn from the storage reservoirs.

[6] Lower emission intensity in the storage business segment is attributed to reduced gas injection volumes and moderately lower product withdrawals compared to 2023. This decrease in natural gas flow led to reduced Scope 1 and Scope 2 GHG emissions.

GHG emissions: Scope 1 and 2 emissions intensities continued

INDICATOR	UNIT	2020	2021	2022	2023	2024	RELATED FRAMEWORK INDICATOR ID
OPERATIONAL CONTROL APPROACH[7]							
GHG emissions intensity: total corporate[8]	**Scope 1+2 kg CO_2e / GJ**	**1.03**	**1.07**	**1.07**	**1.07**	**1.05[9^]**	
Methane emissions intensity[10]	Scope 1 tonnes CH_4 / throughput Bcf	9.66	9.14	7.82	7.81	**7.72**	
GHG emissions intensity: Canada natural gas pipelines[2]	Scope 1+2 tonnes CO_2e / throughput Bcf	852	903	1,002	974	**997**	
GHG emissions intensity: U.S. natural gas pipelines[2]	Scope 1+2 tonnes CO_2e / throughput Bcf	1,220	1,232	1,175	1,194	**1,174**	
GHG emissions intensity: Mexico natural gas pipelines[2]	Scope 1+2 tonnes CO_2e / throughput Bcf	168	134	173	158	**165**	
GHG emissions intensity: power[3]	Scope 1 + 2 tonnes CO_2e / net generation MWh	0.5785	0.5904	0.5634	0.4595	**0.4333**	
GHG emissions intensity: storage[5]	Scope 1 +2 tonnes CO_2e / total volume injected + withdrawn Bcf	496	407	448	511	**425[6]**	

[2] Calculated GHG emission intensities for natural gas business segments are based on a volume throughput denominator. Throughput volumes from the natural gas pipelines are predominately based on measured (allocated) delivery volumes for each pipeline system and nominated (scheduled) delivery volumes on select pipeline systems.
[3] Many of TC Energy's power generation assets generate both electricity and heat. The intensity calculations specific to the power business segment do not account for heat generated and therefore, represent only a conservative estimation of emissions intensity for power generation.
[5] Calculated GHG emission intensity for the Canadian natural gas storage segment is based on the total Scope 1 and Scope 2 GHG emissions divided by the total volume injected and withdrawn from the storage reservoirs.
[6] Lower emission intensity in the storage business segment is attributed to reduced gas injection volumes and moderately lower product withdrawals compared to 2023. This decrease in natural gas flow led to reduced Scope 1 and Scope 2 GHG emissions.
[7] Operational control GHG emission intensity calculations are based on gross Scope 1 and Scope 2 GHG emissions from assets operated by TC Energy, divided by gross production (generation or throughput) metrics of those operated assets. Assets partially owned but not operated by TC Energy are excluded from the Scope 1, Scope 2 and production/throughput values that determine the emission intensity, under this reporting boundary. All historical indicators have been recalculated to reflect the changes to Scope 1 and Scope 2 emissions, previously referenced.
[8] TC Energy's corporate GHG emissions intensity is based on an operational control reporting boundary. The production data from operational business segments are converted to a common unit of energy (GJ) to calculate this corporate intensity value. The production metrics from the Power and Energy Solutions cogeneration facilities include the generation of heat exported to customers. Business segment emission intensities are not directly comparable to the corporate emissions intensity value without the conversion of production and throughput metrics to a common unit of measure, gigajoules (GJ).
[9] TC Energy has obtained independent limited assurance of this indicator for the year ended December 31, 2024.
[10] Newly-introduced indicator. Our methane target addresses Scope 1 methane emissions associated with our natural gas transmission and gas storage assets, expressed in tonnes of CH_4 per billion cubic feet (Bcf) throughput. For planning purposes, target progress is measured under the operational control reporting boundary, relative to the 2019 baseline year intensity of 10.07 tonnes CH_4/Bcf, which has been recalculated to align with the structural and methodological changes noted for the 2020 through 2023 reporting periods.

Air quality

INDICATOR	UNIT	2020	2021	2022	2023	2024	RELATED FRAMEWORK INDICATOR ID
AIR QUALITY[1, 2]							**GRI 305-7 SASB EM-MD-120A.1 SASB IF-EU-120A.1**
Nitrogen oxide (NO_x)	metric tonnes	40,259	39,821	40,973	35,267	**36,023**	
Sulfur oxides (SO_x)	metric tonnes	98	165	143	195	**175[3]**	
Volatile organic compounds (VOCs)	metric tonnes	1,565	1,503	1,324	1,301	**1,279**	
Particulate matter 10 micrometers (PM_{10})	metric tonnes	727	716	693	694	**696**	

[1] Air quality emissions data is calculated based on the regulatory requirements in jurisdictions in which we operate. The data reported within includes emissions at, or above, regulatory reporting thresholds.
[2] Air quality emissions data reflects all operated assets, including our U.S. and Mexico operations.
[3] The year-over-year decrease is primarily attributed to the availability of measured gas composition data at two Canadian cogeneration facilities, which indicated lower sulphur content in select waste and raw gas streams used as fuel.

Ecological impacts



INDICATOR	UNIT	2020	2021	2022	2023	2024	RELATED FRAMEWORK INDICATOR ID
BIODIVERSITY							
Total land owned, leased and/or operated[1]	hectares	145,648	146,214	146,818	146,726	**147,270**	
Land owned, leased and/or operated within areas of protected conservation status or endangered species habitat[2]	hectares	19,035	22,609	18,649	18,667	**20,370**	GRI 304-3 SASB EM-MD-160a.2
	per cent	13	15	13	13	**14**	SASB EM-MD-160a.2
LAND CAPABILITY							
Cumulative total of disturbed land[3]	hectares	1,822	3,735	7,095	3,838	**11,692**[4]	SASB EM-MD-160a.2
Land restoration completed[5]	hectares	991	2,574	6,271	2,790	**9,473**[6]	SASB EM-MD-160a.3
Disturbed area restored within five years[7]	per cent	100	99	98	99	**98**[8]	SASB EM-MD-160a.3

[1] Our biodiversity indicator currently reflects most of the land TC Energy owns, leases and/or operates that is associated with our pipeline rights-of-way, compressor stations, meter stations, and power plants in Canada, Mexico and the U.S. This footprint also includes abandoned assets. The footprint does not include temporary workspaces or proposed projects. Valve sites are assumed to be contained within the right-of-way footprint.

[2] TC Energy considers land to be an area of protected conservation status or endangered species habitat if it is identified as such in one or more of the publicly available datasets we use. While not an exact match, in 2024 we selected multiple publicly available datasets that included conservation status and habitat information that most closely aligned to the intent of SASB indicator EM-MD-160a.2. We continue to identify critical habitat for endangered species.

[3] The cumulative total of disturbed land currently includes land disturbed by natural gas pipeline and maintenance projects that underwent post-construction monitoring in the reporting year to determine restoration success. The cumulative total of disturbed lands includes land disturbed from projects constructed in preceding years that have not yet achieved restoration and are being monitored annually for restoration status. We do not include operating facilities that are above ground (fenced and graveled sites) in our disturbed lands or restoration reporting until they undergo decommissioning and abandonment. Projects are typically monitored annually following final clean-up after construction is completed, for five years, until restoration has been achieved.

[4] In 2024, growth and maintenance projects across the United States increased the total hectares of land disturbed and restored during the reporting year.

[5] Restoration is defined as the process of returning disturbed land to equivalent land capability, which is the ability of the land to support various land uses similar to the ability that existed prior to disturbance. This includes ensuring stable, non-hazardous, non-erodible soil conditions and seeding or enabling the re-establishment of vegetation, as appropriate and in accordance with applicable regulatory requirements and permit conditions.

[6] In 2024, we were unable to begin reforestation beyond the right-of-way of select projects in Mexico; however, we continue to work with the appropriate agencies to validate compliance with our restoration commitments. While reforestation of these projects has not yet begun, the right-of-way is stable, and regrowth is occurring naturally. We intend to reforest beyond the right-of-way and anticipate commencing monitoring activities in 2025. We remain committed to maintaining compliance and restoring these lands to their equivalent land capability.

[7] While the cumulative total of land disturbed and restored in acres reflects projects monitored in the reporting year, the percentage of land restored has been defined using a five-year timeframe to better reflect the longer-term nature of our restoration activities. Although much of the land is restored by the fifth year following construction, localized issues may arise that do not achieve restoration success within that five-year timeframe. We are committed to monitoring these issues until they are resolved. This means our data may reflect restoration activities beyond the fifth year.

[8] In 2024, we restored 98 per cent of disturbed lands. The remaining two per cent was not achieved due to additional repair work required in localized sites due to lack of access, challenging terrain and weather conditions. Some projects where repairs were completed in the preceding growing season warrant additional monitoring beyond the five-year period to verify success of the mitigation. These sites will be restored when conditions permit, and we will continue active engagement with landowners until restoration is achieved.

Ecological impacts continued

INDICATOR	UNIT	2020	2021	2022	2023	2024	RELATED FRAMEWORK INDICATOR ID
WATER							**SASB IF-EU-140A.1**
Water withdrawal: fresh surface water	million cubic metres	2.91	2.04	1.84	1.94	**1.42**[9]	GRI 303-3
Water withdrawal: fresh groundwater	million cubic metres	0.00	0.00	0.00	0.00	**0.00**	GRI 303-3
Water withdrawal: municipal/utility	million cubic metres	0.37	0.27	0.33	0.37	**0.37**	GRI 303-3
Water discharge[10]	million cubic metres	0.14	0.16	0.20	0.74	**0.33**[11]	GRI 303-4
Water consumption[12]	million cubic metres	3.15	2.15	1.97	1.57	**1.46**	GRI 303-5
WASTE							
Hazardous waste generated[13]	metric tonnes	9,125	12,897	5,711	9,405[14]	**1,830**[15]	GRI 306-3
Waste; recycled/reused[16]	metric tonnes	N/A	N/A	N/A	89,427[17]	**1,369**[18]	GRI 306-4

[9] In 2024, we had a decrease in pipeline hydrotests in Canada, as well as a decrease in water withdrawn for select Power & Energy Solutions assets, resulting in less fresh surface water withdrawal.
[10] Starting in 2023, we improved our water discharge reporting to include water discharged or dispersed over land in or near the same watershed from which it was withdrawn in accordance with permitting requirements and applicable water quality standards.
[11] In 2024, we had a decrease in water discharge due to fewer pipeline hydrotests in Canada.
[12] Water consumption volume reflects management's best estimate. TC Energy considers water consumed unless it is either discharged directly to the same source at equal or higher quality or dispersed over land in or near the same watershed from which it was withdrawn, in accordance with permitting requirements and applicable water quality standards. The volume reported includes water used for power asset operations (excluding once-through cooling water) and water used during hydrostatic testing of pipelines and liquids storage tanks that could not be discharged. Water used during construction or operational activities (e.g. for dust control on access roads, construction of winter access or to assist in hydrovac operations) is excluded.
[13] We have chosen to focus reporting on the generation of hazardous wastes for 2020 onward. Most of TC Energy's hazardous wastes consist of recyclable hydrocarbons from our storage operations, recovered from the natural gas in our gas pipelines or used lube oils and glycols from turbines, pumps and engines. Any hazardous wastes that cannot be recovered or recycled are disposed of at licensed, secure disposal facilities. Requirements for tracking and reporting of waste as well as the waste classifications and types themselves vary by jurisdiction. TC Energy also relies on multiple third-party vendors and/or government databases for tracking of hazardous waste. Internal subject matter experts familiar with our waste streams review and reconcile waste data often using assumptions and/or estimations to consolidate the data into a single, corporate-wide value.
[14] During a comprehensive review of historical records, we identified and corrected two data classification errors: approximately 1,051 tonnes of non-hazardous waste was previously categorized as hazardous, and approximately 6,870 tonnes of hazardous waste was not initially included in our reporting. The value has been updated to reflect this correction.
[15] 2024 data includes operations, project and remediation waste for TC Energy operated assets across Canada, the U.S. and Mexico. The decrease in 2024 hazardous waste generation is due primarily to less construction activities.
[16] Reuse and recycling are vital to our waste management. While our practices encompass reuse and recycling of waste, when possible, across all our operations, 2024 data includes hazardous and non-hazardous waste recycled or reused from our Canada Gas and Power & Energy Solutions operations.
[17] This value has been updated to reflect a correction of a rounding error in the original calculation.
[18] The decrease in 2024 waste recycling/reuse is due primarily to less construction activities.

Asset integrity and process safety



INDICATOR	UNIT	2020	2021	2022	2023	2024	RELATED FRAMEWORK INDICATOR ID
PIPELINE INSPECTION							
Natural gas pipelines inspected[1]	per cent	24	26	32	26	**31**	SASB EM-MD-540a.2
In-line inspections[2]	number	323	288	335	362	**376**	
	kilometres	30,895	23,019	31,927	28,520	**28,796**	
Completed integrity digs[3]	number	865	841	957	978	**923**	
COMPLETED INTEGRITY DIGS							
Investment in pipeline integrity programs	dollars (billions)	1.5	1.4	1.6	2.0	**2.0**	

[1] The pipeline integrity inspection program may vary year-to-year based on several factors, including performing inspections based on annual system-wide risk assessments of our pipeline system as well as performing prescribed regulatory inspections. The regulatory inspection intervals vary depending on jurisdiction.
[2] The number and length of inline inspections at TC Energy varies yearly due to factors like pipeline age, regulatory changes, operational adjustments, technological advancements, incident history, and environmental conditions.
[3] The number of excavations or digs at TC Energy can vary year over year due to several factors, including the need for pipeline maintenance and repairs, the results of inline inspections, changes in regulatory requirements, new projects and expansions, environmental and external factors, and operational changes. These elements collectively influence the frequency and extent of excavations required to ensure the safety and efficiency of the pipeline infrastructure.

Asset integrity and process safety incidents

INDICATOR	UNIT	2020	2021	2022	2023	2024	RELATED FRAMEWORK INDICATOR ID
PROCESS SAFETY INCIDENTS							**SASB EM-MD-540A.1**
Significant process safety incidents[1]	number	0	0	1	1	**0**	
Tier 1 process safety incidents[2]	number	12	6	16	17	**12**	
Tier 2 process safety incidents[3]	number	16	11	14	12	**12**	
REPORTABLE GAS RELEASES[4]							
Reportable gas releases	number	69	59	58	44	**42**	
	cubic metres	16,771,363	4,674,919	10,055,790	5,259,447	**13,372,137[5]**	
HYDROCARBON SPILLS[6]							**SASB EM-MD-160A.4**
Hydrocarbon spills	number	2	1	2	1	**1**	
	barrels[7]	83	4	2	2	**66[8]**	
Hydrocarbon spills: in sites of high biodiversity significance[9]	barrels	0	0	0	0	**0**	
Hydrocarbon spills: recovered[10]	barrels	77	4	2	2	**66[8]**	

[1] Significant process safety incidents are defined by TC Energy as unplanned or uncontrolled spills or releases that result in major consequences to people or the environment. They are a subset of Tier 1 process safety incidents. In evaluating the severity of the incident, we also consider the potential risk of legal, financial or reputational impacts to our company.
[2] Tier 1 process safety incidents are unplanned or uncontrolled releases that result in either greater consequences and/or higher release volumes. These incidents may result in a serious injury to a person, an officially declared community evacuation or shelter in place order, a fire or an explosion. Our reporting of Tier 1 incidents is guided by CSA Z260, an industry-wide standard.
[3] Tier 2 process safety incidents are unplanned or uncontrolled releases with lesser consequences. These incidents may result in a recordable injury to a person, a fire or explosion that can be contained and extinguished with little to no damage, or localized environmental damage. Our reporting of Tier 2 incidents is guided by CSA Z260, an industry wide standard.
[4] A reportable gas release is defined as one that is reportable to an external agency or authority, such as a federal, provincial or state regulator. Thresholds for reporting of gas releases vary depending on the jurisdiction and therefore releases are not wholly comparable by jurisdiction or year-over-year.
[5] The year-over-year increase in reportable gas release volume can be attributed to select events in Canada and Mexico.
[6] Hydrocarbon spills are defined as an unintentional release of liquid hydrocarbons, in excess of one barrel, to the environment and that is reportable to an authority. Releases from the company's operating assets (e.g. pipeline, storage tank, process facility) are included in this disclosure while releases from construction equipment and vehicles are excluded.
[7] Hydrocarbon spill volume represents the total estimated amount spilled that reached the environment and is not reduced by the amount of such hydrocarbon subsequently recovered, evaporated or otherwise lost.
[8] The year-over-year variance can be attributed to one event in the U.S. that resulted in the release of a combined total of approximately 66 barrels of hydrocarbons to the environment. All materials were recovered and sent for proper disposal.
[9] TC Energy considers land to be an area of protected conservation status or endangered species habitat if it is identified as such in one or more of the publicly available datasets we use. While not an exact match, in 2024 we selected multiple publicly available datasets that included conservation status and habitat information that most closely aligned to the intent of SASB indicator EM-MD-160a.2. We continue to identify critical habitat for endangered species.
[10] The volume of spill recovered represents the spilled hydrocarbons removed from the environment through short-term spill response activities, excluding amounts recovered during longer term remediation at spill sites and amounts that evaporated, burned or were dispersed.

Asset integrity and process safety incidents continued

INDICATOR	UNIT	2020	2021	2022	2023	2024	RELATED FRAMEWORK INDICATOR ID
THIRD-PARTY INCIDENTS							
One-Calls per 1,000 km of right-of-way[11]	number	4,790	4,865	4,926	4,912	**4,340**[12]	
Unauthorized pipeline encroachments per 1,000 km of right-of-way[13]	number	3.97	3.32	3.85	3.93	**3.81**	
Unauthorized excavations per 1,000 km of right-of-way[14]	number	1.56	1.33	1.36	1.18	**1.52**[15]	

[11] TC Energy defines unauthorized excavations as those that include more serious activities than other encroachments, with greater potential to cause impact or exposure that would result in a need to repair an underground facility.
[12] The number of one-calls can vary year over year due to fluctuations in construction activity, public awareness campaigns, regulatory changes, seasonal variations, and economic conditions. These factors combined can lead to variations in the number of requests for line locates.
[13] TC Energy defines unauthorized encroachments as those that include activities carried out without authorization from local One-Call centres.
[14] TC Energy defines unauthorized excavations as those that include more serious activities than other encroachments, with greater potential to cause impact or exposure that would result in a need to repair an underground facility.
[15] The number of unauthorized excavations at TC Energy varies year over year due to factors like public awareness, construction activity, enforcement and monitoring changes and economic conditions influencing construction levels.

Emergency preparedness and response



INDICATOR	UNIT	2020	2021	2022	2023	2024	RELATED FRAMEWORK INDICATOR ID
EMERGENCY PREPAREDNESS AND RESPONSE EXERCISES							
Total exercises completed[1]	number	171	211	196	199	**192**	
EMERGENCY PREPAREDNESS AND RESPONSE TRAINING							**GRI 404-1**
First responder training[2]	number	1,429	1,999	2,001	1,876	**1,809**	
Incident Command System training[3]	number	4,321	4,107	3,657	2,412	**2,302**	

[1] In an effort to streamline our disclosures, we have combined all types of emergency preparedness exercises into one indicator.
[2] Personnel that could be the first on the scene of an emergency event are profiled to complete the First Responder Training course. This is a specialized training course on how to assess, respond and activate the emergency management system in an emergency event as the first company representative on site.
[3] The Incident Command System (ICS) is a standardized on-site management system designed to enable effective and efficient emergency response. This system is used across North America and is the standard response system within multiple industries and public safety response organizations.

A thriving economy

INDICATOR	UNIT	2020	2021	2022	2023	2024	RELATED FRAMEWORK INDICATOR ID
DIRECT ECONOMIC VALUE GENERATED AND DISTRIBUTED							**GRI 201-1**
Direct economic value generated	dollars (millions)	12,999	13,387	12,309	13,267	**13,771**	
Economic value distributed: operating costs	dollars (millions)	3,876	4,092	4,057	4,151	**4,436**	
Economic value distributed: employee wages and benefits	dollars (millions)	1,450	1,441	1,518	1,471	**1,614**	
Economic value distributed: payments to providers of capital	dollars (millions)	5,643	5,779	5,512	5,820	**7,251**[1]	
Economic value distributed: payments to government	dollars (millions)	1,205	1,282	1,263	1,697	**1,449**	
Economic value distributed: payments to governments in Canada	dollars (millions)	555	438	424	452	**455**	
Economic value distributed: payments to governments in U.S.	dollars (millions)	625	758	607	1,208	**915**[2]	
Economic value distributed: payments to governments in Mexico	dollars (millions)	25	86	232	37	**79**[3]	
Economic value distributed: community investments	dollars (millions)	27	23	24	30	**26**	
Economic value retained	dollars (millions)	2,275	2,234	1,477	1,599	**635**[4]	
TECHNOLOGY AND INNOVATION SPEND							
R&D program spend	dollars (millions)	7	10	11	13	**8**[5]	
Capital and operating optimization and revenue opportunities achieved[6]	dollars (millions)	23	47	5	7	**11**[7]	
Engineering R&D value creation	dollars (millions)	N/A	N/A	228	141	**26**[8]	

[1] The year-over-year increase is primarily due to the net effect of long-term debt issuances and maturities and the foreign exchange impact from a stronger U.S. dollar on translation of U.S. dollar-denominated interest expense and reduced levels of short-term borrowing as well as increased dividends on common shares.
[2] The year-over-year decrease is primarily due to lower income tax payments as a result of the sale of a 40 per cent non-controlling equity interest in Columbia Gas Transmission LLC and Columbia Gulf Transmission LLC in October 2023.
[3] The year-over-year increase is primarily due to increased withholding tax payments as a result of higher interest payments from TGNH to TCPL.
[4] The year-over-year decrease is due to increases to tax payments and payments to providers of capital.
[5] Organizational changes led to a delay in kicking off a portion of R&D projects, thus reducing the year-over-year program spend.
[6] The capital and operating optimization indicator includes cost avoidance, savings and incremental revenue gains realized within the reporting period for our RAMP program in Canada. Our Canadian Natural Gas Pipelines business unit has an optimization initiative called RAMP that leverages data and algorithms to identify compression equipment operational issues and fix them before they cause an equipment failure. The cost avoidance dollars are from avoiding spend on equipment failure repairs by fixing issues before they cause a failure.
[7] This value includes $10M in cost avoidance via early detection of failure indicators and $1M in gas cost and carbon tax savings.
[8] The majority of 2024 engineering R&D value creation can be attributed to In-line-inspection (ILI) technology advancements. The year-over-year decrease stems from projects completing their value creation tracking period, with new projects still in early development stages.

A thriving economy continued

INDICATOR	UNIT	2020	2021	2022	2023	2024	RELATED FRAMEWORK INDICATOR ID
POLITICAL CONTRIBUTIONS							**GRI 415–1**
Political contributions made by TC Energy Corporation in Canada[9]	dollars	5,000	0	14,250	8,495	11,300	
Political contributions made by TC Energy U.S. subsidiaries[10]	U.S. dollars	0	194,544	433,750	262,450	889,975[11]	
Political contributions made by TC PAC, a separate segregated fund in the U.S.[12]	U.S. dollars	302,930	240,650	398,225	266,275	294,600[13]	
COMPETITIVE BEHAVIOUR							
Total monetary losses that relate to violations of regulations governing competitive behaviours[14]	dollars	0	0	0	0	0	SASB EM-MD-520a.1
SIGNIFICANT ENVIRONMENTAL FINES[15]							
Significant environmental fines	number	1	2	3	4	**10[16]**	
	dollars	210,549	916,421	317,958	957,137	**590,000[16]**	

[9] Political contributions by corporations are not permitted in most Canadian jurisdictions. Corporate political contributions are permissible in Saskatchewan. TC Energy participated in political events in Saskatchewan in 2024.
[10] Political contributions in the U.S. were made by U.S. subsidiaries of TC Energy or the TC PAC.
[11] The year-over-year variance for political contributions made by U.S. subsidiaries of TC Energy is attributed to select contributions intended for the 2023 calendar year being made in the 2024 calendar year. Additionally, U.S. subsidiaries of TC Energy contributed funds to participate in the major party nominating conventions related to the 2024 presidential election.
[12] The TransCanada USA Services Inc. Political Action Committee (TC PAC) is a separate segregated fund (SSF) established under U.S. federal election law by TransCanada USA Services Inc., a U.S. subsidiary of TC Energy. The TC PAC is funded solely through contributions from U.S. employees. In many cases, amounts such as receipts, disbursements and cash on hand differ from what we report internally to what is found on FEC. This is because the FEC also records disbursements that include bank fees, registration fees, and voided checks from the prior year. The PAC is directed entirely out of the United States, by U.S. residents.
[13] Due to a successful solicitation campaign, there was an increase in PAC membership in 2024.
[14] The total amount of monetary losses incurred during the reporting period because of legal proceedings associated with alleged breaches of regulations governing competitive behaviour.
[15] A significant environmental fine is a fine or penalty of >$5,000 CAD that is paid to a regulatory agency within the reporting year. In some cases, the year the fine was paid may differ from the year the fine was issued.
[16] A total of 10 environmental regulatory fines were paid by the company in Canada related to construction activities.

Supplier diversity

INDICATOR	UNIT	2020	2021	2022	2023	2024	RELATED FRAMEWORK INDICATOR ID
SUPPLIER DIVERSITY[1]							
TIER 1 DIVERSE SPEND[2]	**DOLLARS (MILLIONS)**	**301**	**530**	**1,312**	**1,495**	**572**	
Canadian diverse spend: Tier 1[3]	dollars (millions)	201	409	1,185	1,347	**451[4]**	
Canadian Indigenous spend: Tier 1	dollars (millions)	189	398	1,174	1,333	**424[4]**	
U.S. diverse spend: Tier 1[5]	dollars (millions)	100	121	127	147	**122[6]**	
U.S. Native American spend: Tier 1	dollars (millions)	6	4	6	8	**0[6]**	
Year-over-year change in diverse influenceable procurement spend	per cent	N/A	N/A	132	12	**-37[4]**	GRI 204-1
TIER 2 DIVERSE SPEND[7]	**DOLLARS (MILLIONS)**	**705**	**907**	**718**	**480**	**68[4]**	
Canadian diverse spend: Tier 2[3]	dollars (millions)	566	840	714	479	**63[4]**	
Canadian Indigenous spend: Tier 2	dollars (millions)	503	701	705	466	**59[4]**	
U.S. diverse spend: Tier 2[5]	dollars (millions)	99	66	4	1	**5[8]**	
U.S. Native American spend: Tier 2	dollars (millions)	27	4	0	0	**0**	

[1] We continue to explore opportunities to expand our supplier diversity program to Mexico.
[2] Tier 1 spend represents a classification of expenditure data that TC Energy spends directly with prime suppliers and/or general contractors and is directly linked to contractual agreement(s) or purchases.
[3] Our diverse spend in Canada includes spend with suppliers who self-identify as Indigenous, visible minorities, women, LGBTQ+ and/or veterans.
[4] As several major construction projects reached completion, our overall spending naturally declined—reflecting their progression from construction into operational phases.
[5] Our diverse spend in the U.S. includes spend with suppliers who self-identify as Native American, Asian-American, Hispanic-American, African-American, women and/or veterans.
[6] Our diverse spend strategy in the U.S. is focused on local spend and therefore that spend is not captured in our diverse spend reporting.
[7] Tier 2 spend represents expenditures that TC Energy's prime suppliers and/or general contractors spend for services and/or products that directly support TC Energy's business needs. Indirect expenditures may consist of labour, subcontractors, materials and/or expense spend.
[8] The year-over-year increase can be attributed to an increase in Tier 2 spend reporting from our suppliers.

Thriving communities

INDICATOR	UNIT	2020	2021	2022	2023	2024	RELATED FRAMEWORK INDICATOR ID
COMMUNITY INVESTMENT							
Direct community investment	dollars (millions)	27	23	24	30	**26**[1]	GRI 201-1
Indirect community investment[2]	dollars (millions)	3	3	3	4	**4**	
Total community investment	dollars (millions)	30	26	27	33	**30**	
Community investment directed towards the environment[3]	dollars (millions)	1	2	3	4	**5**[4]	
External resources leveraged[5]	dollars (millions)	3	2	2	3	**3**[6]	
Total value of investment in the community[7]	dollars (millions)	33	28	30	37	**33**[1]	
EMPLOYEE GIVING & VOLUNTEERING							
Workforce donations[8]	dollars (millions)	2	1	1	1	**1**	
Total corporate donations through the workforce giving program[9]	dollars (millions)	4	3	3	3	**4**[10]	
Total volunteer hours logged by employees and contractors	hours	22,567	24,186	32,037	38,491	**45,901**[11]	
Volunteer hours logged during paid time	hours	1,413	1,714	4,249	4,868	**7,314**[11]	
Volunteer hours logged during unpaid time	hours	21,154	22,471	27,788	33,623	**38,587**[11]	
Overall participation in workforce giving program	per cent	84	55	61	60	**73**	

[1] The year-over-year decrease is due to the separation of our liquids business, which led to a reduction of our Community Investment budget for 2024. Also, a significant decrease to projects in Canada and associated community investment spend.
[2] This includes in-kind giving, the value of volunteer hours during paid work time and program management costs.
[3] TC Energy is focusing on increasing our environmental spend across Canada, the U.S. and Mexico and on building partnerships that have a positive environmental impact on species and habitats at risk.
[4] The year-over-year increase is a result of our focus to grow environmental investments in Canada, the U.S. and Mexico to $10 million by the end of 2025.
[5] External resources leveraged include community contributions from outside sources that can be directly linked to our involvement such as workforce donations and time volunteered during non-working hours or funds matched from governments or other partners.
[6] The year-over-year decrease in external resources is attributed to the decreased data submissions from partner organizations this year as compared to the previous year.
[7] The total value of TC Energy's investments in the community includes cash investments, in-kind giving, volunteering during paid working hours, program management costs and community contributions from outside sources that can be directly linked to our involvement.
[8] Funds donated to causes through the employee participation program are dependent on personal donations from our employee base and naturally fluctuate year-over-year based on various internal and external factors.
[9] Total corporate donations through our employee giving program includes company matching donations, employee participation campaigns, donation credits from TC Energy and corporate donations from Empower directly to causes.
[10] The employee participation program saw a year-over-year increase in overall participation, leading to a higher amount of workforce donations qualifying for matching by TC Energy.
[11] The year-over-year increase can be attributed to an increase in administrative support and training provided to employees to ensure all employee participation was successfully captured, as well as an increase in the use of incentive rewards during employee campaigns.

Thriving communities continued

INDICATOR	UNIT	2020	2021	2022	2023	2024	RELATED FRAMEWORK INDICATOR ID
LOCAL COMMUNITY ENGAGEMENT PLANS							
Operations with local community engagement, impact assessments and development programs[13]	per cent	100	100	100	100	**100**	GRI 413-1

[13] Reflective of engagement in support of projects and assets across our North American footprint.

Workforce demographics

INDICATOR	UNIT	2020	2021	2022	2023	2024	RELATED FRAMEWORK INDICATOR ID
WORKFORCE DEMOGRAPHICS							
CORE WORKFORCE							
Total	**number**	**7,358**	**7,083**	**6,745**	**6,965**	**6,658**	**GRI 2-7**
Canada	number	3,677	3,587	3,279	3,263	**3,039**	GRI 2-7
U.S.	number	3,355	2,993	2,924	2,992	**2,982**	GRI 2-7
Mexico	number	326	503	542	710	**637**	GRI 2-7
Employees represented by independent trade union or covered by collective bargaining agreements	per cent	5	4	5	4	**5**	GRI 2-30
LEADERSHIP[1]							
Total	**number**	**936**	**944**	**970**	**1,009**	**943**	
Executive leadership team	number	9	9	6	7	**7**	
CONTRACTOR WORKFORCE							**GRI 2-8**
Total	**number**	**3,515**	**3,466**	**3,546**	**3,084**	**2,669**	
Canada	number	2,223	2,409	2,624	2,220	**1,806**	
U.S.	number	1,081	1,057	922	864	**863**	
Mexico	number	211	0	0	0	**0**	
NEW HIRES (CORE WORKFORCE)							**GRI 401-1**
Total	**number**	**663**	**884**	**892**	**906**	**537**	
Canada	number	364	336	395	328	**213**	
U.S.	number	257	326	378	302	**237**	
Mexico	number	42	222	119	259	**87**	
Women	per cent	32	32	30	33	**31**	

[1] Our leadership includes core workforce employees classified as leaders and above.

Workforce demographics continued

INDICATOR	UNIT	2020	2021	2022	2023	2024	RELATED FRAMEWORK INDICATOR ID
CORE WORKFORCE TURNOVER							**GRI 401–1**
OVERALL TURNOVER RATE	**PER CENT**	**10**	**16**	**9**	**9**	**11**	
Canada	per cent	11	11	8	10	**12**	
U.S.	per cent	8	22	9	8	**8**	
Mexico	per cent	9	10	13	12	**22**	
Women	per cent	9	14	11	10	**13**	
Men	per cent	10	16	8	9	**10**	
Voluntary turnover rate[2]	per cent	4	11	7	6	**5**	
Involuntary turnover rate[3]	per cent	6	4	2	3	**6**	
TRAINING AND DEVELOPMENT							
Full Time Employee (FTE) Training and Development; Average Time	hours	N/A	N/A	39	34	**33**	
Full Time Employee (FTE) Training and Development; Average spend	currency	N/A	N/A	4,671	4,104	**4,010**	

[2] Voluntary turnover includes employees who retired or resigned from employment at TC Energy.
[3] Involuntary turnover includes divestitures, severances, discharges and layoffs.

Workforce diversity

INDICATOR	UNIT	2020	2021	2022	2023	2024	RELATED FRAMEWORK INDICATOR ID
INCLUSION AND DIVERSITY[1]							**GRI 405-1**
GENDER							
Women: core workforce	per cent	29	30	28	29	**28**	
Women: leadership	per cent	30	32	30	31	**32**	
Women: leadership positions in our corporate locations[2]	per cent	34	36	35	36	**38**	
VISIBLE MINORITIES IN LEADERSHIP							
Visible minorities in leadership positions across our Canadian and U.S. workforce	per cent	13	14	17	17	**17**	
PROTECTED GROUPS BY JURISDICTION							**GRI 405-1**
CANADIAN CORE WORKFORCE							
Women	per cent	38	38	37	37	**37**	
Indigenous[3]	per cent	3	3	3	3	**4**	
Persons with disabilities	per cent	3	3	3	2	**2**	
Visible minorities[3]	per cent	23	24	24	25	**25**	
U.S. CORE WORKFORCE							
Women	per cent	19	19	19	19	**19**	
Minorities[4]	per cent	14	14	15	16	**16**	
Individuals with disabilities	per cent	3	2	1	1	**1**	
Veterans	per cent	6	5	5	11	**11**	
MEXICAN CORE WORKFORCE							
Women	per cent	28	31	29	30	**29**	

[1] Diversity data is categorized by protected groups as defined by regional compliance requirements: in Canada under the Employment Equity Act and in the U.S. as a condition of the Office of Federal Contract Compliance Programs. There are no such compliance requirements in Mexico, however, we track and voluntarily report Mexico gender workforce representation.
[2] Leadership positions in our corporate locations of Calgary, Houston, Charleston and Mexico City.
[3] In Canada, Indigenous peoples are reported separately from visible minorities.
[4] In the U.S., American Indians and Alaska Natives are included in minorities reporting.

Occupational safety, health and industrial hygiene



INDICATOR	UNIT	2020	2021	2022	2023	2024	RELATED FRAMEWORK INDICATOR ID
CORE WORKFORCE							**GRI 403-9**
Employee fatalities	number	1	1	0	4	**0**	SASB IF-EU-320a.1
Employee recordable case rate[1]	recordable cases per 200,000 hours worked	0.45	0.40	0.73	0.39	**0.37**	GRI 403-10 SASB IF-EU-320a.1
Employee away-from-work case rate[2]	away from work cases per 200,000 hours worked	0.08	0.14	0.24	0.17	**0.10**	GRI 403-10
Employee vehicle incident frequency[3]	vehicle incidents per 1,000,000 km driven	1.37	1.50	1.41	1.71	**1.26**	
CONTRACTOR WORKFORCE							**GRI 403-9**
Contractor fatalities	number	0	0	1	0	**0**	SASB IF-EU-320a.1
Contractor recordable case rate[1]	recordable cases per 200,000 hours worked	0.64	0.84	0.90	0.65	**0.44**	GRI 403-10 SASB IF-EU-320a.1
Contractor away-from-work case rate[2]	away from work cases per 200,000 hours worked	0.10	0.10	0.08	0.08	**0.07**	GRI 403-10
Contractor vehicle incident frequency[3]	vehicle incidents per 1,000,000 km driven	1.28	1.14	1.58	1.12	**0.55**	

[1] Consistent with industry best practice, TC Energy defines total recordable case rate as the number of recordable cases related to a common exposure base of 200,000 hours (100 full-time employees). Recordable cases are all work-related deaths and illnesses and those work-related injuries that result in a loss of consciousness, restriction of work or motion, transfer to another job or require medical treatment beyond first aid.

[2] TC Energy defines away-from-work case rate as an incident resulting in an injury or illness that prevents an employee from returning to work on the next scheduled shift. The number of away-from-work cases, where the employee would have worked but could not because of an occupational injury or illness, is related to a common exposure base of 200,000 hours (100 full-time workers).

[3] TC Energy defines vehicle incident frequency rate as the number of recordable vehicle incidents related to a common exposure base of 1,000,000 km driven. A recordable vehicle incident is any incident (regardless of fault) involving a fleet, rental motor vehicle, or a personal vehicle being used for TC Energy business which results in an injury to any person or damage to any vehicle or property, unless the vehicle was safely and properly parked at the time of the incident.

Occupational safety, health and industrial hygiene continued

INDICATOR	UNIT	2020	2021	2022	2023	2024	RELATED FRAMEWORK INDICATOR ID
COMBINED (EMPLOYEE AND CONTRACTOR) WORKFORCE							
Combined (employee and contractor) recordable case rate[1]	recordable cases per 200,000 hours worked	0.58	0.71	0.85	0.58	**0.57**	GRI 403-9 GRI 403-10 SASB IF-EU-320a.1
Combined (employee and contractor) high energy serious injury and fatality rate[4]	high-energy serious injury and fatality incidents per 100 million hours worked	14.82	14.15	30.70	26.20	**11.60**	
EMPLOYEE ABSENCES							
Casual absence rate[5]	average number of days absent per employee per year	1.40	0.99	1.03	1.66	**1.53**	
Short-term disability absence rate[6]	average number of days absent per employee per year	2.20	2.66	2.23	1.47	**1.80**[7]	
Workers compensation absence rate[8]	average number of days absent per employee per year	0.03	0.03	0.03	0.05	**0.05**	
Total employee absence rate[9]	average number of days absent per employee per year	3.63	3.68	3.29	3.19	**3.25**	

[1] Consistent with industry best practice, TC Energy defines total recordable case rate as the number of recordable cases related to a common exposure base of 200,000 hours (100 full-time employees). Recordable cases are all work-related deaths and illnesses and those work-related injuries that result in a loss of consciousness, restriction of work or motion, transfer to another job or require medical treatment beyond first aid.
[4] TC Energy defines high-energy serious injury and fatality (HSIF) as an incident involving a release of high energy (greater than 500 ft-lbs of physical energy) without direct control, resulting in a life-threatening or life-altering injury.
[5] TC Energy defines casual absence as when an employee is unfit for work for up to five consecutive work shifts due to a non-work related illness or injury.
[6] TC Energy defines short term disability as a medical absence lasting longer than five consecutive work shifts away from work due to a non-occupational illness or injury.
[7] Our utilization of short term disability over the course of 2024 has not changed significantly from 2023 but we have observed an increase in duration of cases. This was due to a increase in the average duration, specifically with regards to mental health, neoplasms and musculoskeletal cases.
[8] TC Energy defines Workers' Compensation (WC) absences as a work-related illness or injury requiring medical aid and/or medical absence of more than a day, involving a provincial or state company-sponsored income replacement program operated through the various provincial or state workers' compensation boards or U.S. insurance carriers.
[9] TC Energy defines the average number of days absent per employee as the sum of the casual absence rate, short-term disability (STD) absence rate and WC absence rate.

CONTENT INDICES

Global Reporting Initiative alignment

The concordance table below demonstrates the relationship between TC Energy's sustainability reporting and the Global Reporting Initiative (GRI).

Applicable GRI Sector Standard: GRI 11: Oil and Gas Sector 2021

DISCLOSURE	DESCRIPTION	TC ENERGY REFERENCE MATERIAL	GRI SECTOR STANDARD REFERENCE NUMBER
GRI 2: GENERAL DISCLOSURES 2021			
2-1	Organizational details	Contact Us 2024 Annual Report 2024 Annual Information Form Annual CDP Corporate Questionnaire response	
2-2	Entities included in the organization's sustainability reporting	In this report > Reporting scope and boundaries, Performance Data Annual CDP Corporate Questionnaire response	
2-3	Reporting period, frequency and contact point	Publication date: July 2025, annual frequency In this report > Invitation for feedback, Performance data Annual CDP Corporate Questionnaire response	
2-4	Restatements of information	Included in footnotes In this report > Performance data Annual CDP Corporate Questionnaire response	
2-5	External assurance	In this report > Assurance Limited assurance report Annual CDP Corporate Questionnaire response	
2-6	Activities, value chain and other business relationships	In this report > About this report 2024 Annual Report Annual CDP Corporate Questionnaire response	
2-7	Employees	In this report > Workforce demographics	
2-8	Workers who are not employees	In this report > Workforce demographics	
2-9	Governance structure and composition	In this report > Corporate governance, Sustainability governance, Governance characteristics 2025 Management Information Circular Annual CDP Corporate Questionnaire response	
2-10	Nomination and selection of the highest governance body	2025 Management Information Circular	

DISCLOSURE	DESCRIPTION	TC ENERGY REFERENCE MATERIAL	GRI SECTOR STANDARD REFERENCE NUMBER
2-11	Chair of the highest governance body	2025 Management Information Circular	
2-12	Role of the highest governance body in overseeing the management of impacts	2025 Management Information Circular Annual CDP Corporate Questionnaire response	
2-13	Delegation of responsibility for managing impacts	2025 Management Information Circular Annual CDP Corporate Questionnaire response	
2-14	Role of the highest governance body in sustainability reporting	In this report > Message from the CEO & Board Chair, Q&A with the CSO	
2-15	Conflicts of interest	2025 Management Information Circular	
2-16	Communication of critical concerns	2025 Management Information Circular	
2-17	Collective knowledge of the highest governance body	2025 Management Information Circular Annual CDP Corporate Questionnaire response	
2-18	Evaluation of the performance of the highest governance body	2025 Management Information Circular Annual CDP Corporate Questionnaire response	
2-19	Remuneration policies	2025 Management Information Circular	
2-20	Process to determine remuneration	2025 Management Information Circular	
2-21	Annual total compensation ratio	2025 Management Information Circular	
2-22	Statement on sustainable development strategy	In this report > Our sustainability strategy	
2-23	Policy commitments	2025 Management Information Circular Code of Business Ethics (COBE) Policy	
2-24	Embedding policy commitments	In this report > Our sustainability strategy Embedding the United Nations Global Compact principles into TC Energy's strategy	
2-25	Processes to remediate negative impacts	In this report > Forward-looking information 2024 Annual Report Annual CDP Corporate Questionnaire response	
2-26	Mechanisms for seeking advice and raising concerns	In this report > Business ethics and compliance 2025 Management Information Circular Embedding the United Nations Global Compact principles into TC Energy's strategy	
2-27	Compliance with laws and regulations	In this report > Business ethics and compliance 2025 Management Information Circular Code of Business Ethics (COBE) Policy Contractor Code of Business Ethics (COBE) Policy Embedding the United Nations Global Compact principles into TC Energy's strategy	

DISCLOSURE	DESCRIPTION	TC ENERGY REFERENCE MATERIAL	GRI SECTOR STANDARD REFERENCE NUMBER
2-28	Membership associations	Annual CDP Corporate Questionnaire response Oversight and policies on lobbying, political contributions and corporate memberships Report on Climate-related Lobbying	11.2.4
2-29	Approach to stakeholder engagement	In this report > Our sustainability strategy 2025 Management Information Circular Annual CDP Corporate Questionnaire response	
2-30	Collective bargaining agreements	In this report > Workforce demographics	
GRI 3: MATERIAL TOPICS 2021			
3-1	Process to determine material topics	In this report > Our sustainability strategy	
3-2	List of material topics	In this report > Sustainability topics	
200	**ECONOMIC TOPICS**		
201	**ECONOMIC PERFORMANCE 2016**		
3-3	Management of material topics	In this report > Our sustainability strategy, Enterprise risk management 2024 Annual Report	11.2.1, 11.14.1, 11.21.1
201-1	Direct economic value generated and distributed	In this report > A thriving economy, Thriving communities	11.14.2, 11.21.2
201-2	Financial implications and other risks and opportunities due to climate change	In this report > Climate change strategy and the energy transition, Climate-related disclosures > Climate-related risks and opportunities 2024 Annual Report 2025 Management Information Circular 2024 Annual Information Form Annual CDP Corporate Questionnaire response	11.2.2
201-3	Defined benefit plan obligations and other retirement plans	2024 Annual Report	
201-4	Financial assistance received from government	2024 Annual Report	11.21.3
202	**MARKET PRESENCE 2016**		
3-3	Management of material topics	In this report > People and culture, External relationships, Indigenous engagement	11.11.1, 11.14.1
202-2	Proportion of senior management hired from the local community	Supplier Diversity and Local Participation Business Policy Supplier Diversity and Indigenous Reporting Requirements (Canada)	11.11.2, 11.14.3
203	**INDIRECT ECONOMIC IMPACTS 2016**		
3-3	Management of material topics	In this report > Community investment priorities	11.14.1
203-1	Infrastructure investments and services supported	2024 Annual Report	11.14.4
203-2	Significant indirect economic impacts	2024 Annual Report	11.14.5

DISCLOSURE	DESCRIPTION	TC ENERGY REFERENCE MATERIAL	GRI SECTOR STANDARD REFERENCE NUMBER
204	**PROCUREMENT PRACTICES 2016**		
3-3	Management of material topics	In this report > Indigenous engagement, Responsible supply chain Embedding the United Nations Global Compact principles into TC Energy's strategy	11.14.1
204-1	Proportion of spending on local suppliers	In this report > Supplier diversity Supplier Diversity and Local Participation Business Policy	11.14.6
205	**ANTI-CORRUPTION 2016**		
3-3	Management of material topics	In this report > Business ethics and compliance, Human rights, Enterprise risk management 2025 Management Information Circular Code of Business Ethics (COBE) Policy Contractor Code of Business Ethics (COBE) Policy Embedding the United Nations Global Compact principles into TC Energy's strategy	11.20.1
205-1	Operations assessed for risks related to corruption	Avoiding Bribery and Corruption Policy Embedding the United Nations Global Compact principles into TC Energy's strategy	11.20.2
205-2	Communication and training about anti-corruption policies and procedures	Code of Business Ethics (COBE) Policy Contractor Code of Business Ethics (COBE) Policy Avoiding Bribery and Corruption Policy	11.20.3
206	**ANTI-COMPETITIVE BEHAVIOR 2016**		
3-3	Management of material topics	In this report > Business ethics and compliance, Enterprise risk management Code of Business Ethics (COBE) Policy Contractor Code of Business Ethics (COBE) Policy	11.19.1
207	**TAX 2019**		
3-3	Management of material topics	In this report > Sustainability governance, Business ethics and compliance	11.21.1
207-1	Approach to tax	Tax information	11.21.4
207-2	Tax governance, control, and risk management	Tax information	11.21.5
207-3	Stakeholder engagement and management of concerns related to tax	Tax information	11.21.6
207-4	Country-by-country reporting	Tax information	11.21.7
300	**ENVIRONMENTAL TOPICS**		
302	**ENERGY 2016**		
3-3	Management of material topics	In this report > Climate change strategy and the energy transition Embedding the United Nations Global Compact principles into TC Energy's strategy	11.1.1
302-1	Energy consumption within the organization	Annual CDP Corporate Questionnaire response	11.1.2

DISCLOSURE	DESCRIPTION	TC ENERGY REFERENCE MATERIAL	GRI SECTOR STANDARD REFERENCE NUMBER
302-2	Energy consumption outside of the organization	Annual CDP Corporate Questionnaire response	11.1.3
302-3	Energy intensity	Annual CDP Corporate Questionnaire response	11.1.4
302-4	Reduction of energy consumption	Annual CDP Corporate Questionnaire response	
302-5	Reductions in energy requirements of products and services	Annual CDP Corporate Questionnaire response	
303	**WATER AND EFFLUENTS 2018**		
3-3	Management of material topics	In this report > Environmental management, Water Embedding the United Nations Global Compact principles into TC Energy's strategy	11.6.1
303-1	Interactions with water as a shared resource	In this report > Water Protecting water	11.6.2
303-2	Management of water discharge-related impacts	In this report > Water Protecting water	11.6.3
303-3	Water withdrawal	In this report > Ecological impacts, Water Protecting water	11.6.4
303-4	Water discharge	In this report > Ecological impacts, Water Protecting water	11.6.5
303-5	Water consumption	In this report > Ecological impacts, Water Protecting water	11.6.6
304	**BIODIVERSITY 2016**		
3-3	Management of material topics	In this report > Environmental management, Ecological impacts, Environmentally-focused community giving Safeguarding Biodiversity | Our Approach Embedding the United Nations Global Compact principles into TC Energy's strategy	11.4.1, 11.16.1
304-1	Operational sites owned, leased, managed in, or adjacent to, protected areas and areas of high biodiversity value outside protected areas	In this report > Habitat, biodiversity and land Land and wildlife Annual CDP Corporate Questionnaire response	11.4.2
304-2	Significant impacts of activities, products and services on biodiversity	In this report > Habitat, biodiversity and land Land and wildlife Safeguarding Biodiversity | Our Approach Fact sheet: Protecting biodiversity Fact sheet: Reducing our environmental footprint Annual CDP Corporate Questionnaire response	11.4.3

DISCLOSURE	DESCRIPTION	TC ENERGY REFERENCE MATERIAL	GRI SECTOR STANDARD REFERENCE NUMBER
304-3	Habitats protected or restored	In this report > Habitat, biodiversity and land Land and wildlife Annual CDP Corporate Questionnaire response	11.4.4
305	**EMISSIONS 2016**		
3-3	Management of material topics	In this report > Climate change strategy and the energy transition	11.1.1, 11.2.1, 11.3.1
305-1	Direct (Scope 1) GHG emissions	In this report > Greenhouse gas emissions, GHG emissions: Scope 1 (equity share, operational control) Annual CDP Corporate Questionnaire response	11.1.5
305-2	Energy indirect (Scope 2) GHG emissions	In this report > Greenhouse gas emissions, GHG emissions: Scope 2 Annual CDP Corporate Questionnaire response	11.1.6
305-3	Other indirect (Scope 3) GHG emissions	In this report > Greenhouse gas emissions, GHG emissions: Scope 3 Annual CDP Corporate Questionnaire response	11.1.7
305-4	GHG emissions intensity	In this report > GHG emissions: Scope 1 and 2 emissions intensities Annual CDP Corporate Questionnaire response	11.1.8
305-5	Reduction of GHG emissions	In this report > Greenhouse gas emissions Climate-related disclosures > Climate-related metrics and targets 2024 Annual Report 2025 Management Information Circular Annual CDP Corporate Questionnaire response	11.2.3
305-7	Nitrogen oxides (NO_x), sulfur oxides (SO_x), and other significant air emissions	In this report > Air quality	11.3.2
306	**WASTE 2020**		
3-3	Management of material topics	In this report > Operational management, Environmental management, Waste	11.5.1, 11.8.1
306-1	Waste generation and significant waste-related impacts	In this report > Waste	11.5.2
306-3	Waste generated	In this report > Ecological impacts, Waste, GHG emissions: Scope 3	11.5.4, 11.8.2
306-4	Waste diverted from disposal	In this report > Ecological impacts, Waste	11.5.5
308	**SUPPLIER ENVIRONMENTAL ASSESSMENT 2016**		
3-3	Management of material topics	In this report > Responsible supply chain	
400	**SOCIAL TOPICS**		
401	**EMPLOYMENT 2016**		
3-3	Management of material topics	In this report > People and culture, Indigenous engagement	11.10.1
401-1	New employee hires and employee turnover	In this report > People and culture, Workforce demographics	11.10.2

DISCLOSURE	DESCRIPTION	TC ENERGY REFERENCE MATERIAL	GRI SECTOR STANDARD REFERENCE NUMBER
401-2	Benefits provided to full-time employees that are not provided to temporary or part-time employees	2024 Annual Report	11.10.3
402	**LABOR/MANAGEMENT RELATIONS 2016**		
3-3	Management of material topics	In this report > People and culture, Indigenous engagement Embedding the United Nations Global Compact principles into TC Energy's strategy	11.7.1, 11.10.1
402-1	Minimum notice periods regarding operational changes	Equal Employment Opportunity and Non-Discrimination Policy	11.7.2, 11.10.5
403	**OCCUPATIONAL HEALTH AND SAFETY 2018**		
3-3	Management of material topics	In this report > Employee and contractor safety Embedding the United Nations Global Compact principles into TC Energy's strategy	11.9.1
403-1	Occupational health and safety management system	In this report > Management system transformation 2025 Management Information Circular 2024 Annual Report	11.9.2
403-2	Hazard identification, risk assessment, and incident investigation	In this report > Management system transformation Safety 2025 Management Information Circular 2024 Annual Report	11.9.3
403-3	Occupational health services	Protection of Personal Information Policy 2025 Management Information Circular	11.9.4
403-4	Worker participation, consultation, and communication on occupational health and safety	In this report > Management system transformation Safety Commitment Statement 2025 Management Information Circular 2024 Annual Report	11.9.5
403-5	Worker training on occupational health and safety	In this report > Emergency preparedness and response, Employee and contractor safety	11.9.6
403-6	Promotion of worker health	In this report > Wellbeing Embedding the United Nations Global Compact principles into TC Energy's strategy	11.9.7
403-7	Prevention and mitigation of occupational health and safety impacts directly linked by business relationships	In this report > Management system transformation Safety 2025 Management Information Circular 2024 Annual Report	11.9.8
403-8	Workers covered by an occupational health and safety management system	In this report > Emergency preparedness and response, Management system transformation, Employee and contractor safety	11.9.9

DISCLOSURE	DESCRIPTION	TC ENERGY REFERENCE MATERIAL	GRI SECTOR STANDARD REFERENCE NUMBER
403-9	Work-related injuries	In this report > Occupational safety, health and industrial hygiene	11.9.10
403-10	Work-related ill health	In this report > Occupational safety, health and industrial hygiene	11.9.11
404	**TRAINING AND EDUCATION 2016**		
3-3	Management of material topics	In this report > People and culture	11.10.1, 11.11.1
404-1	Average hours of training per year per employee	In this report > Emergency preparedness and response, Emergency preparedness and response, Workforce diversity	11.10.6, 11.11.4
405	**DIVERSITY AND EQUAL OPPORTUNITY 2016**		
3-3	Management of material topics	In this report > People and culture, Human rights, Board diversity Code of Business Ethics (COBE) Policy Contractor Code of Business Ethics (COBE) Policy Equal Employment Opportunity and Non-Discrimination Policy Diversity, Equity and Inclusion Action Plan Embedding the United Nations Global Compact principles into TC Energy's strategy	11.11.1
405-1	Diversity of governance bodies and employees	In this report > People and culture, Human rights, Board diversity, Governance characteristics, Workforce diversity Board Diversity Policy	11.11.5
406	**NON-DISCRIMINATION 2016**		
3-3	Management of material topics	In this report > People and culture, Human rights, Business ethics and compliance Code of Business Ethics (COBE) Policy Contractor Code of Business Ethics (COBE) Policy Equal Employment Opportunity and Non-Discrimination Policy Diversity, Equity and Inclusion Action Plan Embedding the United Nations Global Compact principles into TC Energy's strategy	11.11.1
406-1	Incidents of discrimination and corrective actions taken	In this report > Business ethics and compliance	11.11.7
407	**FREEDOM OF ASSOCIATION AND COLLECTIVE BARGAINING 2016**		
3-3	Management of material topics	Equal Employment Opportunity and Non-Discrimination Policy	11.13.1
407-1	Operations and suppliers in which the right to freedom of association and collective bargaining may be at risk	Equal Employment Opportunity and Non-Discrimination Policy	11.13.2

DISCLOSURE	DESCRIPTION	TC ENERGY REFERENCE MATERIAL	GRI SECTOR STANDARD REFERENCE NUMBER
408	**CHILD LABOR 2016**		
3-3	Management of material topics	In this report > Corporate governance, Sustainability governance, Human rights, Responsible supply chain 2024 Forced Labour and Child Labour Report Code of Business Ethics (COBE) Policy Contractor Code of Business Ethics (COBE) Policy Embedding the United Nations Global Compact principles into TC Energy's strategy	11.12.1
409	**FORCED OR COMPULSORY LABOR 2016**		
3-3	Management of material topics	In this report > Corporate governance, Sustainability governance, Human rights, Responsible supply chain 2024 Forced Labour and Child Labour Report Code of Business Ethics (COBE) Policy Contractor Code of Business Ethics (COBE) Policy Embedding the United Nations Global Compact principles into TC Energy's strategy	11.12.1
409-1	Operations and suppliers at significant risk for incidents of forced or compulsory labor	2024 Forced Labour and Child Labour Report Embedding the United Nations Global Compact principles into TC Energy's strategy	11.12.2
410	**SECURITY PRACTICES 2016**		
3-3	Management of material topics	In this report > Human rights Code of Business Ethics (COBE) Policy Contractor Code of Business Ethics (COBE) Policy	11.18.1
411	**RIGHTS OF INDIGENOUS PEOPLES 2016**		
3-3	Management of material topics	In this report > Indigenous engagement 2025 Management Information Circular Code of Business Ethics (COBE) Policy Contractor Code of Business Ethics (COBE) Policy Indigenous Relations Policy	11.16.1, 11.17.1
413	**LOCAL COMMUNITIES 2016**		
3-3	Management of material topics	In this report > External relationships, Indigenous engagement	11.15.1
413-1	Operations with local community engagement, impact assessments, and development programs	In this report > Community investment priorities, Thriving communities 2024 Annual Report	11.15.2
413-2	Operations with significant actual and potential negative impacts on local communities	In this report > External relationships	11.15.3
414	**SUPPLIER SOCIAL ASSESSMENT 2016**		
3-3	Management of material topics	In this report > Responsible supply chain	11.10.1, 11.12.1

DISCLOSURE	DESCRIPTION	TC ENERGY REFERENCE MATERIAL	GRI SECTOR STANDARD REFERENCE NUMBER
415	**PUBLIC POLICY 2016**		
3-3	Management of material topics	In this report > Political engagement and lobbying	11.2.4, 11.22.1
415-1	Political contribution	In this report > A thriving economy Political Contributions and Activities Policy Oversight and policies on lobbying, political contributions and corporate memberships	11.22.2
416	**CUSTOMER HEALTH AND SAFETY 2016**		
3-3	Management of material topics	In this report > Climate change strategy and the energy transition	11.3.1
418	**CUSTOMER PRIVACY 2016**		
3-3	Management of material topics	In this report > Privacy and personal information security Cybersecurity Policy Protection of Personal Information Policy	

Sustainability Accounting Standards Board alignment

The concordance table below demonstrates the relationship between TC Energy's sustainability reporting and the Sustainability Accounting Standards Board (SASB) Oil & Gas - Midstream industry standard (Version 2023-06) and SASB Electric utilities & power generators standard (Version 2023-06). For a limited number of metrics, non-standard measures are required and we have disclosed similar indicators in alignment with internal standards.

TOPIC AND ACCOUNTING METRIC	INDICATOR ID	TC ENERGY REFERENCE MATERIAL
OIL & GAS — MIDSTREAM		
GREENHOUSE GAS EMISSIONS		
Gross global Scope 1 emissions, percentage methane, percentage covered under emissions-limiting regulations	EM-MD-110a.1	In this report > GHG emissions: Scope 1 (equity share, operational control) Annual CDP Corporate Questionnaire response
Discussion of long- and short-term strategy or plan to manage Scope 1 emissions, emissions reduction targets, and an analysis of performance against those targets	EM-MD-110a.2	In this report > Climate change strategy and the energy transition, Climate-related disclosures > Climate-related strategy Annual CDP Corporate Questionnaire response
AIR QUALITY		
Air emissions of the following pollutants: (1) NO_x (excluding N_2O), (2) SO_x, (3) volatile organic compounds (VOCs), and (4) particulate matter (PM_{10})	EM-MD-120a.1	In this report > Air quality
ECOLOGICAL IMPACTS		
Description of environmental management policies and practices for active operations	EM-MD-160a.1	In this report > Environmental management, Operational management, Climate-related disclosures > TC Energy's Operational Management System Commitment Statement Safeguarding Biodiversity | Our approach Environment principles 2024 Annual Report
Percentage of land owned, leased, or operated within areas of protected conservation status or endangered species habitat	EM-MD-160a.2	In this report > Ecological impacts Annual CDP Corporate Questionnaire response
Terrestrial acreage disturbed, percentage of impacted area restored	EM-MD-160a.3	In this report > Ecological impacts
Number and aggregate volume of hydrocarbon spills, volume in Arctic, volume in Unusually Sensitive Areas (USAs), and volume recovered	EM-MD-160a.4	In this report > Asset integrity and process safety incidents

TOPIC AND ACCOUNTING METRIC	INDICATOR ID	TC ENERGY REFERENCE MATERIAL
COMPETITIVE BEHAVIOUR		
Total amount of monetary losses as a result of legal proceedings associated with pipeline and storage regulations	EM-MD-520a.1	In this report > A thriving economy *Note: TC Energy interprets this indicator as representing the total amount of monetary losses incurred during the reporting period as a result of legal proceedings associated with alleged breaches of regulations governing competitive behaviour.*
OPERATIONAL SAFETY, EMERGENCY PREPAREDNESS & RESPONSE		
Number of reportable pipeline incidents, percentage significant	EM-MD-540a.1	In this report > Asset integrity and process safety incidents *Note: this indicator requests information on pipeline incidents only. To transparently communicate integrity incidents related to our diverse asset base, including our power and storage facilities, we have chosen to publicly report on Tier 1 and Tier 2 process safety incidents guided by industry standard CSA Z260. TC Energy believes this approach is congruent with the intent of SASB EM-MD-540a.1 to promote increased, comparable reporting of integrity incidents.*
Percentage of (1) natural gas and (2) hazardous liquid pipelines inspected	EM-MD-540a.2	In this report > Asset integrity and process safety
Number of (1) accident releases and (2) non-accident releases (NARs) from rail transportation	EM-MD-540a.3	Not applicable to TC Energy's operations
Discussion of management systems used to integrate a culture of safety and emergency preparedness throughout the value chain and throughout project lifecycles	EM-MD-540a.4	In this report > Operational management, Employee and contractor safety, People and culture Commitment Statement
ACTIVITY METRIC		
Total metric tonne-kilometres of: (1) natural gas, (2) crude oil, and (3) refined petroleum products transported, by mode of transport	EM-MD-000.A	In this report > Operational overview *Note: TC Energy does not report activity in these units.*
ELECTRIC UTILITIES & POWER GENERATORS		
GREENHOUSE GAS EMISSIONS & ENERGY RESOURCE PLANNING		
(1) Gross global Scope 1 emissions, percentage covered under (2) emissions-limiting regulations and (3) emissions-reporting regulations	IF-EU-110a.1	In this report > GHG emissions: Scope 1 (equity share, operational control) Annual CDP Corporate Questionnaire response

TOPIC AND ACCOUNTING METRIC	INDICATOR ID	TC ENERGY REFERENCE MATERIAL
Greenhouse gas (GHG) emissions associated with power deliveries	IF-EU-110a.2	Under evaluation for applicability and future disclosure.
Discussion of long- and short-term strategy or plan to manage Scope 1 emissions, emissions reduction targets, and an analysis of performance against those targets	IF-EU-110a.3	In this report > Climate change strategy and the energy transition, Climate-related disclosure > Climate-related strategy Annual CDP Corporate Questionnaire response
AIR QUALITY		
Air emissions of the following pollutants: (1) NO_x (excluding N_2O), (2) SO_x, (3) particulate matter (PM_{10}), (4) lead (Pb), and (5) mercury (Hg); percentage of each in or near areas of dense population	IF-EU-120a.1	In this report > Air quality
WATER MANAGEMENT		
(1) Total water withdrawn, (2) total water consumed; percentage of each in regions with High or Extremely High Baseline Water Stress	IF-EU-140a.1	In this report > Ecological impacts, Water Protecting water
WORKFORCE HEALTH & SAFETY		
(1) Total recordable incident rate (TRIR), (2) fatality rate, and (3) near miss frequency rate (NMFR)	IF-EU-320a.1	In this report > Occupational safety, health and industrial hygiene

Task Force on Nature-related financial disclosures (TNFD) alignment

TC Energy recognizes the Task Force on Nature-Related Financial Disclosures (TNFD) recommendations, as well as the Sustainability Accounting Standards Board (SASB), International Sustainability Standards Board's (ISSB) IFRS S1 'General Requirements for Disclosure of Sustainability-related Financial Information' (IFRS S1), Global Reporting Initiative (GRI) 101: Biodiversity 2024 and the European Sustainability Reporting Standards (ESRS) as useful frameworks for assessing and reporting on nature-related risks and opportunities. We are also evaluating evolving frameworks and guidance including the UN Convention on Biological Diversity (CBD) and the Kunming-Montreal Global Biodiversity Framework (GBF).

The concordance table below demonstrates preliminary correlations between TC Energy's sustainability reporting and the TNFD recommendations.

TOPIC AND RECOMMENDED CONTENT		TC ENERGY REFERENCE MATERIAL
GOVERNANCE [RECOMMENDED DISCLOSURE]		
Disclose the organization's governance of nature-related dependencies, impacts, risks and opportunities.		
A	Describe the board's oversight of nature-related dependencies, impacts, risks and opportunities.	In this report > Sustainability governance 2025 Management Information Circular 2024 Annual Report Annual CDP Corporate Questionnaire response Enterprise Risk Management Policy Charter of the Board of Directors Charter of the Health, Safety, Sustainability and Environment Committee Safeguarding Biodiversity | Our approach
B	Describe management's role in assessing and managing nature-related dependencies, impacts, risks and opportunities.	In this report > Sustainability governance 2025 Management Information Circular 2024 Annual Report Annual CDP Corporate Questionnaire response Enterprise Risk Management Policy Safeguarding Biodiversity | Our approach
C	Describe the organization's human rights policies and engagement activities, and oversight by the board and management, with respect to Indigenous Peoples, Local Communities, affected and other stakeholders, in the organization's assessment of, and response to, nature-related dependencies, impacts, risks and opportunities.	In this report > Indigenous engagement, Human rights, Corporate governance, Sustainability governance Code of Business Ethics (COBE) Policy Contractor Code of Business Ethics (COBE) Policy Environment Principles Safeguarding Biodiversity | Our Approach Reconciliation Action Plan 2022 Reconciliation Action Plan Update Embedding the United Nations Global Compact principles into TC Energy's strategy

	TOPIC AND RECOMMENDED CONTENT	TC ENERGY REFERENCE MATERIAL
STRATEGY [RECOMMENDED DISCLOSURE]		
Disclose the effects of nature-related dependencies, impacts, risks and opportunities on the organization's business model, strategy and financial planning where such information is material.		
A	Describe the nature-related dependencies, impacts, risks and opportunities the organization has identified over the short, medium and long term	In this report > Environmental management, Corporate governance, Sustainability governance, Enterprise risk management 2024 Annual Report Annual CDP Corporate Questionnaire response Enterprise Risk Management Policy Fact sheet: Reducing our environmental footprint Lifecycle of a pipeline Safeguarding Biodiversity | Our Approach
B	Describe the effect nature-related dependencies, impacts, risks and opportunities have had on the organization's business model, value chain, strategy and financial planning, as well as any transition plans or analysis in place	In this report > Environmental management, Corporate governance, Sustainability governance, Enterprise risk management, Climate-related disclosures 2024 Annual Report Annual CDP Corporate Questionnaire response Enterprise Risk Management Policy Fact sheet: Reducing our environmental footprint Lifecycle of a pipeline Safeguarding Biodiversity | Our Approach Environment Principles
D	Disclose the locations of assets and/or activities in the organization's direct operations and, where possible, upstream and downstream value chain(s) that meet the criteria for priority locations	In this report > Environmental management, Ecological impacts Annual CDP Corporate Questionnaire response Safeguarding Biodiversity | Our Approach
RISK AND IMPACT MANAGEMENT [RECOMMENDED DISCLOSURES]		
Describe the processes used by the organization to identify, assess, prioritize and monitor nature-related dependencies, impacts, risks and opportunities.		
A(i)	Describe the organization's processes for identifying, assessing and prioritizing nature-related dependencies, impacts, risks and opportunities in its direct operations	In this report > Environmental management, Corporate governance, Sustainability governance, Enterprise risk management 2025 Management Information Circular 2024 Annual Report Annual CDP Corporate Questionnaire response Enterprise Risk Management Policy Safeguarding Biodiversity | Our Approach

TOPIC AND RECOMMENDED CONTENT		TC ENERGY REFERENCE MATERIAL
A(ii)	Describe the organization's processes for identifying, assessing and prioritizing nature-related dependencies, impacts, risks and opportunities in its upstream and downstream value chain(s)	Annual CDP Corporate Questionnaire response
B	Describe the organization's processes for managing nature-related dependencies, impacts, risks and opportunities.	In this report > Environmental management, Corporate governance, Sustainability governance, Enterprise risk management 2025 Management Information Circular 2024 Annual Report Annual CDP Corporate Questionnaire response Enterprise Risk Management Policy
C	Describe how processes for identifying, assessing, prioritizing and monitoring nature related risks are integrated into and inform the organization's overall risk management processes.	In this report > Corporate governance, Sustainability governance, Enterprise risk management 2025 Management Information Circular 2024 Annual Report Annual CDP Corporate Questionnaire response Enterprise Risk Management Policy
METRICS AND TARGETS [RECOMMENDED DISCLOSURES]		
Disclose the metrics and targets used to assess and manage material nature-related dependencies, impacts, risks and opportunities.		
A	Disclose the metrics used by the organization to assess and manage material nature-related risks and opportunities in line with its strategy and risk management process	In this report > Environmental management, Ecological impacts Annual CDP Corporate Questionnaire response Safeguarding Biodiversity | Our Approach
B	Disclose the metrics used by the organization to assess and manage dependencies and impacts on nature	In this report > Environmental management, Ecological impacts Annual CDP Corporate Questionnaire response Safeguarding Biodiversity | Our Approach
C	Describe the targets and goals used by the organization to manage nature-related dependencies, impacts, risks and opportunities and its performance against these	In this report > Our sustainability strategy, Our sustainability performance, Environmental management, Ecological impacts Annual CDP Corporate Questionnaire response Commitment Statement Safeguarding Biodiversity | Our Approach Embedding the United Nations Global Compact principles into TC Energy's strategy

CLIMATE-RELATED DISCLOSURES

TC Energy's climate-related disclosures outline our organization's evaluation and integration of climate considerations into our business. They highlight our approach to identifying climate-related risks and opportunities and demonstrate how these factors are embedded into our governance practices, strategic planning and risk management processes. Additionally, we include specific metrics and targets that transparently track our progress toward achieving our climate commitments.

Our climate-related disclosures are informed by best practices, including the voluntary guidance and requirements outlined in:

- the Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD)[1];
- the International Sustainability Standards Board's (ISSB) International Financial Reporting Standards (IFRS) General Requirements for Disclosure of Sustainability-related Financial Information (IFRS S1) and Climate-related Disclosures[2] (IFRS S2); and
- the Canadian Sustainability Standards Board's (CSSB) Canadian Sustainability Disclosure Standard (CSDS) General Requirements for Disclosure of Sustainability-related Financial Information (CSDS 1) and Climate-related Disclosures (CSDS 2).

Supplementary climate-related information can be found in our annual CDP Corporate Questionnaire response.

[1] Following the publication of IFRS S1 and IFRS S2, the TCFD itself has been subsumed into the ISSB with the standard-setter taking over the monitoring of the progress on companies' climate-related disclosures from 2024.
[2] The requirements outlined in IFRS S2 integrate and align with the four core TCFD elements and 11 recommended disclosures.



CLIMATE-RELATED GOVERNANCE

TC Energy has an established governance structure with comprehensive risk management practices in place. This framework promotes accountability and transparency in how we identify, assess, and mitigate risks and opportunities facing the company. This includes topics related to sustainability matters, including climate-related impacts, risks and opportunities. As an energy infrastructure company, we understand the critical importance of meeting the growing demand for affordable, reliable and secure energy. We recognize that effectively managing climate-related risks and opportunities is fundamental to our long-term resilience.

Our governance structure is designed to effectively address our responsibilities to capital markets, rights holders, shareholders and stakeholders, supporting the achievement of our long-term strategic priorities. Our 2025 Management Information Circular (MIC) provides comprehensive information about our governance structure and its features. It outlines the responsibilities of the Board of Directors (Board) and the Board Committees in overseeing the processes, controls and procedures used to monitor and address climate-related risks, opportunities, and other sustainability-related matters.

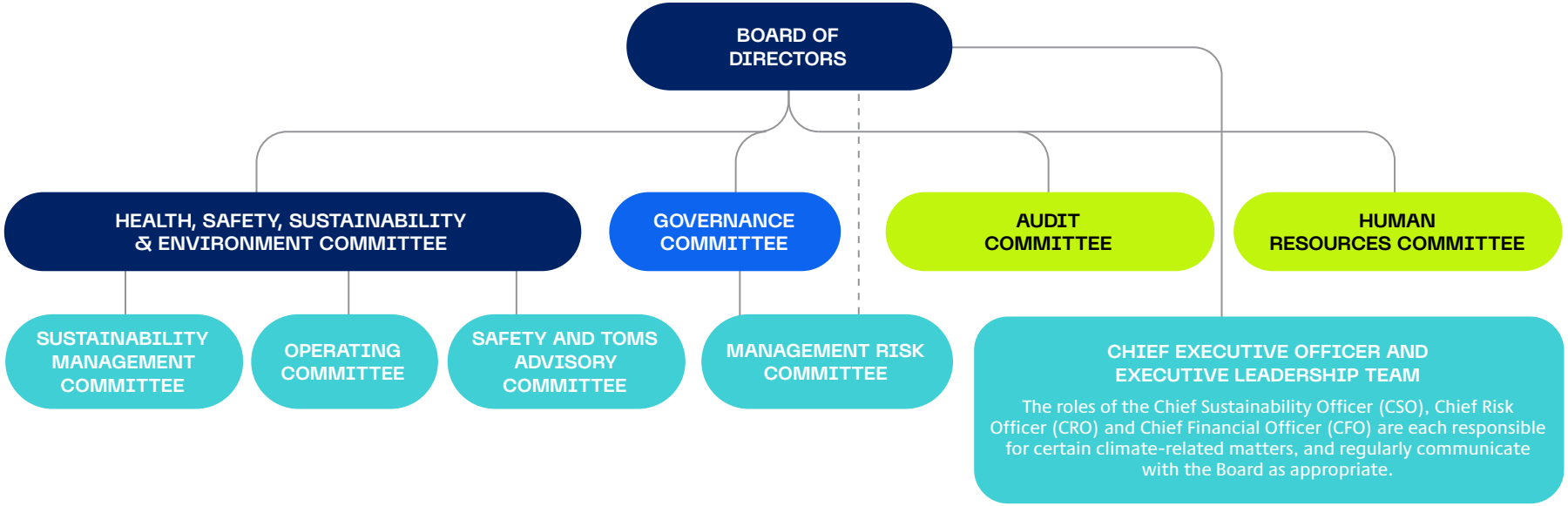

Board oversight of climate-related risks and opportunities

Oversight of sustainability matters, including climate-related matters, is embedded within the responsibilities and accountabilities of the Board and its standing committees, all four of which are comprised entirely of independent directors. While the Board provides overall oversight of our sustainability practices, the primary accountability resides at the committee level. Below, we outline details of the four committees responsible for overseeing the effectiveness of TC Energy's strategy and performance in managing climate-related risks and opportunities. For more information, see accountability and decision-making in the Governance section of this report.

Board oversight

ROLE	ACCOUNTABILITIES
Board of Directors[3]	The Board comprises 13 voting members as of May 8, 2025. The Board provides oversight and direction in the strategic planning process to establish a robust strategy that supports TC Energy's vision of safely and efficiently moving, generating and storing the critical energy that North America and the world rely on. To achieve this, we have a strategic plan which we reaffirm or update annually. Additionally, we hold strategy sessions with the Board throughout the year to consider specific and emerging issues. As part of annual strategic planning, management assesses energy fundamentals, the competitive environment, and the stakeholder landscape to identify opportunities and threats to our business strategy. This informs our strategic priorities and executive performance measures. The Board and its committees are responsible for risk oversight, including climate-related risks, and oversee the management systems and other organizational processes that identify, evaluate, prioritize, mitigate, and monitor risks. The Board reviews the enterprise risk register annually and is informed quarterly on emerging risks and how these risks are being managed and mitigated in accordance with TC Energy's risk appetite and tolerances. Additionally, the Board receives detailed presentations on enterprise risks with specific themes addressed during regular financial updates and strategy sessions. Board candidates are recommended based on their qualifications, independence, and how these attributes balance the skill set of the current Board. This assessment helps the Board determine the optimal combination of skills and experience - spanning operations, health, safety, sustainability, and environmental matters - to effectively guide our business operations and long-term strategic direction.
Health, Safety, Sustainability & Environment (HSSE) Committee	The HSSE Committee comprises six voting members as of May 8, 2025. This Committee oversees various risks, including operational and major project execution risk, occupational and process safety, sustainability, security of personnel, and social, environmental and climate-related risks and opportunities. This Committee's responsibilities include reviewing the company's health, safety, sustainability, security and environmental performance, activities, and compliance. The Committee is also responsible for monitoring adherence to applicable and proposed HSSE-related legislation, industry standards and best practices, including the potential impact of proposed climate-related laws and regulations. This Committee provides oversight on TC Energy's actions and initiatives to prevent, mitigate, and manage HSSE and climate-related risks and opportunities. This includes reviewing critical incidents, monitoring the environmental management program, tracking progress towards greenhouse gas (GHG) emissions reduction targets and reviewing public sustainability disclosures including the annual Report on Sustainability. The HSSE Committee typically meets six times year. The Sustainability Management Committee (SMC) reports to the HSSE Committee.

[3] Our Corporate Governance Guidelines, Board of Directors Charter and the Charter for each committee can be found on our website.

ROLE	ACCOUNTABILITIES
Governance Committee	The Governance Committee comprises six voting members as of May 8, 2025. This Committee oversees the Enterprise Risk Management (ERM) program, providing comprehensive oversight of our risk management activities. To maintain proper Board oversight of the program, the Governance Committee meets with management annually. Both this Committee and the Board contribute recommendations regarding the assignment of specific risk responsibilities and improvements to our risk management program and policies. This Committee also has accountability for overseeing our strategic planning process and works with management to identify and discuss emerging strategic issues. If an emerging risk, such as changes in climate policy, escalates to an enterprise-level risk, the Governance Committee, with input from management, evaluates its potential impact and reports the findings directly to the Board. We engage with governments, trade associations and other stakeholders to promote balanced policies supporting a net-zero emissions economy while addressing energy security, affordability and sustainability. The Board's Governance Committee provides oversight of these activities through annual reporting. The Governance Committee also develops the continuing education program. In 2024, our education program included several educational sessions covering topics such as GHG emission measurement methodologies, U.S. energy policy and diplomacy, nuclear power trends and North American economic integration. For a comprehensive overview of the continuing education seminars and professional development programs attended by Board members, please refer to the Director Education Program section in the 2025 MIC.
Audit Committee	The Audit Committee comprises six voting members as of May 8, 2025. This Committee oversees management's role in managing financial risk, including market risk, counterparty credit risk and enterprise security risk (physical and cybersecurity). The Committee monitors financial reporting processes, along with legal and regulatory developments impacting our financial controls and disclosure. This includes reviewing climate and sustainability-related information in our financial disclosure documents and tracking regulatory developments affecting the broader financial disclosure landscape. The Audit Committee also oversees the corporate compliance program requirements, structure and results, including foreign corrupt practices and anti-bribery statutes and policies.
Human Resources Committee	The Human Resources Committee comprises six voting members as of May 8, 2025. This Committee oversees executive resourcing, organizational capabilities, and compensation, focusing on aligning human and labour policies and remuneration practices with our overall business strategy. This Committee is also responsible for developing strong human resources policies and plans, overseeing the compensation programs and assessing the performance of the CEO and each executive vice-president against pre-established objectives and recommending their compensation to the Board. The Committee reviews and recommends the targets under the annual corporate scorecard, which in 2024 had a 50 per cent weighting tied to achieving personal and process safety and operational excellence targets.

Management's role in assessing and managing climate-related risks and opportunities

Climate-related risks and opportunities are considered within TC Energy's corporate strategy as developed and implemented by our President and Chief Executive Officer (CEO) and our Executive Leadership Team (ELT). Our strategy ensures that risks and related exposures are aligned with our business objectives and risk tolerances. In late 2024, we launched a corporate-wide qualitative climate scenario analysis initiative, with the results discussed in the climate-related scenario analysis section below.

The Chief Sustainability Officer (CSO), Chief Risk Officer (CRO) and Chief Financial Officer (CFO) each hold specific responsibilities for climate-related matters and regularly communicate with the Board ensuring these matters are addressed at the highest levels of the company.

For further details on management's role in assessing and managing climate-related risks and opportunities, as well as our organizational structure, please refer to our 2025 MIC and the Governance section of this report.

Management oversight

ROLE	ACCOUNTABILITIES
President and CEO	The President and CEO position is the highest level of executive leadership with responsibility for climate-related risks and opportunities. This position is responsible for the company's overall leadership and vision in developing strategic direction, values, and business plans, and includes overall responsibility for operating and growing our business while managing risks, including climate-related risks, to create long-term sustainable value for our shareholders. Our CEO is a member of the Board of Directors, and the corresponding accountabilities also apply. For more information, please refer to the Terms of Reference for the President and CEO.
ELT[4]	The CEO and ELT are responsible for developing and executing TC Energy's corporate strategy. As part of our ERM program, the ELT develops and implements risk management plans and actions. Each enterprise-level risk is assigned an ELT governance owner, who conducts detailed annual risk reviews for the Board. Additionally, ELT members fulfill the roles outlined below and participate in relevant management committees.
CFO	The CFO is responsible for the accuracy and integrity of our financial statement disclosures, including those reflecting the financial impact of climate-related risks and opportunities. The CFO oversees TC Energy's financing decisions and maintains relationships with our investor base, including credit rating agencies. This includes proactive engagement with the investment community to gather feedback and share updates on business developments. Sustainability matters remain a consideration in shaping strategy, capital allocation and engagement with capital markets. The CFO group conducts annual research to understand evolving sustainability preferences among shareholders, including investors and financial partners. These insights inform the company's decision-making processes.

[4] Our ELT members are named on our website.

ROLE	ACCOUNTABILITIES
CRO	The CRO oversees TC Energy's centralized approach to risk management, facilitating the annual enterprise risk assessment and managing the enterprise risk register. Their role involves prioritizing risks, defining roles and responsibilities, enhancing Board and management oversight, and delivering quarterly, detailed presentations to the Board on the enterprise risks. Additionally, the CRO ensures that the ERM program's governance model and processes are established, well-documented, and maintained. They periodically report on enterprise and emerging risks to the Board and the Governance Committee, while engaging with the Board to gather insights for identifying enterprise risks.
CSO	The CSO has accountability for TC Energy's sustainability initiatives and is responsible for TC Energy's climate strategy and GHG emissions targets. Reporting to the CFO, the CSO supports embedding sustainability throughout our organization. The CSO oversees the coordination, communication, and management of sustainability-related matters, particularly those related to the intersection of climate-related risks and opportunities, governance, strategy, and environmental and social issues. As chair of the SMC, the CSO facilitates alignment on sustainability strategy among senior leadership, providing regular updates to the HSSE Committee to support Board-level engagement on climate and other sustainability matters. The CSO oversees the preparation of transparent and reliable qualitative and quantitative climate-related disclosures. This includes developing and maintaining controls for sustainability-related information, including climate data, in sustainability disclosures. They also monitor evolving mandatory sustainability reporting requirements across our operating jurisdictions. The CSO is among the members of management responsible for reviewing and certifying our continuous disclosure documents, as required by securities law. Their participation in the public disclosure review process plays a key role in aligning our voluntary sustainability reporting with our mandatory continuous disclosure documents.
Sustainability Management Committee (SMC)	The SMC brings together senior leaders from our business units and corporate functions. This Committee provides strategic direction on sustainability-related matters and fosters cross-functional collaboration across the organization. With its diverse representation of business and functional expertise, the SMC serves as a catalyst for strategic advancement in our sustainability strategy.
Operating Committee	This Committee oversaw enterprise decisions in support of management system governance, strategic system enhancements and operational risk management related to safety and select environmental considerations. In December 2024, the Committee's authority was delegated to VP-level leadership and the Safety and TOMS Advisory Committee (STAC), which has been meeting monthly since May 2024.
Management Risk Committee (MRC)	Chaired by the CRO and comprised of ELT members, the MRC is responsible for the management of emerging and enterprise risks. While primary oversight resides with the Governance Committee, the MRC provides comprehensive risk assessments directly to the Board. This process enables the Board to be fully informed on the interrelationships between the business environment and its associated risks. The updates to the Board are intended to facilitate robust discussions about our key business risks.

CLIMATE-RELATED STRATEGY

We face an era of unprecedented expansion in global energy demand as we navigate through the immense and complex challenge of managing climate change and transitioning to a lower-carbon economy. And we recognize that this lower-carbon economy cannot come at the expense of affordable, reliable and secure energy systems.

Access to secure, reliable and affordable energy is essential to a sustainable future. This fundamental belief underpins our climate strategy and aligns with our mission to safely and efficiently move, generate, and store the critical energy that North America and the world rely on.

Our climate strategy is built on three verticals important to the energy transition: supporting broader decarbonization, investing in low-carbon energy systems, and reducing operational emissions. Across each of these verticals, we prioritize realistic, cost-efficient measures to promote tangible progress, without compromising operational reliability and financial performance. We are making strategic investments in low-carbon energy projects and technologies that are complementary to our core businesses, consistent with our risk profile.

Informed by climate-related scenario analysis, our understanding of the physical risks posed by climate change forms the basis of our adaptation strategy: ongoing preparedness measures, risk mitigation actions, and ecosystem protection initiatives. Together, these efforts enhance the resilience of our assets against climate impacts. Our mitigation efforts address transition risks and opportunities as global energy markets evolve, while our adaptation efforts help us manage physical climate-related risks and opportunities. This approach enables our business to evolve along with global energy expansion and the pace and direction of the energy transition.

Details on potential climate-related risks and opportunities, including potential mitigants and realization examples, are provided on page 145.

Climate change mitigation verticals

Supporting broader decarbonization

Our natural gas transmission infrastructure supports the transition to a lower-carbon future, both domestically and globally. By ensuring safe, reliable and efficient access to natural gas across North America, we facilitate the ongoing displacement of higher-emitting fuels such as coal, diesel and fuel oil for electricity generation.

We play an essential role in connecting natural gas sources to LNG export terminals, allowing North America's abundant supply to reach global markets. This serves as a crucial driver for reducing global emissions, particularly in regions still heavily dependent on carbon-intensive coal for their energy needs.

Investing in low-carbon energy

TC Energy is driving a sustainable energy future through strategic investments in low-carbon energy. Our power business forms the foundation of this initiative, with a portfolio of owned and operated assets that generate approximately 4,650 megawatts of power — with over 75 per cent coming from low-carbon sources.

Anchored by our 48.3 per cent ownership, we're committing approximately $1 billion annually to support Bruce Power's life extension and capacity expansion initiatives. In addition to nuclear power, we're advancing the Ontario Pumped Storage Project, an innovative energy storage solution designed to deliver 1,000 MW of flexible, clean energy to Ontario's electricity system. Our strategy also includes continued market engagement and investment in the low-carbon venture ecosystem, piloting new technologies as appropriate for our gas business, allowing us to stay ahead of technological adoption trends and maintain our competitive advantage.

Focusing on reducing operational emissions

We remain committed to reducing our direct operational emissions, prioritizing realistic and cost-efficient measures to ensure tangible progress without compromising energy reliability and financial performance.

To support our commitment, we are introducing a methane-intensity target and collaborating with partners on advancing and piloting decarbonization technologies. This approach allows us to continue to progress emissions reductions in the short term while we evaluate the potential of a broader GHG interim target.

Capital allocation strategy

Over 60 per cent of our capital expenditure supports the transition to a lower-carbon economy. Our roughly $28 billion sanctioned capital program includes $10.1 billion supporting broader decarbonization, $4.9 billion in investing in lower-carbon energy (primarily Bruce Power), and $2.3 billion for projects increasing the reliability and emissions performance of our assets[5].

Portions of our modernization and maintenance capital, which primarily focuses on system safety and reliability, contributes indirectly to reducing GHG emissions intensity. Additionally, our maintenance capital directly supports GHG emissions reductions through leak detection and repair programs and venting mitigation activities.

Our capital allocation process incorporates the impact of incremental GHG emissions on our overall corporate emissions profile. We have also strengthened policy alignment assessments and our stakeholder and rights holder engagement to reinforce business resilience amid shifting political administrations. For information on policy engagement, please see the Political engagement and lobbying section of this report.

	SECURED CAPITAL PROGRAM[6]	TOTAL SPEND (~$28B[7])	% OF TOTAL SPEND
 **Natural Gas Pipelines** **VR project, WR project, VNBR project**	**Reducing operational emissions** Reliability and electrification projects	$2.3B	8%
 **Heartland, Pulaski, Maysville, Gillis access – extension, East Lateral XPress, Villa de Reyes, Tula, Southeast Gateway**	**Enabling broader decarbonization** Facilitating access to natural gas; supporting potential to displace higher emitting fuels	$10.1B	36%
 **Bruce Power** **Bruce Power Unit 3 MCR, Unit 4 MCR, life extension**	**Investing in low-carbon energy** Non-emitting nuclear power generation	$4.9B	18%
 **Maintenance capital and other growth**	**Maintaining access to safe, reliable and affordable energy**	$10.5B	38%

[5] 2025 Q1 Management's discussion and analysis (MD&A) – Includes non-recoverable maintenance capital of $0.4 billion and reflects average foreign exchange rate of 1.44 U.S. to Canadian dollars.
[6] Based on first quarter 2025 Quarterly Report. Includes non-recoverable maintenance capital of $0.4 billion. Reflects foreign exchange rate of USD/CAD: 1.44.
[7] Net capital expenditures is adjusted for the portion attributed to non-controlling interests and is a supplementary financial measure.

CLIMATE-RELATED SCENARIO ANALYSIS

The dynamics of the North American energy market will continue to evolve as the energy transition progresses, potentially impacting the demand for our assets and the resilience of our business strategy. Taking a long-term view to a wide spectrum of energy outlooks – including those that show declines in natural gas use over time – is foundational to our strategic planning process.

We develop detailed internal forecasts of energy market fundamentals spanning multiple sectors. These forecasts integrate valuable insights from our internal subject matter experts across business development, commercial, and regulatory and policy functions. We further enhance our forecasts by incorporating outlooks and analysis from reputable third-party energy experts. While our business strategy is anchored in our internal forecasts, we continually monitor signposts such as market, technological, and regulatory developments to adapt our strategy as the future unfolds.

In the context of climate scenario analysis, resilience refers to our ability to maintain long-term financial strength by leveraging our existing assets while shifting our portfolio to align with future energy needs.

Climate scenario analysis serves as a complementary tool in our strategic planning process. We periodically conduct climate scenario analysis to test the resiliency of our strategy across a wide range of energy transition pathways in order to strengthen our understanding of potential climate-related risks and opportunities. In 2024, we engaged a third-party consultant to perform a thorough qualitative climate scenario analysis using globally recognized scenarios from the International Energy Agency (IEA) and the Intergovernmental Panel on Climate Change (IPCC). The analysis focused on two primary scenarios:

- **Net-Zero Emissions (NZE) Scenario[8]:** An accelerated energy transition scenario aligned with the ambitious goal of reaching net-zero global emissions by 2050 and to limit global warming to 1.5°C above pre-industrial levels by 2100. This scenario aligns with the 2015 Paris Agreement adopted under the United Nations Framework Convention on Climate Change (UNFCCC), which represents the latest international agreement on climate change. Transition risks and opportunities are more pronounced under this scenario.
- **High Warming Scenario:** A scenario with significant challenges to adopting new climate policies to reduce emissions, resulting in a continued rise in emissions and temperatures. Physical climate risks are more pronounced under this scenario.

Global temperature change, relative to 1850-1900

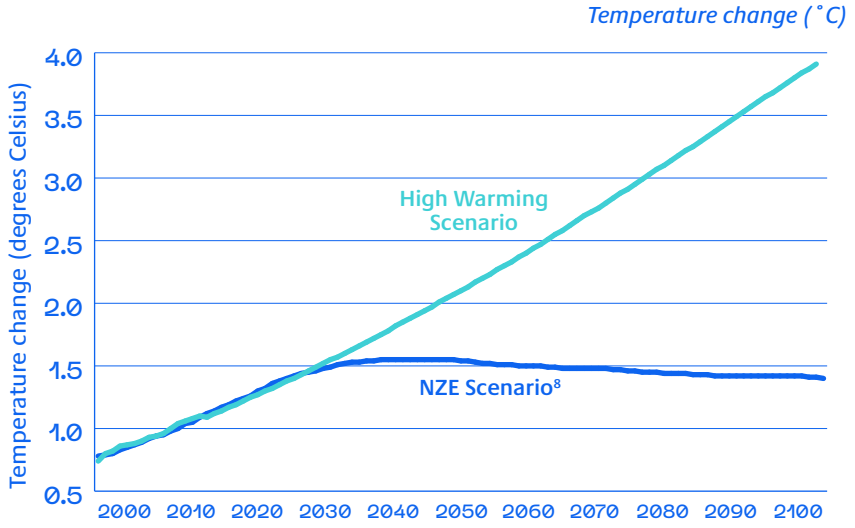

Sources: IPCC Sixth Assessment Report, IEA World Economic Outlook 2021 scenarios

In addition to the two primary scenarios, we also evaluated a more gradual energy transition scenario (Gradual Transition Scenario) characterized by medium-term growth in fossil fuel demand, followed by a long-term transition towards lower-carbon energy sources. Transition risks and opportunities are less pronounced under this scenario, providing a different perspective on transition impacts compared to the NZE Scenario. Details on the potential financial impacts of climate-related risks and opportunities under both the Gradual Transition and NZE scenarios are provided on page 144.

The following summarizes the type of risk and opportunity being assessed, along with the scenario(s) used for stress testing.

PURPOSE	CLIMATE SCENARIOS
Assessing Transition Risks and Opportunities	NZE Scenario and Gradual Transition
Assessing Physical Risks	High Warming

[8] The IEA NZE Scenario is a normative scenario that is designed to achieve a specific outcome (net-zero emissions by 2050) and works backward to identify what would be needed to achieve the outcome.

Time horizons

These climate scenarios were evaluated across three distinct time horizons: the short-term (1-5 years), the medium-term (6-15 years), and the long-term (16-25 years).

These climate scenarios include a variety of standardized assumptions about future energy market fundamentals, including the impact of climate policies on the energy mix and the rate of technological change to support the transition to lower-carbon energy systems. While these theoretical views of the energy future are informative for strategic planning and risk management purposes, we do not assign probabilities to these scenarios and do not consider them to be forecasts or expected outcomes.

SCENARIO OUTCOMES

NZE Scenario

To reach net-zero GHG emissions by 2050, the NZE Scenario assumes a reduction in global energy consumption and a shift in the energy mix away from fossil fuels and towards lower-carbon energy. Accordingly, this scenario models a steep decline in North American natural gas demand as well as an exponential increase in demand for many different forms of lower-carbon energy.

A decline in natural gas demand of this magnitude would pose a substantial medium- to long-term risk to our existing natural gas pipeline infrastructure. A more stringent regulatory environment would create significant challenges in securing approvals for new natural gas pipeline projects and would increase GHG compliance costs. Furthermore, access to capital for fossil fuel-related investments could be substantially constrained, potentially limiting our ability to fund growth opportunities.

These risk factors could significantly affect future earnings and asset values for our existing natural gas pipeline infrastructure, as well as hinder future growth projects. In the medium-term, these risks would be partially mitigated by our business model and low-risk preferences; 97 per cent of our comparable EBITDA[9] is underpinned by rate-regulated or long-term take-or-pay contracts, providing a degree of financial stability.

A rapid energy transition would also present substantial investment opportunities in emerging energy markets and technologies. The NZE Scenario assumes adequate capital market capacity to support investment in lower-carbon energy technologies and infrastructure, coupled with supportive policies and streamlined permitting processes to facilitate rapid deployment of proven, scalable lower-carbon energy solutions.

Under these favorable conditions, we would be well-positioned to strategically realign our asset portfolio and capture a significant share of the growing lower-carbon energy opportunities through:

- Our existing capabilities in lower-carbon energy generation, including nuclear power and energy storage technologies, that would enable us to capitalize on new lower-carbon opportunities.
- Our extensive pipeline network across North America that provides an unparalleled footprint of linear infrastructure that can be leveraged to transport emerging clean fuels like hydrogen and renewable natural gas, as well as to facilitate the transportation of captured carbon emissions for sequestration.

High Warming Scenario

The High Warming Scenario forecasts a significant increase in global GHG emissions and temperatures, substantially elevating the long-term risk of physical climate hazards. The climate scenario analysis included a climate hazard assessment to evaluate the potential risks and impacts across our operations. The analysis involved modeling diverse climate hazards and their potential effects on a representative sample of 54 locations from across our natural gas pipelines and power generation assets, spanning diverse geographic locations across North America.

The climate hazard modeling indicated that under a High Warming Scenario absent mitigation, we could have an elevated risk exposure to wildfires, extreme heat and landslides at certain asset sites. The simulation also revealed moderate risk exposure to water stress, flooding and tropical cyclones in the absence of mitigations. A detailed discussion of the potential implications, financial impacts and mitigating measures for these risks can be found on pages 145 to 152.

[9] Comparable EBITDA is a non-GAAP measure. Refer to Non-GAAP measures section of the 2024 Annual MD&A for more information about non-GAAP measures and for a reconciliation to the U.S. GAAP equivalent.

CLIMATE-RELATED RISKS AND OPPORTUNITIES

A summary of the climate-related risks and opportunities that may affect our company, including potential risk mitigants and realization measures, are detailed in the following pages. This summary does not represent all climate-related risks and opportunities nor does it reflect the order of importance. These are a subset of the risks identified through our ERM program, which are regularly monitored and revised annually. The climate-related risks and opportunities that follow may not be material under securities law. Information on the material risks for TC Energy can be found in the 2024 Annual Report and our most recent quarterly report, available on our website, SEDAR and EDGAR.

Transition risk mitigant examples

ENERGY MARKETS, PRODUCTS & SERVICES

REDUCED DEMAND FOR NATURAL GAS

- Shifting our asset portfolio mix to align with the direction and pace of the energy transition
- Diversified business strategy provides resilience against potential market shifts
- Established expertise in nuclear power, renewable power and energy storage solutions
- Extensive North American pipeline network with unparalleled footprint for transporting emerging clean fuels and supporting carbon capture, utilization and sequestration (CCUS)

OTHER

REDUCED ACCESS TO CAPITAL

- Disciplined approach to capital allocation
- Capital program to be financed through combination of internal cash flows and diversified funding options
- Candid and proactive investor engagement on climate-related matters

ADVERSE POLICY & LEGAL IMPACTS

- Rate-regulated business allows us to pursue cost recovery for certain climate-related regulatory compliance costs

REPUTATIONAL DAMAGE

- Carefully manage relationships with customers, suppliers, communities, regulators and other rights holders and stakeholders and offer clear, candid communication to build trust and support.

Transition opportunity realization examples

INCREASED DEMAND FOR NATURAL GAS

- Incumbency in markets across North America, expanding our pipeline capacity and extending our footprint to serve growing market demand
- Southeast Gateway pipeline will provide access to 1.3 Bcf a day of natural gas to Mexico's Yucatán Peninsula, that will displace high-sulfur diesel and fuel oil
- Developing new projects to capture next wave LNG export growth off coastlines in Canada and Mexico

LOWER-CARBON PRODUCTS & SERVICES

- Investing, on average, over $1 billion annually to extend the life and increase the output of Bruce Power, providing non-emitting baseload generation
- Advancing the Ontario Pumped Storage Project, designed to provide 1,000 MW of reliable, on-demand clean energy storage
- U.S. natural gas pipeline network provides centralized pipeline access to a growing number of RNG customers

CLIMATE CHANGE RESILIENCY

- Perform climate scenario analysis to test the resiliency of our strategy and monitor signposts for the pace and direction of the energy transition
- Support our customers' decarbonization goals and climate resilience by providing access to safe, reliable, secure and affordable energy across multiple platforms

LOWER-CARBON ENERGY SOURCES

- Replacing gas-powered turbines at compressor stations with hybrid or electric motors
- Using solar arrays to power meter stations at some of our renewable natural gas facilities

TRANSITION RISKS

Short Term (S/T): 1-5 years **Medium Term (M/T): 6-15 years** **Long Term (L/T): 16-25 years**

DESCRIPTION	POTENTIAL FINANCIAL IMPACTS[10]	MITIGATION MEASURES
POLICY AND LEGAL RISK		
TC Energy operates in a highly regulated industry across North America. Our ability to operate our existing assets and develop growth projects requires various permits and governmental approvals and is impacted by evolving policies and regulations. Complex and divergent regulatory frameworks at different levels of government can increase compliance challenges, and changes in government administrations or policy approaches can further introduce uncertainty and delays in obtaining necessary permits. Opposition groups can also influence regulatory decisions through organized protests, legal challenges and negative media campaigns. In addition, there are a variety of existing and evolving initiatives and policies in development at the federal, regional, state and provincial levels aimed at reducing GHG emissions. Climate-related litigation is also evolving and becoming increasingly common, which could impact our ability to operate our assets.	<table><tr><th></th><th>S/T</th><th>M/T</th><th>L/T</th></tr><tr><td>Gradual Transition Scenario</td><td rowspan="2">Low</td><td>Low</td><td>Low</td></tr><tr><td>NZE Scenario</td><td>Medium</td><td>Medium</td></tr></table> Complying with more stringent climate-related regulations may result in higher operating costs or higher capital expenditures or may impact our ability to develop new projects and meet our growth targets. Similarly, climate-related litigation may result in legal costs or affect our ability to execute on growth projects. We own assets in a number of regions subject to GHG emissions management regulations and carbon pricing policies. In 2024, we incurred $141 million of expenses under existing carbon pricing programs.	We actively monitor emerging policies and regulations, participate in the regulatory review processes, and submit formal comments to regulators as appropriate. Material risks associated with evolving regulatory and government decisions are identified through our ERM program and are reported quarterly to the Board. Potential regulatory and policy risks are also considered in our capital allocation framework and strategic planning processes. Our rate-regulated business allows us to pursue cost recovery and earn a return on certain climate-related regulatory compliance costs.

[10] Potential financial impacts are directional, order-of-magnitude estimates based on the inherent risk exposures - absent the effects of potential risk mitigants - under two climate scenarios. Refer to the Climate-related Scenario Analysis on page 143 for more information.

TRANSITION RISKS CONTINUED

Short Term (S/T): 1-5 years **Medium Term (M/T): 6-15 years** **Long Term (L/T): 16-25 years**

DESCRIPTION	POTENTIAL FINANCIAL IMPACTS[10]	MITIGATION MEASURES
TECHNOLOGY RISK		
The transition to a lower-carbon economy may give rise to technological advancements that support developing and scaling alternative forms of lower-carbon energy or improve energy efficiency. The development and deployment of new technologies inherently bears financial risks and uncertain outcomes.	<table><tr><th></th><th>S/T</th><th>M/T</th><th>L/T</th></tr><tr><td>Gradual Transition Scenario</td><td rowspan="2">Low</td><td>Low</td><td>Medium</td></tr><tr><td>NZE Scenario</td><td>Medium</td><td>Medium</td></tr></table> Exploring, developing and implementing new technologies may require increased expenditures in research and development (R&D). Capital projects relying on new technologies may have an increased risk of cost overruns, project delays, and cash flow uncertainty.	We are strategically positioned to capitalize on lower-carbon energy opportunities through our proven expertise in nuclear power, renewable power, low-carbon fuels, and energy storage solutions. We continue to build additional expertise in emerging lower-carbon technologies through pilot projects and small strategic investments. Our approach to investing in emerging technology is to develop capabilities that are complementary to our core businesses, and we can support their commercialization through demonstration and piloting.
MARKET RISK		
ACCESS TO CAPITAL		
We require access to substantial amounts of capital at a competitive cost to fund our portfolio of growth projects and replace maturing debt obligations. Investors and lenders are increasingly considering climate-related risks and opportunities in their decision-making, which might affect their willingness to provide capital to the energy industry, reducing the amount of capital available and increasing capital costs.	<table><tr><th></th><th>S/T</th><th>M/T</th><th>L/T</th></tr><tr><td>Gradual Transition Scenario</td><td rowspan="2">Low</td><td>Low</td><td>Low</td></tr><tr><td>NZE Scenario</td><td>Medium</td><td>Medium</td></tr></table> Reduced access to capital could inhibit our ability to execute on growth prospects or refinance existing debt. A higher cost of capital could negatively impact future earnings, asset values, and our ability to deliver returns on our investments in excess of our cost of capital. Significant increases in interest rates could result in higher interest expenses.	We take a disciplined approach to capital allocation, staying within our capital spending target while maximizing the expected returns of the projects that we sanction. Our capital program is expected to be financed through a combination of internally generated cash flows, capital markets, portfolio management activities and other funding options. A portion of interest expense related to our natural gas pipelines is recovered through regulated tolls, which helps to mitigate the impacts of rising interest rates. We have candid and proactive engagement with the investment community to solicit feedback and keep them apprised of our prospects, risks and challenges as well as sustainability-related updates. We conduct research regularly around the evolving sustainability preferences of our investors and financial partners which we consider in our decision-making.

[10] Potential financial impacts are directional, order-of-magnitude estimates based on the inherent risk exposures - absent the effects of potential risk mitigants - under two climate scenarios. Refer to the Climate-related Scenario Analysis on page 143 for more information.

TRANSITION RISKS CONTINUED

Short Term (S/T): 1-5 years **Medium Term (M/T): 6-15 years** **Long Term (L/T): 16-25 years**

DESCRIPTION	POTENTIAL FINANCIAL IMPACTS[10]	MITIGATION MEASURES
NATURAL GAS SUPPLY/DEMAND		
A long-term shift in the global energy mix away from fossil fuels and towards lower-carbon energy could result in a decline in North American natural gas demand and LNG exports, decreasing demand for our natural gas pipeline assets.	<table><tr><th></th><th>S/T</th><th>M/T</th><th>L/T</th></tr><tr><td>Gradual Transition Scenario</td><td rowspan="2">Low</td><td>Medium</td><td>Medium</td></tr><tr><td>NZE Scenario</td><td>High</td><td>High</td></tr></table> Declining natural gas demand could significantly impact future earnings and impair asset values for our existing natural gas pipeline infrastructure, as well as hinder future growth projects.	We continue to view natural gas and LNG as playing a critical role in the global energy mix across various energy transition scenarios, displacing higher-carbon fuels and providing essential grid stability to support renewable power generation. As part of our strategic planning process, we develop comprehensive projections of energy market fundamentals informed by internal analysis, third-party research, and advice from external experts. We continuously monitor signposts and market developments to inform our views on the pace and direction of the energy transition. While we maintain strong confidence in long-term natural gas demand, our diversified strategy provides resilience against potential market shifts. Our established expertise spans nuclear power, renewable power, low-carbon fuels, and energy storage solutions, complemented by small strategic investments and pilot projects in emerging clean technologies. Our expertise is enhanced by our extensive North American pipeline network, which has the potential to serve as an unparalleled infrastructure footprint for transporting emerging clean fuels such as hydrogen and renewable natural gas, while also supporting CCUS initiatives. In the medium-term, declining natural gas demand would be mitigated by our portfolio of highly contracted assets with creditworthy counterparties, enabling us to continue achieving solid growth, low risk and repeatable performance.

[10] Potential financial impacts are directional, order-of-magnitude estimates based on the inherent risk exposures - absent the effects of potential risk mitigants - under two climate scenarios. Refer to the Climate-related Scenario Analysis on page 143 for more information.

TRANSITION RISKS CONTINUED

Short Term (S/T): 1-5 years **Medium Term (M/T): 6-15 years** **Long Term (L/T): 16-25 years**

DESCRIPTION	POTENTIAL FINANCIAL IMPACTS[10]	MITIGATION MEASURES
REPUTATIONAL RISK		
As concerns around the effects of climate change continue to grow, there is increasing pressure on energy companies to reduce GHG emissions, enhance climate disclosures and manage climate-related risks. Our operations and growth prospects require strong relationships with rights holders and stakeholders. Inadequately managing stakeholder expectations and concerns about climate-related risks can have a significant impact on the operations of our current assets and our ability to develop new projects on time and on budget.		As we work to be the trusted leader in North American energy infrastructure, we recognize the importance of working together, in common cause, with our rights holders and stakeholders, including customers, Indigenous communities, landowners, suppliers, investors, governments and government agencies, regulators, financial institutions and environmental non-governmental organizations. We cultivate these relationships through transparent, accountable engagement to build enduring and trusting relationships and create mutually beneficial outcomes for our stakeholders. We have specific stakeholder programs and policies that shape our interactions, clarify expectations and assess risks. We maintain detailed documentation of stakeholder and rights holder engagements, tracking issues raised and resolution measures implemented. Our approach emphasizes: • Open, proactive dialogue and meaningful consultation • Active solicitation and incorporation of feedback • Timely, transparent communication through regulatory processes and operations • Direct, respectful resolution of concerns through collaborative discussion In 2024, TC Energy's CEO, CFO, other members of management, and our Investor Relations team participated in approximately 500 meetings with shareholders and bondholders, including over 50 meetings on sustainability- and ESG-related topics. We continue to enhance and refine our climate-related disclosures to provide information that is clear, relevant, comparable and decision-useful to investors. We take into consideration input and feedback from investors and stakeholders and rely on guidance from existing and emerging climate disclosure standards and frameworks.

	S/T	M/T	L/T
Gradual Transition Scenario	Low	Low	Medium
NZE Scenario		Medium	Medium

Reputational risk could result in increased capital costs, delayed project completion or impeded earnings growth.

Our Indigenous Advisory Council guides the ELT on integrating Indigenous perspectives into decision-making. Indigenous communities bring valuable traditional ecological knowledge that enhances our climate adaptation approaches, while we recognize these same communities often face disproportionate vulnerability to climate-related impacts.

[10] Potential financial impacts are directional, order-of-magnitude estimates based on the inherent risk exposures - absent the effects of potential risk mitigants - under two climate scenarios. Refer to the Climate-related Scenario Analysis on page 143 for more information.

PHYSICAL RISKS (ACUTE AND CHRONIC)

Physical climate hazards[11] can be either event driven (acute) with immediate, severe impacts, or gradual (chronic) leading to persistent long-term shifts in climate patterns. The frequency and severity of climate hazards, particularly acute weather events, is difficult to predict. Climate hazards vary greatly across different geographical regions depending on weather patterns, topography, and proximity to bodies of water.

To assess the potential exposure and impacts of these physical climate hazards on our business, we engaged a third-party service provider to conduct a comprehensive climate hazard analysis. Details of the scenarios and approach for this simulation are included in the Climate-Related Scenario Analysis section.

The climate hazard analysis indicated that, in the High Warming Scenario, we may have an elevated risk exposure (without considering potential mitigants) to wildfires, extreme heat and landslides for certain assets. The analysis also showed a more moderate risk exposure (absent mitigants) to water stress, flooding and tropical cyclones. These risks, along with their potential mitigants and financial impacts, are discussed below[12].

DESCRIPTION	POTENTIAL FINANCIAL IMPACTS	POTENTIAL MITIGATION MEASURES
WILDFIRES		
Wildfire risk can be exacerbated by extreme heat and drought conditions caused by climate change. In the High Warming Scenario, an increased risk of wildfires in Western Canada, Texas, and Mexico could impact our natural gas pipelines, renewable energy, and cogeneration assets.	Wildfires could cause asset damage or operational disruptions, resulting in lost revenues and costly repairs.	• Proactive vegetation management • Use of fire-resistant materials • Early warning systems for rapid response • Comprehensive emergency response plans
EXTREME HEAT		
Extreme heat is characterized by an increase in average temperatures or increase in number of days with extremely high temperatures. In the High Warming scenario, extreme heat is the climate hazard with the most widespread impact across our operations, with the most severe impacts on our operations in Mexico and the southern United States.	Prolonged extreme heat may impact the efficiency and reliability of our operations, resulting in increased maintenance costs and decreased revenues due to reduced output.	• More frequent maintenance to address the heightened stress on equipment • Use of more heat-resistant materials • Upgrading cooling systems to operate more efficiently in higher temperatures • Designing future facilities with greater cooling capacity
LANDSLIDE SUSCEPTIBILITY		
Landslide susceptibility is generally caused by unstable terrain, often as a result of heavy rainfall or flooding. The majority of our assets are in areas with negligible landslide susceptibility. In the High Warming Scenario, some of our natural gas pipeline assets in mountainous regions of Western Canada, the U.S. and Mexico could face higher landslide risks.	Landslides could potentially cause asset damage or operational disruptions, resulting in lost revenues and costly repairs.	• Slope monitoring program to identify areas prone to instability for proactive risk assessments and early intervention

[11] Climate hazard refers to the potential occurrence of climate-related physical events or trends that may cause damage and loss.
[12] Given the difficulty in predicting climate hazards, the magnitude of potential annualized financial impacts (low/medium/high) has not been estimated.

DESCRIPTION	POTENTIAL FINANCIAL IMPACTS	POTENTIAL MITIGATION MEASURES
FLOODING		
Flooding can be caused by extreme rainfall, river flooding, or inundation from rising sea levels. In the High Warming Scenario, most of our assets would only have a slight increase in flooding risk, with the exception of a small number of assets located closer to rivers and coastal areas that may be more vulnerable to flooding.	Flooding could potentially cause asset damage or operational disruptions, resulting in lost revenues and costly repairs.	• Use of flood barriers, reinforced foundations or elevating assets to reduce vulnerability • Use predictive modeling and risk assessments in the design of new infrastructure to locate assets above projected flood zones • Real-time monitoring of river conditions to adjust operations during flooding events, minimizing operational disruptions.
WATER STRESS		
Water stress arises from potential water scarcity and unpredictable water availability. This risk is particularly pronounced in areas where water is sourced from renewable supplies that depend on consistent precipitation and surface runoff for replenishment. In the High Warming Scenario, some of our cogeneration power plants that use water from renewable sources for cooling and steam generation may experience increased long-term water stress. In contrast, our Bruce Power nuclear facility, which relies on access to significant volumes of water for cooling, would be expected to face minimal water stress due to its access to the Great Lakes system – a vast and stable water supply that is less reliant on renewable water sources.	Water stress could disrupt operations or reduce operational efficiency, resulting in lost revenues and increased costs.	• Use of closed-loop and hybrid cooling systems for power generation to minimize water consumption • Incorporate water risk assessments into asset planning processes to ensure new projects have access to sustainable water resources or efficient water-use systems
TROPICAL CYCLONES		
Tropical cyclones, commonly known as hurricanes, produce extremely high wind speeds, significant rainfall and potential flooding. In the High Warming Scenario, some of our assets located in the Southeast United States and in Northern Mexico could have an increased long-term risk of exposure to tropical cyclones.	Tropical cyclones could cause operational disruptions, resulting in lost revenues and costly repairs.	• Implement emergency response plans • Proactively procure critical spare parts • Having maintenance crews on standby to respond quickly to address damage



OTHER GENERAL MITIGATION MEASURES FOR PHYSICAL CLIMATE-RELATED RISKS

Our engineering standards are regularly reviewed to confirm assets remain designed and operated to withstand the potential impacts of climate change. Our emergency response plans are focused on quickly and effectively responding to emergencies and mitigating impacts in a timely manner. We also maintain insurance to mitigate the financial impact of asset damage caused by extreme weather events. However, insurance does not cover all events in all circumstances. Should an event occur, our Emergency Management Program (within TOMS) would manage our response to severe weather events.

Additional mitigations to address the risk of physical climate hazards include:

- Enhanced inspection and maintenance of assets and pipeline rights-of-way (including on, and in the vicinity of, pipeline crossings at watercourses), emergency and crisis response planning and training, and business continuity planning including recovery, risk mitigation and restoration
- Utilization of historical weather data and systems to forecast weather events to design more resilient sites and facilities
- Alignment on contingency planning with other parties in broadly based logistics networks, which enables us to coordinate shutdowns in advance of severe weather events and make resumption of energy supply a priority following a storm
- Planning for extreme weather events in operational response plans, including the installation of on-site emergency generators at many of our operational facilities to provide power in the event of extended outages
- We also partner with research organizations and industry groups to monitor the resilience of assets to physical risks, including severe weather events such as 100- and 200-year rainfall events. This helps determine maintenance needs or replacement of company assets, including existing pipelines. To better support geohazard risk management, TC Energy implemented a customized web-based geohazard platform (GeoForce) to identify, inventory, and track geohazards across our U.S. pipeline system. The platform was built within the Environmental Systems Research Institute (ESRI) ArcGIS Enterprise environment and leverages a diverse amount of ESRI products.

TRANSITION OPPORTUNITIES

Short Term (S/T): 1-5 years **Medium Term (M/T): 6-15 years** **Long Term (L/T): 16-25 years**

RESOURCE EFFICIENCY

Improving resource efficiency enables us to reduce the consumption of resources such as natural gas and electricity required in our operations.

	S/T	M/T	L/T
Gradual Transition Scenario	Low	Low	Low
NZE Scenario		Low	Low

By improving resource efficiency, we can lower operating costs, reduce our GHG emissions intensity, and potentially minimize exposure to GHG regulatory compliance costs.

We are investing in modernizing our natural gas pipeline assets with advanced technologies such as gas recovery and recompression systems to drive operational efficiencies.

ENERGY SOURCES

Shifting our energy consumption to lower emissions-intensive energy sources, such as electricity, helps to reduce our GHG emissions intensity.

	S/T	M/T	L/T
Gradual Transition Scenario	Low	Low	Low
NZE Scenario		Medium	Medium

These opportunities can reduce our exposure to GHG regulatory compliance costs while also reducing operating costs.

- In Canada, our Valhalla North and Berland River (VNBR) project will add incremental capacity to the NGTL system utilizing non-emitting electric compression, contributing to lowering our GHG emissions intensity. Construction on the VNBR project commenced in 2024 and it is expected to be placed into service in 2026.
- Our Virginia Electrification project, placed into service in 2024, replaced and upgraded certain facilities to electric compression, reducing GHG emissions intensity along portions of our Columbia Gas system in the U.S.
- In the U.S., our VR and WR electrification projects will include upgrading compressor stations to hybrid drive horsepower, reducing our GHG emissions intensity. These projects are expected to be placed into service in 2025.
- We are using solar arrays to power meter stations at some of our RNG interconnects in the U.S. The solar power generated at each location will help decrease TC Energy's GHG emissions impact by using 100 per cent renewable energy.

[13] Potential financial impacts are directional, order-of-magnitude estimates based on the inherent opportunities under two climate scenarios. Refer to the Climate-related Scenario Analysis on page 143 for more information.

TRANSITION OPPORTUNITIES CONTINUED

Short Term (S/T): 1-5 years **Medium Term (M/T): 6-15 years** **Long Term (L/T): 16-25 years**

PRODUCTS AND SERVICES

DESCRIPTION	POTENTIAL FINANCIAL IMPACTS[13]	REALIZATION EXAMPLES

The long-term evolution of the energy mix will create demand for new lower-carbon technologies that could generate growth opportunities for TC Energy.

	S/T	M/T	L/T
Gradual Transition Scenario	Low	Medium	Medium
NZE Scenario		High	High

Opportunities related to new products and services could lead to increased capital investment, revenues and earnings.

We are strategically positioned to capitalize on lower-carbon energy opportunities through our proven expertise in nuclear power, renewable power, and energy storage solutions. We continue to build additional expertise in emerging lower-carbon technologies through pilot projects and small strategic investments. Our disciplined approach allows us to pursue growth initiatives that align with our risk management framework and return expectations as new energy technologies mature.

Some examples of current and potential opportunities include:

- **Nuclear:** Bruce Power delivers approximately 6,500 MW of safe, affordable, reliable and emissions-free baseload generation capacity. Through our 48.3 per cent ownership stake, we are investing approximately $1 billion annually to support Bruce Power's life extension programs and Project 2030, which aims to increase site output to 7,000 MW by 2033.
- **Pumped hydro storage:** we continue to advance the proposed Ontario Pumped Storage Project, an energy storage facility designed to provide 1,000 MW of flexible, clean energy to Ontario's electricity system.
- **RNG:** Our U.S. natural gas pipeline network provides centralized pipeline access to a growing number of RNG customers.
- **Renewable power generation:** we own approximately 380 MW of wind and solar power generation assets and have 750 MW of wind and solar generation power purchase agreements (PPAs) and associated environmental attributes. This enables us to offer innovative renewable power products to our customers, helping them to decarbonize their operations.
- **Transportation of clean fuels:** Our extensive North American pipeline network could potentially provide valuable infrastructure for transporting emerging clean fuels and captured carbon for sequestration. Through strategic pilot projects and targeted investments, we are developing expertise in hydrogen and carbon capture technologies to advance these emerging opportunities.

[13] Potential financial impacts are directional, order-of-magnitude estimates based on the inherent opportunities under two climate scenarios. Refer to the Climate-related Scenario Analysis on page 143 for more information.

TRANSITION OPPORTUNITIES CONTINUED

Short Term (S/T): 1-5 years **Medium Term (M/T): 6-15 years** **Long Term (L/T): 16-25 years**

MARKETS

DESCRIPTION	POTENTIAL FINANCIAL IMPACTS[13]	REALIZATION EXAMPLES

Global demand growth for various forms of lower-carbon energy can create new market opportunities for natural gas and LNG.

	S/T	M/T	L/T
Gradual Transition Scenario	Medium	Medium	Medium
NZE Scenario		Low	Low

New market growth opportunities could drive increased capital investment, revenues and earnings.

We continue to view natural gas and LNG as a cornerstone of the global energy transition, supporting the displacement of coal and other carbon-intensive fuels, and providing essential grid stability for renewable power generation.

- **North American markets:** Through approximately 93,700 km of pipelines, we are the only energy infrastructure company with strategic natural gas pipeline corridors connecting low-cost basins to high-demand markets in each of Canada, the U.S. and Mexico. We currently move roughly 30 per cent of North America's natural gas demand and are expanding our pipeline capacity and extending our footprint to serve growing industrial and electric power generation markets. In Mexico, our Southeast Gateway will provide access to 1.3 Bcf a day of natural gas to Mexico's Yucatán Peninsula that will displace high-sulfur diesel and fuel oil.
- **LNG export markets:** Growing global demand for natural gas is translating into substantial growth opportunities for North American LNG exports. We transport approximately 30 per cent of the natural gas destined for LNG export out of the U.S. and are developing new projects to capture next wave LNG growth off coastlines in Canada and Mexico.

[13] Potential financial impacts are directional, order-of-magnitude estimates based on the inherent opportunities under two climate scenarios. Refer to the Climate-related Scenario Analysis on page 143 for more information.

TRANSITION OPPORTUNITIES CONTINUED

Short Term (S/T): 1-5 years **Medium Term (M/T): 6-15 years** **Long Term (L/T): 16-25 years**

DESCRIPTION	POTENTIAL FINANCIAL IMPACTS[13]	REALIZATION EXAMPLES
RESILIENCY		
Proactively assessing climate-related impacts across various energy transition scenarios can strengthen business resilience by mitigating potential risks while positioning ourselves to capture emerging opportunities.	<table><tr><th></th><th>S/T</th><th>M/T</th><th>L/T</th></tr><tr><td>Gradual Transition Scenario</td><td rowspan="2">Low</td><td>Medium</td><td>Medium</td></tr><tr><td>NZE Scenario</td><td>Medium</td><td>Medium</td></tr></table> Building resiliency can drive revenue growth, reduce costs and generate capital investment opportunities.	We take a thoughtful and proactive approach to identifying and mitigating climate-related risks and positioning ourselves to capture emerging opportunities. We recently performed a detailed climate scenario analysis that provided valuable insights into the resiliency of our business strategy against a wide range of climate scenarios and identified possible physical climate hazards and potential mitigants. We continuously monitor signposts and market developments to inform our views on the pace and direction of the energy transition and adjust our business strategy as needed. We also actively support our customers' decarbonization goals and climate resilience by providing access to safe, reliable, secure and affordable energy across multiple platforms, including: • Our integrated natural gas pipeline network facilitates North American gas transmission and LNG exports, supporting the transition from more carbon-intensive fuels while providing crucial grid stability for renewable power integration. • Bruce Power, the world's largest operating nuclear facility, delivers 6,500 MW of emissions-free baseload generation. • Our renewable power assets and PPAs enable us to offer innovative clean energy solutions tailored to customer needs. • We are advancing the proposed Ontario Pumped Storage Project, which will add 1,000 MW of reliable, on-demand clean energy storage to Ontario's electricity system, enhancing grid reliability and supporting the integration of renewable resources.

[13] Potential financial impacts are directional, order-of-magnitude estimates based on the inherent opportunities under two climate scenarios. Refer to the Climate-related Scenario Analysis on page 143 for more information.

CLIMATE-RELATED RISK MANAGEMENT

Risk management is integral to the successful operation of our business. Our risk management strategy is designed to ensure that risks and related exposures are aligned with our business objectives and risk tolerances. We achieve this through a centralized ERM program, which systematically identifies and assesses risks that could materially impact the achievement of our strategic objectives. These risks are communicated to key stakeholders, such as the Board, CEO, Executive Vice-Presidents, and the CRO, ensuring comprehensive oversight. This approach enables the organization to better anticipate, prepare for, and respond to climate-related risks to safeguard business operations, financial condition, and overall performance.

The ERM program provides a thorough process for risk identification, analysis, evaluation, and mitigation. Key components of this program include:

- **an enterprise risk register**: each of the company's enterprise risks, detailing governance and execution ownership, Board and/or Committee accountability, and inherent and residual risk ratings for each risk plotted on a heat map. The register is formally updated during the company's annual Enterprise Risk assessment, which the Board reviews annually.
- **quarterly emerging risk reports**: the program includes a network of emerging risk liaisons strategically positioned across the organization, responsible for identifying potential emerging risks and reporting on their management and mitigation quarterly to the Board.
- **quarterly deep dive presentations**: the Board receives detailed presentations on each enterprise risk, with specific themes addressed during regular financial updates and strategic meetings. Special presentations are also delivered as required or requested.

Our 2024 Annual Report contains information on the risks applicable to TC Energy and is publicly available in the Reports and filings section of the investors page on our website. For more information about the company's processes for identifying and managing risk, including climate-related risks, please refer to the risk oversight and enterprise risk management section of the 2025 MIC.



TOMS: our operational management system

Our overarching management system, TOMS, enables operational excellence through an interconnected set of standards, processes and procedures that describes the requirements to manage risk and continually improve through the plan, do, check, act cycle.

These requirements drive our approach to identify, analyze, evaluate, manage, monitor, and communicate risks and implement mitigation strategies for the asset lifecycle, including climate-related risks. Operational risks are communicated annually through the corporate ERM process.

CLIMATE-RELATED METRICS AND TARGETS

TC Energy tracks year-over-year performance of several metrics to monitor climate-related risks and opportunities. These include Scope 1, Scope 2, and certain Scope 3 categories of GHG emissions as well as Scope 1 (direct) methane emissions, corporate and business segment emissions intensity, energy consumption, environmental compliance and water use.

Please refer to the Performance Tables in this report as well as our annual CDP Corporate Questionnaire response for details.

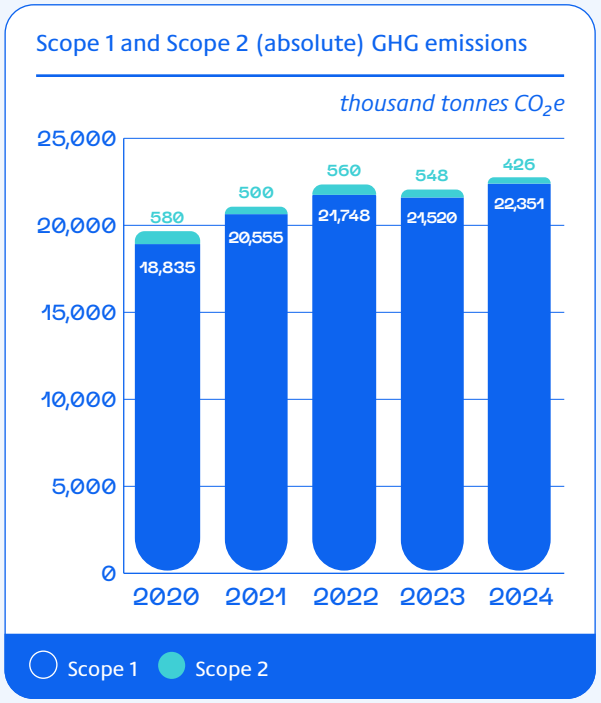

TC Energy's Scope 1 emissions include direct emissions from combustion, venting, flaring and fugitive emissions from pipelines and facilities, and transportation. Methane currently represents approximately 19 per cent of our total Scope 1 GHG emissions.

For Scope 2 emissions, we monitor indirect emissions from purchased electricity and steam across our operations. Our calculation methodology uses standardized emission factors applied to measured electrical consumption data. We have enhanced measurement accuracy through AI technology that extracts consumption details from utility invoices, significantly strengthening our ability to create a comprehensive emissions profile.

Regarding Scope 3 emissions, we are currently reporting five of ten relevant categories and actively assessing the remaining categories against reporting guidance and quantification methodologies. We are contributing to industry-specific quantification standards through the International Petroleum Industry Environmental Conservation Association (Ipieca) to improve value chain reporting, recognizing the inherent complexity in quantifying emissions that rely on data from value chain partners.

In 2024, we reassessed our interim emission reduction target and major components of our longer-term reduction plan in light of various criteria, including policy, regulatory, commercial and economic developments and the impacts related to the completion of our capital rotation program and the spinoff of our Liquids Pipelines business. We remain committed to our long-term target of positioning to achieve net-zero emissions from our operations and while the broader GHG target development work continues, we have set a methane intensity reduction target as the milestone in this multi-step process.

Setting a methane intensity target enables us to systematically pursue the most cost-efficient and impactful abatement opportunities, and assess optionality within the marginal abatement curve as prospects arise.

By prioritizing methane emissions management in the near term, we are optimizing the balance between protecting and enhancing asset value through proactive climate risk management, maintaining competitive tolls for our customers, and delivering strong returns for our shareholders. TC Energy's long-term incentives include performance share units (referred to as PSUs) that includes a 10 per cent weighted methane intensity reduction performance metric.

We are improving the quality and transparency of our methane emissions disclosures through a variety of approaches, including leading-edge technology to manage methane emissions data, allowing TC Energy to more reliably validate measured and calculated methane emissions and fill previous data gaps. In 2024, TC Energy committed to performing a reassessment of joining OGMP 2.0, or a similar reporting framework, and whether joining would improve accuracy and transparency of our methane emissions data. The reassessment facilitated an in-depth review of current methane emissions measurement and quantification practices, providing valuable insight and increased confidence in our data.

The reassessment also confirmed that our methane practices align well with OGMP's guiding principles and have a strong foundation of measurement-informed methane emission data. To that end, we have determined that joining OGMP 2.0 does not make sense for our organization at this time. Regulatory misalignment and uncertainty present considerable challenges to reach and maintain OGMP 2.0 gold standard across all three operating jurisdictions.

WANT TO LEARN MORE?

+ OGMP 2.0 Reassessment Report

By enhancing the rigor and assurance of our GHG emissions reporting, we can continue to deliver reliable data that guides investor decisions and holds us accountable to transparent, credible disclosure of our GHG emissions. Our Roadmap to Reasonable Assurance outlines TC Energy's progress in maturing our GHG data management systems, shares results from the 2025 readiness assessment, and identifies the enhancements needed and steps required to support readiness for obtaining a reasonable assurance opinion on our corporate GHG emissions.

We continue our efforts to provide a clear, factual and balanced overview of our progress against our targets annually in our Report on Sustainability.

WANT TO LEARN MORE?

+ Roadmap to Reasonable Assurance on GHG Emissions

TCFD and IFRS S2 Climate-related Disclosures Alignment

TC Energy's climate-related disclosures are consistent with the four core recommendations and eleven recommended disclosures of the TCFD framework. The TCFD recommendations have been fully incorporated into IFRS S2, which also requires additional detailed disclosures above and beyond the TCFD recommendations. We are taking a phased approach to enhancing our reporting capabilities to align with IFRS S2. During this transition period, our climate-related disclosures are partially compliant with IFRS S2 while remaining aligned with the TCFD recommendations.

The table below illustrates how our climate-related disclosures align with the TCFD recommendations, and includes a high-level comparison of the TCFD recommendations and IFRS S2 reporting requirements.

Supplementary information to our climate-disclosures can also be found in our annual CDP Corporate Questionnaire response.

TCFD TOPIC	TCFD RECOMMENDATION	IFRS S2 COMPARISON[14]	TC ENERGY CLIMATE-RELATED DISCLOSURES SECTION
GOVERNANCE	Disclose the organization's governance around climate-related risks and opportunities.	Disclose the organization's governance processes, controls and procedures used to monitor, manage and oversee climate-related risks and opportunities.	In this report > Climate-related governance
	a) Describe the board's oversight of climate-related risks and opportunities.	Broadly consistent with TCFD + more detailed information on, for example, how responsibilities are reflected in mandate, terms of reference, role description	In this report > Board oversight of climate-related risks and opportunities
	b) Describe management's role in assessing and managing climate-related risks and opportunities.	Broadly consistent with TCFD	In this report > Management's role in assessing and managing climate-related risks and Opportunities
STRATEGY	Disclose the actual and potential impacts of climate-related risks and opportunities on the organization's businesses, strategy, and financial planning where such information is material.	Disclose the organization's strategy for managing climate-related risks and opportunities.	In this report > Climate-related strategy, Climate-related risks and opportunities

[14] Refer to the Comparison of IFRS S2 Climate-related Disclosures with the TCFD recommendations published by the IFRS Foundation for full details.

TCFD TOPIC	TCFD RECOMMENDATION	IFRS S2 COMPARISON[14]	TC ENERGY CLIMATE-RELATED DISCLOSURES SECTION
	a) Describe the climate-related risks and opportunities the organization has identified over the short, medium, and long term.	Broadly consistent with TCFD + refer to and consider the applicability of industry-based disclosure topics in its industry-based guidance in identifying climate-related risks and opportunities. + more detailed information about where in the company's business model and value chain risks and opportunities are concentrated.	In this report > Climate-related strategy, Climate-related risks and opportunities
	b) Describe the impact of climate-related risks and opportunities on the organization's businesses, strategy, and financial planning.	Broadly consistent with TCFD + more detailed information describing the effects of climate-related risks and opportunities. For example, how a company has responded to, and plans to respond to, the identified risks and opportunities, any transition plans it has and how it plans to achieve its climate-related targets. + in the current and anticipated effects of climate-related risks and opportunities on a company's financial position, financial performance and cash flows, IFRS S2 sets out criteria for circumstances in which quantitative and qualitative information is required. Companies are permitted to disclose only qualitative information in some circumstances—for example, if a company cannot separately identify the effects of the risk or opportunity or if the level of measurement uncertainty involved is too high. + requirement for disclosures on the anticipated financial effects of climate-related risks and opportunities to use all reasonable and supportable information that is available at the reporting date without undue cost or effort. IFRS S2 also provides that a company use an approach that is commensurate with the company's circumstances in preparing disclosures about the anticipated financial effects of a climate-related risk or opportunity.	In this report > Climate-related strategy, Climate-related risks and opportunities
	c) Describe the resilience of the organization's strategy, taking into consideration different climate-related scenarios, including a 2°C or lower scenario.	Broadly consistent with TCFD. However, IFRS S2 does not specify particular scenarios for a company to use in its climate-related scenario analysis. + additional information regarding resilience on: significant areas of uncertainty the company has considered in its assessment; the company's capacity to adjust and adapt its strategy and business model over time; and how and when the company has carried out its climate-related scenario analysis. IFRS S2 provides that a company carrying out climate-related scenario analysis use an approach that is commensurate with the company's circumstances and consider all reasonable and supportable information that is available at the reporting date without undue cost or effort.	In this report > Climate-related scenario analysis, Climate-related risks and opportunities

[14] Refer to the Comparison of IFRS S2 Climate-related Disclosures with the TCFD recommendations published by the IFRS Foundation for full details.

TCFD TOPIC	TCFD RECOMMENDATION	IFRS S2 COMPARISON[14]	TC ENERGY CLIMATE-RELATED DISCLOSURES SECTION
RISK MANAGEMENT	Disclose how the organization identifies, assesses, and manages climate-related risks.	Disclose the processes used to identify, assess, prioritize and monitor climate-related risks and opportunities, including whether and how those processes are integrated into and inform the company's overall risk management process.	In this report > Climate-related risk management
	a) Describe the organization's processes for identifying and assessing climate-related risks.	Broadly consistent with TCFD + more detailed information on, for example, what input parameters a company uses to identify risks (such as data sources, the scope of operations covered and the detail used in assumptions); whether and how the company uses climate-related scenario analysis to inform its identification of risks; and whether the company has changed the processes used to identify, assess, prioritize and monitor risks compared with the prior reporting period. IFRS S2 also requires additional disclosures on the processes a company uses to identify, assess, prioritize and monitor opportunities.	In this report > Climate-related risk management
	b) Describe the organization's processes for managing climate-related risks.	Broadly consistent with TCFD + additional information about the processes used to identify, assess, prioritize and monitor risks and opportunities	In this report > Climate-related risk management, Climate-related risks and opportunities
	c) Describe how processes for identifying, assessing, and managing climate-related risks are integrated into the organization's overall risk management.	Broadly consistent with TCFD + additional disclosures on the extent to which, and how, the processes used to identify, assess, prioritize and monitor opportunities are integrated into the company's overall risk management process	In this report > Climate-related risk management
METRICS AND TARGETS	Disclose the metrics and targets used to assess and manage relevant climate-related risks and opportunities where such information is material.	Disclose the company's performance in relation to its climate-related risks and opportunities, including progress towards any climate-related targets it has set, and any targets it is required to meet by law or regulation.	In this report > Climate-related metrics and targets
	a) Disclose the metrics used by the organization to assess climate-related risks and opportunities in line with its strategy and risk management process.	Same categories of cross-industry metrics as TCFD + industry-based metrics relevant to the company's business model and activities. The Industry-based Guidance on Implementing IFRS S2 is required to be considered in providing this information.	In this report > Climate-related metrics and targets

[14] Refer to the Comparison of IFRS S2 Climate-related Disclosures with the TCFD recommendations published by the IFRS Foundation for full details.

TCFD TOPIC	TCFD RECOMMENDATION	IFRS S2 COMPARISON[14]	TC ENERGY CLIMATE-RELATED DISCLOSURES SECTION
	b) Disclose Scope 1, Scope 2, and, if appropriate, Scope 3 greenhouse gas (GHG) emissions, and the related risks.	Broadly consistent with TCFD. However, whereas the TCFD recommendations include the disclosure of Scope 1 and Scope 2 GHG emissions 'independent of materiality', and Scope 3 GHG emissions 'as appropriate', ISSB Standards require a company to disclose information only if it is material. + additional disclosures related to GHG emissions, including: • separate disclosure of Scope 1 and Scope 2 GHG emissions for (1) the consolidated accounting group, and (2) associates, joint ventures, unconsolidated subsidiaries or affiliates not included in the consolidated accounting group; • disclosure of Scope 2 GHG emissions using a location-based approach and providing information about any contractual instruments that are necessary to inform users' understanding; • disclosure of Scope 3 GHG emissions, including additional information about the company's financed • emissions if the company has activities in asset management, commercial banking or insurance; and • information about the measurement approach, inputs and assumptions the company has used in measuring Scope 3 GHG emissions. IFRS S2 also sets out a Scope 3 measurement framework to provide guidance for preparing Scope 3 GHG emissions disclosures. IFRS S2 does not require a company to disaggregate its GHG emissions disclosures by the constituent gases. However, IFRS S1 includes requirements on disaggregation that would result in the disclosure of the constituent gases being required if such disaggregation provides material information.	In this report > Climate-related metrics and targets
	c) Describe the targets used by the organization to manage climate-related risks and opportunities and performance against targets.	Broadly consistent with TCFD. + how the latest international agreement on climate change has informed the target and whether the target has been validated by a third party + more detailed information on GHG emissions targets, including additional information about the planned use of carbon credits to achieve a company's net GHG emissions targets + additional requirements to disclose information about the approach to setting and reviewing each target, and how the company monitors progress against each target, including whether a sectoral decarbonization approach was used to derive the target.	In this report > Climate-related metrics and targets

[14] Refer to the Comparison of IFRS S2 Climate-related Disclosures with the TCFD recommendations published by the IFRS Foundation for full details.

United Nations Sustainable Development Goals alignment

We support the United Nations Sustainable Development Goals (UN SDGs) and have identified the SDGs that are most relevant to our business and where we can make our greatest contributions. These global goals serve as a framework to orient our sustainability commitments, targets and progress. We consider it essential to cooperate with other organizations and to align our efforts behind UN SDG 17.

COMMITMENT	UN SDG
ENVIRONMENT	
Enable the energy transition	UN SDG 7 – Affordable and Clean Energy UN SDG 8 – Decent Work and Economic Growth UN SDG 9 – Industry, Innovation and Infrastructure UN SDG 12 – Responsible Consumption and Production UN SDG 13 – Climate Action UN SDG 17 – Partnerships for the Goals
Leaving the environment as we found it	UN SDG 6 – Clean Water and Sanitation UN SDG 14 – Life Below Water UN SDG 15 – Life on Land
Committed to safe, reliable, sustainable operations	UN SDG 9 – Industry, Innovation and Infrastructure UN SDG 12 – Responsible Consumption and Production UN SDG 14 – Life Below Water UN SDG 15 – Life on Land
SOCIAL	
Continuous safety improvement	UN SDG 3 – Good Health and Well-being UN SDG 8 – Decent Work and Economic Growth
Advancing an empowered workplace	UN SDG 3 – Good Health and Well-being UN SDG 4 – Quality Education UN SDG 5 – Gender Equality UN SDG 8 – Decent Work and Economic Growth UN SDG 10 - Reduce inequality UN SDG 16 – Peace, Justice and Strong Institutions
Fostering mutually beneficial relationships	UN SDG 3 – Good Health and Well-being UN SDG 4 – Quality Education UN SDG 8 – Decent Work and Economic Growth UN SDG 11 – Sustainable Cities and Communities UN SDG 17 – Partnerships for the Goals

COMMITMENT	UN SDG
Fostering enduring, mutually beneficial relationships with Indigenous groups	UN SDG 1 – No Poverty UN SDG 3 – Good Health and Well-being UN SDG 8 – Decent Work and Economic Growth UN SDG 10 – Reduce Inequalities UN SDG 16 – Peace, Justice and Strong Institutions
GOVERNANCE	
Further integrate and contribute to sustainability	UN SDG 10 – Reduce Inequalities UN SDG 13 – Climate Action UN SDG 16 – Peace, Justice and Strong Institutions UN SDG 17 – Partnerships for the Goals

FORWARD-LOOKING INFORMATION

This document contains certain information that is forward-looking and is subject to important risks and uncertainties (such statements are usually accompanied by words such as “anticipate”, “expect”, “believe”, “may”, “will”, “should”, “estimate”, “intend” or other similar words). Forward-looking statements do not guarantee future performance. Actual events and results could be significantly different because of assumptions, risks or uncertainties related to our business or events that happen after the date of this document. Our forward-looking information in this document includes, but is not limited to statements on our financial and operational performance, including the performance of our subsidiaries, statements relating to our expectation of natural gas’ role in facilitating access to reliable and affordable energy and potential displacement of higher emitting sources of energy, expected energy demand levels, statements on our sustainability commitments, including interim intensity, methane reduction and net-zero emission targets, expectations and timelines relating to our re-assessment of our GHG targets, statements on our methane emission management and climate strategy, statements on our methane emissions detection and reporting maturity, statements regarding our future plans and prospects overall, including those statements relating to our focus on reducing operational emissions, investment in low-carbon energy and supporting broader decarbonization, statements on the installation, adoption and integration of new technologies into our business, including hybrid drive technologies, enhanced inline inspection technologies, leak detection systems, improved imaging and monitoring systems, compression technology, methane reduction, recapture and destruction technologies, AI and machine learning technologies, carbon capture technologies and renewable energy storage solutions, expectations about strategies and goals for growth and expansion, expectations regarding the size, structure, timing, conditions and outcome of ongoing and future transactions, expected costs and schedules for planned projects and restoration/remediation initiatives, including projects under construction and in development, our anticipated capital program and spending, including spending related to reducing operational emissions, investing in low carbon and supporting broader decarbonization, our expected emission reductions and other benefits from planned projects, our ability to leverage carbon offsets and credits, expected opportunities for cost recovery, our expected use of internationally recognized methodologies to quantify potential emissions reductions along our supply chain, regulatory and policy developments, anticipated impacts from our community giving programs, future-orientated financial information or financial outlook, statements on biodiversity and land impacts, safety and continuous improvement, enhancing mental health and psychological safety, fostering relationships with Indigenous groups and external stakeholders, maintaining mutually beneficial partnerships with our landowners, furthering inclusion and diversity across our organization and supply chain and further integration of sustainability into strategy, decision-making, performance-tracking and assessment, R&D and innovation investments to contribute to sustainability, among other things.

Our forward-looking information is based on certain key assumptions and is subject to risks and uncertainties, including but not limited to realization of expected benefits from acquisitions and divestitures, our ability to successfully implement our strategic priorities and whether they will yield the expected benefits, our ability to develop, access or implement some or all of the technology and infrastructure necessary to efficiently and effectively achieve GHG and methane emission targets and ambitions, the commercial viability and scalability of GHG and methane emission reduction strategies and related technology and products, the development and execution of implementing strategies to meet our sustainability commitments, our ability to implement a capital allocation strategy aligned with maximizing shareholder value, the operating performance of our pipeline and power generation and storage assets, amount of capacity sold and rates achieved in our pipeline businesses, the amount of capacity payments and revenues from our power generation assets due to plant availability, production levels within supply basins, construction and completion of capital projects, cost and availability of, and inflationary pressure on, labour, equipment and materials, the availability and market prices of commodities, access to capital markets on competitive terms, interest, tax and foreign exchange rates, performance and credit risk of our counterparties, regulatory decisions and outcomes of legal proceedings, including arbitration and insurance claims, our ability to effectively anticipate and assess changes to government policies and regulations, including those related to the environment, our ability to realize the value of tangible assets and contractual recoveries, competition in the businesses in which we operate, unexpected or unusual weather, acts of civil disobedience, cybersecurity and technological developments, sustainability-related risks, including climate-related risks and the impact of energy transition on our business, economic conditions in North America as well as globally, and global health crises, such as pandemics and epidemics and the unexpected impacts related thereto. In addition, there are risks that the effect of actions taken by us in implementing targets, commitments and ambitions for sustainability may have a negative impact on our existing business, growth plans and future results from operations.

For additional information about the assumptions made, and the risks and uncertainties which could cause actual results to differ from the anticipated results, refer to the most recent Quarterly Report to Shareholders and Annual Report filed under TC Energy’s profile on SEDAR+ and with the U.S. Securities and Exchange Commission. As actual results could vary significantly from the forward-looking information, you should not put undue reliance on forward-looking information and should not use future oriented information or financial outlooks for anything other than their intended purpose. We do not update our forward-looking statements due to new information or future events, unless we are required to by law.

This document may contain statistical data, market research and industry forecasts that were obtained from third party sources, industry publications, and publicly available information. We believe that the market and industry data presented throughout this presentation is accurate and, with respect to data prepared by us or on our behalf, that our estimates and assumptions are reasonable, but there can be no assurance as to the accuracy or completeness thereof. The accuracy and completeness of the market and industry data presented throughout this presentation is not guaranteed and we make no representation as to the accuracy of such information. Although we believe it to be reliable, we have not independently verified any of the data from third-party sources referred to in this presentation or analyzed or verified the underlying studies or surveys relied upon or referred to by such sources, or ascertained the underlying economic and other assumptions relied upon by such sources and we make no representation as to the accuracy of such data. Actual outcomes may vary materially from those forecast in such reports or publications, and the prospect for material variation can be expected to increase as the length of the forecast period increases. Market and industry data is subject to variations and cannot be verified due to limits on the availability and reliability of data inputs, the voluntary nature of the data gathering process and other limitations and uncertainties inherent in any statistical survey.

TCENERGY.COM

TRP.NYSE
TRP.TSX
ISIN: CA87807B1076
SEDOL: BJMY6G0, BJMY6F9



WE WANT TO HEAR FROM YOU!

Corporate Head Office

450 – 1 Street S.W. Calgary, AB
Canada T2P 5H1
1-800-661-3805
Toll-Free (North America)

communications@tcenergy.com